

Conseil Communautaire du	12 avril 2019
--------------------------	---------------

à	16h00
---	-------

N°ordre	2
N° identifiant	2019-0141

Titre	Budget Principal - Adoption du Budget Primitif 2019 avec anticipation du résultat 2018
-------	--

Rapporteur(s)	M. Claude EIDELSTEIN
Date de la convocation	08/03/2019

Président de séance	M. Alain CLAEYS
Secrétaire(s) de séance	

PJ.	Rapport BP Principal Maquette
-----	----------------------------------

Membres en exercice	0	
Quorum		

Présents	0	
----------	---	--

Absents	0	
---------	---	--

Mandats	0	Mandants _____	Mandataires _____
---------	---	----------------	-------------------

Observations	
--------------	--

Projet de délibération étudié par:	01- Commission Générale et des Finances
------------------------------------	---

Service référent	Direction Générale Finances publiques - Administration numérique Direction Budget - Finances
------------------	---

La présente délibération s'inscrit dans le Projet de territoire.

Le projet du Budget Primitif de 2019 qui vous est présenté prend en compte la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2018, puis les recettes et les dépenses nouvelles.

Les sections d'investissement et de fonctionnement sont équilibrées respectivement en recettes et en dépenses à 109 444 771,00 € et 145 959 255,00 € soit un total pour les deux sections de 255 404 026,00 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Chapitres	Libellés	Dépenses	Recettes
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	22 198 848,75	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	2 415 683,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	6 510 157,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 150 000,00	6 000 000,00
041	Opérations d'ordre patrimoniales	500 000,00	500 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	600 000,00	5 359 954,69
13	Subventions d'investissement	0,00	8 840 764,00
16	Emprunts et dettes assimilées	20 597 765,96	42 396 081,31
204	Subventions d'équipements versées	1 021 349,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 908 611,44	0,00
26	Participations et créances rattachées	700 000,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	11 676 412,00	24 813 702,00
0104	Ligne Grande Vitesse	30 777,85	0,00
1701	Voirie Giratoire Aliénor	2 576 122,00	307 500,00
1703	Subvention - Locaux Siences Po	300 000,00	0,00
1706	PLU et études	406 062,00	0,00
1708	OPAH RU - Aides aux privés	190 000,00	0,00
1709	Rénovation	38 025,00	0,00
1710	Production de logements neufs - Subventions GP	616 505,00	0,00
1711	Production de logements neufs - Subventions Etat	264 927,00	123 293,00
1714	Programme de réhabilitation des piscines	5 394 170,00	2 845 500,00
1715	Gymnases et espaces sportifs de loisirs urbains	1 970 000,00	63 200,00
1720	Investissements récurrents	1 693 039,00	120 000,00
1722	Equipement radio comm. Prof	201 000,00	76 419,00
1723	Action foncière	450 000,00	0,00
1724	Equipement et matériel	695 500,00	80 771,00
1725	Locaux	612 153,00	0,00
1727	Aire d'accueil gens du voyage	77 000,00	0,00
1728	Bornes incendies et eaux pluviales	300 000,00	0,00

Chapitres	Libellés	Dépenses	Recettes
1729	Info géographique	208 845,00	85 000,00
1732	Maitrise de l'énergie et dév des énergies renouvelables	828 561,00	683 000,00
1733	Aménagement numérique et usages	583 893,00	0,00
1734	Bassins d'orage	5 000,00	0,00
1735	Amélioration des ZAE	850 000,00	0,00
1737	Voirie	357 582,00	0,00
1738	Patrimoine culturel	1 132 409,00	148 000,00
1741	Milieus naturels	60 864,00	15 864,00
1742	Subventions d'équipement Cohésion sociale et solidarité	15 000,00	0,00
1743	Equipement et matériel - Développement numérique	120 000,00	0,00
1744	SDSI	875 000,00	416 165,00
1745	Locaux - Autre patrimoine	260 000,00	0,00
1747	NPNRU	1 286 027,00	35 000,00
1749	CPER Université - Recherche	46 483,00	0,00
1756	CU Subventions d'équipement	45 000,00	0,00
1757	Beaux arts école d'arts plastiques	2 000,00	0,00
1758	Conservatoire à Rayonnement Régional	125 000,00	0,00
1759	Médiathèques	355 886,00	103 887,00
1776	Promotion du tourisme	169 672,00	0,00
1778	Implantation d'entreprises	570 000,00	0,00
1779	Participation ZAC REPUBLIQUE IV	517 969,00	0,00
1785	Qualité de vie au travail	45 000,00	10 000,00
1787	Centres de loisirs	10 000,00	0,00
1788	Crèches	32 000,00	3 000,00
1798	Subventions équipements Sports	8 000,00	0,00
1799	VVC - Voie Verte	284 526,00	259 273,00
1800	Hôtel de la Communauté Urbaine	2 123 000,00	800 000,00
1801	Schéma d'accueil de la forêt de Moulière	100 000,00	0,00
1802	CELLE LEVESCAULT	206 082,00	67 342,00
1803	CLOUE	21 000,00	16 680,00
1804	COULOMBIERS	148 500,00	63 470,00
1805	CURZAY SUR VONNE	12 000,00	0,00
1806	JAZENEUIL	151 700,00	7 976,00
1807	LUSIGNAN	139 794,00	148 770,00
1808	ROUILLE	50 000,00	70 500,00
1809	SAINT SAUVANT	226 383,00	0,00
1810	SANXAY	90 000,00	0,00
1811	CHAUVIGNY	1 134 000,00	0,00
1812	JARDRES	104 500,00	0,00
1813	LA PUYE	102 344,00	0,00
1814	SAINTE RADEGONDE	37 000,00	0,00
1815	BEAUMONT ST CYR	531 540,00	368 232,00

1816	DISSAY	2 130 044,00	890 000,00
1817	JAUNAY MARIGNY	550 000,00	0,00
1818	SAINT GEORGES LES BAILLARGEAUX	962 812,00	131 000,00
1819	BIGNOUX	55 000,00	0,00
1820	BONNES	73 058,00	0,00
1821	LA CHAPELLE MOULIERE	0,00	0,00
1822	LAVOUX	72 500,00	0,00
1823	LINIERS	35 000,00	0,00
1824	POUILLE	42 000,00	0,00
1825	SAINT JULIEN L'ARS	204 550,00	0,00
1826	SAVIGNY L'EVESCAULT	29 000,00	0,00
1827	SEVRES ANXAUMONT	144 319,00	40 059,00
1828	TERCE	69 500,00	0,00
1829	BERUGES	141 000,00	0,00
1830	BIARD	168 000,00	21 058,00
1831	BUXEROLLES	1 059 044,00	0,00
1832	CHASSENEUIL DU POITOU	1 905 911,00	1 500 000,00
1833	CROUTELLE	336 350,00	120 000,00
1834	FONTAINE LE COMTE	145 000,00	44 187,00
1835	LIGUGE	667 805,00	5 143,00
1836	MIGNE AUXANCES	900 000,00	0,00
1837	MIGNALOUX BEAUVOIR	355 000,00	40 180,00
1838	MONTAMISE	211 000,00	0,00
1839	SAINT BENOIT	205 000,00	0,00
1840	VOUNEUIL SOUS BIARD	512 000,00	0,00
1841	POITIERS - AMENAGEMENTS DANS LES QUARTIERS	1 773 000,00	320 000,00
1842	POITIERS - ECLAIRAGES ET AUTOMATISMES	550 000,00	0,00
1843	POITIERS - SIGNALISATION MOBILIER URBAIN	500 000,00	0,00
1844	POITIERS - OUVRAGE D'ART	500 000,00	0,00
1845	POITIERS - STATIONNEMENT SUR ESPACES PUBLICS	0,00	0,00
1846	POITIERS - MPPE ECLAIRAGE PUBLIC	357 050,00	150 960,00
1847	POITIERS - NPNRU	450 000,00	137 000,00
1848	POITIERS BHNS	2 300 000,00	0,00
1849	GP 40 - VEHICULES ET MATERIELS	160 000,00	0,00
1850	GP 40 - SUBVENTIONS	0,00	2 200 000,00
1851	HEMA LOCAL ESRI	170 000,00	0,00
1852	GEMAPI	15 000,00	0,00
1853	RD 951	105 000,00	0,00
1854	EESI - ECOLE SUPERIEUR DE L'IMAGE	250 000,00	50 000,00
1856	LIGNE SNCF MIGNALOUX JARDRES	100 000,00	0,00
1900	QUARTIER DE LA GARE DE POITIERS	100 000,00	40 000,00
	TOTAUX	109 444 771,00	109 444 771,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitres	Libellés	Dépenses	Recettes
002	Résultat anticipé	0,00	5 600 000,00
011	Charges à caractère général	28 215 068,00	0,00
012	Charges de personnel	68 592 641,00	0,00
013	Atténuation de charges	0,00	575 000,00
014	Atténuation de produits	10 571 856,00	0,00
022	Dépenses imprévues	1 000 000,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	2 415 683,00	0,00
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	6 000 000,00	2 150 000,00
65	Autres charges de gestion courante	26 455 008,00	0,00
66	Charges financières	2 490 000,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	218 999,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	14 953 667,00
73	Impôts et taxes	0,00	94 759 186,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00	26 115 826,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	569 018,00
76	Produits financiers	0,00	15 000,00
77	Produits exceptionnels	0,00	1 221 558,00
	TOTAUX	145 959 255,00	145 959 255,00

Après examen de ce dossier, il vous est proposé d'adopter le Budget Primitif 2019 qui vous est présenté.

POUR	0	
CONTRE	0	
Abstention	0	
Ne prend pas part au vote	0	

Pour le Président,

RESULTAT DU VOTE

Affichée le	
Date de publication au Recueil des Actes Administratifs	
Date de réception en préfecture	
Identifiant de télétransmission	

Nomenclature Préfecture	7.1
Nomenclature Préfecture	Decisions budgetaires

Rapport de présentation

du

Budget Primitif 2019

Budget principal

Le budget primitif constitue le cadre budgétaire principal de la « vie financière intercommunale ».

Comme chaque année, le résultat 2018 est intégré par anticipation dans le budget, sans attendre le vote du compte administratif. Ainsi, il n'y aura pas de budget supplémentaire car l'ensemble des écritures est proposé lors du budget primitif.

Au cours de l'exercice, le conseil communautaire pourra être amené à modifier ces prévisions lors des décisions modificatives qui ajustent les prévisions initiales.

Le budget de la communauté urbaine est établi en deux sections strictement équilibrées. La section de fonctionnement retrace les dépenses courantes (personnel, achats divers, subventions, frais financiers,...) et les recettes (impôts locaux, dotations de l'Etat, produits des services...). La section d'investissement prend principalement en compte :

- en dépenses : les constructions, les travaux, les acquisitions de biens et de patrimoine (terrains, immeubles, véhicules ...), les subventions d'équipement versées à des tiers
- en recettes : l'autofinancement, les emprunts et des fonds de concours.

Chaque section comprend des opérations dites réelles (celles qui font l'objet d'un encaissement ou d'un décaissement) et des opérations dites d'ordre (écritures comptables d'équilibre, par exemple l'amortissement).

Ce rapport présente les recettes et dépenses nettes par poste, avec neutralisation des doubles comptes, afin de disposer d'une lecture plus représentative, en complément de la maquette budgétaire. De plus, une présentation à périmètre constant est proposée, afin de rendre comparables les crédits inscrits en 2019 par rapport à ceux de 2018.

L'évolution de périmètre concerne cette année le transfert à la communauté urbaine de Grand Poitiers de l'Ecole Européenne Supérieure de l'Image (EESI) de la Ville de Poitiers.

Cette année, le budget est présenté selon les 10 défis du projet de territoire, pour donner une vision concrète de sa mise en œuvre.

Le budget 2019 s'inscrit dans la volonté de la communauté urbaine de Grand Poitiers de répondre aux grands enjeux qui interrogent notre société.

Dans un futur proche, la transition énergétique et la révolution numérique vont modifier en profondeur les comportements des citoyens. Ces deux thématiques doivent constituer le fil rouge de notre action.

En réponse à ces nouveaux défis économiques et sociaux, le budget 2019 s'appuie sur les deux valeurs de notre territoire : l'audace et la bienveillance. Il sera d'ailleurs décliné selon les 10 défis qui composent le projet de territoire, tangiblement mis en œuvre dans les choix budgétaires.

1) L'image et la notoriété

Consolider, rendre visible et valoriser le capital d'innovation et de recherche, de dimension nationale et internationale, des acteurs et des spécificités de Grand Poitiers : tel est l'enjeu du défi de l'image et de la notoriété.

2) La création d'activités nouvelles, génératrices d'emploi

Ce défi a pour objectif de capitaliser sur les forces du territoire pour le positionner sur les marchés d'avenir : développer la prospection, renforcer la qualité des aménagements et des services favorisant les secteurs porteurs, renforcer le tissu d'entreprises, et plus globalement, encourager l'innovation.

3) L'accueil

Grand Poitiers souhaite s'organiser pour accueillir durablement des publics d'horizons divers : entreprises, actifs, étudiants, chercheurs, touristes... La diversité déjà présente au sein de la communauté urbaine en fait sa force.

4) La créativité et la culture

Pour que Grand Poitiers compte parmi les destinations culturelles majeures, ce défi compte révéler et valoriser les richesses patrimoniales par la création contemporaine, développer les lieux culturels, les événements et les projets de coopération culturelle aussi bien intercommunale que nationale ou internationale.

5) L'émergence d'une destination touristique Poitiers-Futuroscope

Pour montrer la richesse et la diversité de l'offre du territoire, pour capter le tourisme d'affaires et d'agrément, notamment au niveau des initiatives innovantes, Grand Poitiers a pour objectif de moderniser ses équipements d'accueil, de développer les offres de séjour et de renouveler les concepts touristiques.

6) La transition énergétique

Grand Poitiers met au centre de son action la transition énergétique :

- le Schéma Directeur des Energies, visant notamment une réduction de la consommation d'énergies sur le territoire et un fort développement des énergies renouvelables
- la lutte contre la précarité énergétique par la sensibilisation des habitants et la recherche d'exemplarité.

Cela passe notamment par l'amélioration du patrimoine bâti, le développement d'un éclairage public économe, l'optimisation des transports collectifs, le soutien à la rénovation énergétique de l'habitat social et du logement privé, ainsi que la réduction et la valorisation des déchets.

7) L'accès aux services

Afin de proposer une qualité de vie attractive, la communauté urbaine souhaite maintenir et renforcer une facilité d'accès aux nombreuses infrastructures ainsi qu'aux services et commerces de proximité, tout en intégrant les nouveaux usages numériques, gardant à l'esprit les besoins des actifs.

Pour cela, il est nécessaire de développer les lieux multiservices et de réinventer les modèles, avec un maillage cohérent des équipements et des services.

8) La mobilité

Grand Poitiers étant bien desservie par les grandes infrastructures de transport (Ligne à Grande Vitesse, Autoroute A 10, routes nationales, Transport Express Régional), l'enjeu est d'offrir davantage d'alternatives à la voiture individuelle, via la structuration et le maillage du territoire, en proposant notamment des services multiples (points d'échanges multimodaux, transports à la demande, parcs relais, déplacements doux, covoiturage, etc.).

Pour y parvenir, il est nécessaire d'adapter l'information sur la mobilité aux nouveaux besoins des usagers, tout en améliorant l'infrastructure de voirie communautaire présente sur le territoire.

9) L'écosystème de Grand Poitiers : la dynamique rural-urbain

Grand Poitiers tire sa force de l'alliance rural-urbain, qui permet de tirer profit des avantages de chaque espace, tout en développant la réciprocité des liens entre la ville et la campagne : échanges alimentaires, économiques, commerciaux et touristiques.

Tout cela doit se réaliser tout en préservant l'environnement, les paysages et la biodiversité constitutifs du territoire intercommunal.

10) Les solidarités

Continuer à être un territoire accueillant et solidaire, s'appuyant sur un très fort dynamisme associatif et une vie citoyenne riche : Grand Poitiers cultive son caractère bienveillant. Il mène à cet égard de nombreuses actions en faveur de l'enfance, de la jeunesse, de l'accompagnement du handicap, et propose des innovations sociales.

VUE D'ENSEMBLE

LA STABILITE GLOBALE DES TAUX DE FISCALITE

En dehors de l'harmonisation des taux en cours, aucune augmentation des taux n'est prévue sur les recettes du budget principal 2019.

Le dynamisme du territoire permet une évolution naturelle de la richesse des bases (estimée à + 1%) qui, conjuguée à l'application automatique de l'inflation, amène à une progression des recettes fiscales.

UN PROGRAMME D'INVESTISSEMENT SOUTENU

Au total, la communauté urbaine de Grand Poitiers va injecter près de 50 M€ dans l'économie durant l'année 2019. Ce niveau d'investissement est en hausse constante pour la 3^e année d'existence de la communauté urbaine.

UN ENCOURS DE DETTE PERMETTANT UN DESENDETTEMENT EN 9 ANNEES

En conséquence directe de ce fort niveau d'investissement, l'encours de la dette va évoluer de façon maîtrisée, permettant au budget principal de Grand Poitiers de disposer d'une capacité dynamique de désendettement inférieure à 9 ans au 31 décembre 2019, soit bien en-deçà des directives de la loi de programmation des finances publiques 2018-2022 (moins de 12 ans).

UNE POLITIQUE DE RESSOURCES HUMAINES QUI S'ADAPTE AU CONTEXTE DE LA COMMUNAUTE URBAINE

Les ressources humaines évoluent de façon adaptée, tout en apportant un service public de qualité et de proximité à tous les citoyens, qui leur permette d'avoir des réponses efficaces à leurs attentes.

LE RESPECT DU PLAFOND DE 1,1 % D'AUGMENTATION DES DEPENSES BRUTES DE FONCTIONNEMENT

Grand Poitiers a signé avec l'Etat un contrat plafonnant l'évolution des dépenses brutes de fonctionnement à 1,1 % : le budget 2019 s'inscrit dans le strict respect de ce cadrage.

LE BUDGET PRINCIPAL : 255,4 M€

A. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (146,0 M€)

Sur le plan comptable, le budget primitif 2019 présente les écritures suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	BP 2018		BP 2019		Variation BP19/BP18	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	En valeur	% var.°
Total des écritures réelles	134 000 250	141 082 048	137 543 572	143 809 255	2,6%	1,9%
Écritures d'ordre	8 945 076	1 863 277	8 415 683	2 150 000	-5,9%	15,4%
TOTAL	142 945 325	142 945 325	145 959 255	145 959 255	2,1%	2,1%
Épargne brute	7 081 799		6 265 683		-816 116	-11,5%

Ce rapport présente les recettes et dépenses nettes par poste, avec neutralisation des doubles comptes, afin de disposer d'une lecture plus représentative, en complément de la maquette budgétaire.

De plus, une présentation à périmètre constant est proposée, afin de rendre comparables les crédits inscrits au BP 2019 par rapport à ceux de 2018. Ce périmètre constant se traduit par la prise en compte du transfert de l'École Européenne Supérieure de l'Image (EESI) dès 2018.

Sur un plan plus économique, la section de fonctionnement se présente comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	BP 2018		BP 2019		Variation BP19/BP18	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	En valeur	% var.°
Fiscalité nette	64 098 804		65 699 123		1 600 319	2,5%
Attribution de compensation	3 839 795		3 269 630		-570 165	-14,8%
Dotations	23 461 276		23 219 827		-241 449	-1,0%
Excédent reporté	5 690 560		5 600 000		-90 560	-1,6%
PRODUIT EN NET	97 090 435		97 788 580		698 145	0,7%
Personnel en net	47 196 467		47 827 176		630 709	1,3%
Subventions	23 134 833		23 564 520		429 687	1,9%
Fonctionnement courant	15 549 306		17 742 823		2 193 517	14,1%
Frais financiers	2 555 368		2 539 000		-16 368	-0,6%
Dépenses imprévues	1 005 000		1 000 000		-5 000	-0,5%
DEPENSE EN NET	89 440 974		92 673 519		3 232 545	3,6%
DEPENSES ET RECETTES EXCEPTIONNELLES	-567 662		1 150 622		1 718 284	N.S
Épargne brute	7 081 799		6 265 683		-816 116	-11,5%
Total des écritures réelles	134 000 250	141 082 048	137 543 572	143 809 255	2,6%	1,9%
Écritures d'ordre	8 945 076	1 863 277	8 415 683	2 150 000	-5,9%	15,4%
TOTAL	142 945 325	142 945 325	145 959 255	145 959 255	2,1%	2,1%

Ainsi, ce budget 2019 a été construit dans le strict respect du contrat signé avec l'Etat plafonnant l'évolution des dépenses de fonctionnement à 1,1 %. En effet, les retraitements à opérer lors de l'examen du futur compte administratif sortiront de l'assiette des dépenses :

- l'intégration du budget Maison de l'Enfance dans le budget principal
- les transferts de charges des communes réalisées depuis la signature du contrat (École Européenne Supérieure de l'Image, SDIS, Stade de rugby de St-Georges-les-Baillargeaux, fourrière pour animaux errants, bornes de recharges)

- la qualité d'autorité de gestion au titre du Fonds Social Européen
- la subvention à l'événement culturel exceptionnel *Traversées*.

Comme le montre le tableau ci-dessous, une fois ces retraitements opérés sur l'assiette des dépenses retenue par le contrat financier avec l'Etat, l'évolution de BP à BP est de 1,1 %.

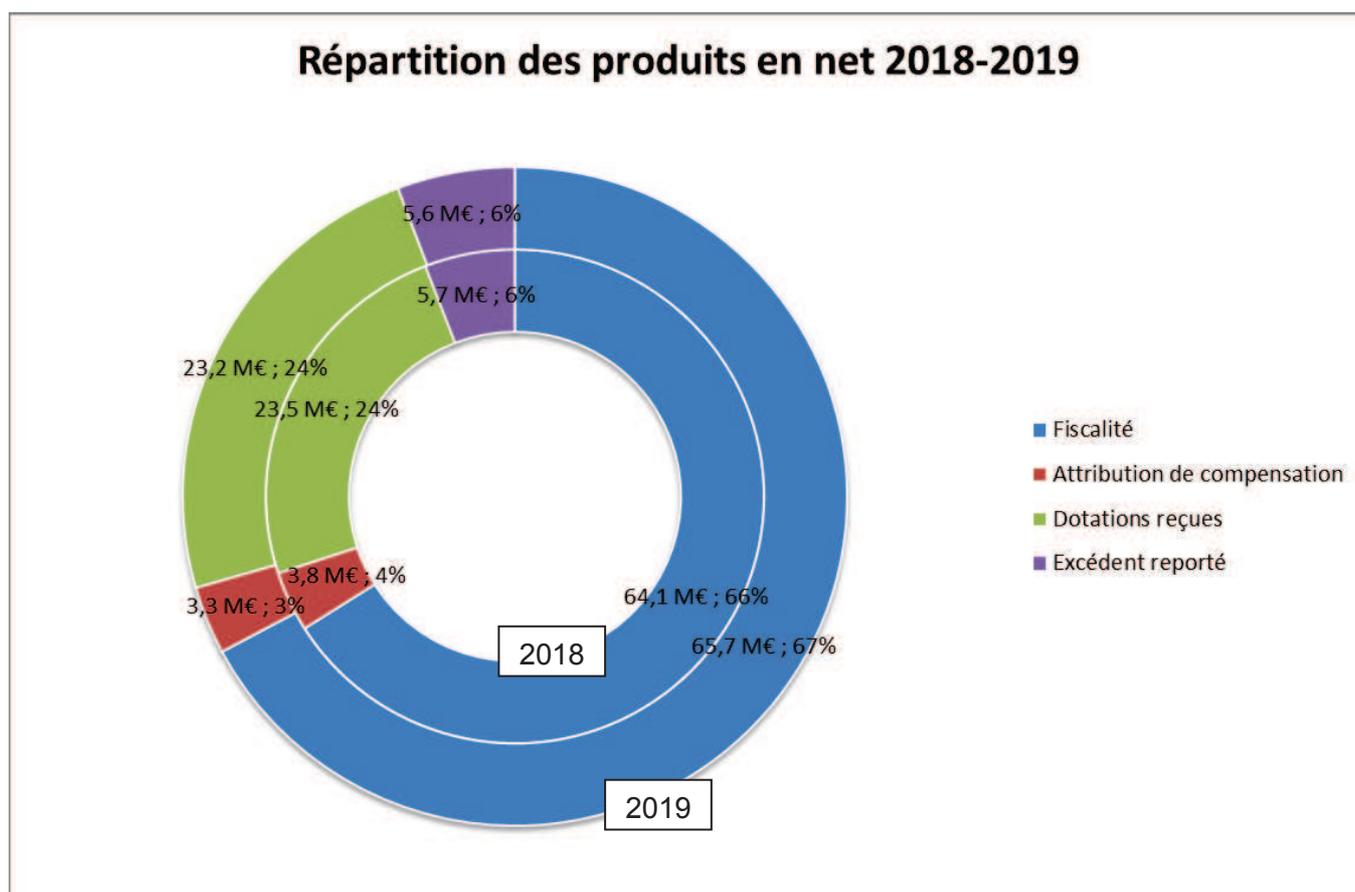
CONTRACTUALISATION	BP 2018		BP 2019		Ecart BP19/BP18	
Base brute	121 758 236	505 065	126 215 866	575 000	3,7%	13,8%
Base nette	121 253 170		125 640 866		3,6%	
CONTRACTUALISATION RETRAITEE	0		0			
Base brute	121 758 236	505 065	123 110 124	575 000	1,1%	13,8%
Base nette	121 253 170		122 535 124		1,1%	

Pour information, l'assiette prise en compte dans ce contrat avec l'Etat, indiquée ici dans la ligne base brute ne comprend que certaines dépenses réelles de fonctionnement, et certaines recettes réelles de fonctionnement sont déduites pour obtenir la base nette.

Ainsi, la base du contrat est inférieure aux écritures réelles de fonctionnement présentées dans la maquette budgétaire.

I. Les produits en net (97,8 M€)

Les produits sont constitués essentiellement de la fiscalité locale et des dotations. Ils évoluent de 0,7 %.



1. La Fiscalité nette (75,7 M€)

SECTION DE FONCTIONNEMENT	BP 2018		BP 2019		Variation BP 2019 / BP 2018 en valeur		Variation BP 2019 / BP 2018 en pourcentage	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Fiscalité (nette)	64 098 804		65 699 123		1 600 319		2,5%	
Fiscalité (brute)	1 317 000	65 415 804	1 680 700	67 379 823	363 700	1 964 019	27,6%	3,0%
Fiscalité directe	95 000	64 193 804	100 000	65 799 123	5 000	1 605 319	5,3%	2,5%
Autre fiscalité	1 222 000	1 222 000	1 580 700	1 580 700	358 700	358 700	29,4%	29,4%

a) La fiscalité directe

FISCALITE	BP 2018	BP 2019	Variation BP19/BP18	
			En valeur	En %
Taxes foncière et d'habitation	45 200 000	45 950 000	750 000	1,7%
Cotisations sur la valeur ajoutée des entreprises	12 052 076	12 400 000	347 924	2,9%
Taxes sur les surfaces commerciales	3 200 000	3 220 000	20 000	0,6%
Impositions forfaitaires sur les entreprises de réseau	900 000	950 000	50 000	5,6%
Autres impôts locaux ou assimilés	87 025	100 000	12 975	14,9%
Autres fiscalités reversées	50 000	0	-50 000	-100,0%
Taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention	200 000	200 000	0	0,0%
Dotation de compensation de la réforme de la TP	491 122	920 000	428 878	87,3%
Attribution du Fonds Départemental de la Taxe Profes.	725 840	685 000	-40 840	-5,6%
Compensation au titre de la CET	4 166	7 879	3 713	89,1%
Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitation	1 274 167	1 350 000	75 833	6,0%
Compensation au titre des exonérations des taxes foncières	9 408	16 244	6 836	72,7%
Fiscalité directe	64 193 804	65 799 123	1 605 319	2,5%
Taxes de séjour	1 222 000	1 580 700	358 700	29,4%
Autre Fiscalité	1 222 000	1 580 700	358 700	29,4%
RECETTE : FISCALITE BRUTE RECUE	65 415 804	67 379 823	1 964 019	3,0%
Dégrèvement de taxe sur les surfaces commerciales	25 000	100 000	75 000	300,0%
Reversements sur autres impôts et taxes	1 292 000	1 580 700	288 700	22,3%
DEPENSE : REVERSEMENTS DE FISCALITE	1 317 000	1 680 700	363 700	27,6%
FISCALITE NETTE	64 098 804	65 699 123	1 600 319	2,5%

Les taxes foncières et d'habitation

Fiscalité ménages	2018 (BP)	2019 (BP)
Cotisation Foncière des Entreprises	15,5 M€	15,7 M€
Taxe d'habitation	26,4 M€	27,1 M€
Foncier bâti	2,8 M€	2,8 M€
Foncier non bâti	0,4 M€	0,4 M€
TOTAL	45,1 M€	46,0 M€

La Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) 15,7 M€

Cette cotisation correspond à l'ancienne part foncière de la taxe professionnelle ; elle est calculée à partir des valeurs locatives cadastrales (comme pour les taxes ménages).

A la suite de l'harmonisation des taux des 5 EPCI qui forment désormais Grand Poitiers Communauté urbaine, ce taux connaît des évolutions :

	Taux conso 2016	2017	2018	2019	2020
CA Grand Poitiers	26,17%	26,13%	26,09%	26,05%	26,01%
CC du Pays Méluin	25,99%	26,00%	26,00%	26,01%	26,01%
CHAUVIGNY	27,98%	27,49%	27,00%	26,50%	26,01%
CHAUVIGNY (CFE de zone)	25,81%	25,86%	25,91%	25,96%	26,01%
JARDRES	23,38%	24,04%	24,70%	25,35%	26,01%
LA PUYE	25,17%	25,38%	25,59%	25,80%	26,01%
SAINTE RADEGONDE	21,55%	22,67%	23,78%	24,90%	26,01%
BEAUMONT	23,87%	24,41%	24,94%	25,48%	26,01%
DISSAY	24,86%	25,15%	25,44%	25,72%	26,01%
JAUNAY CLAN	24,28%	24,71%	25,15%	25,58%	26,01%
JAUNAY CLAN (CFE de zone)	23,15%	23,87%	24,58%	25,30%	26,01%
MARIGNY BRIZAY	26,56%	26,42%	26,29%	26,15%	26,01%
SAINT CYR	25,97%	25,98%	25,99%	26,00%	26,01%
SAINT-GEORGES-LES-BAILLARGEAUX	24,96%	25,22%	25,49%	25,75%	26,01%
BIGNOUX	25,82%	25,87%	25,92%	25,96%	26,01%
BONNES	20,69%	22,02%	23,35%	24,68%	26,01%
LA CHAPELLE MOULIERE	20,91%	22,19%	23,46%	24,74%	26,01%
LAVOUX	24,79%	25,10%	25,40%	25,71%	26,01%
LINIERS	20,30%	21,73%	23,16%	24,58%	26,01%
POUILLE	23,73%	24,30%	24,87%	25,44%	26,01%
SAINT JULIEN L ARS	25,73%	25,80%	25,87%	25,94%	26,01%
SAVIGNY L EVESCAULT	26,59%	26,45%	26,30%	26,16%	26,01%
SEVRES ANXAUMONT	21,97%	22,98%	23,99%	25,00%	26,01%
TERCE	24,31%	24,74%	25,16%	25,59%	26,01%

La Taxe d'Habitation (TH) 27,1 M€

La politique fiscale de Grand Poitiers se base sur un dispositif d'abattement supérieur au minimum légal :

Abattement général à la base	5 %
Abattement pour chacune des deux premières personnes à charge	10 %
Abattement pour chacune des personnes à partir de la 3 ^{ème} personne à charge	15 %

Le taux de taxe d'habitation a atteint en 2018 son point d'atterrissage avec un taux harmonisé à 10,55 %. Aucune hausse n'est proposée en 2019. Il est tenu compte, dans cette estimation, de la revalorisation forfaitaire des bases de 2,2 % et d'une croissance physique de + 1,0 %, appliquées sur le réalisé 2018.

La Taxe Foncière sur les propriétés Bâties (TFB) 2,8 M€

Il est tenu compte, dans cette estimation, de la revalorisation forfaitaire des bases de 2,2 % et d'une croissance physique de + 1,0 %, appliquées sur le réalisé 2018.

Pour mémoire, les taux en cours de lissage par la Direction Départementale des Finances Publiques sont les suivants :

Taxe Foncier bâti	2018	2019	2020
CA GRAND POITIERS	1,12%	1,20%	1,29%
CC PAYS MELUSIN	1,06%	1,18%	1,29%
CC DE VAL VERT DU CLAIN	2,33%	1,81%	1,29%
CC DE MENNE ET MOULIERE	2,78%	2,04%	1,29%
CC PAYS CHAUVNOIS	3,97%	2,63%	1,29%

La Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties (TFNB) et la Taxe Additionnelle à la taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties (TAFNB) 0,4 M€

Il est tenu compte, dans cette estimation, de la revalorisation forfaitaire des bases de 2,2 % et d'une croissance physique de + 1,0 %, qui est appliquée sur les recettes réellement perçues en 2018.

Pour mémoire, les taux en cours de lissage par la Direction Départementale des Finances Publiques sont les suivants :

Taxe Foncier non bâti	2018	2019	2020
CA GRAND POITIERS	5,49%	5,94%	6,39%
CC PAYS MELUSIN	5,56%	5,98%	6,39%
CC DE VAL VERT DU CLAIN	7,28%	6,84%	6,39%
CC DE MENNE ET MOULIERE	8,73%	7,56%	6,39%
CC PAYS CHAUVNOIS	11,17%	8,78%	6,39%

La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) 12,4 M€

La CVAE a pour assiette la valeur ajoutée des entreprises. Cette prévision reprend les hypothèses de la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP).

Le taux s'appliquant est de 1,5 % pour l'ensemble du pays, et c'est celui-ci qui définit le montant versé aux collectivités locales. Toutefois, pour les entreprises, le taux est progressif selon le chiffre d'affaires, l'Etat versant le différentiel aux collectivités locales. Le taux est nul pour les entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur au seuil de 500 000 €. Le cumul de la CFE et de la CVAE correspond à la Contribution Economique Territoriale (CET).

La Taxe Sur les Surfaces COMmerciales (TASCOM) 3,2 M€

La TASCOM est une taxe qui s'applique aux grandes surfaces (plus de 400 m² de surfaces de vente) et aux établissements faisant partie d'un groupe ayant une surface de vente cumulée supérieure à 4 000 m² (franchises). La taxation est progressive selon le chiffre d'affaires. Les collectivités ont la possibilité de faire varier la TASCOM via la modulation d'un coefficient multiplicateur. Grand Poitiers a voté en septembre 2018 un coefficient à 1,18.

L'Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau (IFER) 0,9 M€

Cette taxe s'applique principalement aux entreprises possédant des stations radioélectriques et des transformateurs électriques.

Autres impôts locaux ou assimilés 0,1 M€

Il s'agit des rôles supplémentaires reçus en cours d'année.

Autres fiscalités reversées

Depuis 2017, les communes de Grand Poitiers soumises à la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) et déficitaires en logements sociaux sont dispensées de verser à Grand Poitiers leur prélèvement annuel, suite à un choix de la communauté urbaine de se priver de cette recette au profit des communes concernées. En effet, les objectifs de 20 % sont atteints au niveau de la communauté urbaine.

Cette recette n'est donc plus inscrite au BP 2019, n'ayant pas été perçue en 2018.

La taxe sur les inondations (GEMAPI) 0,2 M€

Dans le cadre du transfert décidé par l'Etat de la GEstion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI), Grand Poitiers a voté un produit 2019 de taxe sur les inondations de 200 K€, identique à 2018.

Ce produit compense les dépenses correspondantes, relatives aux contributions aux syndicats de rivières compétents.

La Dotation de Compensation des Recettes de Taxes Professionnelles (DCRTP) 0,9 M€

Cette dotation est considérée comme une recette fiscale car elle a été mise en place lors de la suppression de la taxe professionnelle en 2010. Son objectif initial était de garantir la neutralité financière de cette réforme. Depuis son intégration dans l'enveloppe normée de l'Etat, elle subit chaque année des baisses en tant que variable d'ajustement. Une prévision de baisse de 7 % a été appliquée au réalisé 2018 pour la prévision 2019.

Par rapport au BP 2018, une hausse de 87,3 % apparaît, car une diminution significative était votée dans la loi de finances 2018, sans application ultérieure.

Le Fonds Départemental de Péréquation de la Taxe Professionnelle (FDPTP) 0,7 M€

Les FDPTP sont alimentés par des établissements exceptionnels, comme la centrale nucléaire de Civaux en ce qui concerne la Vienne. Il est ensuite réparti par les Départements.

Suite à la suppression de la taxe professionnelle, ce fonds est garanti par l'Etat. En loi de finances 2019, il a été décidé une diminution de son enveloppe globale. La déclinaison sur le plan local se traduit par une estimation de la baisse pour Grand Poitiers en 2019 de 5,6 % par rapport au BP 2018.

Ce fonds est redistribué par les départements selon des critères légaux permettant une certaine latitude à ces derniers dans le choix de l'éligibilité et de la répartition. En attendant que le Département de la Vienne ne délibère, le FDPTP 2019 estimé par Grand Poitiers correspond au FDPTP effectivement perçu en 2018 réduit de la diminution nationale.

Compensations au titre de la contribution économique territoriale, de la taxe d'habitation et des taxes foncières

L'Etat compense Grand Poitiers des exonérations ou dégrèvements qui relèvent de ses décisions.

Les compensations concernent essentiellement les exonérations de la taxe d'habitation en faveur des contribuables âgés et de condition modeste, et pour la taxe foncière l'abattement de 30 % sur la base d'imposition foncière des logements sociaux.

Dégrèvement de Taxe sur les Surfaces Commerciales

Cette ligne de dépense correspond à un dégrèvement d'une surface commerciale pour un trop-payé.

b) Autre fiscalité

Taxe de séjour

Grand Poitiers encaissera la taxe de séjour intercommunale et la taxe de séjour additionnelle du Département. Conformément aux textes, la première sera intégralement reversée à l'office de tourisme, la seconde au Département. Ainsi, la somme de 1 580 700 € figure en dépenses comme en recettes.

Le produit de la taxe de séjour est attendu en croissance (+ 29,4%).

2. Attribution de compensation (AC) 3,3 M€

SECTION DE FONCTIONNEMENT	BP 2018		BP 2019		Variation BP 2019 / BP 2018 en valeur		Variation BP 2019 / BP 2018 en pourcentage	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Attribution de compensation	3 839 795		3 269 630		-570 165		-14,8%	
Attribution de compensation (en brut)	8 334 309	12 174 104	8 397 006	11 666 636	62 697	-507 468	0,8%	-4,2%

L'attribution de compensation est un flux financier neutralisant financièrement les transferts de ressources et des charges des communes vers Grand Poitiers. Elle est composée de deux parts :

- **L'attribution de compensation « fiscale »** qui neutralise les effets des transferts de ressources fiscales entre les communes et le groupement, mesurées l'année précédant le changement de régime fiscal.
- **L'attribution de compensation « charges »** qui neutralise les charges nettes transférées.

L'AC « charges » est soustraite de l'AC « fiscale » pour déterminer l'AC budgétaire. Deux situations sont alors possibles :

- **l'attribution de compensation est positive** : c'est une dépense pour Grand Poitiers au profit de la commune membre concernée car le montant des compétences transférées est inférieur à la compensation des pertes fiscales initiales.
- **l'attribution de compensation est négative** : c'est une recette pour Grand Poitiers réglée par la commune membre concernée car les compétences transférées sont supérieures au montant des compensations des pertes fiscales initiales.

Depuis la loi de finances rectificative de 2016, il est possible d'instaurer une attribution de compensation en investissement. Les communes de Grand Poitiers ont donc réalisé un choix en 2017 ou 2018, qui se traduit pour Grand Poitiers par une inscription de la dépense ou de la recette correspondante dans la section de fonctionnement ou d'investissement.

Les variations d'attribution de compensation entre 2018 et 2019 correspondent aux transferts constatés en cours d'année 2018 par décision modificative, notamment :

- le transfert de la compétence GEMAPI (recette d'AC)
- le transfert des redevances de concessions de gaz et d'électricité (dépense d'AC).

3. Dotations reçues (23,2 M€)

SECTION DE FONCTIONNEMENT	BP 2018		BP 2019		Variation BP 2019 / BP 2018 en valeur		Variation BP 2019 / BP 2018 en pourcentage	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Dotations	23 461 276		23 219 827		-241 449		-1,0%	
Dotations (brut)	250 000	23 711 276	250 000	23 469 827	0	-241 449	0,0%	-1,0%

En net global, les dotations perçues en 2019 par Grand Poitiers sont en baisse par rapport au BP 2018 et en hausse par rapport au réalisé 2018.

VERSEMENTS DE L'ETAT	BP 2018	Réalisé 2018	BP 2019	Variation BP19/BP18	
				En valeur	en %
Dotation d'intercommunalité	7 050 000	7 078 012	7 078 012	28 012	0,4%
Dotation de compensation des communes	13 173 993	13 162 140	12 833 087	-340 906	-2,6%
DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT	20 223 993	20 240 152	19 911 099	-312 894	-1,5%
Fonds national de garantie individuelles de ressources	1 187 283	1 186 008	1 186 008	-1 275	-0,1%
Fds de péréquation des ressources communales et intercom.	2 200 000	1 399 164	2 072 720	-127 280	-5,8%
AUTRES	3 387 283	2 585 172	3 258 728	-128 555	-3,8%
FCTVA	100 000	286 069	300 000	200 000	200,0%
TOTAL	23 711 276	23 111 393	23 469 827	-241 449	-1,0%

Dans ce panel de ressources sont incluses les dotations classiques de l'Etat permettant d'assurer le fonctionnement de Grand Poitiers et d'autres dotations dites de péréquation (qui rééquilibrent la répartition des richesses fiscales sur le territoire).

a) Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) 19,9 M€

Pour la 1^{ère} année depuis la création de la communauté urbaine, la DGF de Grand Poitiers va baisser en 2019. Elle est constituée de deux parts :

- **la dotation d'intercommunalité** : elle est estimée stable par rapport au réalisé 2018.
- **La dotation de compensation** : cette dotation diminue chaque année car elle fait partie des dotations de l'Etat qui alimentent au niveau national les dotations de péréquation (notamment la Dotation de Solidarité Urbaine et la Dotation de Solidarité Rurale). C'est une variable d'ajustement pour l'Etat. L'hypothèse retenue est celle d'une baisse de 2,5 % sur le réalisé 2018.

Au final, la DGF de Grand Poitiers baisse de 1,5 % (soit 313 k€) par rapport au BP 2018, et de 329 k€ par rapport au réalisé 2018.

b) Le Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) 2,1 M€

LE MECANISME

L'objet de ce mécanisme de péréquation est de mettre en place un système de péréquation dite horizontale consistant à prélever certaines collectivités pour reverser à d'autres, sans passer par le budget de l'Etat :

- **Sont contributeurs** les ensembles intercommunaux ou les communes isolées dont le Potentiel Financier Agrégé (PFIA) par habitant est supérieur à 90 % du PFIA moyen par habitant. Le montant de la contribution d'une collectivité prélevée est fonction d'un indice synthétique de ressources et de charges. Cet indice est calculé sur la base du PFIA par habitant et du revenu par habitant.
- **Sont bénéficiaires** du fonds 60 % des ensembles intercommunaux de métropole classés selon un indice synthétique de reversement composé de trois critères : revenu par habitant, potentiel financier agrégé par habitant et effort fiscal agrégé. Le montant de l'attribution d'un territoire intercommunal bénéficiaire est fonction de la valeur de son indice synthétique.

Le prélèvement ou le reversement selon le cas, est ensuite réparti entre l'intercommunalité et les communes membres sur la base du Coefficient d'Intégration Fiscale.

L'APPLICATION A GRAND POITIERS

Le PFIA / habitant de la communauté urbaine est inférieur à la moyenne. **Par conséquent, Grand Poitiers est bénéficiaire.**

La répartition de droit commun de ce fonds entre les communes et Grand Poitiers sur la base du Coefficient d'Intégration Fiscale génère un produit de 2,1 M€ pour Grand Poitiers.

Pour la seconde et dernière année, Grand Poitiers sera en 2019 en mode dérogatoire de calcul du FPIC, avec une incidence moindre qu'en 2018. En effet, les deux exercices qui suivent le passage en communauté urbaine, le Coefficient d'Intégration Fiscale (CIF) retenu pour le calcul du FPIC est le CIF moyen de la strate des communautés urbaines et métropoles (en lieu et place du propre CIF de Grand Poitiers).

L'enveloppe globale de FPIC (Grand Poitiers + ensemble des communes) est maintenue depuis 2017. Or, en 2018, le CIF moyen a fortement diminué car il intégrait le CIF de la Métropole du Grand Paris (inférieur à 1 %). Cela a eu pour conséquence immédiate une diminution de 800 k€ de la part perçue par la communauté urbaine au profit des communes.

Pour 2019, la loi de finances a corrigé cette situation en ne prenant pas en compte la Métropole du Grand Paris dans le calcul du CIF moyen qui va donc s'améliorer (estimé à 40 % au lieu de 24 % en 2018).

Le FPIC reçu par Grand Poitiers va augmenter mais il sera encore inférieur à ce qu'il serait en application de son CIF réel (estimé au-delà de 56 %). Le manque à gagner en 2019 est estimé à 800 k€, dont Grand Poitiers ne bénéficiera qu'en 2020.

c) Le Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources

Hérité de la réforme de la Taxe Professionnelle, ce fonds est stable chaque année.

d) Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée

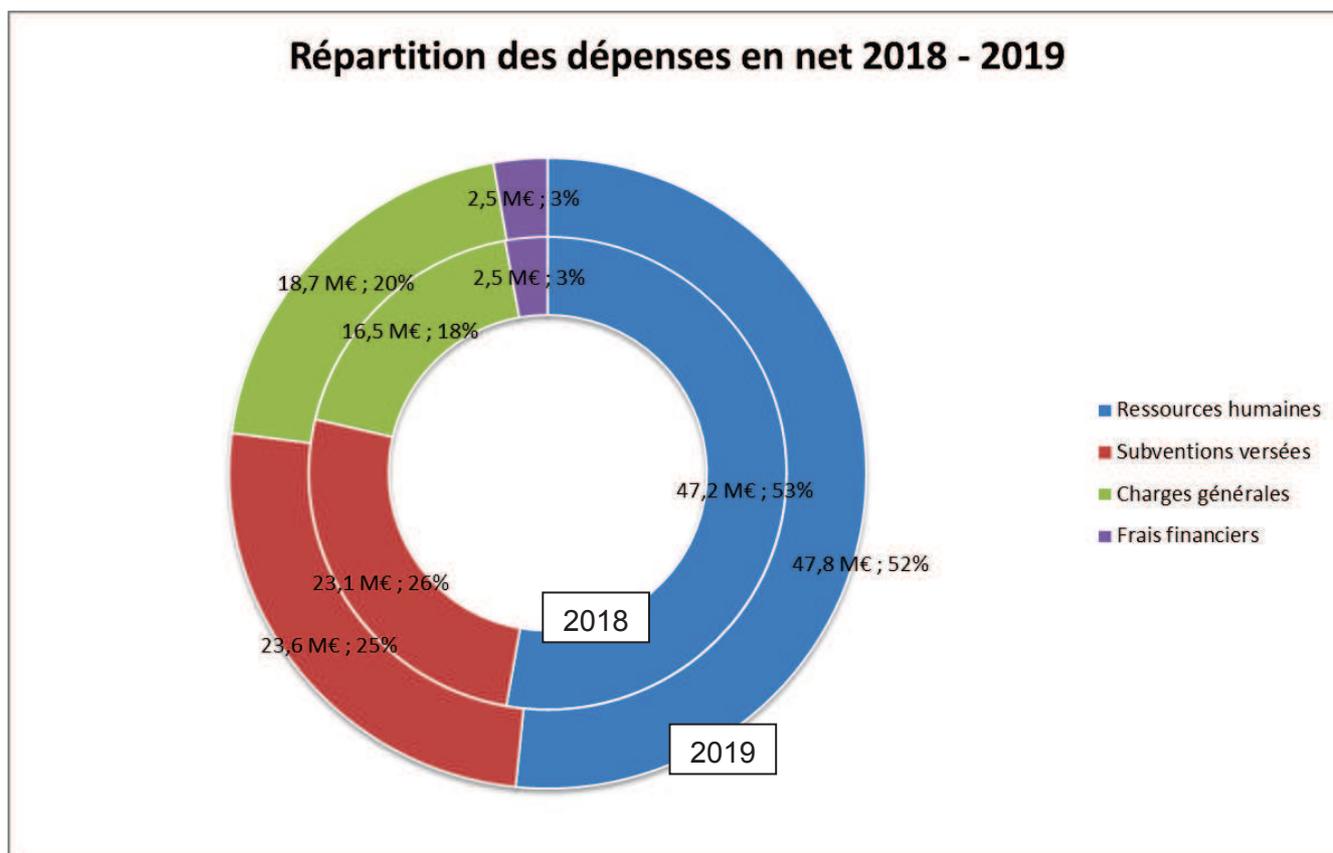
Enfin, le **Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA)** prévoit la part relative aux dépenses de fonctionnement éligibles à ce fonds : en hausse par rapport au BP 2018 pour s'ajuster sur le réalisé 2018 et les prévisions 2019.

4. L'excédent reporté

L'excédent reporté est stable par rapport à 2018.

II. Les dépenses en net (92,7 M€)

Globalement les dépenses en net augmentent de 3,2 M€ par rapport au budget 2018 à périmètre constant, à savoir + 3,6 %.



1. Personnel net (47,8 M€)

	BP 2018		BP 2019		Variation BP19/BP18			
					En valeur		En %	
Masse salariale	33 481 446		34 184 276		702 830		2,1%	
Services communs	12 064 956		11 804 915		-260 041		-2,2%	
Refactur. masse sal.	852 032		636 538		-215 494		-25,3%	
Autres dép de pers.	798 033		1 201 447		403 414		50,6%	
TOTAL DEPENSES	47 196 467		47 827 176		630 709		1,3%	
TOTAL DEP. brutes	71 234 773	24 038 306	72 025 634	24 198 458	790 861	160 152	1,1%	0,7%

Les dépenses en net évoluent de 1,3 %, mais le cadrage de la loi de programmation des finances publiques pour 2018 s'effectue sur les dépenses brutes : aussi, pour les dépenses de ressources humaines, il est respecté et atteint précisément 1,1 %.

a) Personnel hors services communs (34,2 M€)

La **masse salariale** est évaluée à 34,2 M€, en progression de 2,1 %.

SECTION DE FONCTIONNEMENT	BP 2018		BP 2019		Variation BP 2019 / BP 2018 en valeur		Variation BP 2019 / BP 2018 en pourcentage	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Masse salariale (en net)	33 481 446		34 184 276		702 830		2,1%	
Masse salariale (en brut)	33 726 446	245 000	34 533 782	349 506	807 336	104 506	2,4%	42,7%

La masse salariale brute est estimée sur la base des éléments de cadrage suivants :

- La poursuite du protocole visant à la modernisation des Parcours Professionnels, des Carrières et des Rémunérations (PPCR)

Le protocole visant à la modernisation des Parcours Professionnels, des Carrières et des Rémunérations (Protocole PPCR) s'est mis en place en 2016 mais a vu son calendrier national de mise en œuvre rééchelonné fin 2017. La plupart des mesures initialement applicables début 2018 (revalorisation de grilles indiciaires, passage de la catégorie B à la catégorie A de certains cadres d'emplois) ont été décalées d'une année. La mise en place en 2019 représente une incidence de **0,2 %** sur la masse salariale.

- Le Glissement Vieillesse Technicité (GVT)

Il correspond à la variation de la masse salariale à effectif constant par le biais des avancements d'échelons, des avancements de grades, et des changements de cadres d'emplois, représente pour l'année 2019 une augmentation de la masse salariale de **0,9 %**.

- L'évolution du SMIC au 1^{er} janvier 2019 aura une incidence de **0,1 %** sur la masse salariale.

Ainsi, la masse salariale évolue en brut de 1,1 %, tout en intégrant ces éléments à la hausse. L'effet noria entre les départs et les recrutements permet une maîtrise de l'évolution des charges salariales.

Au-delà des éléments ci-dessus ayant un impact sur le traitement indiciaire, les autres composantes de la masse salariale devraient connaître une stabilité.

Le régime indemnitaire représente 12,2 % de la masse salariale.

La Nouvelle Bonification Indiciaire (NBI) représente 0,7 % de la masse salariale.

Les heures supplémentaires et complémentaires représentent 0,5 % de la masse salariale.

b) Personnel des services communs (11,8 M€)

	BP 2018		BP 2019		Variation BP19/BP18			
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	En valeur		En %	
Services communs	<u>12 064 956</u>		<u>11 804 915</u>		<u>-260 041</u>		<u>-2,2%</u>	
Masse salariale hors refacturation	26 981 059		27 144 060		163 001	0	0,6%	
Refacturation des budgets annexes		4 651 157		5 123 409	0	472 252		10,2%
Refacturation des budgets communes	5 321 792	397 766	5 373 282	400 046	51 490	2 280	1,0%	0,6%
Attribution de compensation		15 188 972		15 188 972	0	0		0,0%
TOTAL DEPENSES	32 302 851	20 237 895	32 517 342	20 712 427	214 491	474 532	0,7%	2,3%

L'article L. 5211-4-2 du CGCT, dispose qu'«en dehors des compétences transférées, un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre et une ou plusieurs de ses communes membres peuvent se doter de services communs».

Les services communs ne sont donc pas à confondre avec les services mutualisés. A l'inverse, les services mutualisés sont produits par les directions mettant en œuvre les 32 compétences obligatoires ou facultatives retenues par Grand Poitiers.

A noter en 2019 : Grand Poitiers met gratuitement à disposition de ses 40 communes membres des services communs d'ingénierie (juridique, financière et de recherche de financements).

Conformément à l'article D 5211-16 du CGCT, les modalités de remboursement sont établies sur la base du coût unitaire constaté à partir des dépenses des derniers comptes administratifs, actualisées des modifications prévisibles des conditions d'exercice de l'activité au vu du budget primitif à venir. La détermination du coût est effectuée par l'EPCI ayant mis à disposition ledit service.

c) Refacturation masse salariale (0,6 M€)

En dehors des services communs, Grand Poitiers met à disposition ou se voit mettre à disposition des agents avec des partenaires divers comme la Ville de Poitiers ou des associations.

	BP 2018		BP 2019		Variation BP19/BP18			
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	En valeur		En %	
Refacturation masse salariale	<u>852 032</u>		<u>636 538</u>		<u>-215 494</u>		<u>-25,3%</u>	
Refacturation MAD Ville		562 000		567 453	0	5 453		1,0%
Autres Refacturations externes	1 515 753	287 001	1 399 465	302 682	-116 288	15 681	-7,7%	5,5%
Refacturation interne Toumai	85 500	0	86 825	0	1 325	0	1,5%	
Autres refacturations internes	132 180	32 400	52 783	32 400	-79 397	0	-60,1%	0,0%
TOTAL DEPENSES	1 733 433	881 401	1 539 073	902 535	-194 360	21 134	-11,2%	2,4%

La baisse des dépenses de refacturation s'explique principalement par :

- autres refacturations externes : la fin de la mise à disposition de 4 agents du service des espaces verts de la Ville de Poitiers pour l'entretien des Zones d'Activités Economiques (- 104 k€)

- autres refacturations internes : le remboursement au SIVOS pour le transport scolaire a été imputé sur cette ligne en 2018 par erreur (- 80 k€).

d) Autres dépenses de personnel (1,2 M€)

	BP 2018		BP 2019		Variation BP19/BP18			
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	En valeur		% var.	
Autres dépenses de personnel	798 033		1 201 447		403 414		50.6%	
Fonctionnement courant RH	1 523 566	688 750	1 538 778	832 102	15 212	143 352	1,0%	20,8%
Subventions reçues RH	0	1 061 047	0	562 322	0	-498 725		-47,0%
Subvention personnel MAD	788 505	788 505	711 591	711 561	-76 914	-76 944	-9,8%	-9,8%
Subventions versées RH	217 680	135 708	237 640	128 005	19 960	-7 703	9,2%	-5,7%
Frais des élus	942 292	0	947 428	0	5 136	0	0,5%	
TOTAL DEPENSES	3 472 043	2 674 010	3 435 437	2 233 990	-36 606	-440 020	-1,1%	-16,5%

Les autres dépenses concernent :

- les frais de déplacements, de formation, de communication interne, d'accompagnement individuel, d'assurance, de publication d'offres de recrutement, etc. Dans le cadre de la mutualisation du personnel, les dépenses correspondantes sont portées par Grand Poitiers. La Ville de Poitiers, les budgets annexes et le Centre Communal d'Action Sociale pour certaines dépenses remboursent ces frais à Grand Poitiers.
- Les subventions reçues pour le personnel : cette ligne est en baisse significative pour :
 - o s'ajuster au réalisé 2018 (760 k€)
 - o prendre en compte la fin ou l'ajustement de subventions en 2019 (Région Nouvelle Aquitaine pour le Conservatoire à Rayonnement Régional, Caisse d'Allocations Familiales pour la coordination de la petite enfance, l'ADEME et la région pour le point Energie-Climat).
- les subventions versées aux associations bénéficiant d'une mise à disposition de personnel ; en effet, ces mises à disposition ne pouvant être gratuites, cette subvention vise à neutraliser le coût de la mise à disposition pour les associations. Il s'agit des agents mis à disposition du Comité d'Actions Sociales et Culturelles (CASC), de l'Espace Mendès Frances, de la Mission locale d'insertion et d'Associations sportives.
Ce poste de dépense tend à se réduire, car, à chaque départ d'un agent, la mise à disposition n'est plus reconduite et l'association recrute en fonction de ses besoins en direct, soutenue financièrement par la collectivité.
- les subventions versées au Comité d'Actions Sociales et Culturelles (CASC) et aux organisations syndicales. Le Comité d'Activités Sociales et Culturelles est une association du personnel dont la mission est de développer la solidarité, l'action et l'activité sociales en faveur des agents territoriaux appartenant aux collectivités et établissements publics adhérents.
Le CASC propose l'aide aux vacances avec les chèques vacances mais aussi des propositions de locations de vacances, l'organisation et l'animation de l'arbre de Noël en faveur des enfants des agents, ainsi que tout un panel d'activités sportives, de loisirs et culturelles.

Pour information, adhérent au CASC : la Ville de Poitiers, Grand Poitiers, le CCAS de Poitiers, la commune de Mignaloux-Beauvoir et la commune de Biard.

- les frais des élus.

2. Les subventions versées (23,6 M€)

	BP 2018	BP 2019	Variation 2019-2018	
			En valeur	En %
Subventions versées	9 715 415	10 187 096	471 681	4,9%
PLIE	80 000	91 874	11 874	14,8%
Budgets Annexes	2 462 818	2 212 436	-250 382	-10,2%
Contributions obligatoires	10 876 600	11 073 114	196 514	1,8%
Totaux	23 134 833	23 564 520	429 687	1,9%

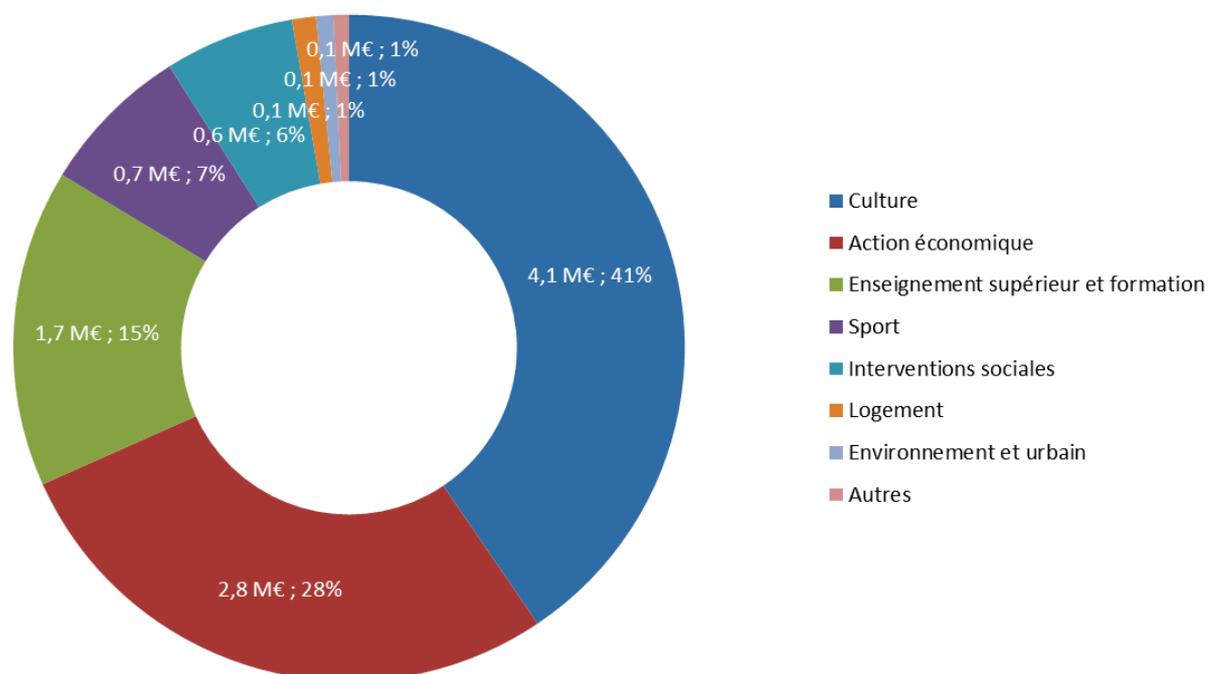
a) Les subventions versées (10,2 M€)

Le poste de subventions versées s'élève à 10,2 M€, et progresse de 4,9 % par rapport au budget prévisionnel 2018. En effet, le soutien à ces acteurs essentiels du dynamisme communal justifie de dépasser le cadrage financier imposé par l'Etat à 1,2 % d'évolution.

	BP 2018	BP 2019	Variation 2019-2018	
			En valeur	En %
Culture	4 116 152	4 126 533	10 381	0,3%
Action économique	2 588 638	2 830 144	241 506	9,3%
Enseignement supérieur et formation	1 403 818	1 568 958	165 140	11,8%
Sport	669 000	746 000	77 000	11,5%
Interventions sociales	701 920	637 708	-64 212	-9,1%
Logement	117 600	117 600	0	0,0%
Environnement et urbain	84 090	83 575	-515	-0,6%
Autres	34 197	76 578	42 381	123,9%
Totaux	9 715 415	10 187 096	471 681	4,9%

L'évolution de 4,9 % de l'enveloppe s'explique pour l'essentiel par le développement de l'action économique, du soutien à l'enseignement supérieur et du sport.

Répartition des subventions 2019 par domaine



b) Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (0,1 M€)

Le « **Plan Local d'Initiative pour l'Emploi** » (PLIE) est un dispositif cofinancé par le Fonds Social Européen (FSE). Il permet d'organiser un accompagnement individualisé de proximité des demandeurs d'emploi. Des appels à projet sont lancés pour assurer cet accompagnement.

La dépense nette relative au Plan Local d'Initiative pour l'Emploi (PLIE) est estimée en légère hausse en 2019.

Pour information, Grand Poitiers étant reconnu comme autorité de gestion, les dépenses de reversement du FSE qu'elle porte sont sorties de l'assiette du contrat avec l'Etat plafonnant les dépenses brutes de fonctionnement à + 1,1 %.

c) Les budgets annexes (2,2 M€)

Les budgets des services publics à caractère industriel ou commercial par les collectivités et établissements publics doivent être équilibrés en recettes et en dépenses. Il est interdit de prendre en charge dans le budget principal de Grand Poitiers des dépenses au titre de ces SPIC, sauf cas dérogatoires fixés dans le Code Général des Collectivités Territoriales. De telles contraintes ne sont pas fixées pour les Services Publics Administratifs.

Pour 2019, Grand Poitiers participe aux budgets suivants :

	BP 2018	BP 2019	Variation 2019-2018	
			En valeur	En %
Participation au budget C T V D	236 280		-236 280	-100,0%
Participation au budget Mobilités	78 140	78 140	-	0,0%
Participation au budget Locations Immobilières	1 859 070	1 906 252	47 182	2,5%
Participation au budget ZAE de la Pazioterie (intégré au	47 182		-47 182	-100,0%
Participation au budget Equipements touristiques	131 744	131 744	-	0,0%
Participation au budget Développement Local		96 300	96 300	NS
Participation au budget Maison de l'enfance (intégré au	110 402		-110 402	-100,0%
Totaux	2 462 818	2 212 436	-250 382	-10,2%

La suppression de la participation au budget annexe CTVD (Collecte, Traitement et Valorisation des Déchets) est à noter. L'objectif fixé depuis le début du mandat est désormais atteint : ce budget s'équilibre par ses propres recettes.

d) Les contingents obligatoires (11,1 M€)

On entend par contingents obligatoires les participations à verser du fait de l'appartenance de Grand Poitiers à des syndicats ou autres organismes. Sont comptabilisés notamment :

- le contingent incendie (SDIS)
- la participation bornes incendie et pluvial (budgets annexes Eau et Assainissement)
- la participation au Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Seuil du Poitou (SMASP)
- la participation au Syndicat mixte pour l'aéroport Poitiers Biard (SMAPB)
- la participation aux syndicats gérant la compétence de Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI).

La hausse de 1,8 % (soit 196 k€) est due à un effet cumulé de hausses et de baisses :

- hausse du contingent incendie de 115 k€
- hausse des contributions au titre de la GEMAPI de 121 k€
- baisse de la participation au SMASP de 40 k€.

3. Le fonctionnement courant net (18,7 M€)

	BP 2018		BP 2019		Variation du net
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
Charges générales	24 101 231	3 497 308	25 977 343	3 420 393	9,5%
<i>Fonctionnement courant</i>	17 188 621	331 436	18 686 876	334 240	8,9%
<i>Fluides</i>	6 190 899	0	6 554 982	0	5,9%
<i>Flux inter budgets</i>	721 711	3 165 871	735 485	3 086 153	3,8%
Stocks	425 065	425 065	415 000	415 000	-
Produits des services	8 000	3 275 757	80 002	3 297 489	-1,5%
Subventions reçues		1 274 066		1 040 064	-18,4%
Subvention CEJ		512 795		556 576	8,5%
Dépenses imprévues	1 005 000		1 000 000		-0,5%
TOTAL BRUT	25 539 296	8 984 991	27 472 345	8 729 522	13,2%
TOTAL NET	16 554 306		18 742 823		13,2%

a) Les charges générales

Les charges générales sont composées :

- **du fonctionnement courant**, en hausse de 8,9 %, pour prendre en considération l'indexation des contrats et des différents marchés passés, ainsi que des actions nouvelles, notamment :
 - o étude Minecraft 25 k€
 - o étude tourisme 15 k€
 - o étude cluster 30 k€
 - o thèse EdTech 25 k€
 - o E-sport 10 k€
 - o diffusion de la programmation artistique sur tout le territoire et développement des résidences d'artistes 15 k€
 - o reprise en régie de la saison musicale du Prieuré et du festival Vox Musica à Jaunay-Marigny 37 k€ (redéploiement de crédits inscrits en 2018 en subventions)
 - o échanges Erasmus Malaga-Cagliari 47 k€
 - o contrats de maintenance et gardiennage de l'Hôtel de la Communauté Urbaine 260 k€
 - o contrats de maintenance du centre technique communautaire 45 k€
 - o externalisation de l'entretien des Zones d'Activité Economique 100 k€ (redéploiement de crédits inscrits en 2018 en refacturation de masse salariale)
 - o hausse des prestations confiées à l'Etablissement Public Territorial du Bassin de la Charente (EPTB) 43 k€
 - o mise en place d'un marché pour la gestion des aires d'accueil des gens du voyage 100 k€ (redéploiement de crédits inscrits en 2018 en subventions)
 - o location de véhicules pour les centres de ressources 120 k€ (redéploiement de crédits inscrits en 2018 en dépenses exceptionnelles)
 - o intégration du budget Maison de l'Enfance.
- **des fluides**, en hausse de 5,9 %, pour intégrer les hausses des tarifs de fluides et les nouveaux espaces communautaires, comme le centre technique communautaire, propriété de Grand Poitiers depuis le 1^{er} janvier 2019, ou l'Hôtel de la Communauté Urbaine

- **des flux inter-budgets**, en baisse de 3,8 % : cela est lié à l'ajustement des clés d'activité par collectivité. Elles résultent d'une application de clés d'activité de chaque service commun en 2018, sur l'assiette des dépenses 2018 concernant l'informatique, les locaux, les moyens généraux et le parc de véhicules. Chaque année, les clés d'activité sont remises à jour : les modifications substantielles (transfert de compétence, évolution d'un service, activité exceptionnelle d'une direction, etc.) sont prises en compte et les conseils municipal et communautaire sont appelés à se prononcer sur l'actualisation des clés. Ces flux inter-budgets sont impactés cette année notamment par la cession du Centre Technique à Grand Poitiers, qui transforme une dépense (loyer et charges) en recette (charges).

b) Les stocks

La communauté urbaine dispose de magasins pour acheter et distribuer les fournitures courantes et le carburant. Ce système de stock se traduit comptablement par des écritures de constatations de variation de stock, qui sont neutres budgétairement.

c) Les produits des services

	BP 2018	BP 2019	Variation BP19/BP18	
			En valeur	En %
<i>Redevances et droits des services à caractère sportif</i>	1 591 920	1 634 100	42 180	2,6%
<i>Redevance et droits des services à caractère culturel</i>	368 200	403 500	35 300	9,6%
<i>Redevance occupation du domaine public</i>	162 637	285 000	122 363	75,2%
Redevances périscolaires et sociales	217 515	227 007	9 492	4,4%
<i>Revenus des immeubles</i>	149 771	179 113	29 342	19,6%
<i>Autres redevances et recettes diverses</i>	436 718	175 000	-261 718	-59,9%
<i>Autres produits divers de gestion courante</i>	106 445	146 399	39 954	37,5%
Autres produits d'activités annexes : abonnements, ventes	23 484	75 010	51 526	219,4%
A caractère de loisirs	131 000	72 860	-58 140	-44,4%
Redevances versées par les fermiers et concessionnaires	45 000	44 000	-1 000	-2,2%
Autres droits de stationnement et de location	0	17 000	17 000	-
Droits de stationnement	9 180	0	-9 180	-100,0%
Droits de place	2 787	0	-2 787	-100,0%
Autres marchandises	12 000	15 000	3 000	25,0%
Locations diverses (autres qu'immeubles)	13 000	13 000	0	0,0%
Travaux	5 600	9 500	3 900	69,6%
Autres prestations de service	500	1 000	500	100,0%
Totaux	3 275 757	3 297 489	21 732	0,7%

Les principales évolutions des lignes en italique dans le tableau ci-dessus s'expliquent ainsi suivants :

« **Redevances à caractère sportif** » : la hausse est la conséquence d'une ré-imputation d'une partie de ces recettes en « redevance à caractère de loisirs ».

« **Redevances à caractère culturel** » : la hausse attendue des recettes est liée à :

- L'évolution de la fréquentation du Musée du vitrail
- L'augmentation des recettes du Conservatoire à Rayonnement Régional, suite à l'évolution des tarifs et au développement des produits d'activités annexes, abonnements, ventes, etc.

« **Redevances d'occupation du domaine public communal** » : cette recette correspond aux redevances perçues par Grand Poitiers sur la voirie transférée des communes. Elle intègre désormais la redevance payée par Enedis (140 k€).

« **Revenu des immeubles** » : il s'agit des loyers des immeubles de Grand Poitiers. La hausse des recettes attendue est la conséquence d'un ajustement au réalisé 2018 (163 k€).

« **Autres redevances et recettes diverses** » : il s'agit également de produits perçus à l'occasion de travaux réalisés sur la voirie communautaire. La baisse correspond au réalisé 2018 (175 k€).

« **Autres produits de gestion courante** » : la hausse s'explique par un ajustement au réalisé 2018 (265 k€). Ces recettes concernent les remboursements de charges pour les locaux loués ou mis à disposition, notamment l'Espace Mendès-France et le transformateur de Lusignan.

« **Autres produits d'activités annexes : abonnements, ventes...** » : la hausse s'explique par le changement de mode de gestion des aires d'accueil des gens du voyage. Les remboursements de charges sont désormais perçus par Grand Poitiers et non par le prestataire comme en 2018.

d) Les subventions reçues (1,0 M€)

Les **subventions reçues** baissent de 18,4 %, soit 234 K€. Cette diminution s'explique principalement par :

- la fin des études sur le Schéma Urbain des Couronneries (NPNRU-ANRU) et la fin des subventions associées – 65 k€
- l'Aide à la Gestion (ALT) pour les aires d'accueil des gens du voyage, désormais touchée directement par le prestataire – 34 k€
- un ajustement de la participation de la Région au titre de l'utilisation par les lycées des installations sportives : en effet, la prévision 2018 se basait sur le réalisé 2017 qui comportait une année double de paiement – 90 k€.

e) Les subventions Contrat Enfance Jeunesse (0,6 €)

Les subventions octroyées par le contrat enfance jeunesse sont en augmentation de 8,5 %, soit + 44 k€.

f) Les dépenses imprévues (1,0 M€)

Elles sont stables par rapport à 2018 (- 0,5 %).

4. Les frais financiers (2,5 M€)

Les frais financiers sont en diminution par rapport à 2018 (- 0,6 %).

III. Les dépenses et recettes exceptionnelles

	BP 2018	BP 2019	Variation BP19/BP18	
			En valeur	En %
Dépenses exceptionnelles	954 415	905 296	-49 119	-5,1%
Recettes exceptionnelles	386 753	2 055 918	1 669 165	431,6%
TOTAL DEPENSES	-567 662	1 150 622	1 718 284	-302,7%

1. Les recettes exceptionnelles

D'un montant en 2019 de 2,1 M€, elles concernent principalement :

- le reversement par la Ville de Poitiers d'une indemnité de sinistre du Théâtre Auditorium de Poitiers, survenu à l'époque où l'équipement était communal, couvert par un contrat d'assurance de la Ville (0,2 M€)
- la vente de certificats d'économies d'énergie (0,6 M€)
- le contentieux relatif au complexe de la Pépinière (0,2 M€, les sommes obtenues lors de la 1^e instance ayant été titrées en 2016)
- le litige sur le Théâtre Auditorium de Poitiers (0,3 M€)
- le reliquat de taxe de séjour 2018 (0,2 M€)
- les remboursements de flux 2018 des budgets annexes (0,3 M€).

2. Les dépenses exceptionnelles

D'un montant en 2019 de 0,9 M€, elles concernent notamment :

- la prévision d'intérêts moratoires, d'annulations de titres sur exercices antérieurs et d'admissions en non-valeur (0,1 M€)
- le paiement de factures 2018 informatiques et de télécommunications (0,1 M€)
- les dépenses relatives au Fonds d'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP) (0,1 M€)
- le reversement du reliquat de taxe de séjour 2018 (0,2 M€)
- la subvention à la Ville de Poitiers pour l'événement culturel Traversées (0,2 M€). Les échanges avec l'Etat sur le contrat financier ont permis de situer cet événement parmi les manifestations culturelles majeures et exceptionnelles du territoire. De fait, les dépenses liées à **Traversées** sont sorties de l'assiette du contrat financier.

IV. L'épargne brute (6,3 M€)

L'épargne brute est le solde entre les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement. Elle s'élève pour 2019 à 6,3 M€, en baisse de 0,8 M€ par rapport à 2018 (soit 11,5 %).

Comme évoqué lors des orientations budgétaires, cette baisse traduit le manque à gagner de 800 k€ de FPIC sur l'exercice 2019, compte tenu de la prise en compte cette année encore du Coefficient d'Intégration Fiscale (CIF) moyen des Métropoles et Communautés Urbaines en lieu et place du CIF propre de Grand Poitiers.

Cette épargne brute, additionnée à l'attribution de compensation perçue en investissement (qui jusqu'en 2017 était perçue en fonctionnement et venait abonder l'épargne brute), atteint la somme de 14,2 M€. Au regard du capital des emprunts à rembourser en 2019 (10,6 M€), la communauté urbaine dispose d'une épargne nette positive.

B. LA SECTION D'INVESTISSEMENT (109,4 M€)

SECTION D'INVESTISSEMENT	Budget 2018		Budget 2019		Variation BP 2019 à BP 2018		Variation en % BP 2019 à BP 2018	
	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
FCTVA	4 002 000		4 300 000		298 000		7,4%	
Produits des cessions	5 647 659		4 601 546		-1 046 113		-19%	
Excédents de fonctionnement	2 108 228		159 954,69		-1 948 273		-92%	
Attribution de compensation	5 793 241		7 890 764		2 097 523		36%	
Autres recettes	1 250 000		1 250 000		0		0%	
RECETTES PROPRES	18 801 128		18 202 264		-598 863		-3,2%	
Programme d'investissement nouveau	32 269 239		36 504 704		4 235 465		13,1%	
PROGRAMME D'INVESTISSEMENT	32 269 239		36 504 704		4 235 465		13,1%	
Résultat d'investissement reporté	24 401 668	2 951	22 198 848,75		-2 202 819	-2 951	-9,0%	-100,0%
Titres de participations	-180 000		-700 000		-520 000		289%	
Cautions-dépôts versés et recus	-814		-3 365		-2 551		314%	
Avances remboursables	15 486 000		13 137 290		-2 348 710		-15%	
AUTRES RECETTES	-9 093 530		-9 764 924		-671 394		7,4%	
Remboursement d'emprunt	9 800 000		10 570 001		770 001		8%	
Emprunt nouveau	25 279 843		32 371 681		7 091 839		28%	
EVOLUTION DE L ENCOURS	15 479 843		21 801 681		6 321 838		40,8%	
Besoin de financement	7 081 799		6 265 683		-816 116		-11,5%	
Total écritures réelles	104 129 068	97 047 269	106 794 771	100 529 088	2 665 703	3 481 818,81	2,6%	3,6%
Total écritures d'ordre	1 863 277	8 945 076	2 650 000	8 915 683	786 723	-29 392,79	42,2%	-0,3%
TOTAUX	105 992 345	105 992 345	109 444 771,00	109 444 771,00	3 452 426,02	3 452 426,02	3,3%	3,3%

Les dépenses d'investissement sont financées traditionnellement par trois types de ressources :

- l'épargne brute
- les recettes propres de la section d'investissement
- l'endettement.

Ces recettes financent le remboursement du capital de la dette et le programme d'investissement.

I. Les recettes propres

En dehors de l'affectation du résultat de fonctionnement (**0,2 M€**), ce poste intègre :

1. Le Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA) (4,3 M€)

Mécanisme de compensation de la TVA payée par les collectivités territoriales au titre de leurs dépenses d'investissement, il est calculé en appliquant un taux 16,404 % sur les dépenses éligibles antérieures. Il est envisagé en 2019 en hausse de 7,4 % par rapport à 2018.

2. Les cessions (4,6 M€)

Il s'agit des opérations de cession relative à la zone d'Aliénor d'Aquitaine.

3. L'Attribution de compensation d'investissement (7,9 M€)

La loi de finances rectificative de 2016 donne la possibilité aux EPCI, suite à l'avis de la CLECT, de décider que la partie d'attribution de compensation correspondant au transfert de dépenses d'investissement puisse être imputable en section d'investissement, et non de fonctionnement. Cette recette est parfaitement récurrente puisqu'il s'agit d'une contribution annuelle des communes concernées pour compenser les transferts de compétences décidés en faveur de l'EPCI.

Compte tenu de sa récurrence, cette recette peut être assimilée à de l'épargne brute même si elle ne provient pas directement de la section de fonctionnement.

En 2019, l'attribution de compensation perçue par Grand Poitiers sera en augmentation de 1,5 M€, correspondant à la participation de la Ville de Poitiers au projet de l'Ecole Européenne Supérieure de l'Image (6 M€ versés en 4 ans).

4. Les autres recettes (1,25 M€)

Elles sont de deux ordres :

- Les amendes de police : elles sont en baisse par rapport au BP 2018 (- 100 k€ soit – 9,5 %) pour s'ajuster au réalisé 2018.
- La taxe d'aménagement : elle est en hausse en dépense et en recette. En effet, l'année 2019 verra le quasi plein effet du transfert à Grand Poitiers de la perception de la totalité de la taxe d'aménagement et de son reversement de 60 % aux communes.

II. Le programme d'investissement (36,5 M€)

Le programme d'investissement en net est de 36,5 M€, décomposé en :

- 48,1 M€ en dépenses nouvelles et 1,1 en dépenses reportées
- 12,6 M€ en recettes.

DEPENSES PAR DOMAINE	CP inscrits en 2019			CP prévisionnels 2020
	Report	CP nouveaux	TOTAL	
VOIRIE - ECLAIRAGE PUBLIC	8 064,00	23 909 816,00	23 917 880,00	15 781 836,00
SPORTS	0,00	9 065 209,00	9 065 209,00	4 478 551,13
DEVELOPPEMENT URBAIN	0,00	4 595 061,85	4 595 061,85	6 674 591,00
DEV. ECO. - ATTRACTIVITE	28 384,00	2 795 740,00	2 824 124,00	2 473 000,00
VIE CULTURELLE	0,00	1 910 295,00	1 910 295,00	2 433 724,00
ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL	0,00	4 551 653,00	4 551 653,00	6 017 240,00
TRANSITION ENERGETIQUE	0,00	828 561,00	828 561,00	115 000,00
AUTRE PATRIMOINE	0,00	265 000,00	265 000,00	135 000,00
COHESION SOC. & SOLIDARITE	0,00	134 000,00	134 000,00	111 000,00
Total	36 448,00	48 055 335,85	48 091 783,85	38 219 942,13

RECETTES

RECETTES PAR DOMAINE	CP inscrits en 2019			CP prévisionnels 2020
	Report	CP nouveaux	TOTAL	
VOIRIE - ECLAIRAGE PUBLIC	0,00	6 925 194,00	6 925 194,00	4 307 988,00
SPORTS	0,00	3 028 700,00	3 028 700,00	827 000,00
DEVELOPPEMENT URBAIN	0,00	283 293,00	283 293,00	528 696,00
DEV. ECO. - ATTRACTIVITE	0,00	0,00	0,00	0,00
VIE CULTURELLE	0,00	301 887,00	301 887,00	303 666,00
ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL	0,00	1 383 355,00	1 383 355,00	1 319 551,00
TRANSITION ENERGETIQUE	0,00	683 000,00	683 000,00	0,00
AUTRE PATRIMOINE	0,00	0,00	0,00	0,00
COHESION SOC. & SOLIDARITE	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
Total	0,00	12 608 429,00	12 608 429,00	7 289 901,00

DOMAINE VOIRIE-ECLAIRAGE PUBLIC

DEPENSES PAR AUTORISATION DE PROGRAMME	CP inscrits en 2019			CP prévisionnels 2020
	Report	CP nouveaux	TOTAL	
2017 - VOIRIE	8 064,00	3 315 166,00	3 323 230,00	2 250 000,00
2018 - VOIRIE GP 40	0,00	20 518 786,00	20 518 786,00	13 456 242,00
2017 - ESPACES VERTS	0,00	75 864,00	75 864,00	75 594,00
Total	8 064,00	23 909 816,00	23 917 880,00	15 781 836,00

RECETTES

RECETTES PAR AUTORISATION DE PROGRAMME	CP inscrits en 2019			CP prévisionnels 2020
	Report	CP nouveaux	TOTAL	
2017 - VOIRIE	0,00	566 773,00	566 773,00	1 197 500,00
2018 - VOIRIE GP 40	0,00	6 342 557,00	6 342 557,00	3 094 894,00
2017 - ESPACES VERTS	0,00	15 864,00	15 864,00	15 594,00
Total	0,00	6 925 194,00	6 925 194,00	4 307 988,00

Autorisation de programme « VOIRIE »

« 2017 – Voirie » : **1 055 400,30 € en dépenses**. Cette affectation correspond aux dépenses liées aux feux tricolores sur le territoire de GP 13. **Un CP de 357 582,00 € est inscrit en 2019.**

« 2017 – Voirie Giratoire Aliénor » : **2 609 946,62 € en dépenses et 1 505 000,00 € en recettes**. Cette affectation d'une durée de 4 ans correspond à la réalisation d'un giratoire, route de Chardonchamps, permettant de connecter une nouvelle voie avec la mise en place du Parc d'Activités Aliénor d'Aquitaine. **Il est inscrit 2 576 122,00 € en dépenses et 307 500,00 € en recettes pour 2019.**

« 2017 – VVC – Voies vertes » : **459 273,07 € (dont 8 064,00 € de reports) en dépenses et 259 273,00 € en recettes**. Cette affectation d'une durée de 4 ans correspond aux dépenses concernant les voies vertes sur le périmètre de l'ancienne communauté de communes Val Vert du Clain. **Il est inscrit 284 526,00 € en dépenses et 259 273,00 € en recettes pour 2019.**

« 2018 – RD 951 » : **210 000,00 € en dépenses**. Cette affectation d'une durée de 3 ans correspond à la participation de Grand Poitiers au Département dans le cadre des travaux d'aménagement de la traversée de Jardres sur la RD 951. Cette opération avait été contractualisée par l'ex communauté de communes du Pays Chauvinois avant la fusion. **Il est inscrit 105 000,00 € en dépenses pour 2019.**

Autorisation de programme « VOIRIE GP 40 »

Cette AP, évaluée à **44 451 594,15 € en dépenses et 10 606 498,09 € en recettes** regroupe les affectations par commune pour l'ensemble du territoire de Grand Poitiers.

Pour l'année 2019, les dépenses de cette AP sont de 20 518 786,00 € et les recettes de 6 342 557,00 €.

Autorisation de programme « ESPACES VERTS »

« 2017 – Milieux naturels » : 189 179,91 € en dépenses et 33 849,52 € en recettes. Cette affectation d'une durée de 4 ans regroupe les crédits ayant pour objectifs l'aménagement du Parc Naturel Urbain (PNU) et l'entretien du circuit Ville-Nature. **Il est inscrit 60 864,00 € en dépenses et 15 864,00 € en recettes pour 2019.**

« 2018 – GEMAPI » : 30 000,00 € en dépenses et 0,00 € en recettes. Cette affectation d'une durée de 3 ans concerne les opérations d'investissements sur les ouvrages hydrauliques. **Il est inscrit 15 000,00 € en dépenses pour 2019.**

DOMAINE SPORTS

DEPENSES PAR AUTORISATION DE PROGRAMME	CP inscrits en 2019			CP prévisionnels 2020
	Report	CP nouveaux	TOTAL	
2017 - SPORTS	0,00	9 065 209,00	9 065 209,00	4 478 551,13
Total	0,00	9 065 209,00	9 065 209,00	4 478 551,13

RECETTES

RECETTES PAR AUTORISATION DE PROGRAMME	CP inscrits en 2019			CP prévisionnels 2020
	Report	CP nouveaux	TOTAL	
2017 - SPORTS	0,00	3 028 700,00	3 028 700,00	827 000,00
Total	0,00	3 028 700,00	3 028 700,00	827 000,00

Autorisation de programme « SPORTS »

« 2017 – Programme de réhabilitation des piscines » : 7 788 052,40 € en dépenses et 3 362 000,00 € en recettes. Il est inscrit 5 394 170,00 € en dépenses et 2 845 500,00 € en recettes pour 2019. Les dépenses en 2019 correspondent à la poursuite des travaux à la piscine de la Ganterie (Phase 2 « bassin nordique »), au versement d'un fonds de concours pour la piscine du CREPS, et à des études techniques sur le remplacement de la verrière de la piscine de la Pépinière. Les recettes supplémentaires inscrites en 2019 et 2020 correspondent principalement au versement de la subvention DSIL pour 1 040 000 €, de la subvention ACTIV pour 1 322 000 € pour la piscine de la Ganterie et de la subvention Région pour le Pôle sportif de Lusignan.

« 2017 – Gymnases et espaces sportifs de loisirs » : 5 749 248,84 € en dépenses et 435 700,00 € en recettes. Il est inscrit 1 970 000,00 € en dépenses et 63 200,00 € en recettes pour 2019. Les dépenses en 2019 correspondent à la construction des courts de tennis couverts de Montamisé, à la fin de travaux dans le gymnase de Lusignan, à la fin des études, au début des travaux du complexe sportif de Québec, et à la réfection du parking de la base de canoë de Saint Benoît. Les recettes supplémentaires inscrites en 2019 et en 2020 correspondent au versement de la subvention ACTIV pour ces différents travaux.

« 2019 – Arena » : 500 000,00 € en dépenses d'ici à 2020. Cette affectation correspond à la participation de Grand Poitiers au projet d'ARENA du Département. Il est prévu une participation de 500 000,00 € en 2020.

« 2017 – Investissements récurrents » : 6 776 711,51 € en dépenses et 705 000,00 € en recettes. Cette affectation comprend les dépenses de gros entretien du patrimoine. **Il est inscrit 1 693 039,00 € en dépenses et 120 000,00 € en recettes pour 2019.** Les dépenses en 2019 concernent notamment la fin de l'opération de mise en accessibilité du Stade Paul Rébeilleau, la mise en accessibilité de la salle Lawson Body et la réfection de différents terrains de tennis.

« 2017 – Subventions d'équipement » : 32 000,00 € en dépenses. Cette affectation correspond aux subventions d'équipement attribuées aux clubs sportifs. **Il est inscrit 8 000,00 € en dépenses pour 2019.**

DOMAINE DEVELOPPEMENT URBAIN.

DEPENSES PAR AUTORISATION DE PROGRAMME	CP inscrits en 2019			CP prévisionnels 2020
	Report	CP nouveaux	TOTAL	
2017 - HABITAT	0,00	1 109 457,00	1 109 457,00	1 761 950,00
2017 - ANRU	0,00	1 286 027,00	1 286 027,00	1 718 510,00
2017 - SUBVENTIONS INCENDIES ET EAUX PLUV.	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
2017 - LGV SEA	0,00	30 777,85	30 777,85	0,00
2017 - DEVELOPPEMENT NUMERIQUE	0,00	912 738,00	912 738,00	801 000,00
2017 - PLU ET ETUDES	0,00	406 062,00	406 062,00	423 131,00
2017 - URBAIN	0,00	550 000,00	550 000,00	1 670 000,00
Total	0,00	4 595 061,85	4 595 061,85	6 674 591,00

RECETTES

RECETTES PAR AUTORISATION DE PROGRAMME	CP inscrits en 2019			CP prévisionnels 2020
	Report	CP nouveaux	TOTAL	
2017 - HABITAT	0,00	123 293,00	123 293,00	408 925,00
2017 - ANRU	0,00	35 000,00	35 000,00	40 000,00
2017 - SUBVENTIONS INCENDIES ET EAUX PLUV.				
2017 - LGV SEA				
2017 - DEVELOPPEMENT NUMERIQUE	0,00	85 000,00	85 000,00	49 771,00
2017 - PLU ETUDES	0,00	0,00	0,00	0,00
2017 - URBAIN	0,00	40 000,00	40 000,00	30 000,00
Total	0,00	283 293,00	283 293,00	528 696,00

Autorisation de programme « HABITAT »

« 2017 – Production de logements neufs – SUB GP » : 3 445 799,00 € en dépenses. Cette affectation résulte de l'application du barème d'aides au logement de Grand Poitiers. Les aides sont destinées aux bailleurs sociaux. **Il est inscrit 616 505,00 € en dépenses pour 2019.**

« 2017 – Rénovation » : 769 850,00 € en dépenses. Il s'agit d'aides destinées aux bailleurs sociaux pour la réhabilitation des logements et résidences pour l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) de Migné-Auxances. A partir de 2019, ces réhabilitations se concentreront sur les résidences des Couronneries dans le cadre du NPNRU. **Il est inscrit 38 025,00 € en dépenses pour 2019.**

« 2017 – OPAH RU – Aides aux privés » : 429 838,00 € en dépenses. Cette affectation finance la réhabilitation de logements privés dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain. **Il est inscrit 190 000,00 € en dépenses pour 2019.**

« 2017 – Production de logements neufs – SUB ETAT » : 1 153 681,30 € en dépenses et 1 021 818,00 € en recettes. Les crédits en dépenses sont financés par une recette de l'Etat. En effet, ce sont des subventions de l'Etat qui sont versées par Grand Poitiers dans le cadre de la convention de délégation des aides à la pierre de l'Etat. **Il est inscrit 264 927,00 € en dépenses et 123 293,00 € en recettes pour 2019.**

« 2017 – NPNRU » : 3 290 437,00 € en dépenses et 75 000,00 € en recettes. Cette opération concerne la résidentialisation et réhabilitation des logements d'Ekidom et d'Habitat de la Vienne aux Couronneries dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain des Couronneries. Elle concerne aussi l'étude urbaine qui va être conduite pour la mise en œuvre du projet. Les recettes sont celles de l'ANRU sur cette étude. **Il est inscrit 1 286 027,00 € en dépenses et 35 000,00 € en recettes pour 2019.**

Autorisation de programme « NPNRU »

« 2017 – ANRU » : 115 553,10 € en dépenses. Cette opération concerne les derniers programmes d'Ekidom et Habitat de la Vienne à Bellejouanne et aux Montgorges dans le cadre des conventions ANRU déjà passées. **Il n'est pas inscrit de crédits en 2019.**

Autorisation de programme « DEFENSE INCENDIE EAUX PLUVIALES »

« 2017 – Défense incendie et eau pluviale » : 1 200 000,00 € en dépenses. Cette enveloppe prévoit le versement de subventions aux budgets Eau et Assainissement pour la réalisation d'investissements relatifs à la gestion de l'eau pluviale et de la défense incendie. **Il est inscrit 300 000,00 € en dépenses pour 2019.**

Autorisation de programme « LGV SEA »

« 2017 – Ligne grande vitesse » : 599 999,56 € en dépenses et 38 361,79 € en recettes. Cette enveloppe prévoit le versement d'une participation pour le financement de la Ligne à Grande Vitesse Sud Europe Atlantique. **Il est inscrit 30 777,85 € en dépenses pour 2019.** Il est prévu de solder l'opération en 2019.

Autorisation de programme « DEVELOPPEMENT NUMERIQUE »

« 2017 – Info géographique » : 823 258,81 € en dépenses et 153 807,06 € en recettes. Cette affectation concerne la mise à jour du Schéma d'orientation de l'information géographique. **Il est inscrit 208 845,00 € en dépenses et 85 000,00 € en recettes pour 2019.**

« 2017 – Aménagement numérique » : 1 598 081,67 € en dépenses. Cette affectation concerne le déploiement numérique du territoire notamment dans le cadre du Schéma Directeur d'Aménagement Numérique (SDAN) sur l'ensemble du périmètre de Grand Poitiers 40. Le report de la convention pour le SDAN avec le Conseil Départemental de la Vienne a entraîné un décalage des crédits. Les dépenses pour 2019 concernent le SDAN pour 530 000 €, un audit annuel de la Délégation de Service Public « Grand Poitiers Networks » pour 30 000 € et l'installation de Wifi public. **Il est inscrit 583 893,00 € en dépenses pour 2019.**

« 2017 – Equipement et matériel » : 273 520,00 € en dépenses. Cette affectation comprend la création de vidéos en ligne pour le site Internet de Grand Poitiers. Les dépenses pour 2019 concernent la réalisation de vidéos pour 25 000 €, la création du site internet pour 80 000 € et la création de mini sites supplémentaires pour 15 000 €. **Il est inscrit 120 000,00 € en dépenses pour 2019.**

« 2017 – Territoire numérique innovant » : 127 212,00 € en dépenses et 63 606,00 € en recettes. Cette opération financée à 50 % par la Caisse des Dépôts a pour objectif la réalisation d'un schéma directeur « Territoire Numérique Innovant ». **Il n'est pas inscrit de crédits pour 2019.**

Autorisation de programme « PLU ETUDES »

« 2017 – PLU et études » : 1 027 714,41 € en dépenses et 80 073,70 € en recettes. Cette affectation concerne les évolutions du PLU intercommunal et des PLU communaux. **Il est inscrit 406 062,00 € en dépenses pour 2019.**

Autorisation de programme « PROJETS URBAINS »

« 2017 – Actions foncières » : 2 314 998,12 € en dépenses. Cette affectation d'une durée de 4 ans regroupe les crédits pour les demandes de préemption et les opportunités foncières des communes. En 2019, la somme doit permettre de saisir des opportunités foncières dans le quartier de la gare de Poitiers. En 2020, la somme comprend l'acquisition d'un site d'un hectare aux Couronneries pour accueillir notamment le pôle Image. Une partie des terrains pourra être revendue. **Il est inscrit 450 000,00 € en dépenses pour 2019.**

« 2019 – Quartier de la gare de Poitiers » : 170 000,00 € en dépenses et 70 000,00 € en recettes. Il s'agit d'une **nouvelle opération** « Cœur de ville – Etude quartier de la gare » d'une **durée de 2 ans**. Cette étude est inscrite dans le cadre de la convention Cœur de ville signée entre la Ville de Poitiers, Grand Poitiers, l'Etat, la caisse des Dépôts, Action Logement et l'ANRU le 1^{er} octobre 2018. Elle devrait être financée à hauteur de 50 % du montant HT par la Caisse des Dépôts. **Il est inscrit 100 000,00 € en dépenses et 40 000,00 € en recettes pour 2019.**

DOMAINE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - ATTRACTIVITE

DEPENSES PAR AUTORISATION DE PROGRAMME	CP inscrits en 2019			CP prévisionnels 2020
	Report	CP nouveaux	TOTAL	
2017 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	28 384,00	2 079 257,00	2 107 641,00	2 243 000,00
2017 - UNIVERSITE	0,00	516 483,00	516 483,00	170 000,00
2018 - DEVELOPPEMENT RURAL	0,00	200 000,00	200 000,00	60 000,00
Total	28 384,00	2 795 740,00	2 824 124,00	2 473 000,00

RECETTES

RECETTES PAR AUTORISATION DE PROGRAMME	CP inscrits en 2019			CP prévisionnels 2020
	Report	CP nouveaux	TOTAL	
2017 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

Autorisation de programme « DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE »

« **2017 – Participation ZAC République IV** » : **2 071 876,00 € en dépenses**. Cette affectation correspond à la participation de Grand Poitiers à l'équilibre de l'opération d'aménagement du parc d'activités Aliénor d'Aquitaine, versée à la SEP selon les termes du contrat de concession. **Il est inscrit 517 969,00 € en dépenses pour 2019.**

« **2017 – Amélioration des ZAE** » : **2 902 695,63 € en dépenses**. Cette affectation finance les travaux de requalification et redynamisation des Zones d'Activité Economique (ZAE). **Il est inscrit 850 000,00 € en dépenses pour 2019.**

« **2017 – Implantation d'entreprises** » : **1 000 000,00 € en dépenses**. Cette affectation finance des aides au développement (conseil, recrutement, innovation) et à l'implantation d'entreprises (immobilier) dans le cadre du Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII), et d'une convention Grand Poitiers/Région. Il s'agit d'aides mobilisables sous forme de subventions accordées aux entreprises dont le projet économique est générateur d'innovation et d'emploi. **Il est inscrit 570 000,00 € en dépenses pour 2019.**

« **2017 – Promotion du tourisme** » : **183 984,20 €** (dont 28 384,00 € en reports) **en dépenses**. Cette affectation finance principalement des aménagements dans le camping communautaire situé à Saint-Benoît. **Il est inscrit 169 672,00 € en dépenses pour 2019.**

Autorisation de programme « UNIVERSITE »

« **2017 – Subvention – Locaux Science Po** » : **1 000 000,00 € en dépenses**. Cette affectation d'une durée de 4 ans correspond à la participation de Grand Poitiers Communauté urbaine aux travaux d'aménagements réalisés par la Région Nouvelle-Aquitaine pour l'installation du campus euro-latino-américain de Sciences Po Paris à Poitiers et la mise en œuvre de son plan de développement (multiplier par deux le nombre d'étudiants). Cette participation aux travaux d'aménagements fait suite à la participation de

Grand Poitiers à l'achat des anciens locaux de l'ESCEM par la Région Nouvelle Aquitaine, préalable à cette installation. **Il est inscrit 300 000,00 € en dépenses pour 2019.**

« 2017 – CPER / Université recherche » : 700 000,00 € en dépenses. Cette affectation d'une durée de 4 ans correspond à la participation de Grand Poitiers Communauté urbaine à trois programmes de recherche de l'université de Poitiers inscrits dans le cadre du contrat de plan Etat-Région, volet enseignement supérieur-recherche :

- HABISAN (CHU) : Amélioration et mise à niveau des équipements dans le cadre des projets scientifiques structurant du programme Biologie Santé Handicap
- NUMERIC (Université) : Les Innovations numériques au service des citoyens
- INSECT (Université) : Innovation sociale, économique et culturelle dans des territoires en mutation

Il est inscrit 46 483,00 € en dépenses pour 2019.

« 2018 – Schéma Local ESRI » : 480 000,00 € en dépenses. Cette affectation d'une durée de 3 ans finance l'adaptation des locaux réservés au développement des formations par l'apprentissage de l'ENSMA (École nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique) et de l'accueil de formations complémentaires dans le cadre du schéma local ESRI (Enseignement supérieur, recherche et innovation). **Il est inscrit 170 000,00 € en dépenses pour 2019.**

Autorisation de programme « CHEMINS DE RANDONNEES »

« 2018 - Chemins de randonnées et schéma d'accueil Forêt de Moulière » : 163 216,00 € en dépenses. Cette affectation récurrente correspond à la définition en 2018 d'un plan local des chemins de randonnées de Grand Poitiers, qui aboutira à des actions d'aménagement et de valorisation de chemins de randonnées. Par ailleurs, une participation annuelle de 60 000 € est prévue pour les travaux et la mise en place d'équipements liés au schéma d'accueil de la forêt de Moulière. Ce schéma co-piloté par Grand Poitiers et l'Office National des Forêts prévoit, comme première action, l'amélioration de sentiers dans la forêt et l'aménagement d'un pôle d'accueil secondaire situé en lisière (boucle du Grand Soubis et pôle du puits de la brousse) sur la Commune de Saint-Georges-les-Baillargeaux principalement. Dans un second temps, il est prévu l'aménagement des espaces autour de la Maison de la Forêt et du carrefour du Grand Recoin. Cette opération fait l'objet d'une convention cadre avec l'ONF délibérée par le conseil communautaire du 28 septembre 2018. **Il est inscrit 100 000,00 € en dépenses pour 2019.**

« 2018 – Ligne SNCF Mignaloux Jardres » : 500 000,00 € en dépenses. Les crédits inscrits en 2019 concernent le solde de cette opération de projet. **Il est inscrit 100 000,00 € en dépenses pour 2019.**

DOMAINE VIE CULTURELLE

DEPENSES PAR AUTORISATION DE PROGRAMME	CP inscrits en 2019			CP prévisionnels 2020
	Report	CP nouveaux	TOTAL	
2017 - VIE CULTURELLE	0,00	1 910 295,00	1 910 295,00	2 433 724,00
Total	0,00	1 910 295,00	1 910 295,00	2 433 724,00

RECETTES

RECETTES PAR AUTORISATION DE PROGRAMME	CP inscrits en 2019			CP prévisionnels 2020
	Report	CP nouveaux	TOTAL	
2017 - VIE CULTURELLE	0,00	301 887,00	301 887,00	303 666,00
Total	0,00	301 887,00	301 887,00	303 666,00

Autorisation de programme « VIE CULTURELLE »

« 2017 – Patrimoine culturel » : 3 853 398,00 € en dépenses et 318 583,50 € en recettes. Cette affectation d'une durée de 4 ans regroupe à présent les crédits nécessaires à l'entretien et à la rénovation du patrimoine de tous les équipements culturels relevant de Grand Poitiers Communauté urbaine. Les principales dépenses concernent la médiathèque François Mitterrand, des travaux au théâtre Auditorium de Poitiers (TAP) (gestion technique centralisé, patio, terrasse, ...), la mise en accessibilité des autres médiathèques et des travaux de couverture à la maison du XVème à Jazeneuil. **Il est inscrit 1 132 409,00 € en dépenses et 148 000,00 € en recettes pour 2019.**

« 2018 – Pôle culturel Couronneries / EESI » (Ecole Européenne Supérieure de l'Image) : **1 000 000,00 € en dépenses et 200 000,00 € en recettes pour cette affectation d'une durée de 3 ans.** Il est inscrit **250 000,00 € en dépenses et 50 000,00 € en recettes pour 2019.**

« 2017 – Médiathèques » : 1 494 165,27 € en dépenses et 587 598,78 € en recettes. Cette affectation finance l'investissement courant de la médiathèque François Mitterrand et de son réseau (acquisitions, réparations ou travaux, achat de matériel et équipement notamment informatique et numérique...).

Les dépenses prévues en 2019 concernent :

- des opérations récurrentes (acquisitions d'œuvres d'art, de fonds anciens et matériels d'investissement) pour 46 000 €
- des fins d'opérations informatiques et Bibliothèque Numérique de Référence (BNR) 2018 (3 opérations : informatisation et de rétroconversion de collections, numérisation d'un fond et évolution du portail) pour 50 000 €
- et des opérations nouvelles 2019 pour un total de 244 000 €, à savoir une étude relative à l'évolution intercommunale du réseau de la Médiathèque pour 25 000 € et des opérations informatiques et numériques nouvelles, dans le cadre de la BNR pour 219 000 € (Extension du SIGB au territoire Nord de Grand Poitiers, opération de numérisation de fonds, acquisition de matériels informatiques notamment pour les médiathèques de quartier et pour le futur Espace Public Numérique (EPN), prestations de services pour des évolutions informatiques et prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage)

Il est inscrit 355 886,00 € en dépenses et 103 887,00 € en recettes pour 2019.

« 2017 – Conservatoire à Rayonnement Régional » : 446 049,64 € en dépenses. Cette affectation finance l'investissement courant de l'établissement (acquisition d'instruments, réparations, travaux, achat de matériel et équipement...). Les dépenses 2019 concernent la poursuite des acquisitions pour développer le parc instrumental et l'amorce de l'équipement de l'antenne du conservatoire à l'école Charles Perrault aux Couronneries. **Il est inscrit 125 000,00 € en dépenses pour 2019.**

« 2017 – CU subventions d'équipement » : 160 000,00 € en dépenses. Cette affectation finance le versement de subventions d'investissement aux équipements culturels d'intérêt communautaire sous forme associative. Ces subventions concernent notamment le TAP et l'Espace Mendès France. **Il est inscrit 45 000,00 € en dépenses pour 2019.**

« 2017 – Beaux-Arts, école d'arts plastiques » : 20 440,47 € en dépenses. Cette affectation finance l'investissement courant des Beaux-Arts, école d'arts plastiques (réparations ou travaux, achat de mobilier et équipement...). Il s'agit en 2019 de l'acquisition de matériel pédagogique et de l'installation de panneaux de bois esthétiques sur les murs du bâtiment Jules Verne à Buxerolles. **Il est inscrit 2 000,00 € en dépenses pour 2019.**

DOMAINE ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

DEPENSES PAR AUTORISATION DE PROGRAMME	CP inscrits en 2019			CP prévisionnels 2020
	Report	CP nouveaux	TOTAL	
2017 - OUTIL DE TRAVAIL	0,00	4 551 653,00	4 551 653,00	6 017 240,00
Total	0,00	4 551 653,00	4 551 653,00	6 017 240,00

RECETTES

RECETTES PAR AUTORISATION DE PROGRAMME	CP inscrits en 2019			CP prévisionnels 2020
	Report	CP nouveaux	TOTAL	
2017 - OUTIL DE TRAVAIL	0,00	1 383 355,00	1 383 355,00	1 319 551,00
Total	0,00	1 383 355,00	1 383 355,00	1 319 551,00

Autorisation de programme « OUTIL DE TRAVAIL »

« 2017 – SDSI » : 3 464 080,22 € en dépenses et 1 489 034,20 € en recettes. Cette affectation d'une durée de 4 ans regroupe les crédits afférents au Schéma Directeur des Systèmes d'Informations (SDSI). Les dépenses 2019 mettent l'accent sur la dématérialisation de la relation avec les usagers (S@LUT et France Connect), la mise en œuvre d'une infrastructure autour de la donnée afin de développer le décisionnel au service des politiques publiques et l'interopérabilité des applications, la dématérialisation des flux internes (référentiel documentaire, interfaces applicatives, CARL), la continuité de service et la sécurisation du SI. **Il est inscrit 875 000,00 € en dépenses et 416 165,00 € en recettes pour 2019.**

« 2018 – Hôtel de la Communauté Urbaine » : 9 486 410,34 € en dépenses et 2 560 000,00 € en recettes. Cette affectation d'une durée de 3 ans concerne l'achat du site des Carmélites et le début des travaux d'aménagement. **Il est inscrit 2 123 000,00 € en dépenses et 800 000,00 € en recettes pour 2019.**

« 2017 – Equipement et matériel » : 2 598 022,41 € en dépenses et 105 612,10 € en recettes. Cette affectation comprend l'achat ou le renouvellement courant de l'équipement et du matériel (renouvellement du mobilier, véhicules...). **Il est inscrit 695 500,00 € en dépenses et 80 771,00 € en recettes pour 2019.**

« 2017 – Locaux » : 1 061 590,20 € en dépenses. Cette affectation concerne, pour les années 2018 à 2020, l'équipement et les travaux dans des locaux de travail. En 2019, les dépenses correspondent principalement à des travaux dans le centre technique communautaire, le centre de ressources de Chauvigny et des travaux dans les locaux professionnels dans des bâtiments en copropriété. **Il est inscrit 612 153,00 € en dépenses pour 2019.**

« 2017 – Equipement radio communication professionnelle » : 234 358,24 € en dépenses et 90 339,00 € en recettes. Cette affectation correspond au système TETRA (système de radio numérique mobile professionnel) comprenant le déploiement de nouveaux postes et l'extension du réseau. Le réseau Tétra est utilisé pour la circulation des autobus,

les communications des policiers municipaux et une partie des services lors de catastrophes naturelles. Les dépenses 2019 concernent la mise en œuvre d'une infrastructure consolidée en déplaçant les serveurs dans les salles sécurisées de la collectivité, avec des liaisons spécifiques entre les serveurs. **Il est inscrit 201 000,00 € en dépenses et 76 419,00 € en recettes pour 2019.**

« 2017 – Qualité de vie au travail » : 115 774,00 € en dépenses et 30 000,00 € en recettes. Cette affectation comprend les crédits améliorant les conditions de travail des agents sur leurs postes de travail. **Elle était en 2017 dans l'AP « Qualité de vie au travail ».** En 2019, ces crédits regroupent les dépenses relatives au Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) pour l'amélioration de la qualité de vie au travail pour 35 000 € et les dépenses concernant le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP) pour accueillir ou maintenir dans l'emploi des personnes handicapées pour 10 000 €. **Il est inscrit 45 000,00 € en dépenses et 10 000,00 € en recettes pour 2019.**

« 2017 – Accessibilité ERT » : 30 782,59 € en dépenses. Cette affectation correspondait aux dépenses d'investissement permettant d'améliorer l'accessibilité des agents dans les locaux de travail. **Cette affectation a été fusionnée dans l'affectation « 2017 - Qualité de vie au travail » de l'AP « 2017 – Outil de vie au travail ».**

« 2017 – Qualité de vie au travail » : 21 262,05 € en dépenses. Cette affectation comprenait les crédits améliorant les conditions de travail des agents sur leurs postes de travail. Elle a été transférée à partir de 2018 sous l'AP « 2017 – Outil de travail ».

DOMAINE TRANSITION ENERGETIQUE

DEPENSES PAR AUTORISATION DE PROGRAMME	CP inscrits en 2019			CP prévisionnels 2020
	<i>Report</i>	<i>CP nouveaux</i>	TOTAL	
2017 - MAITRISE DE L'ENERGIE ET DVT DES ENERGIES RENOUVELABLES	0,00	828 561,00	828 561,00	115 000,00
Total	0,00	828 561,00	828 561,00	115 000,00

RECETTES

RECETTES PAR AUTORISATION DE PROGRAMME	CP inscrits en 2019			CP prévisionnels 2020
	<i>Report</i>	<i>CP nouveaux</i>	TOTAL	
2017 - MAITRISE DE L'ENERGIE ET DVT DES ENERGIES RENOUVELABLES	0,00	683 000,00	683 000,00	0,00
Total	0,00	683 000,00	683 000,00	0,00

Autorisation de programme « MAITRISE DE L'ENERGIE ET DVT »

« 2017 – Maîtrise de l'énergie et développement des énergies renouvelables » : **1 783 757,10 € en dépenses et 1 418 000,00 € en recettes.** Cette affectation regroupe les crédits des opérations intégrées dans la cadre des conventions Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) signées par Grand Poitiers avec l'Etat. En 2019, les dépenses correspondent à un décalage temporel de l'opération bornes de recharge prévue initialement pour 2018. **Il est inscrit 828 561,00 € en dépenses et 683 000,00 € en recettes pour 2019.**

DOMAINE AUTRE PATRIMOINE

DEPENSES PAR AUTORISATION DE PROGRAMME	CP inscrits en 2019			CP prévisionnels 2020
	Report	CP nouveaux	TOTAL	
2017 - AUTRE PATRIMOINE	0,00	265 000,00	265 000,00	135 000,00
Total	0,00	265 000,00	265 000,00	135 000,00

RECETTES

RECETTES PAR AUTORISATION DE PROGRAMME	CP inscrits en 2019			CP prévisionnels 2020
	Report	CP nouveaux	TOTAL	
2017 - AUTRE PATRIMOINE	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

Autorisation de programme « AUTRE PATRIMOINE »

« 2017 – Locaux » : **566 582,94 € en dépenses et 15 000,00 € en recettes.** Cette affectation récurrente correspond aux dépenses concernant le patrimoine n'appartenant à aucun autre domaine. En 2019 les dépenses concernent notamment le Bâtiment 3000 à Lusignan, les escaliers mécaniques de la gare de Poitiers, des travaux sur le site de la Brunetterie, la couverture du 30-32 boulevard du Grand Cerf. **Il est inscrit 260 000,00 € en dépenses pour 2019.**

« 2017 – Bassins d'orage » : **10 000,00 € en dépenses.** Cette affectation doit permettre l'acquisition de bassins d'orage par Grand Poitiers Communauté urbaine. **Il est inscrit 5 000,00 € en dépenses pour 2019.**

DOMAINE COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE

DEPENSES PAR AUTORISATION DE PROGRAMME	CP inscrits en 2019			CP prévisionnels 2020
	Report	CP nouveaux	TOTAL	
2017 - AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE	0,00	77 000,00	77 000,00	54 000,00
2017 - COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE	0,00	42 000,00	42 000,00	42 000,00
2017 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
Total	0,00	134 000,00	134 000,00	111 000,00

RECETTES

RECETTES PAR AUTORISATION DE PROGRAMME	CP inscrits en 2019			CP prévisionnels 2020
	Report	CP nouveaux	TOTAL	
2017 - AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE	0,00	0,00	0,00	0,00
2017 - COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
2017 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00

Autorisation de programme « AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE »

« 2017 – Aires d'accueil des gens du voyage » : 241 887,59 € en dépenses. Cette affectation finance les travaux, aménagements et équipements des différentes aires d'accueil des gens du voyage. Il est inscrit 77 000,00 € en dépenses pour 2019.

Autorisation de programme « COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE »

« 2017 – Crèches » : 94 545,62 € en dépenses et 12 400,00 € en recettes. Cette affectation finance les travaux, aménagements et équipements des différentes crèches gérées par Grand Poitiers Communauté urbaine. En raison de l'intégration du budget « Maison de l'enfance » dans le budget principal de Grand Poitiers, les crédits ont été augmentés en 2019. Il est inscrit 32 000,00 € en dépenses et 3 000,00 € en recettes pour 2019.

« 2017 – Centres de loisirs » : 74 915,99 € en dépenses et 2 494,65 € en recettes. Cette affectation finance les travaux, aménagements et équipements des centres de loisirs gérés par Grand Poitiers Communauté urbaine. Il est inscrit 10 000,00 € en dépenses pour 2019.

Autorisation de programme « SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT »

« 2017 – Subventions d'équipement CSS » : 64 800,00 € en dépenses. Cette affectation a pour objet de soutenir via des subventions d'équipement les structures d'économie solidaire. Il est inscrit 15 000,00 € en dépenses pour 2019.

III. Les titres de participations

Cette ligne comprend en report 700 k€ de participation à la SEM Energies.

IV. Les cautions-dépôts versés

Il s'agit des cautions reçues ou restituées pour les biens loués

V. Les avances remboursables

Il s'agit d'écritures équilibrées en dépenses-recettes pour les avances nouvellement accordées dans l'exercice 2019. L'avance, qui est remboursée obligatoirement dans les 12 mois qui suivent son versement, est versée dans le cadre de traités de concessions pour l'aménagement des ZAC.

Le montant des avances au titre de 2019 est de 11,6 M€ en dépenses et 24,7 M€ en recettes. En effet, les recettes de 2018 sont à rembourser en 2019, ce qui vient augmenter les recettes attendues par rapport aux dépenses.

Par avancement de ces projets il faut entendre les aménagements faits (dépenses) mais également les ventes réalisées (recettes).

Le montant de ces avances diminue en 2019 par rapport à 2018, compte-tenu d'une meilleure réponse des organismes bancaires aux sollicitations de la SEP.

VI. Encours de la dette

L'encours de la dette du budget principal est de **121,2 M€**. Le capital de la dette à rembourser en 2019 s'élève à **10,3 M€**.

Comme chaque année, les emprunts seront réellement réalisés en fonction des besoins, estimés sur la base des consommations effectuées en cours d'année, ce qui amène à projeter un encours de dette à fin 2019 d'environ **134 M€**.

Dans cette hypothèse, la capacité de désendettement - qui rapporte l'encours de dette à l'épargne brute du budget primitif (avec attribution de compensation d'investissement) soit **14,2 M€** - serait d'environ **9,4 ans**. La capacité de désendettement mesure le nombre d'années que met une collectivité à rembourser sa dette en y consacrant toute son épargne brute.

En exécution budgétaire à fin 2019, la maîtrise des dépenses renforçant le niveau d'épargne, l'épargne brute du compte administratif devrait être de **16,2 M€**. La capacité de désendettement serait alors autour de **8,3 ans**, ce qui constitue un ratio satisfaisant car inférieur à la zone de vigilance de 12 ans.

PRESENTATION PAR DEFI

PRESENTATION PAR DEFI

Une nouveauté pour 2019 : la mise en œuvre d'une présentation plus politique du budget de Grand Poitiers, qui est proposé par défi, afin de mettre en lumière la concrétisation du projet de territoire, avec une vision plus politique, transversale et dynamique.

A cette fin, le budget principal, mais également les budgets annexes, sont ventilés entre les 10 défis du Projet de Territoire, tant en investissement, qu'en fonctionnement, de la manière suivante :

- **En investissement** : pour le budget général, le classement est établi en ventilant les programmes (affectations) figurant dans la délibération d'AP/CP, entre les différents défis. Les autres dépenses ou recettes d'investissement sont réparties selon les sous fonctions utilisées.
S'agissant des budgets annexes, ceux-ci sont repris, dans leur intégralité, dans un des défis.
- **En fonctionnement** : le classement par défi est réalisé par ventilation des codes fonctionnels liés aux directions.
S'agissant des budgets annexes, ceux-ci sont repris, dans leur intégralité, dans un des défis.

L'objectif est, pour un même défi, de regrouper l'ensemble des crédits qui s'y rapportent, tant en fonctionnement qu'en investissement, et ce, quelle que soit la nature de la dépense ou de la recette, ou la direction gestionnaire.

A NOTER :

Tout le budget ne peut cependant pas être ventilé ; certaines dépenses ou recettes inscrites « pour ordre » ne peuvent être réparties.

Enfin, certaines dépenses ou recettes de fonctionnement sont regroupées sur des imputations générales, car elles concernent l'ensemble de la collectivité, et sont à répartir entre les domaines.

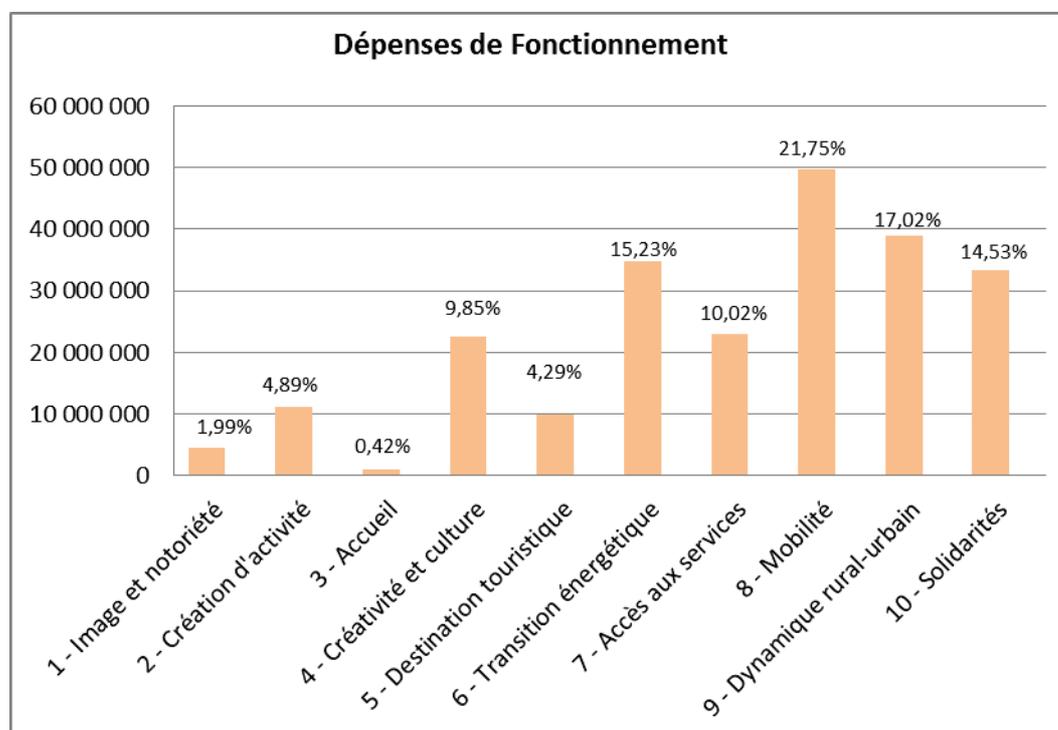
Pour ce faire, des clés de répartition ont été utilisées.

Il s'agit des dépenses de masse salariale non ventilables ainsi que des dépenses d'administration générale (relevant essentiellement de la sous fonction 020).

Synthèse par défi des dépenses et recettes de fonctionnement (tous budgets) :

GRAND POITIERS Cu			
BP 2019 - Fonctionnement			
Charge nette par défi	Dépenses	Recettes	Dépenses nettes
	229 030 333	127 507 466	101 522 867
1 - Image et notoriété	4 568 576	3 869 297	699 279
2 - Création d'activités	11 195 415	3 035 830	8 159 585
3 - Accueil	967 178	0	967 178
4 - Créativité et culture	22 557 467	2 012 857	20 544 610
5 - Destination touristique	9 835 213	8 793 871	1 041 342
6 - Transition énergétique	34 885 660	31 548 765	3 336 896
7 - Accès aux services	22 953 700	436 024	22 517 676
8 - Mobilité	49 810 975	33 654 639	16 156 337
9 - Dynamique rural-urbain	38 988 857	35 565 572	3 423 286
10 - Solidarités	33 267 292	8 590 612	24 676 680
Crédits non ventilables	21 096 691	122 619 558	-101 522 867
TOTAL BUDGET	250 127 024	250 127 024	0

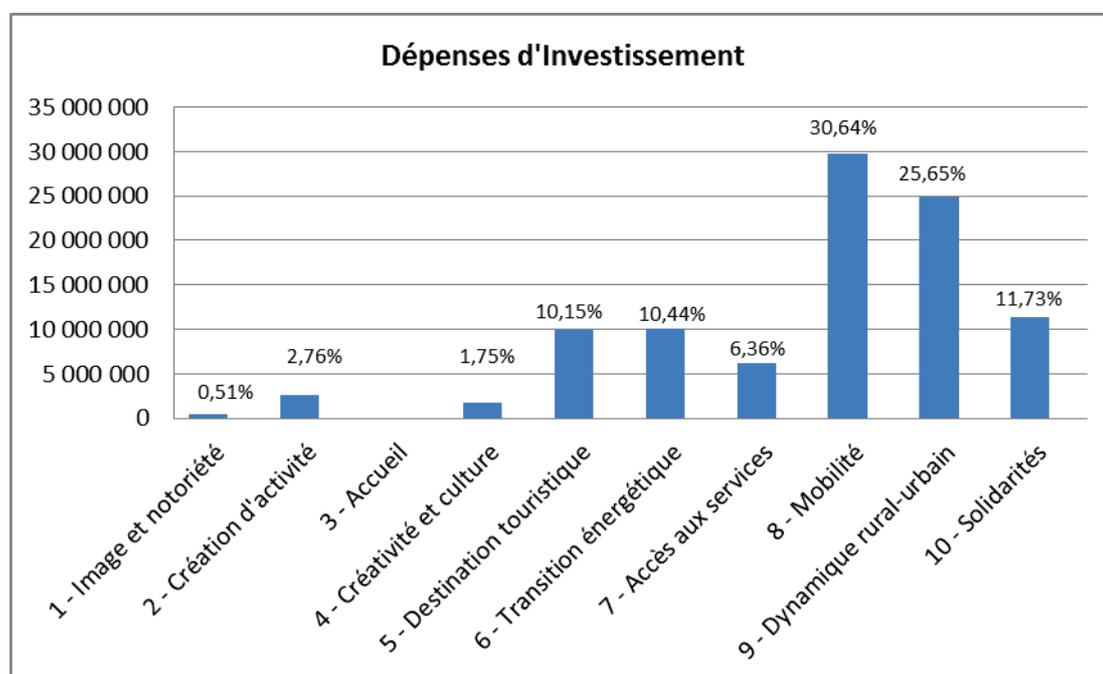
Dépenses brutes de fonctionnement par défi :



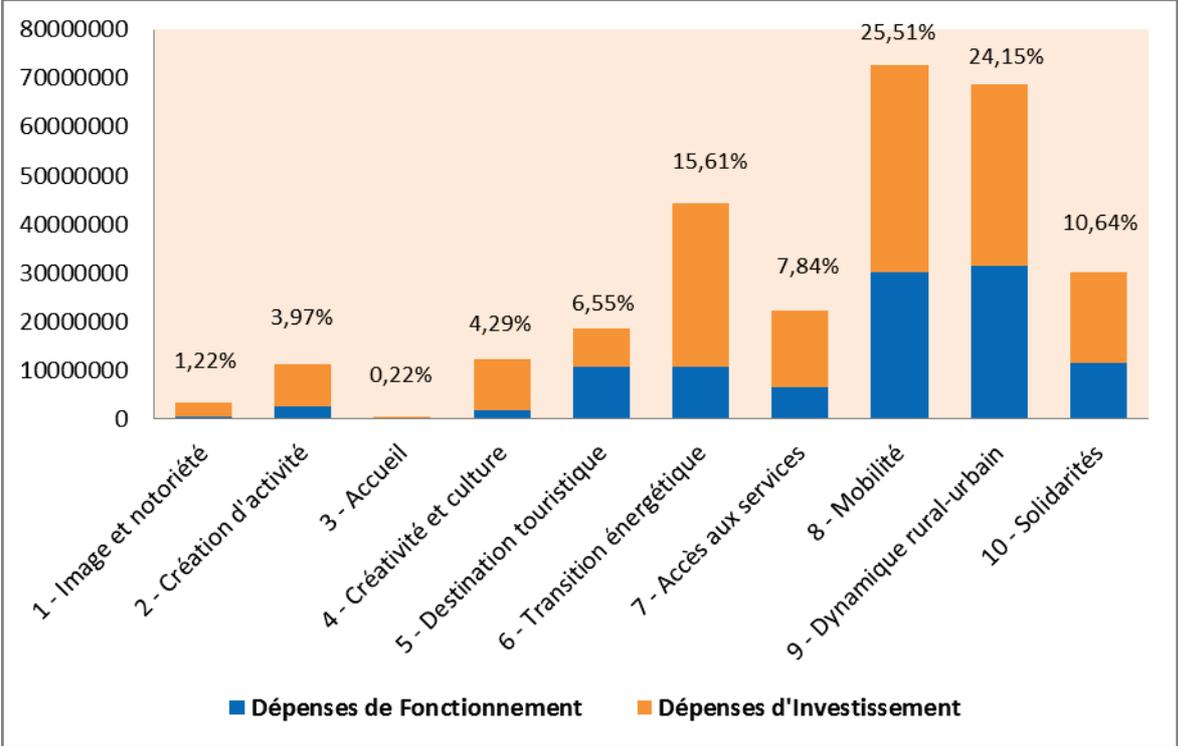
Synthèse par défi des dépenses et recettes d'investissement (tous budgets) :

GRAND POITIERS Cu			
BP 2019 - Investissement			
Charge nette par défi	Dépenses 97 130 836	Recettes 37 262 964	Dépenses nettes 59 867 872
1 - Image et notoriété	498 218	0	498 218
2 - Création d'activités	2 679 142	0	2 679 142
3 - Accueil	0	0	0
4 - Créativité et culture	1 702 722	143 000	1 559 722
5 - Destination touristique	9 861 218	4 434 765	5 426 453
6 - Transition énergétique	10 143 849	9 998 786	145 063
7 - Accès aux services	6 179 091	668 685	5 510 406
8 - Mobilité	29 758 055	10 296 413	19 461 642
9 - Dynamique rural-urbain	24 916 094	10 668 884	14 247 210
10 - Solidarités	11 392 445	1 052 431	10 340 014
Crédits non ventilables	22 395 000	27 790 764	-5 395 764
TOTAL BUDGET	119 525 836	65 053 728	54 472 108

Dépenses brutes d'investissement par défi :



Synthèse consolidées des dépenses brutes par défi :



DEFI 1 : DEFI DE L'IMAGE ET DE LA NOTORIETE

1,2 M€ en net total (investissement –avec reports– et fonctionnement)

Ce domaine a pour objectif de consolider, valoriser et rendre visible, le capital d'innovation et de recherche de dimension nationale et internationale des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, des pôles d'excellences, des spécificités du territoire

Son ambition : révéler et valoriser l'identité économique, culturelle, la nature et le bien être sur le territoire.

	Dépenses	Recettes	NET
DEFI 1 - Image et notoriété	5 066 794	3 869 297	1 197 497
Fonctionnement	4 568 576	3 869 297	699 279
Investissement	498 218	0	498 218

1. FONCTIONNEMENT : 0,7 M€ en dépenses nettes

Le budget affecté à ce domaine, très largement transversal, se décline au travers des crédits alloués pour des actions relevant de différentes directions d'une part, ou affectés à certaines structures ou animations d'autre part.

Pour les directions et leurs projets :

- **La Communication** : avec notamment la parution d'un magazine d'information de la nouvelle Communauté urbaine à la périodicité trimestrielle ainsi qu'une campagne d'affichage et de communication sur le site internet, les publications et les réseaux sociaux. Au titre de l'attractivité, la création d'une nouvelle marque territoriale, d'un logo et d'une nouvelle charte graphique.
- **Le Cabinet du Président** : au titre des fêtes, cérémonies, et manifestations.

Au titre des établissements :

- **l'Espace Pierre Mendès-France : 1 582 933 €.**
- **l'École Européenne Supérieure de l'Image (EESI)** : le soutien aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche est une compétence obligatoire d'une communauté urbaine. Par conséquent, l'EESI est, depuis le 1^{er} janvier 2019, soutenue par Grand Poitiers, en lieu et place de la Ville de Poitiers (**BP 2019 : 850 658 €**).

Au titre des manifestations d'envergure : subventions Soirées Lyriques de Sanxay et Traversées à Poitiers.

2. INVESTISSEMENT : 0,5 M€ en dépenses nettes

Le montant des crédits de paiement affectés à ce défi s'élève, pour l'année 2019 à :

- 0,5 M€ en dépenses
- 0 € en recettes

répartis principalement sur 6 programmes de la PPI de Grand Poitiers.

DEFI 2 : DEFI DE LA CREATION D'ACTIVITES, GENERATRICES D'EMPLOIS

10,8 M€ en net total (investissement –avec reports– et fonctionnement)

Ce domaine comporte les actions qui participent à la capitalisation des forces de Grand Poitiers pour se positionner sur les marchés d'avenir, développer la prospection et renforcer la qualité des aménagements et des services favorisant les secteurs porteurs.

Il s'agit concrètement de renforcer le tissu d'entreprises, et favoriser l'accueil, le soutien et l'accompagnement des porteurs de projets pour développer l'innovation.

	Dépenses	Recettes	NET
DEFI 2 - Création d'activités	13 874 557	3 035 830	10 838 727
Fonctionnement	11 195 415	3 035 830	8 159 585
Investissement	2 679 142	0	2 679 142

1. FONCTIONNEMENT : 8,1 M€ en dépenses nettes

Les ambitions de ce défi se déclinent au travers de plusieurs actions ou dispositifs :

- **Le dispositif du PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) :**

L'Etat a contractualisé avec Grand Poitiers, au travers d'une convention de subvention globale FSE, pour la période 2018-2020 pour la mise en œuvre du PLIE. L'enveloppe FSE attribuée à Grand Poitiers pour cette période triennale est de 2 113 060 euros.

- **Les interventions économiques diverses,** qui concernent les structures porteuses de projet : CAPEE, MLI, Pôle Economie Solidaire, Conseil Développement Durable, Recherche et Développement, Réseau des Entrepreneurs, SPN, Gamers Assembly,... au travers notamment des subventions versées avec, en 2019, 2 actions nouvelles :

- o Le Salon de l'Alternance et de l'Apprentissage, en partenariat avec Pôle Emploi dans le cadre du Forum Emploi qu'il organise,
- o L'appel à projet Economie Sociale et Solidaire, destiné à faciliter et mettre en avant les initiatives dans ce domaine.

- **Le dispositif Mobilité :** Afin de promouvoir l'attractivité de Grand Poitiers et d'attirer des entreprises et/ou de nouveaux salariés (plus spécifiquement des cadres) pour répondre aux besoins de compétences des entreprises du territoire, Grand Poitiers s'est engagé dans une politique d'accueil des futurs salariés. Pour ce faire, à l'instar de certains territoires, la Direction Politiques de l'Emploi a mis en place une offre de services avec les différentes directions de la collectivité et les partenaires du territoire, à savoir :

- o Une présentation du territoire et du dispositif d'accueil et d'accompagnement des personnels au sein même de l'entreprise
- o Une journée « découverte du territoire » sur toutes ses facettes
- o Un accompagnement personnalisé pour un meilleur accueil et intégration sur le territoire.

Cette offre de service s'est mise en place pour Forsee Power et va être déclinée pour d'autres entreprises.

- **Le numérique** qui constitue une force pour le développement des entreprises et le rayonnement de la collectivité. Le budget 2019 accompagnera les projets phares de la collectivité dans ce domaine, dans la continuité des exercices précédents, et des crédits seront prévus pour le soutien à la filière numérique, à travers le projet Cobalt 27 et l'animation du dispositif French Tech.
- **La convention du Schéma Régional de Développement Economique et d'Innovation et d'Internationalisation** : La Région Nouvelle Aquitaine a voté ce schéma en mars 2017. La loi NOTRe a renforcé le binôme Régions-Intercommunalité comme pivot central des politiques de développement économique. C'est dans cet esprit que Grand Poitiers prend toute sa part dans ce schéma, sous la forme d'une convention à signer avec la Région, permettant à Grand Poitiers d'octroyer des aides aux entreprises alors qu'auparavant, la collectivité ne pouvait intervenir que dans le domaine foncier et immobilier, et en appui aux associations et/ou structures économiques.
Avec cette convention, traduite dès le budget primitif 2018, Grand Poitiers pourra accompagner directement les entreprises dans leurs projets. Un budget de 640 000 € est fléché pour 2019.

NOTA : Ce défi concerne également le budget annexe 19 : ZAE Pazioterie, tant en fonctionnement qu'en investissement, qui est à compter du 1^{er} janvier 2019 intégré dans le budget Zones d'Activités.

S'agissant du budget annexe 8 : Zones d'activités, celui-ci est comptabilisé dans les crédits non ventilables, car il s'agit uniquement de jeux d'écritures.

2. INVESTISSEMENT : 2,7 M€ en dépenses nettes

Le montant des crédits de paiement affectés à ce défi s'élève, pour l'année 2019 à :

- 2,7 M€ en dépenses
- 0 € en recettes

répartis principalement sur 4 programmes de la PPI de Grand Poitiers.

DEFI 3 : DEFI DE L'ACCUEIL

1 M€ en net total (investissement –avec reports– et fonctionnement).

Il s'agit là de s'organiser pour faciliter et accueillir durablement des publics d'horizon divers : entreprises, actifs, étudiants, chercheurs, touristes ...par une information préalable et la création de dispositifs et de lieux d'accueil.

L'objectif est de provoquer la rencontre, renforcer et accompagner les synergies entre les différents réseaux et activités du territoire (culture, sport, numérique, enseignement, recherche ...), ainsi qu'entre les acteurs privés et publics (CHU, Universités, entreprises, laboratoires ...).

	Dépenses	Recettes	NET
DEFI 3 - Accueil	967 178	0	967 178
Fonctionnement	967 178	0	967 178
Investissement	0	0	0

1. FONCTIONNEMENT : 1 M€ en dépenses nettes

Les crédits octroyés vont permettre d'accompagner notamment l'Enseignement Supérieur, les relations internationales, la recherche et l'innovation, leviers de développement économique et d'attractivité.

- **La vie étudiante** : Grand Poitiers Communauté urbaine constitue le second pôle d'enseignement supérieur et de recherche de la Région Nouvelle Aquitaine, avec 27 600 étudiants et plus de 1 300 chercheurs. C'est dans ce contexte à la fois riche d'atouts géographiques et historiques et d'un repositionnement nécessaire au sein de la nouvelle région, que Grand Poitiers Communauté urbaine a élaboré son Schéma Local d'Enseignement Supérieur, de Recherche et d'Innovation (SLESRI). avec 3 objectifs principaux :
 - o Accompagner et accélérer le développement de la recherche et de l'innovation au service du territoire
 - o Renforcer les campus et l'attractivité de Poitiers pour accueillir étudiants, chercheurs et entreprises
 - o Favoriser l'accès de toutes les femmes et de tous les hommes à la connaissance et à la formation, pour se préparer et s'adapter aux emplois de demain.

La montée en puissance des actions du SLESRI va être importante sur les 3 prochaines années avec la proposition de mise en place de conventions sur projets (principalement Science Po, Ensma, Université) tant en fonctionnement qu'en investissement.

Ainsi, il est proposé en 2019 de conforter les actions lancées comme le *welcome desk* et le mois d'accueil avec un soutien aux associations étudiantes et aux structures partenaires, et de commencer un partenariat réel et sur projets avec l'université, Science Po, et l'Ensma.

- **Au niveau des relations internationales** : La continuité des missions engagées en 2018 au Vietnam et à Santé Fé vont conduire à programmer plusieurs missions et un projet avec l'AFD.
- **Pour la Recherche et l'Innovation** : Grand Poitiers souhaite accompagner la technopole en priorité ainsi que les associations à caractère économiques dans la

conduite de leurs projets. En 2019, La technopole Grand Poitiers doit commencer sa première année au Futuroscope dans de nouveaux locaux et assurer le transfert des bâtiments du CEI vers les bâtiments de la CCI (720K€). Le renforcement aux projets de partenariats se fera en soutenant le développement économique et les 5 écosystèmes d'innovation notamment sur le numérique avec le SPN, le Créathon, et l'Aéronautique.

DEFI 4 : DEFI DE LA CREATIVITE ET DE LA CULTURE

22,1 M€ en net total (investissement –avec reports– et fonctionnement).

Ce domaine a pour objectif de révéler et valoriser les richesses patrimoniales par la création contemporaine, le développement des lieux culturels, les événements et des projets de coopération culturelle aussi bien intercommunale qu'internationale, afin de faire de Grand Poitiers une destination culturelle majeure.

La présence sur le territoire communautaire d'équipements structurants (Conservatoire à Rayonnement Régional, Médiathèque et son réseau, Musée du Vitrail, Théâtre Auditorium, etc.) permet de donner accès à une culture de qualité et diversifiée à tous.

	Dépenses	Recettes	NET
DEFI 4 - Créativité et culture	24 260 189	2 155 857	22 104 332
Fonctionnement	22 557 467	2 012 857	20 544 610
Investissement	1 702 722	143 000	1 559 722

1. FONCTIONNEMENT : 20,5 M€ en dépenses nettes

Les crédits inscrits dans ce défi sont intégralement portés par la direction Culture et Patrimoine, et concernent différents domaines :

- **Le patrimoine** : Depuis 2004, Grand Poitiers porte la compétence en matière de valorisation et d'animation du patrimoine au titre du label Ville et Pays d'Art et d'Histoire. Conformément aux échanges avec l'Etat, une nouvelle convention pour étendre le label à l'ensemble des communes du nouvel EPCI est en cours d'écriture. Le budget total du secteur *Patrimoine* s'élève pour l'exercice 2019 à 139 800 € dont une enveloppe de subventions de 9 600 € afin de soutenir des actions de mise en valeur et de médiation du patrimoine.
BP 2019 : 139 800 €

- **L'action culturelle** : Durant l'été 2019, Grand Poitiers va continuer à proposer une programmation artistique axée autour de la rencontre entre l'art vivant contemporain et le patrimoine, à destination des habitants, des touristes, du grand public et du jeune public, sur l'ensemble du territoire de la communauté urbaine. Par ailleurs, conformément à cette délibération-cadre, Grand Poitiers favorisera sur son territoire les résidences d'artistes afin de permettre la rencontre entre les habitants, un artiste, une œuvre et une démarche créative.
BP 2019 : 129 000 €

- **Le Musée du Vitrail** : Transféré depuis le 1^{er} janvier 2017 à Grand Poitiers, le Musée du vitrail est l'une des rares structures consacrées au vitrail en France. Elle permet d'éclairer le public sur l'histoire de cet art ancestral et de découvrir le vitrail contemporain. En parallèle de ses activités annuelles, le Musée du vitrail prévoit, pour la saison 2019, de nouvelles expositions temporaires et une nouvelle programmation estivale dans laquelle s'inscrivent des actions autour d'artistes verriers, notamment une résidence d'artiste et les Rencontres du vitrail. Dans le cadre de la valorisation de la collection permanente, un catalogue d'exposition présentera les œuvres du nouveau parcours du musée.
BP 2019 : 44 700 €

- **L'aide aux associations reconnues d'intérêt communautaire** : il s'agit notamment :
 - o du TAP – Scène Nationale : Un nouveau contrat d'objectifs a été signé entre Grand Poitiers, la Ville de Poitiers, l'Etat, la Région, et l'association. Les budgets prévisionnels présentés dans le cadre de convention prévoient un maintien des subventions de fonctionnement des différents partenaires.
BP 2019 : 2 163 000 €
 - o de Poitiers Film Festival : La subvention pour l'organisation de ces rencontres internationales des écoles de cinéma est attribuée au TAP. Elle est maintenue en 2019 au même niveau qu'en 2018, **soit 175 000 €**.
 - o des subventions attribuées à d'autres associations : Cette enveloppe est constituée des crédits dédiés par les ex communautés de communes au soutien des associations du secteur culturel. En 2019, elle permettra notamment de financer de nouveaux projets, conformément à la délibération-cadre de la stratégie culturelle et patrimoniale de Grand Poitiers adoptée le 28/09/2018.
BP 2019 : 186 000 €.

RAPPEL : l'EESI et EPMF relèvent du défi 1 (image et notoriété), et la Médiathèque et son réseau, du défi 7 (accès aux services).

2. INVESTISSEMENT : 1,6 M€ en dépenses nettes

Le montant des crédits de paiement affectés à ce défi s'élève, pour l'année 2019 à :

- 1,7 M€ en dépenses
- 0,1 M€ en recettes

répartis principalement sur 6 programmes de la PPI de Grand Poitiers.

**DEFI 5 : DEFI DE L'EMERGENCE D'UNE DESTINATION TOURISTIQUE
POITIERS-FUTUROSCOPE**

6,5 M€ en net total (investissement –avec reports– et fonctionnement).

Ce domaine centralise les actions mettant en avant la richesse et la diversité de l'offre sur le territoire de Grand Poitiers, pour capter le tourisme d'affaires et d'agrément, notamment au niveau des initiatives innovantes, à l'image et en complémentarité avec le Futuroscope. Il comprend les actions visant à moderniser les équipements d'accueil, développer les offres de séjour et renouveler les concepts touristiques.

	Dépenses	Recettes	NET
DEFI 5 - Destination touristique	19 696 431	13 228 636	6 467 795
Fonctionnement	9 835 213	8 793 871	1 041 342
Investissement	9 861 218	4 434 765	5 426 453

1. FONCTIONNEMENT : 1,0 M€ en dépenses nettes

Le développement touristique constitue toujours une priorité communautaire et passe par différentes voies :

- Par une ligne budgétaire abondée à hauteur de 40 K€ en 2019, pour une mission de recherche d'investisseurs et pour l'étude d'un schéma de l'hébergement touristique
- Par le soutien à l'Office de Tourisme Communautaire (montant prévisionnel de la taxe de séjour collectée en 2019 : 1 450 K€)
- Par la croissance du tourisme d'affaires avec le Parc des Expositions et le Centre de Conférences.

NOTA : Ce défi concerne également les budgets annexes suivants :

- **7 : Locations immobilières,**
- **9 : Equipements touristiques**

tant en fonctionnement qu'en investissement.

2. INVESTISSEMENT : 5,5 M€ en dépenses nettes

Le montant des crédits de paiement affectés à ce défi s'élève, pour l'année 2019 à :

- 9,8 M€ en dépenses
- 4,4 M€ en recettes

répartis principalement sur 2 programmes de la PPI de Grand Poitiers, ainsi que sur les Budgets Annexes Equipements touristiques et Locations immobilières.

DEFI 6 : DEFI DE LA TRANSITION ENERGETIQUE

3,5 M€ en net total (investissement –avec reports– et fonctionnement).

Ce domaine a pour objectif de mettre en œuvre les mesures inscrites dans le Schéma Directeur des Energies, visant notamment une réduction de la consommation d'énergies sur le territoire, et un fort développement des énergies renouvelables, ainsi que la lutte contre la précarité énergétique par la sensibilisation des habitants et la recherche d'exemplarité pour GP.

Les actions passent concrètement par l'amélioration du patrimoine bâti, le développement d'un éclairage public économe, l'optimisation des transports collectifs, le soutien à la rénovation énergétique de l'habitat social et du logement privé, ainsi que la réduction et la valorisation des déchets.

	Dépenses	Recettes	NET
DEFI 6 - Transition énergétique	45 029 509	41 547 551	3 481 958
Fonctionnement	34 885 660	31 548 765	3 336 896
Investissement	10 143 849	9 998 786	145 063

1. FONCTIONNEMENT : 3,3 M€ en dépenses nettes

Les dépenses de ce défi concernent, sur le budget principal :

- la collecte et le traitement des ordures ménagères
- l'éclairage public
- les crédits en dépenses et recettes du service Energie-Climat (au titre des services communs - Environnement).

NOTA : Ce défi concerne également les budgets annexes suivants :

- **4 : CTVD**
- **5 : REOM**
- **6 : Réseaux de chauffage**

tant en fonctionnement qu'en investissement.

2. INVESTISSEMENT : 0,1 M€ en dépenses nettes

Le montant des crédits de paiement affectés à ce défi s'élève, pour l'année 2019 à :

- 10,1 M€ en dépenses
- 10,0 M€ en recettes

répartis principalement sur 4 programmes de la PPI de GRAND POITIERS, ainsi que sur les Budgets annexes 04, 05, 06.

DEFI 7 : DEFI DE L'ACCES AUX SERVICES

28,0 M€ en net total (investissement –avec reports– et fonctionnement).

Les actions de ce domaine visent à simplifier et faciliter l'accès des usagers aux services et aux nombreuses infrastructures (culturelles, sportives ...) ainsi qu'aux commerces de proximité, tout en les adaptant aux nouveaux usages numériques et aux besoins des actifs. Son ambition : développer les lieux multiservices et réinventer les modèles de service, offrir un bouquet de services en ligne, garantir un accès équitable à l'outil informatique et ses usages (l'inclusion numérique).

	Dépenses	Recettes	NET
DEFI 7 - Accès aux services	29 132 791	1 104 709	28 028 082
Fonctionnement	22 953 700	436 024	22 517 676
Investissement	6 179 091	668 685	5 510 406

1. FONCTIONNEMENT : 22,5 M€ en dépenses nettes

Compte tenu du public ciblé et des équipements concernés, très large, le champ d'actions couvert par ce défi porte :

- **sur toutes les actions, services et bâtiments** (autres que ceux ciblés spécifiquement dans les autres défis) faites ou fonctionnant au profit des citoyens et des agents : entretien et amélioration des bâtiments administratifs et des lieux de travail, amélioration ou remplacement des outils et moyens de travail, informatisation...
- **sur les aspects sécuritaires** : avec les services de protection civile, d'incendie et de secours, la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations ...
- **sur les aspects de santé et salubrité publiques** : avec les services concernant la santé, l'hygiène et la salubrité (suivi vaccinal, animaux errants, lutte contre les nuisibles, ...).

Il concerne également :

- les cimetières
- les bibliothèques et médiathèques

2. INVESTISSEMENT : 5,5 M€ en dépenses nettes

Le montant des crédits de paiement affectés à ce défi s'élève, pour l'année 2019 à :

- 6,2 M€ en dépenses
- 0,7 M€ en recettes

répartis principalement sur 12 programmes de la PPI de Grand Poitiers.

DEFI 8 : DEFI DE LA MOBILITE

35,6 M€ en net total (investissement –avec reports– et fonctionnement).

Grand Poitiers étant bien desservie par les grandes infrastructures de transport (LGV, A10, RN, TER reliant la LGV ...) l'enjeu est d'offrir davantage d'alternatives à la voiture individuelle, via la structuration et le maillage du territoire, en proposant notamment des services multiples (points d'échanges multi-modaux, transports à la demande, parc relais ...).

Il s'agit également de moderniser l'information aux usagers pour optimiser les flux et mieux répondre aux attentes en matière de nouveaux usages numériques (outils numériques interactifs ...).

	Dépenses	Recettes	NET
DEFI 8 - Mobilité	79 569 031	43 951 052	35 617 979
Fonctionnement	49 810 975	33 654 639	16 156 337
Investissement	29 758 055	10 296 413	19 461 642

1. FONCTIONNEMENT : 16,1 M€ en dépenses nettes

Compte tenu du public ciblé et des équipements concernés, très large, le champ d'actions couvert par ce défi concerne :

- Les aménagements urbains
- Les transports urbains
- La voirie et les équipements de voirie ; à noter : depuis 2018, Grand Poitiers gère en direct la voirie des 40 communes de son territoire. A cet effet, des enveloppes par commune sont mises en œuvre pour permettre un suivi au plus près des préoccupations des usagers.

NOTA : Ce défi concerne également les budgets annexes suivants :

- **03 : Mobilité**
- **11 : Parkings,**

tant en fonctionnement qu'en investissement.

2. INVESTISSEMENT : 19,5 M€ en dépenses nettes

Le montant des crédits de paiement affectés à ce défi s'élève, pour l'année 2019 à :

- 29,8 M€ en dépenses
- 10,3 M€ en recettes

répartis principalement sur 80 programmes de la PPI de Grand Poitiers, ainsi que sur les Budgets annexes 03 et 11.

DEFI 9 : DEFI DE L'ECOSYSTEME DE GRAND POITIERS : LA DYNAMIQUE RURAL-URBAIN

17,6 M€ en net total (investissement –avec reports– et fonctionnement)

L'ambition de ce domaine : faire de l'alliance rural-urbain un des principaux atouts du territoire, en préservant les avantages de chaque structure, tout en développant la réciprocité des liens entre la ville et la campagne qui passent par les échanges alimentaires, économiques, commerciaux et touristiques.

	Dépenses	Recettes	NET
DEFI 9 - Dynamique rural-urbain	63 904 952	46 234 456	17 670 496
Fonctionnement	38 988 857	35 565 572	3 423 286
Investissement	24 916 094	10 668 884	14 247 210

1. FONCTIONNEMENT : 3,4 M€ en dépenses nettes

Cette ambition qualitative passe par plusieurs canaux :

- **Les aides à l'agriculture** et aux industries agro-alimentaires
- **L'eau et l'assainissement**
- **Les espaces verts urbains** : pour l'entretien des abords des établissements publics, les travaux de fauchage, d'élagage, ainsi que l'entretien des ZI et ZAE
- **Les actions spécifiques de lutte contre la pollution** : notamment via la surveillance de la qualité de l'air, la tenue de la cartographie du bruit ambiant ...
- **La préservation du milieu naturel** avec notamment : le suivi naturaliste des espaces naturels et des actions de communication et de sensibilisation du public, la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI), la surveillance et l'entretien de la signalisation des circuits de randonnées...

NOTA : Ce défi est principalement porté par les budgets annexes suivants :

- **01 : Eau**
- **02 : Assainissement**

tant en fonctionnement qu'en investissement.

2. INVESTISSEMENT : 14,2 M€ en dépenses nettes

Le montant des crédits de paiement affectés à ce défi s'élève, pour l'année 2019 à :

- 24,9 M€ en dépenses
- 10,7 M€ en recettes

répartis principalement sur 11 programmes de la PPI de Grand Poitiers, ainsi que sur les Budgets annexes 01 et 02.

DEFI 10 : DEFI DES SOLIDARITES

35,0 M€ en net total (investissement –avec reports– et fonctionnement).

Grand Poitiers doit continuer à être un territoire accueillant et solidaire, caractérisé par un très fort dynamisme associatif et une vie citoyenne riche, ainsi que de nombreuses actions en faveur de l'enfance, de la jeunesse, de l'accompagnement du handicap, et des innovations sociales.

	Dépenses	Recettes	NET
DEFI 10 - Solidarités	44 659 737	9 643 043	35 016 694
Fonctionnement	33 267 292	8 590 612	24 676 680
Investissement	11 392 445	1 052 431	10 340 014

1. FONCTIONNEMENT : 24,7 M€ en dépenses nettes

Le territoire communautaire est par principe une terre de mutualisation. Ce principe se traduit à travers tous les dispositifs de péréquation financière mais également dans la mise en œuvre de la solidarité au quotidien, dans toutes ses dimensions, et au travers d'actions en faveur de l'enfance et de la jeunesse ou des pratiques sportives. Les crédits alloués concernent donc :

Au titre de la solidarité :

- Les aides aux associations (en matière de santé, d'insertion, d'interventions sociales ...)
- Les interventions ou aides à caractère social spécifiques aux personnes handicapées et inadaptées
- Les actions en faveur des personnes en difficulté
- Le fonctionnement des aires d'accueil des gens du voyage
- Les aides au logement et au secteur locatif.

Pour l'enfance et la jeunesse :

- Les actions en faveur de l'enfance et de l'adolescence
- Les crèches et garderies : Grand Poitiers exerce à titre transitoire les compétences Petite Enfance et Enfance Jeunesse sur les territoires des anciennes Communautés de Communes (ex Val Vert du Clain, ex Vienne et Moulrières, ex Pays Mélusin)
- La gestion des Centres de Loisirs sur plusieurs territoires également.

En matière sportive :

- La gestion des équipements sportifs transférée à Grand Poitiers (Salles de sport, Gymnases, Stades, Piscines, Centre Equestre et autres équipements de loisirs)
- Le soutien à la pratique professionnelle comme amateur, notamment par le biais de subventions aux associations œuvrant dans ce domaine.

NOTA : Ce défi concerne également le budget annexe 17 : Maison de l'Enfance, tant en fonctionnement qu'en investissement, désormais inclus dans le budget principal.

2. INVESTISSEMENT : 10,3 M€ en dépenses nettes

Le montant des crédits de paiement affectés à ce défi s'élève, pour l'année 2019 à :

- 11,4 M€ en dépenses
- 1,1 M€ en recettes

répartis principalement sur 14 programmes de la PPI de Grand Poitiers.

GRAND POITIERS
Communauté urbaine

REPUBLIQUE FRANCAISE

GRAND POITIERS
Communauté urbaine

Numéro SIRET : 200 069 854 00012

POSTE COMPTABLE : 086016

M. 14

Budget primitif
 voté par nature

BUDGET PRINCIPAL

ANNEE 2019

SOMMAIRE

	<u>I - Informations générales (6)</u>
p. 2	A - Informations statistiques, fiscales et financières
p. 3	B - Modalités de vote du budget
	<u>II - Présentation générale du budget</u>
p. 4	A1 - Vue d'ensemble - Sections
p. 5	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
p. 6	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
p. 7	B1 - Balance générale du budget - Dépenses
p. 8	B2 - Balance générale du budget - Recettes
	<u>III - Vote du budget</u>
p. 9-13	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
p. 14-16	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
p. 17-20	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
p. 21-23	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
p. 24-143	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles
	<u>IV - Annexes (7)</u>
	A - Eléments du bilan
p. 144-149	A1 - Présentation croisée par fonction (1)
p. 150-167	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement
p. 168-181	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement
p. 182-183	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie
p. 184-197	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette
p. 198	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux
p. 199	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours
p.	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture
p.	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement
p.	A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N
p.	A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme
p.	A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes
p. 200-201	A3 - Méthode utilisée pour les amortissements
p.	A4 - Etat des provisions
p.	A5 - Etalement des provisions
p. 202	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses
p. 203-204	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes
p.	A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)
p.	A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)
p.	A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)
p.	A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)
p.	A8 - Etat des charges transférées
p.	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers
	B - Engagements hors bilan
p. 205-241	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)
p. 242	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt
p.	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail
p. 243	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé
p.	B1.5 - Etat des autres engagements donnés
p.	B1.6 - Etat des engagements reçus
p.	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)
p. 244-245	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents
p.	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents
p.	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale
	C - Autres éléments d'informations
p. 246-252	C1 - Etat du personnel
p. 253	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)
p. 254	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement
p. 255	C3.2 - Liste des établissements publics créés
p. 256	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe
p.	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe
	D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures
p. 257	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes
p. 258	D2 - Arrêté et signatures

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. R.5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe.

Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L.2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoirement que pour les communes de 3500 habitants et plus (art. L.2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art. L.5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L.2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire Informations générales et comptable applicable aux

(7) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire Informations générales et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(8) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Code INSEE 86194	BUDGET 2019
-------------------------	------------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	196 844,00
Nombre de résidences secondaires (article R.2113-1 in fine)	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par habitant (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
68 638 997		344,37	

	Informations financières - ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	691,12	500
2	Produit des impositions directes/population	318,12	411
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	702,13	647
4	Dépenses d'équipement brut/population	261,63	145
5	Encours de dette/population	615,93	698
6	DGF/population	101,15	131
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	50,42 %	41,7%
9	Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement (2)	105,88 %	88,1%
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	37,26%	22,4%
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	87,72%	107,9%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L.2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L.2313-2, R2313-1, R2313-2 et R.5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- avec les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3 (2);
- avec vote formel sur chacun des chapitres. (2)

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont (4)

semi - budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté (6)

avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer "avec" ou "sans" les chapitres opérations d'équipement

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n°..... du

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	145 959 255,00	140 359 255,00
	+	+	+
R E P O	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
R T S	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	0,00	5 600 000,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	145 959 255,00	145 959 255,00

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	83 576 148,55	82 557 481,00
	+	+	+
R E P O	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	3 669 773,70	26 887 290,00
R T S	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	22 198 848,75	0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	109 444 771,00	109 444 771,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	255 404 026,00	255 404 026,00
----------------------------	-----------------------	-----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT). Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	Charges à caractère général	26 642 150,20	0,00	28 215 068,00	28 215 068,00	28 215 068,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	67 520 320,00	0,00	68 592 641,00	68 592 641,00	68 592 641,00
014	Atténuations de produits	9 901 309,00	0,00	10 571 856,00	10 571 856,00	10 571 856,00
65	Autres charges de gestion courante	25 013 297,33	0,00	26 455 008,00	26 455 008,00	26 455 008,00
656	Frais de fonct. des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		129 077 076,53	0,00	133 834 573,00	133 834 573,00	133 834 573,00
66	Charges financières	2 506 368,00	0,00	2 490 000,00	2 490 000,00	2 490 000,00
67	Charges exceptionnelles	76 100,00	0,00	218 999,00	218 999,00	218 999,00
68	Dotations aux provisions semi-budg. (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	1 000 000,00		1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		132 659 544,53	0,00	137 543 572,00	137 543 572,00	137 543 572,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	2 941 048,79		2 415 683,00	2 415 683,00	2 415 683,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	5 993 227,00		6 000 000,00	6 000 000,00	6 000 000,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section fonct. (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		8 934 275,79		8 415 683,00	8 415 683,00	8 415 683,00
TOTAL		141 593 820,32	0,00	145 959 255,00	145 959 255,00	145 959 255,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

145 959 255,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	Atténuation de charges	505 065,20	0,00	575 000,00	575 000,00	575 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes...	13 975 206,56	0,00	14 953 667,00	14 953 667,00	14 953 667,00
73	Impôts et taxes	92 822 769,00	0,00	94 759 186,00	94 759 186,00	94 759 186,00
74	Dotations et participations	25 988 863,56	0,00	26 115 826,00	26 115 826,00	26 115 826,00
75	Autres produits de gestion courante	476 216,00	0,00	569 018,00	569 018,00	569 018,00
Total des recettes de gestion courante		133 768 120,32	0,00	136 972 697,00	136 972 697,00	136 972 697,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
77	Produits exceptionnels	350 500,00	0,00	1 221 558,00	1 221 558,00	1 221 558,00
78	Reprises sur provisions semi-budg. (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		134 118 620,32	0,00	138 209 255,00	138 209 255,00	138 209 255,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	1 863 277,00		2 150 000,00	2 150 000,00	2 150 000,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section fonct. (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		1 863 277,00		2 150 000,00	2 150 000,00	2 150 000,00
TOTAL		135 981 897,32	0,00	140 359 255,00	140 359 255,00	140 359 255,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

5 600 000,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

145 959 255,00

Pour information

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	6 265 683,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
204	Subventions d'équipements versées	0,00	1 021 349,00	0,00	0,00	1 021 349,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	1 908 611,44	0,00	0,00	1 908 611,44
	Total des opérations d'équipement	38 856 287,00	36 448,00	48 055 335,85	48 055 335,85	48 091 783,85
	Total des dépenses d'équipement	38 856 287,00	2 966 408,44	48 055 335,85	48 055 335,85	51 021 744,29
10	Dotations, fonds divers et réserves	300 000,00	0,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	19 805 000,00	3 365,26	20 594 400,70	20 594 400,70	20 597 765,96
26	Particip. créances rattachées	180 000,00	700 000,00	0,00	0,00	700 000,00
27	Autres immobilisations financières	18 117 208,00	0,00	11 676 412,00	11 676 412,00	11 676 412,00
	Total des dépenses financières	38 402 208,00	703 365,26	32 870 812,70	32 870 812,70	33 574 177,96
	Total des dépenses réelles d'investissement	77 258 495,00	3 669 773,70	80 926 148,55	80 926 148,55	84 595 922,25
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	1 863 277,00		2 150 000,00	2 150 000,00	2 150 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		500 000,00	500 000,00	500 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 863 277,00		2 650 000,00	2 650 000,00	2 650 000,00
	TOTAL	79 121 772,00	3 669 773,70	83 576 148,55	83 576 148,55	87 245 922,25

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	22 198 848,75
--	----------------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	109 444 771,00
---	-----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
13	Subventions d'investissement (hors 138)	13 870 445,47	0,00	21 449 193,00	21 449 193,00	21 449 193,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	33 279 842,74	7 250 000,00	35 121 681,31	35 121 681,31	42 371 681,31
	Total des recettes d'équipement	47 150 288,21	7 250 000,00	56 570 874,31	56 570 874,31	63 820 874,31
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	4 500 000,00	0,00	5 200 000,00	5 200 000,00	5 200 000,00
1068	Excédents de fonct. capitalisés (9)	2 108 227,92	0,00	159 954,69	159 954,69	159 954,69
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000,00	0,00	24 400,00	24 400,00	24 400,00
27	Autres immobilisations financières	18 117 208,00	13 137 290,00	11 676 412,00	11 676 412,00	24 813 702,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	415 000,00	6 500 000,00	10 157,00	10 157,00	6 510 157,00
	Total des recettes financières	25 145 435,92	19 637 290,00	17 070 923,69	17 070 923,69	36 708 213,69
	Total des recettes réelles d'investissement	72 295 724,13	26 887 290,00	73 641 798,00	73 641 798,00	100 529 088,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	2 941 048,79		2 415 683,00	2 415 683,00	2 415 683,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	5 993 227,00		6 000 000,00	6 000 000,00	6 000 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		500 000,00	500 000,00	500 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	8 934 275,79		8 915 683,00	8 915 683,00	8 915 683,00
	TOTAL	81 229 999,92	26 887 290,00	82 557 481,00	82 557 481,00	109 444 771,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	109 444 771,00
---	-----------------------

Pour information

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	6 265 683,00
DEGAGE PAR LA SECTION DE FON	

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	28 215 068,00		28 215 068,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	68 592 641,00		68 592 641,00
014	Atténuation de produits	10 571 856,00		10 571 856,00
65	Autres charges de gestion courante	26 455 008,00		26 455 008,00
66	Charges financières	2 490 000,00	0,00	2 490 000,00
67	Charges exceptionnelles	218 999,00	0,00	218 999,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	6 000 000,00	6 000 000,00
022	Dépenses imprévues	1 000 000,00		1 000 000,00
023	Virement à la section d'investissement		2 415 683,00	2 415 683,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	137 543 572,00	8 415 683,00	145 959 255,00

+

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	145 959 255,00
--	-----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	600 000,00	0,00	600 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	650 000,00	650 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budg.)	20 597 765,96	0,00	20 597 765,96
	Total des opérations d'équipement	48 091 783,85		48 091 783,85
204	Subventions d'équipement versées	1 021 349,00	0,00	1 021 349,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 908 611,44	0,00	1 908 611,44
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00
26	Partic. et créances rattachées à des partic.	700 000,00	0,00	700 000,00
27	Autres immobilisations financières	11 676 412,00	0,00	11 676 412,00
	Dépenses d'investissement - Total	84 595 922,25	2 650 000,00	87 245 922,25

+

=

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	22 198 848,75
--	----------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	109 444 771,00
---	-----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges	575 000,00		575 000,00
70	Produits des services, du domaine, et ventes diverses	14 953 667,00		14 953 667,00
72	<i>Travaux en régie</i>		1 500 000,00	1 500 000,00
73	Impôts et taxes	94 759 186,00		94 759 186,00
74	Dotations et participations	26 115 826,00		26 115 826,00
75	Autres produits de gestion courante	569 018,00	0,00	569 018,00
76	Produits financiers	15 000,00	0,00	15 000,00
77	Produits exceptionnels	1 221 558,00	650 000,00	1 871 558,00
	Recettes de fonctionnement - Total	138 209 255,00	2 150 000,00	140 359 255,00

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	5 600 000,00
=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	145 959 255,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	5 200 000,00	0,00	5 200 000,00
13	Subventions d'investissement	21 449 193,00	0,00	21 449 193,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budg.)	42 396 081,31	0,00	42 396 081,31
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	500 000,00	500 000,00
27	Autres immobilisations financières	24 813 702,00	0,00	24 813 702,00
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		6 000 000,00	6 000 000,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		2 415 683,00	2 415 683,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	6 510 157,00		6 510 157,00
	Recettes d'investissement - Total	100 369 133,31	8 915 683,00	109 284 816,31

+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
+	AFFECTATION AU COMPTE 1068	159 954,69
=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	109 444 771,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Président (3)	Vote du Conseil Communautaire (4)
011	Charges à caractère général (5)	26 642 150,20	28 215 068,00	28 215 068,00
60221	Combustibles et carburants	653 284,00	655 070,00	655 070,00
60222	Produits d'entretien	388 000,00	400 000,00	400 000,00
60224	Fournitures administratives	12 000,00	10 000,00	10 000,00
60226	Vêtements de travail	258 000,00	300 000,00	300 000,00
60228	Autres fournitures consommables	1 947 422,00	1 893 557,00	1 893 557,00
6032	Variation des stocks des autres approvisionnements	425 065,20	415 000,00	415 000,00
6042	Achats de prestations de services (autres que terrains a ame	185 300,00	185 000,00	185 000,00
60611	Eau et assainissement	668 946,00	716 678,00	716 678,00
60612	Energie - électricité	4 281 661,00	4 656 932,00	4 656 932,00
60613	Chauffage urbain	334 719,00	360 319,00	360 319,00
60618	Autres fournitures	16 800,00	5 000,00	5 000,00
60621	Combustibles	65 528,00	19 000,00	19 000,00
60622	Carburants	161 717,00	141 983,00	141 983,00
60623	Alimentation	125 857,00	138 100,00	138 100,00
60624	Produits de traitement	19 700,00	63 600,00	63 600,00
60628	Autres fournitures non stockées	179 190,00	164 239,00	164 239,00
60631	Fournitures d'entretien	60 328,00	3 900,00	3 900,00
60632	Fournitures de petit équipement	141 853,00	179 451,00	179 451,00
60633	Fournitures de voirie	771 707,00	477 000,00	477 000,00
60636	Vêtements de travail	40 000,00	10 000,00	10 000,00
6064	Fournitures administratives	155 941,00	154 100,00	154 100,00
6065	Livres, disques, cassettes ... (bibliotheques et mediatheque	332 410,00	333 638,00	333 638,00
6067	Fournitures scolaires	4 744,00	6 100,00	6 100,00
60671	Fournitures pédagogiques	4 000,00		
6068	Autres matières et fournitures	292 714,00	536 138,00	536 138,00
6078	Autres marchandises	3 300,00	3 000,00	3 000,00
611	Contrats de prestations de services avec des entreprises	2 459 093,00	2 193 434,00	2 193 434,00
6132	Locations immobilières	209 180,00	175 972,00	175 972,00
6135	Locations mobilières	400 128,00	447 095,00	447 095,00
614	Charges locatives et de copropriété	304 857,00	326 820,00	326 820,00
61521	Entretien réparations Terrains	21 340,00	24 740,00	24 740,00
615221	Entretien et réparation bâtiments publics	677 371,00	647 343,00	647 343,00
615231	Entretien et réparations - Voiries	1 551 804,00	2 677 311,00	2 677 311,00
61551	Entretien et réparations du matériel roulant	120 449,00	120 659,00	120 659,00
61558	Entretien et réparations sur autres biens mobiliers	167 667,00	233 522,00	233 522,00
6156	Maintenance	1 955 101,00	2 164 102,00	2 164 102,00
616	Primes d'assurances	2 676,00		

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Président (3)	Vote du Conseil Communautaire (4)
6161	Multirisque	373 631,00	434 394,00	434 394,00
6162	Assurance obligatoire dommage - construction		40 000,00	40 000,00
6168	Autres primes d'assurances	207 845,00	221 615,00	221 615,00
617	Etudes et recherches	612 038,00	524 355,00	524 355,00
6182	Documentation générale et technique	155 200,00	148 660,00	148 660,00
6184	Versements à des organismes de formation	494 500,00	468 914,00	468 914,00
6185	Frais de colloques et séminaires	14 000,00	14 500,00	14 500,00
6188	Autres frais divers	6 100,00	19 941,00	19 941,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	16 570,00	15 000,00	15 000,00
6226	Honoraires	315 023,00	310 113,00	310 113,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	123 668,00	125 324,00	125 324,00
6228	Divers	131 513,00	135 368,00	135 368,00
6231	Annonces et insertions	293 249,00	290 166,00	290 166,00
6232	Fêtes et cérémonies	189 513,00	156 350,00	156 350,00
6233	Foires et expositions	86 175,00	190 775,00	190 775,00
6236	Catalogues et imprimés	53 339,00	34 292,00	34 292,00
6237	Publications	416 547,00	441 832,00	441 832,00
6238	Divers	450 814,00	451 505,00	451 505,00
6241	Transports de biens	4 200,00	9 150,00	9 150,00
6247	Transports collectifs	48 005,00	61 156,00	61 156,00
6248	Divers	2 500,00	505,00	505,00
6251	Voyages et déplacements	106 705,00	189 792,00	189 792,00
6255	Frais de déménagement	3 500,00	3 500,00	3 500,00
6256	Missions	52 550,00	35 216,00	35 216,00
6257	Réceptions	135 256,00	191 890,00	191 890,00
6261	Frais d'affranchissement	324 129,00	290 000,00	290 000,00
6262	Frais de télécommunications	501 570,00	560 829,00	560 829,00
627	Services bancaires et assimilés	52 947,00	52 932,00	52 932,00
6281	Concours divers (cotisations)	187 666,00	183 147,00	183 147,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts et bois communaux ..)	44 441,00	189 962,00	189 962,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	126 585,00	129 785,00	129 785,00
62871	Remboursement de frais à la Collectivité de rattachement		14 793,00	14 793,00
62872	Remboursements frais aux budgets annexes & régies municip.	41 180,00	1 000,00	1 000,00
62875	Rembourst de frais aux communes membres de GP	1 254 158,00	916 905,00	916 905,00
62878	Remboursements de frais à d'autres organismes	51 106,00	27 200,00	27 200,00
6288	Autres services extérieurs	176 343,00	216 005,00	216 005,00
62883	Intervenants extérieurs (Artistes, ateliers...)	500,00		
63512	Taxes foncières	51 404,00	51 969,00	51 969,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	7 823,00	7 909,00	7 909,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Président (3)	Vote du Conseil Communautaire (4)
637	Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organis	130 005,00	219 516,00	219 516,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	67 520 320,00	68 592 641,00	68 592 641,00
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	21 180,00	52 783,00	52 783,00
6216	Personnel affecté par le GFP de rattachement	111 000,00		
6217	Personnel affecté par la commune membre du GFP	6 892 360,00	6 859 572,00	6 859 572,00
6218	Autres personnels extérieurs	929 936,00	742 710,00	742 710,00
6331	Versement de transport	358 400,00	472 668,00	472 668,00
6332	Cotisation versée au F.N.A.L.	150 519,00	184 343,00	184 343,00
6336	Cotisations au CNFPT et aux centres de gestion	282 798,00	294 216,00	294 216,00
6338	Autres impôts, taxes et versts assimilés sur rémunérations	699 298,00	706 016,00	706 016,00
64111	Remunération principale (TB)	33 258 852,00	29 776 849,00	29 776 849,00
64112	NBI, supplément familial et Indemnité de résidence	737 662,00	839 722,00	839 722,00
64116	Indemnités de préavis et de licenciement	287,00		
64118	Autres indemnités	4 726 494,00	7 097 169,00	7 097 169,00
64131	Rémunération du personnel non titulaire	3 862 918,00	3 809 506,00	3 809 506,00
64136	Indemnités de préavis et de licenciement		1 546,00	1 546,00
64138	Autres indemnités	1 580 543,00	1 372 607,00	1 372 607,00
64162	Emplois d'avenir	976 419,00	200 795,00	200 795,00
64168	Autres emplois d'insertion	171 483,00		
6417	Rémunération des Apprentis	293 488,00	269 167,00	269 167,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	5 189 722,00	5 912 521,00	5 912 521,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	5 915 759,00	8 902 829,00	8 902 829,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	36 156,00		
6456	Versement au F.N.C. du supplément familial	3 406,00	3 406,00	3 406,00
6458	Cotisation aux autres organismes sociaux	112 380,00	150 097,00	150 097,00
6472	Prestations familiales directes	43,00	1 893,00	1 893,00
64731	Allocations chômage versées directement	615 439,00	187 394,00	187 394,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	24 685,00	30 151,00	30 151,00
6478	Autres charges sociales diverses	143 209,00	168 808,00	168 808,00
6488	Autres charges	425 884,00	555 873,00	555 873,00
014	Atténuation de produits	9 901 309,00	10 571 856,00	10 571 856,00
7391178	Autres restitutions au titre de dégrèvements sur contrib dir		100 000,00	100 000,00
739118	Autre reversement de fiscalité	25 000,00		
739211	Attribution de compensation	8 334 309,00	8 397 006,00	8 397 006,00
739212	Dotations de solidarité communautaire	250 000,00	250 000,00	250 000,00
7398	Sur autres impôts et taxes	1 292 000,00	1 824 850,00	1 824 850,00
65	Autres charges de gestion courantes	25 013 297,33	26 455 008,00	26 455 008,00
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, dr	7 200,00	4 200,00	4 200,00
6531	Indemnités	723 854,00	728 854,00	728 854,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Président (3)	Vote du Conseil Communautaire (4)
6532	Frais de mission	12 084,00	12 190,00	12 190,00
6533	Cotisations de retraite	53 729,00	53 729,00	53 729,00
6534	Cotisations de securite sociale - part patronale	149 460,00	149 460,00	149 460,00
6535	Formation	3 165,00	3 195,00	3 195,00
6541	créances admises en non valeur	1 000,00	25 000,00	25 000,00
6542	créances éteintes	7 000,00	55 002,00	55 002,00
6553	Service d'incendie	6 759 600,00	6 875 000,00	6 875 000,00
65548	Autres contributions	1 457 000,00	1 538 114,00	1 538 114,00
6558	Autres dépenses obligatoires	2 660 000,00	2 660 000,00	2 660 000,00
65733	Departements	20 500,00	20 500,00	20 500,00
657341	Subvention de fonctionnement aux cnes membres du GFP	50 580,00	253 355,00	253 355,00
657358	Subventions de fonctionnement aux autres groupements publics	28 192,00	850 658,00	850 658,00
657363	Subv. fonction.aux ets et sces rattachés à caractère admi.	2 462 818,33	2 212 436,00	2 212 436,00
65737	Subv. de fonctionnement autres établissements publics locaux		100 000,00	100 000,00
65738	Sub. fonct. aux autres organismes publics	379 100,00	560 000,00	560 000,00
6574	Subvent fonction. aux associat. et autres person droit priv	10 233 915,00	10 347 709,00	10 347 709,00
65888	Charges diverses de gestion courante-Autres	4 100,00	5 606,00	5 606,00
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (A) = (011+012+014+65+656)	129 077 076,53	133 834 573,00	133 834 573,00
66	Charges financières (b)	2 506 368,00	2 490 000,00	2 490 000,00
66111	Intérêts des emprunts et dettes réglés à échéance	2 346 368,00	2 300 000,00	2 300 000,00
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs	100 000,00	60 000,00	60 000,00
6618	Intérêts des autres dettes	60 000,00	130 000,00	130 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	76 100,00	218 999,00	218 999,00
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marché	30 150,00	30 000,00	30 000,00
6713	Secours et dots	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6714	Bourses et prix	2 500,00	1 500,00	1 500,00
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	770,00	46 375,00	46 375,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	3 180,00	13 034,00	13 034,00
6745	Subventions aux personnes de droit prive		16 000,00	16 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	19 500,00	92 090,00	92 090,00
022	Dépenses imprévues (e)	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES =(a)+(b)+(c)+(d)+(e)	132 659 544,53	137 543 572,00	137 543 572,00
023	Virement à la section d'investissement	2 941 048,79	2 415 683,00	2 415 683,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7) (8) (9)	5 993 227,00	6 000 000,00	6 000 000,00
6811	Dotations aux amortis des immobilisat incorporel et corporel	5 993 227,00	6 000 000,00	6 000 000,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D	8 934 275,79	8 415 683,00	8 415 683,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	8 934 275,79	8 415 683,00	8 415 683,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Président (3)	Vote du Conseil Communautaire (4)
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	141 593 820,32	145 959 255,00	145 959 255,00

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
+	
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	145 959 255,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF042 = RI 040

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisations").

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Président (3)	Vote du Conseil Communautaire (4)
013	Atténuation de charges	505 065,20	575 000,00	575 000,00
6032	Variation des stocks des autres approvisionnements	425 065,20	415 000,00	415 000,00
6092	Rabais, remises et ristournes sur autres approvisionnement st	5 000,00	5 000,00	5 000,00
619	Rabais, remises et ristournes obtenus sur sces extérieurs	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	40 000,00	110 000,00	110 000,00
6459	Remboursements sur charges Sécurité Sociale et de prévoyance	25 000,00	35 000,00	35 000,00
6479	Remboursement sur autres charges sociales	5 000,00	5 000,00	5 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes...	13 975 206,56	14 953 667,00	14 953 667,00
70323	Redevance occupation du domaine public communal	162 637,00	285 000,00	285 000,00
70328	Autres droit de stationnement et de location		17 000,00	17 000,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	436 718,00	175 000,00	175 000,00
704	Travaux	5 600,00	9 500,00	9 500,00
7062	Redevance et droits des services a caractere culturel	368 200,00	403 500,00	403 500,00
70631	Redevances et droits des services à caractère sportif	1 591 920,00	1 634 100,00	1 634 100,00
70632	A caractère de loisirs	131 000,00	72 860,00	72 860,00
7066	Redevances et droits des services a caractere social	76 500,00	91 019,00	91 019,00
7067	Redevances et droits des services periscolaires et d'enseign	86 800,00	150 507,00	150 507,00
70688	Autres prestations de service	500,00	1 000,00	1 000,00
7078	Autres marchandises	12 000,00	15 000,00	15 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	13 000,00	13 000,00	13 000,00
70841	Mise à disposition de personnel facturée aux budgets annexes	4 959 052,00	5 729 610,00	5 729 610,00
70845	Mise à disposition personnel facturée aux cnes membres	959 766,00	967 499,00	967 499,00
70848	aux autres organismes	820 506,00	743 562,00	743 562,00
70872	Remboursement de frais par les budgets annexes	1 274 937,81	1 549 023,00	1 549 023,00
70873	Remboursement de frais par les CCAS	272 193,30	302 315,00	302 315,00
70875	Rembourst frais par les communes membre de CA Grand Poitiers	2 706 876,45	2 689 162,00	2 689 162,00
70878	Remboursement de frais par d'autres redevables	73 516,00	30 000,00	30 000,00
7088	Autres produits d'activités annexes : abonnements, ventes..	23 484,00	75 010,00	75 010,00
73	Impôts et taxes	92 822 769,00	94 759 186,00	94 759 186,00
73111	Taxes foncière et d'habitation	45 200 000,00	45 950 000,00	45 950 000,00
73112	Cotisations sur la valeur ajoutée des entreprises	12 052 076,00	12 400 000,00	12 400 000,00
73113	Taxes sur les surfaces commerciales	3 200 000,00	3 220 000,00	3 220 000,00
73114	Impositions forfaitaires sur les entreprises de réseau	900 000,00	950 000,00	950 000,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	87 025,00	100 000,00	100 000,00
73211	Attributio de compensation	26 512 418,00	26 855 608,00	26 855 608,00
73221	FNGIR	1 187 283,00	1 186 008,00	1 186 008,00
73223	Fds péréquation des ressources communales et intercom.	2 200 000,00	2 072 720,00	2 072 720,00
7328	Autres fiscalités reversées	50 000,00		
7336	Droits de place	2 787,00		

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES				A2
Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Président (3)	Vote du Conseil Communautaire (4)
7337	Droits de stationnement	9 180,00		
7346	Taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention	200 000,00	200 000,00	200 000,00
7362	Taxes de séjour	1 222 000,00	1 824 850,00	1 824 850,00
74	Dotations et participations	25 988 863,56	26 115 826,00	26 115 826,00
74124	Dotation de base des groupements de communes	7 050 000,00	7 078 012,00	7 078 012,00
74126	Dotation de compensation des groupements de cnes	13 173 993,00	12 833 087,00	12 833 087,00
744	FCTVA	100 000,00	300 000,00	300 000,00
7471	Etat	20 000,00		
74712	Emploi d'avenir	65 000,00		
74718	Autres	728 147,00	604 450,00	604 450,00
7472	Participation des Régions	571 400,00	308 435,00	308 435,00
7473	Participations des Départements	70 250,00	70 000,00	70 000,00
74741	Communes membres du groupement	51 262,00		
7477	Participation du Budget communautaire et fonds structurels		17 665,00	17 665,00
7478	Autres organismes	1 654 108,56	1 925 054,00	1 925 054,00
748313	Dotation de compensation de la réforme de la TP	491 122,00	920 000,00	920 000,00
74832	Attribution du Fonds Départemental de la Taxe Profes.	725 840,00	685 000,00	685 000,00
74833	Etat-Compensation au titre de la CET	4 166,00	7 879,00	7 879,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations Taxes Foncière	9 408,00	16 244,00	16 244,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations Taxe Habitat	1 274 167,00	1 350 000,00	1 350 000,00
75	Autres produits de gestion courante	476 216,00	569 018,00	569 018,00
752	Revenus des immeubles	149 771,00	179 113,00	179 113,00
757	Redevances versées par les fermiers et concessionnaires	45 000,00	44 000,00	44 000,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	281 445,00	345 905,00	345 905,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)	133 768 120,32	136 972 697,00	136 972 697,00
76	Produits financiers (b)		15 000,00	15 000,00
761	Produits de participations		15 000,00	15 000,00
77	Produits exceptionnels (c)	350 500,00	1 221 558,00	1 221 558,00
7711	Pénalités	22 000,00	20 000,00	20 000,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	10 000,00	10 000,00	10 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	318 500,00	1 191 558,00	1 191 558,00
	TOTAL RECETTES REELLES = A+B+C+D	134 118 620,32	138 209 255,00	138 209 255,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6) (7) (8)	1 863 277,00	2 150 000,00	2 150 000,00
722	Immobilisations corporelles	1 200 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
777	Quote-part des subvent investissem transf. au cpte résultat	663 277,00	650 000,00	650 000,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	1 863 277,00	2 150 000,00	2 150 000,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Président (3)	Vote du Conseil Communautaire (4)
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	135 981 897,32	140 359 255,00	140 359 255,00

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	5 600 000,00
	+
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	145 959 255,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF042 = DI 040

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisations").

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Président (3)	Vote du Conseil Communautaire (4)
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement n° (5)	38 856 287,00	48 055 335,85	48 055 335,85
104	Ligne Grande Vitesse	160 002,00	30 777,85	30 777,85
1701	Voirie - Giratoire Aliénor		2 576 122,00	2 576 122,00
1703	Subvention - Locaux Sciences Po	700 000,00	300 000,00	300 000,00
1704	CROUS Résidence Marie Curie	200 000,00		
1706	PLU ET ETUDES	301 048,00	406 062,00	406 062,00
1707	ANRU	106 517,00		
1708	OPAH RU - AIDES AUX PRIVES	130 000,00	190 000,00	190 000,00
1709	RENOVATION	237 800,00	38 025,00	38 025,00
1710	PRODUCTION DE LOGEMENTS NEUFS - SUBV GP	677 936,00	616 505,00	616 505,00
1711	PRODUCTION DE LOGEMENTS NEUFS - SUBV ETAT	332 664,00	264 927,00	264 927,00
1712	Commune de Buxerolles	227 000,00		
1713	Commune de Chasseneuil-du-Poitou	76 000,00		
1714	PROGRAMME DE REHABILITATION DES PISCINES	2 000 000,00	5 394 170,00	5 394 170,00
1715	GYMNASES ET ESPACES SPORTIFS DE LOISIRS URBAINS	1 609 152,00	1 970 000,00	1 970 000,00
1716	Commune de Ligugé	22 000,00		
1717	Commune de Mignaloux-Beauvoir	97 000,00		
1718	Commune de Migné-Auxances	104 000,00		
1719	Commune de Montamisé	25 000,00		
1720	INVESTISSEMENTS RECURRENTS	1 854 142,00	1 693 039,00	1 693 039,00
1722	EQUIPEMENT RADIO COMM.PROF.	37 500,00	201 000,00	201 000,00
1723	Actions foncières	300 000,00	450 000,00	450 000,00
1724	Equipement et matériel	785 715,00	695 500,00	695 500,00
1725	LOCAUX	232 976,00	612 153,00	612 153,00
1727	AIRE D'ACCUEIL GENS DU VOYAGE	54 000,00	77 000,00	77 000,00
1728	BORNES INCENDIES ET EAUX PLUVIALES	300 000,00	300 000,00	300 000,00
1729	INFO GEOGRAPHIQUE	183 000,00	208 845,00	208 845,00
1732	Maîtrise de l'énergie et dev des énergies renouvelables	1 481 000,00	828 561,00	828 561,00
1733	AMENAGEMENT NUMERIQUE ET USAGES	600 000,00	583 893,00	583 893,00
1734	BASSINS D'ORAGE	5 000,00	5 000,00	5 000,00
1735	AMELIORATION DES ZAE	624 889,00	850 000,00	850 000,00
1737	VOIRIE	232 700,00	357 582,00	357 582,00
1738	PATRIMOINE CULTUREL	1 097 865,00	1 132 409,00	1 132 409,00
1741	MILIEUX NATURELS	42 511,00	60 864,00	60 864,00
1742	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT CSS	25 000,00	15 000,00	15 000,00
1743	Equipement et matériel - Développement numérique	118 000,00	120 000,00	120 000,00
1744	SDSI	1 350 000,00	875 000,00	875 000,00
1745	Locaux - Autre patrimoine	165 000,00	260 000,00	260 000,00
1747	NPNRU	351 400,00	1 286 027,00	1 286 027,00
1749	CPER Université - Recherche	350 000,00	46 483,00	46 483,00
1750	Commune de Béruges	35 000,00		
1751	Commune de Biard	49 000,00		
1753	Commune de Saint-Benoît	266 000,00		
1755	Commune de Fontaine-le-Comte	291 000,00		

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Président (3)	Vote du Conseil Communautaire (4)
1756	CU SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	25 000,00	45 000,00	45 000,00
1757	BEAUX ARTS ECOLE D'ARTS PLASTIQUES	5 000,00	2 000,00	2 000,00
1758	CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT REGIONAL	98 473,00	125 000,00	125 000,00
1759	MEDIATHEQUES	566 927,00	355 886,00	355 886,00
1763	Aménagements dans les quartiers - Poitiers	900 000,00		
1765	Eclairage et automatismes - Poitiers	276 000,00		
1766	Signalisation-Mobilier urbain - Poitiers	245 000,00		
1767	Ouvrages d'art - Poitiers	185 000,00		
1774	Territoire Numérique Innovant	15 081,00		
1776	Promotion du tourisme	107 600,00	141 288,00	141 288,00
1778	IMPLANTATION D ENTREPRISES	300 000,00	570 000,00	570 000,00
1779	PARTICIPATION ZAC REPUBLIQUE IV	517 969,00	517 969,00	517 969,00
1785	QUALITE DE VIE AU TRAVAIL	26 250,00	45 000,00	45 000,00
1786	SCHEMA DIRECTEUR IMMOBILIER	20 000,00		
1787	CENTRES DE LOISIRS	55 000,00	10 000,00	10 000,00
1788	CRECHES	21 813,00	32 000,00	32 000,00
1790	ANRU VOIRIE VP	27 000,00		
1791	NPNRU VOIRIE VP	336 000,00		
1798	SUBV EQUIPEMENTS SPORTS	8 000,00	8 000,00	8 000,00
1799	VVC - VOIE VERTE	32 622,00	276 462,00	276 462,00
1800	Hôtel de la Communauté urbaine	3 000 000,00	2 123 000,00	2 123 000,00
1801	Schéma d'accueil de la forêt de Moulière	75 000,00	100 000,00	100 000,00
1802	CELLE LEVESCAULT	105 460,00	206 082,00	206 082,00
1803	CLOUE	26 236,00	21 000,00	21 000,00
1804	COULOMBIERS	110 936,00	148 500,00	148 500,00
1805	CURZAY SUR VONNE	23 077,00	12 000,00	12 000,00
1806	JAZENEUIL	106 835,00	151 700,00	151 700,00
1807	LUSIGNAN	769 566,00	139 794,00	139 794,00
1808	ROUILLE	266 098,00	50 000,00	50 000,00
1809	SAINT SAUVANT	87 934,00	226 383,00	226 383,00
1810	SANXAY	38 331,00	90 000,00	90 000,00
1811	CHAUVIGNY	750 000,00	1 134 000,00	1 134 000,00
1812	JARDRES	138 256,00	104 500,00	104 500,00
1813	LA PUYE	95 000,00	102 344,00	102 344,00
1814	SAINTE RADEGONDE	61 000,00	37 000,00	37 000,00
1815	BEAUMONT ST CYR	300 194,00	531 540,00	531 540,00
1816	DISSAY	479 318,00	2 130 044,00	2 130 044,00
1817	JAUNAY MARIGNY	315 000,00	550 000,00	550 000,00
1818	SAINTE GEORGES LES BAILLARGEAUX	312 890,00	962 812,00	962 812,00
1819	BIGNOUX	20 000,00	55 000,00	55 000,00
1820	BONNES	75 000,00	73 058,00	73 058,00
1821	LA CHAPELLE MOULIERE	3 000,00		
1822	LAVOUX	70 000,00	72 500,00	72 500,00
1823	LINIERS	21 500,00	35 000,00	35 000,00
1824	POUILLE	34 000,00	42 000,00	42 000,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Président (3)	Vote du Conseil Communautaire (4)
1825	SAINT JULIEN L'ARS	52 000,00	204 550,00	204 550,00
1826	SAVIGNY L'ESVESCAULT	25 000,00	29 000,00	29 000,00
1827	SEVRES ANXAUMONT	37 963,00	144 319,00	144 319,00
1828	TERCE	21 500,00	69 500,00	69 500,00
1829	BERUGES	63 292,00	141 000,00	141 000,00
1830	BIARD	404 609,00	168 000,00	168 000,00
1831	BUXEROLLES	344 315,00	1 059 044,00	1 059 044,00
1832	CHASSENEUIL DU POITOU	1 402 372,00	1 905 911,00	1 905 911,00
1833	CROUTELLE	59 071,00	336 350,00	336 350,00
1834	FONTAINE LE COMTE	456 002,00	145 000,00	145 000,00
1835	LIGUGE	166 881,00	667 805,00	667 805,00
1836	MIGNE AUXANCES	629 500,00	900 000,00	900 000,00
1837	MIGNALOUX BEAUVOIR	408 842,00	355 000,00	355 000,00
1838	MONTAMISE	195 436,00	211 000,00	211 000,00
1839	SAINT BENOIT	163 840,00	205 000,00	205 000,00
1840	VOUNEUIL SOUS BIARD	659 457,00	512 000,00	512 000,00
1841	POITIERS - AMENAGEMENTS DANS LES QUARTIERS	1 595 200,00	1 773 000,00	1 773 000,00
1842	POITIERS - ECLAIRAGES ET AUTOMATISMES	650 000,00	550 000,00	550 000,00
1843	POITIERS - SIGNALISATION MOBILIER URBAIN	500 000,00	500 000,00	500 000,00
1844	POITIERS - OUVRAGES D'ART	500 000,00	500 000,00	500 000,00
1845	POITIERS - STATIONNEMENT SUR ESPACES PUBLICS	50 000,00		
1846	POITIERS - MPPE ECLAIRAGE PUBLIC	400 000,00	357 050,00	357 050,00
1847	POITIERS - NPNRU	900 000,00	450 000,00	450 000,00
1848	POITIERS - BHNS		2 300 000,00	2 300 000,00
1849	GP 40 - VEHICULES ET MATERIELS	168 574,00	160 000,00	160 000,00
1851	SCHEMA LOCAL ESRI	100 000,00	170 000,00	170 000,00
1852	GEMAPI	11 250,00	15 000,00	15 000,00
1853	RD 951		105 000,00	105 000,00
1854	EESI (Ecole supérieur de l'Image)		250 000,00	250 000,00
1856	IGNE SNCF MIGNALOUX JARDRES		100 000,00	100 000,00
1900	QUARTIER DE LA GARE		100 000,00	100 000,00
	Total des dépenses d'équipement	38 856 287,00	48 055 335,85	48 055 335,85
16	Emprunts et dettes assimilées	19 805 000,00	20 594 400,70	20 594 400,70
16311	Emprunts obligataires remboursables en fine	490 000,00	490 000,00	490 000,00
1641	Emprunt en euros	7 500 000,00	7 200 000,70	7 200 000,70
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	1 805 000,00	2 600 000,00	2 600 000,00
16449	Opé afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie	10 000 000,00	10 000 000,00	10 000 000,00
165	Depots et cautionnement recus	5 000,00	24 400,00	24 400,00
1675	Dettes afférentes aux METP et PPP		275 000,00	275 000,00
16818	Autres Prêteurs	5 000,00	5 000,00	5 000,00
26	Participations et créances rattachées	180 000,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	180 000,00		
27	Autres immobilisations financières	18 117 208,00	11 676 412,00	11 676 412,00
274	Prets	18 000,00	11 018 000,00	11 018 000,00
275	Depots et cautionnements verses		90 000,00	90 000,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Président (3)	Vote du Conseil Communautaire (4)
276351	Créances sur des collectivités et EP - GFP de rattachement	99 208,00	568 412,00	568 412,00
2764	Créances sur des particuliers	18 000 000,00		
Total des dépenses financières		38 402 208,00	32 870 812,70	32 870 812,70
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		114 606 624,00	97 412 438,10	97 412 438,10
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		191 865 119,00	178 338 586,65	178 338 586,65

040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	1 863 277,00	2 150 000,00	2 150 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)			
13911	Etat et établissements nationaux	300 000,00	50 000,00	50 000,00
13912	Regions	50 000,00	20 000,00	20 000,00
13913	Subvention d'équipement des Départements	50 000,00	3 150,00	3 150,00
139141	Communes membres du FGP	40 000,00	503 698,00	503 698,00
139151	GFP de rattachement	159 000,00	2 465,00	2 465,00
13916	Autres établissements publics locaux	1 000,00	687,00	687,00
13917	Organismes internationaux et étrangers	63 277,00	50 000,00	50 000,00
13918	Subventions d'équipement : autres		20 000,00	20 000,00
	Charges transférées (9)			
2315	Installations techniques, matériel et outillage techniques	1 200 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	500 000,00	500 000,00
2313	Constructions		500 000,00	500 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 863 277,00	2 650 000,00	2 650 000,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	193 728 396,00	180 988 586,65	180 988 586,65
--	-----------------------	-----------------------	-----------------------

RESTES A REALISER N-1 (11)	3 669 773,70
+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	22 198 848,75
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	109 444 771,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Président (3)	Vote du Conseil Communautaire (4)
13	Subventions d'investissement (hors 138)	13 870 445,47	21 449 193,00	21 449 193,00
1311	Etat et Etablissements Nationaux	1 721 163,40	1 000 180,00	1 000 180,00
13141	Subvention équipement des cnes membres du GFP	81 200,00	521 099,00	521 099,00
1316	Autres établissements publics locaux	94 650,00	0,00	0,00
1318	Subventions d'équipement transférables : autres	221 726,00	140 256,00	140 256,00
1321	Etat et Etablissements Nationaux	3 597 772,00	3 574 730,00	3 574 730,00
1322	Subventions non transférables - Régions	505 868,00	1 045 864,00	1 045 864,00
1323	Departements	0,00	2 268 700,00	2 268 700,00
13241	Subvent.non transférables communes membres du GFP	264 455,00	3 441 897,00	3 441 897,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	5 793 241,07	7 890 764,00	7 890 764,00
1328	Autres	10 000,00	615 703,00	615 703,00
1341	Dotation d'équipement des territoires rurauxDotation d'équipement de	530 370,00	0,00	0,00
1342	Amendes de police	1 050 000,00	950 000,00	950 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	33 279 842,74	35 121 681,31	35 121 681,31
1641	Emprunt en euros	23 279 842,74	25 121 681,31	25 121 681,31
16449	Oper afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie	10 000 000,00	10 000 000,00	10 000 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		47 150 288,21	56 570 874,31	56 570 874,31
10	Dotations, fonds divers et réserves	6 608 227,92	5 359 954,69	5 359 954,69
10222	F.C.T.V.A.	4 000 000,00	4 300 000,00	4 300 000,00
10226	Taxe d'aménagement	500 000,00	900 000,00	900 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	2 108 227,92	159 954,69	159 954,69
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000,00	24 400,00	24 400,00
27	Autres immobilisations financières	18 117 208,00	11 676 412,00	11 676 412,00
274	Prêts	18 000,00	11 018 000,00	11 018 000,00
275	Depots et cautionnements verses	0,00	90 000,00	90 000,00
276351	Créances sur des collectivites et EP - GFP de rattachement	99 208,00	568 412,00	568 412,00
2764	Creances sur des particuliers	18 000 000,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	415 000,00	10 157,00	10 157,00
Total des recettes financières		25 145 435,92	17 070 923,69	17 070 923,69
TOTAL RECETTES REELLES DE L'EXERCICE		72 295 724,13	73 641 798,00	73 641 798,00
021	Virement de la section de fonctionnement	2 941 048,79	2 415 683,00	2 415 683,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6) (7) (8)	5 993 227,00	6 000 000,00	6 000 000,00
2802	Frais d'études et élaboration documents urbanisme	39 457,30	6 900,00	6 900,00
28031	Amortissements des frais d'études	82 821,88	172 000,00	172 000,00
28033	Amortissement des frais d'insertion	19 032,65	12 600,00	12 600,00
2804112	Etat : Bâtiments et installations	240 000,00	287 000,00	287 000,00
2804113	Etat : Projets d'infrastructures d'intérêt national	274 213,00	250 500,00	250 500,00
2804123	Régions : Projets d'infrastructures d'intérêt national	3 825,00	4 000,00	4 000,00
2804132	Départements : Bâtiments et installations	70 175,00	70 175,00	70 175,00
2804133	Départements : Projets d'infrastructures d'intérêt national	4 052,00	5 000,00	5 000,00
28041411	Communes GFP : Biens mobiliers, matériel et études	157 841,00	160 000,00	160 000,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Président (3)	Vote du Conseil Communautaire (4)
28041412	Communes GFP : Bâtiments et installations	45 993,00	62 600,00	62 600,00
28041482	Autres communes : Bâtiments et installations	0,00	1 200,00	1 200,00
28041581	Autres groupements : Biens mobiliers, matériel et études	11 330,00	12 000,00	12 000,00
28041632	Etab car. Adm : Bâtiments et installations	63 266,00	63 500,00	63 500,00
28041642	Etab car. Ind et Cial : Bâtiments et installations	289 998,00	330 000,00	330 000,00
2804171	Aut. Etab Pub Loc : Biens mobiliers, matériel et études	0,00	61 800,00	61 800,00
2804172	Aut. Etab Pub Loc : Bâtiments et installations	465 384,50	620 300,00	620 300,00
2804182	Aut Org Pub : Bâtiments et installations	0,00	13 400,00	13 400,00
2804183	Aut Org Pub : Projets d'infrastructures d'intérêt national	647 606,00	651 000,00	651 000,00
280421	Pers droit privé : Biens mobiliers, matériel et études	57 467,00	58 500,00	58 500,00
280422	Pers droit privé : Bâtiments et installations	2 132 212,87	908 100,00	908 100,00
2804412	Nature org. Pub : Bâtiments et installations	156,21	0,00	0,00
28051	Amortissements des logiciels	377 605,06	500 000,00	500 000,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	8 609,39	43 500,00	43 500,00
28121	Plantations	0,00	300,00	300,00
28135	Installations générales, agencements, aménagements des const	0,00	130 000,00	130 000,00
28152	Installations de voirie	45 594,43	45 000,00	45 000,00
281568	Autres matériel et outillage d'incendie et de défense civile	6 767,77	6 000,00	6 000,00
281571	Matériel roulant	6 671,00	10 000,00	10 000,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	32 394,89	58 000,00	58 000,00
28158	Autres	0,00	100 500,00	100 500,00
281735	Installations générales Agencement Aménagements des construc	0,00	13 000,00	13 000,00
281757	Matériel et outillage de voirie	0,00	500,00	500,00
281782	Matériel de transport	0,00	100,00	100,00
281783	Matériel de bureau et matériel informatique	1 053,00	4 700,00	4 700,00
281784	Mobilier	1 249,57	80 000,00	80 000,00
281788	Autres	1 220,00	15 200,00	15 200,00
28181	Agencements, aménagements	78,00	3 205,00	3 205,00
28182	Amortissem. du matériel de transport	184 266,30	241 600,00	241 600,00
28183	Amortissement du matériel informatique	183 354,21	549 500,00	549 500,00
28184	Amortissement du mobilier	67 092,08	73 200,00	73 200,00
28185	Amortissement du cheptel	24 083,50	27 620,00	27 620,00
28188	Amortissement des autres immobilisations corporelles	448 356,39	347 500,00	347 500,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		8 934 275,79	8 415 683,00	8 415 683,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	500 000,00	500 000,00
2031	Frais d'études	0,00	500 000,00	500 000,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		8 934 275,79	8 915 683,00	8 915 683,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		81 229 999,92	82 557 481,00	82 557 481,00

RESTES A REALISER N-1 (10)	26 887 290,00
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Président (3)	Vote du Conseil Communautaire (4)
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				109 444 771,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 104 (1)

LIBELLE : Ligne Grande Vitesse

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		160 002,00	A	30 777,85	B	30 777,85
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées	160 002,00		30 777,85	30 777,85	
204183	Aut Org Pub : Projets d'infrastructures d'intérêt nat	160 002,00		30 777,85	30 777,85	
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	30 777,85
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1701 (1)

LIBELLE : Voirie - Giratoire Aliénor

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES			A	2 576 122,00	B	2 576 122,00
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours			2 576 122,00	2 576 122,00	
2315	Installations techniques, matériel et outillage techniq			2 576 122,00	2 576 122,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		307 500,00
1321	Etat et Etablissements Nationaux		215 000,00
1328	Autres		92 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	2 268 622,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1703 (1)

LIBELLE : Subvention - Locaux Sciences Po

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		700 000,00	A	300 000,00	B	300 000,00
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées	700 000,00		300 000,00	300 000,00	
204112	Etat : Bâtiments et installations	700 000,00		300 000,00	300 000,00	
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	300 000,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1704 (1)

LIBELLE : CROUS Résidence Marie Curie

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		200 000,00	A		B	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées	200 000,00				
204182	Aut Org Pub : Bâtiments et installations	200 000,00				
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1706 (1)

LIBELLE : PLU ET ETUDES

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		301 048,00	A	406 062,00	B	406 062,00
20	Immobilisations incorporelles	301 048,00		406 062,00	406 062,00	
202	Frais d'études et d'élaboration de documents urban	301 048,00		406 062,00	406 062,00	
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
13141	Subvention équipement des cnes membres du GFP		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	406 062,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1707**(1)****LIBELLE : ANRU**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		106 517,00	A		B	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées	106 517,00				
204172	Aut. Etab Pub Loc : Bâtiments et installations	106 517,00				
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1708 (1)

LIBELLE : OPAH RU - AIDES AUX PRIVES

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		130 000,00	A	190 000,00	B	190 000,00
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées	130 000,00		190 000,00	190 000,00	
20422	Pers droit privé : Bâtiments et installations	130 000,00		190 000,00	190 000,00	
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	190 000,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1709**(1)****LIBELLE : RENOVATION**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		237 800,00	A	38 025,00	B	38 025,00
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées	237 800,00		38 025,00	38 025,00	
204172	Aut. Etab Pub Loc : Bâtiments et installations	237 800,00		38 025,00	38 025,00	
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	38 025,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1710 (1)

LIBELLE : PRODUCTION DE LOGEMENTS NEUFS - SUBV GP

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		677 936,00	A	616 505,00	B	616 505,00
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées	677 936,00		616 505,00	616 505,00	
204172	Aut. Etab Pub Loc : Bâtiments et installations	677 936,00		616 505,00	616 505,00	
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	616 505,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1711**(1)****LIBELLE : PRODUCTION DE LOGEMENTS NEUFS - SUBV ETAT**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		332 664,00	A	264 927,00	B	264 927,00
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées	332 664,00		264 927,00	264 927,00	
204172	Aut. Etab Pub Loc : Bâtiments et installations	332 664,00		264 927,00	264 927,00	
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		123 293,00
1311	Etat et Etablissements Nationaux		123 293,00
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	141 634,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1712 (1)

LIBELLE : Commune de Buxerolles

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		227 000,00	A		B	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	227 000,00				
21751	Instal, matériel et outillage techniques - Réseaux de v	227 000,00				
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
13241	Subvent.non transférables communes membres du G		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1713 (1)

LIBELLE : Commune de Chasseneuil-du-Poitou

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		76 000,00	A		B	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	76 000,00				
21751	Instal, matériel et outillage techniques - Réseaux de v	76 000,00				
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
13241	Subvent.non transférables communes membres du G		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1714**(1)****LIBELLE : PROGRAMME DE REHABILITATION DES PISCINES**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		2 000 000,00	A	5 394 170,00	B 5 394 170,00	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours	2 000 000,00		5 394 170,00	5 394 170,00	
2317	Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposit	2 000 000,00		5 394 170,00	5 394 170,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D 2 845 500,00
13	Subventions d'investissement		2 845 500,00
1321	Etat et Etablissements Nationaux		1 845 500,00
1322	Subventions non transférables - Régions		1 000 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	2 548 670,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1715**(1)****LIBELLE : GYMNASES ET ESPACES SPORTIFS DE LOISIRS URB**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 609 152,00	A	1 970 000,00	B 1 970 000,00	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	569 152,00		1 120 000,00	1 120 000,00	
2135	Installations générales, agencements, aménagts de co	219 170,00		1 120 000,00	1 120 000,00	
2138	Autres constructions	43 982,00				
21735	Constructions installations générales, agencements, a	306 000,00				
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours	1 040 000,00		850 000,00	850 000,00	
2313	Constructions	1 040 000,00		850 000,00	850 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		63 200,00
1323	Departements		63 200,00
1328	Autres		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	1 906 800,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1716 (1)

LIBELLE : Commune de Ligugé

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		22 000,00	A		B	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	22 000,00				
21751	Instal, matériel et outillage techniques - Réseaux de v	22 000,00				
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1717 (1)

LIBELLE : Commune de Mignaloux-Beauvoir

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		97 000,00	A		B	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	97 000,00				
21751	Instal, matériel et outillage techniques - Réseaux de v	97 000,00				
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1718 (1)

LIBELLE : Commune de Migné-Auxances

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		104 000,00	A		B	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	104 000,00				
21751	Instal, matériel et outillage techniques - Réseaux de v	104 000,00				
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
13241	Subvent.non transférables communes membres du G		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1719 (1)

LIBELLE : Commune de Montamisé

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		25 000,00	A		B	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	25 000,00				
21751	Instal, matériel et outillage techniques - Réseaux de v	25 000,00				
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1720**(1)****LIBELLE : INVESTISSEMENTS RECURRENTS**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 854 142,00	A	1 693 039,00	B 1 693 039,00	
20	Immobilisations incorporelles	1 125,00		9 500,00	9 500,00	
2051	Concessions et droits similaires	1 125,00		9 500,00	9 500,00	
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	1 453 017,00		1 583 539,00	1 583 539,00	
2135	Installations générales, agencements, aménagements de co	994 390,00		985 971,00	985 971,00	
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense c	100 000,00		100 000,00	100 000,00	
2182	Matériel de transport			3 000,00	3 000,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	75 000,00		90 000,00	90 000,00	
2184	Mobilier	2 000,00		5 000,00	5 000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	281 627,00		399 568,00	399 568,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours	400 000,00		100 000,00	100 000,00	
2313	Constructions	400 000,00		100 000,00	100 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D 120 000,00
13	Subventions d'investissement		120 000,00
1321	Etat et Etablissements Nationaux		120 000,00
1322	Subventions non transférables - Régions		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	1 573 039,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1722**(1)****LIBELLE : EQUIPEMENT RADIO COMM.PROF.**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		37 500,00	A	201 000,00	B	201 000,00
20	Immobilisations incorporelles			21 000,00	21 000,00	
2031	Frais d'études			21 000,00	21 000,00	
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles			180 000,00	180 000,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique			180 000,00	180 000,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours	37 500,00				
2315	Installations techniques, matériel et outillage techniq	37 500,00				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		76 419,00
13141	Subvention équipement des cnes membres du GFP		24 163,00
1318	Subventions d'équipement transférables : autres		52 256,00
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	124 581,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1723**(1)****LIBELLE : Actions foncières**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		300 000,00	A	450 000,00	B 450 000,00	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	300 000,00		450 000,00	450 000,00	
2111	Terrains nus	100 000,00		225 000,00	225 000,00	
2138	Autres constructions	200 000,00		225 000,00	225 000,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	450 000,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1724 (1)

LIBELLE : Equipement et matériel

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		785 715,00	A	695 500,00	B 695 500,00	
20	Immobilisations incorporelles	30 000,00				
2033	Frais d'insertion	30 000,00				
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	755 715,00		695 500,00	695 500,00	
2182	Matériel de transport	205 000,00		144 000,00	144 000,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	105 000,00		80 000,00	80 000,00	
2184	Mobilier	65 000,00		60 000,00	60 000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	380 715,00		411 500,00	411 500,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D 80 771,00
13	Subventions d'investissement		80 771,00
13141	Subvention équipement des cnes membres du GFP		80 771,00
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	614 729,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1725**(1)****LIBELLE : LOCAUX**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		232 976,00	A	612 153,00	B 612 153,00	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	232 976,00		612 153,00	612 153,00	
21318	Autres batiments publics			34 000,00	34 000,00	
2135	Installations générales, agencements, aménagts de co	232 976,00		568 153,00	568 153,00	
2184	Mobilier			1 000,00	1 000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles			9 000,00	9 000,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	612 153,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1727 (1)

LIBELLE : AIRE D'ACCUEIL GENS DU VOYAGE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		54 000,00	A	77 000,00	B	77 000,00
20	Immobilisations incorporelles			23 000,00	23 000,00	
2051	Concessions et droits similaires			23 000,00	23 000,00	
204	Subventions d'équipement versées	5 000,00				
20421	Pers droit privé : Biens mobiliers, matériel et études	5 000,00				
21	Immobilisations corporelles	49 000,00		54 000,00	54 000,00	
2135	Installations générales, agencements, aménagts de co	49 000,00		54 000,00	54 000,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	77 000,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1728 (1)

LIBELLE : BORNES INCENDIES ET EAUX PLUVIALES

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		300 000,00	A	300 000,00	B 300 000,00	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées	300 000,00		300 000,00	300 000,00	
2041642	Etab car. Ind et Cial : Bâtiments et installations	300 000,00		300 000,00	300 000,00	
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	300 000,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1729 (1)

LIBELLE : INFO GEOGRAPHIQUE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		183 000,00	A	208 845,00	B	208 845,00
20	Immobilisations incorporelles	183 000,00		208 845,00	208 845,00	
2051	Concessions et droits similaires	183 000,00		208 845,00	208 845,00	
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		85 000,00
1311	Etat et Etablissements Nationaux		85 000,00
1321	Etat et Etablissements Nationaux		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	123 845,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1732**(1)****LIBELLE : Maitrise de l'energie et dev des energies renouvelables**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 481 000,00	A	828 561,00	B	828 561,00
20	Immobilisations incorporelles	350 000,00				
2031	Frais d'études	350 000,00				
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours	1 131 000,00		828 561,00	828 561,00	
2313	Constructions	1 131 000,00		828 561,00	828 561,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		683 000,00
1311	Etat et Etablissements Nationaux		683 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	145 561,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1733 (1)

LIBELLE : AMENAGEMENT NUMERIQUE ET USAGES

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		600 000,00	A	583 893,00	B	583 893,00
20	Immobilisations incorporelles	15 000,00		30 000,00	30 000,00	
2031	Frais d'études			30 000,00	30 000,00	
2051	Concessions et droits similaires	15 000,00				
204	Subventions d'équipement versées	585 000,00		303 893,00	303 893,00	
204132	Départements : Bâtiments et installations	585 000,00		303 893,00	303 893,00	
21	Immobilisations corporelles			250 000,00	250 000,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique			250 000,00	250 000,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	583 893,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1734 (1)

LIBELLE : BASSINS D'ORAGE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		5 000,00	A	5 000,00	B	5 000,00
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	5 000,00		5 000,00	5 000,00	
2111	Terrains nus	5 000,00		5 000,00	5 000,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	5 000,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1735 (1)

LIBELLE : AMELIORATION DES ZAE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		624 889,00	A	850 000,00	B 850 000,00	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	624 889,00		850 000,00	850 000,00	
21751	Instal, matériel et outillage techniques - Réseaux de v	624 889,00		850 000,00	850 000,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	850 000,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1737**(1)****LIBELLE : VOIRIE**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		232 700,00	A	357 582,00	B	357 582,00
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours	232 700,00		357 582,00	357 582,00	
2315	Installations techniques, matériel et outillage techniq	232 700,00		357 582,00	357 582,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	357 582,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1738 (1)

LIBELLE : PATRIMOINE CULTUREL

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 097 865,00	A	1 132 409,00	B 1 132 409,00	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	697 865,00		932 409,00	932 409,00	
2135	Installations générales, agencements, aménagts de co	450 000,00		635 000,00	635 000,00	
21568	Autre materiel et outillage d'incendie et de defense d	110 000,00		35 000,00	35 000,00	
21735	Constructions installations générales, agencements, a	100 000,00		202 000,00	202 000,00	
2184	Mobilier	7 865,00		4 900,00	4 900,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	30 000,00		55 509,00	55 509,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours	400 000,00		200 000,00	200 000,00	
2313	Constructions	400 000,00		200 000,00	200 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D 148 000,00
13	Subventions d'investissement		148 000,00
1311	Etat et Etablissements Nationaux		5 000,00
1321	Etat et Etablissements Nationaux		107 500,00
1322	Subventions non transférables - Régions		30 000,00
1323	Departements		5 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	984 409,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1741 (1)

LIBELLE : MILIEUX NATURELS

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		42 511,00	A	60 864,00	B	60 864,00
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	42 511,00		60 864,00	60 864,00	
2128	Autres agencements et aménagements	42 511,00		60 864,00	60 864,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		15 864,00
1322	Subventions non transférables - Régions		15 864,00
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	45 000,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1742**(1)****LIBELLE : SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT CSS**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		25 000,00	A	15 000,00	B	15 000,00
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées	25 000,00		15 000,00	15 000,00	
20421	Pers droit privé : Biens mobiliers, matériel et études	25 000,00		15 000,00	15 000,00	
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	15 000,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1743**(1)****LIBELLE : Equipement et matériel - Développement numérique**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		118 000,00	A	120 000,00	B	120 000,00
20	Immobilisations incorporelles	118 000,00		120 000,00	120 000,00	
2088	Autres immobilisations incorporelles	118 000,00		120 000,00	120 000,00	
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	120 000,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1744**(1)****LIBELLE : SDSI**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 350 000,00	A	875 000,00	B	875 000,00
20	Immobilisations incorporelles			7 766,10	7 766,10	
2031	Frais d'études			7 766,10	7 766,10	
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	1 350 000,00		867 233,90	867 233,90	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	1 350 000,00		867 233,90	867 233,90	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		416 165,00
13141	Subvention équipement des cnes membres du GFP		416 165,00
1316	Autres établissements publics locaux		
1318	Subventions d'équipement transférables : autres		
1341	Dotations d'équipement des territoires ruraux		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	458 835,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1745 (1)

LIBELLE : Locaux - Autre patrimoine

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		165 000,00	A	260 000,00	B 260 000,00	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	125 000,00		220 000,00	220 000,00	
2135	Installations générales, agencements, aménagts de co	125 000,00		220 000,00	220 000,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours	40 000,00		40 000,00	40 000,00	
2313	Constructions	40 000,00		40 000,00	40 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
1321	Etat et Etablissements Nationaux		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	260 000,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1747**(1)****LIBELLE : NPNRU**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		351 400,00	A	1 286 027,00	B	1 286 027,00
20	Immobilisations incorporelles	60 000,00		377 360,00	377 360,00	
2031	Frais d'études	60 000,00		377 360,00	377 360,00	
204	Subventions d'équipement versées	291 400,00		908 667,00	908 667,00	
204172	Aut. Etab Pub Loc : Bâtiments et installations	291 400,00		908 667,00	908 667,00	
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		35 000,00
1318	Subventions d'équipement transférables : autres		35 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	1 251 027,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1749 (1)

LIBELLE : CPER Université - Recherche

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		350 000,00	A	46 483,00	B	46 483,00
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées	350 000,00		46 483,00	46 483,00	
204182	Aut Org Pub : Bâtiments et installations			46 483,00	46 483,00	
204183	Aut Org Pub : Projets d'infrastructures d'intérêt nat	350 000,00				
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	46 483,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1750 (1)

LIBELLE : Commune de Béruges

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		35 000,00	A		B	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	35 000,00				
21751	Instal, matériel et outillage techniques - Réseaux de v	35 000,00				
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1751 (1)

LIBELLE : Commune de Biard

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		49 000,00	A		B	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	49 000,00				
21751	Instal, matériel et outillage techniques - Réseaux de v	49 000,00				
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1753 (1)

LIBELLE : Commune de Saint-Benoît

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		266 000,00	A		B	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	266 000,00				
21751	Instal, matériel et outillage techniques - Réseaux de v	266 000,00				
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1755 (1)

LIBELLE : Commune de Fontaine-le-Comte

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		291 000,00	A		B	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	291 000,00				
21751	Instal, matériel et outillage techniques - Réseaux de v	291 000,00				
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1756**(1)****LIBELLE : CU SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		25 000,00	A	45 000,00	B	45 000,00
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées	25 000,00		45 000,00	45 000,00	
20421	Pers droit privé : Biens mobiliers, matériel et études	10 000,00		30 000,00	30 000,00	
20422	Pers droit privé : Bâtiments et installations	15 000,00		15 000,00	15 000,00	
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	45 000,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1757**(1)****LIBELLE : BEAUX ARTS ECOLE D'ARTS PLASTIQUES**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		5 000,00	A	2 000,00	B	2 000,00
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	5 000,00		2 000,00	2 000,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique			500,00	500,00	
2184	Mobilier	5 000,00		1 500,00	1 500,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	2 000,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1758**(1)****LIBELLE : CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT REGIONAL**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		98 473,00	A	125 000,00	B 125 000,00	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	98 473,00		125 000,00	125 000,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique			25 000,00	25 000,00	
2184	Mobilier	49 199,00		35 000,00	35 000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	49 274,00		65 000,00	65 000,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	125 000,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1759 (1)

LIBELLE : MEDIATHEQUES

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		566 927,00	A	355 886,00	B	355 886,00
20	Immobilisations incorporelles	250 000,00		227 349,00	227 349,00	
2031	Frais d'études			63 400,00	63 400,00	
2051	Concessions et droits similaires	250 000,00		99 509,00	99 509,00	
2088	Autres immobilisations incorporelles			64 440,00	64 440,00	
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	316 927,00		128 537,00	128 537,00	
2161	Oeuvres et objets d'art	12 000,00		12 000,00	12 000,00	
2162	Fonds anciens des bibliothèques et musées	24 000,00		14 000,00	14 000,00	
2168	Autres	145 000,00		11 318,00	11 318,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	106 961,00		56 219,00	56 219,00	
2184	Mobilier	18 966,00		20 000,00	20 000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	10 000,00		15 000,00	15 000,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		103 887,00
1311	Etat et Etablissements Nationaux		103 887,00
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	251 999,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1763**(1)****LIBELLE : Aménagements dans les quartiers - Poitiers**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		900 000,00	A		B	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	900 000,00				
21751	Instal, matériel et outillage techniques - Réseaux de v	900 000,00				
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	
--	--

Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	
--	--

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1765**(1)****LIBELLE : Eclairage et automatismes - Poitiers**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		276 000,00	A		B	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	276 000,00				
21751	Instal, matériel et outillage techniques - Réseaux de v	276 000,00				
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1766**(1)****LIBELLE : Signalisation-Mobilier urbain - Poitiers**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		245 000,00	A		B	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	245 000,00				
21751	Instal, matériel et outillage techniques - Réseaux de v	245 000,00				
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1767 (1)

LIBELLE : Ouvrages d'art - Poitiers

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		185 000,00	A		B	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	185 000,00				
21751	Instal, matériel et outillage techniques - Réseaux de v	185 000,00				
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1774 (1)

LIBELLE : Territoire Numérique Innovant

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		15 081,00	A		B	
20	Immobilisations incorporelles	15 081,00				
2031	Frais d'études	15 081,00				
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
1318	Subventions d'équipement transférables : autres		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1776 (1)

LIBELLE : Promotion du tourisme

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		107 600,00	A 28 384,00	141 288,00	B 141 288,00	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées		28 384,00	141 288,00	141 288,00	
20421	Pers droit privé : Biens mobiliers, matériel et études		28 384,00	141 288,00	141 288,00	
21	Immobilisations corporelles	107 600,00				
2121	Plantations d'arbres et arbustes	57 600,00				
21751	Instal, matériel et outillage techniques - Réseaux de v	50 000,00				
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	169 672,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1778**(1)****LIBELLE : IMPLANTATION D ENTREPRISES**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		300 000,00	A	570 000,00	B	570 000,00
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées	300 000,00		570 000,00	570 000,00	
20422	Pers droit privé : Bâtiments et installations	300 000,00		570 000,00	570 000,00	
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	570 000,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1779**(1)****LIBELLE : PARTICIPATION ZAC REPUBLIQUE IV**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		517 969,00	A	517 969,00	B	517 969,00
20	Immobilisations incorporelles	517 969,00		517 969,00	517 969,00	
2031	Frais d'études	517 969,00		517 969,00	517 969,00	
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	517 969,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1785 (1)

LIBELLE : QUALITE DE VIE AU TRAVAIL

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		26 250,00	A	45 000,00	B	45 000,00
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	26 250,00		45 000,00	45 000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	26 250,00		45 000,00	45 000,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		10 000,00
1318	Subventions d'équipement transférables : autres		10 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	35 000,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1786 (1)

LIBELLE : SCHEMA DIRECTEUR IMMOBILIER

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		20 000,00	A		B	
20	Immobilisations incorporelles	20 000,00				
2031	Frais d'études	20 000,00				
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1787 (1)

LIBELLE : CENTRES DE LOISIRS

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		55 000,00	A	10 000,00	B	10 000,00
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	55 000,00		10 000,00	10 000,00	
2135	Installations générales, agencements, aménagements de co	55 000,00		10 000,00	10 000,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	10 000,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1788**(1)****LIBELLE : CRECHES**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		21 813,00	A	32 000,00	B	32 000,00
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	21 813,00		32 000,00	32 000,00	
2135	Installations générales, agencements, aménagements de co	21 813,00		23 000,00	23 000,00	
2184	Mobilier			1 000,00	1 000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles			8 000,00	8 000,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		3 000,00
1318	Subventions d'équipement transférables : autres		3 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	29 000,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1790**(1)****LIBELLE : ANRU VOIRIE VP**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		27 000,00	A		B	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	27 000,00				
21751	Instal, matériel et outillage techniques - Réseaux de v	27 000,00				
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1791 (1)

LIBELLE : NPNRU VOIRIE VP

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		336 000,00	A		B	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	336 000,00				
21751	Instal, matériel et outillage techniques - Réseaux de v	336 000,00				
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1798 (1)

LIBELLE : SUBV EQUIPEMENTS SPORTS

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		8 000,00	A	8 000,00	B	8 000,00
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées	8 000,00		8 000,00	8 000,00	
20421	Pers droit privé : Biens mobiliers, matériel et études	8 000,00		8 000,00	8 000,00	
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	8 000,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1799**(1)****LIBELLE : VVC - VOIE VERTE**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		32 622,00	A	8 064,00	B	276 462,00
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	32 622,00	8 064,00	276 462,00	276 462,00	
2151	Reseaux de voirie	32 622,00	8 064,00	276 462,00	276 462,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		259 273,00
1328	Autres		259 273,00
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	25 253,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1800 (1)

LIBELLE : Hôtel de la Communauté urbaine

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		3 000 000,00	A	2 123 000,00	B 2 123 000,00	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	2 000 000,00		23 000,00	23 000,00	
21318	Autres bâtiments publics	2 000 000,00		23 000,00	23 000,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours	1 000 000,00		2 100 000,00	2 100 000,00	
2313	Constructions	1 000 000,00		2 100 000,00	2 100 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D 800 000,00
13	Subventions d'investissement		800 000,00
1321	Etat et Etablissements Nationaux		800 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	1 323 000,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1801

(1)

LIBELLE : Schéma d'accueil de la forêt de Moulière

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		75 000,00	A	100 000,00	B	100 000,00
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	75 000,00		100 000,00	100 000,00	
2128	Autres agencements et aménagements	75 000,00		100 000,00	100 000,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	100 000,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1802 (1)

LIBELLE : CELLE LEVESCAULT

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		105 460,00	A	206 082,00	B	206 082,00
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	105 460,00		206 082,00	206 082,00	
21751	Instal, matériel et outillage techniques - Réseaux de v	105 460,00		206 082,00	206 082,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		67 342,00
13241	Subvent.non transférables communes membres du G		67 342,00
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	138 740,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1803**(1)****LIBELLE : CLOUE**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		26 236,00	A	21 000,00	B	21 000,00
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	26 236,00		21 000,00	21 000,00	
21751	Instal, matériel et outillage techniques - Réseaux de v	26 236,00		21 000,00	21 000,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		16 680,00
1328	Autres		16 680,00
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	4 320,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1804**(1)****LIBELLE : COULOMBIERS**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		110 936,00	A	148 500,00	B	148 500,00
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	110 936,00		148 500,00	148 500,00	
21751	Instal, matériel et outillage techniques - Réseaux de v	110 936,00		148 500,00	148 500,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		63 470,00
1328	Autres		63 470,00
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	85 030,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1805 (1)

LIBELLE : CURZAY SUR VONNE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		23 077,00	A	12 000,00	B	12 000,00
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	23 077,00		12 000,00	12 000,00	
21751	Instal, matériel et outillage techniques - Réseaux de v	23 077,00		12 000,00	12 000,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	12 000,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1806**(1)****LIBELLE : JAZENEUIL**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		106 835,00	A	151 700,00	B 151 700,00	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	106 835,00		151 700,00	151 700,00	
21751	Instal, matériel et outillage techniques - Réseaux de v	106 835,00		151 700,00	151 700,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D 7 976,00
13	Subventions d'investissement		7 976,00
1328	Autres		7 976,00
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	143 724,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1807**(1)****LIBELLE : LUSIGNAN**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		769 566,00	A	139 794,00	B	139 794,00
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	769 566,00		139 794,00	139 794,00	
21751	Instal, matériel et outillage techniques - Réseaux de v	769 566,00		139 794,00	139 794,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		148 770,00
1321	Etat et Etablissements Nationaux		148 770,00
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	8 976,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1808**(1)****LIBELLE : ROUILLE**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		266 098,00	A	50 000,00	B 50 000,00	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	266 098,00		50 000,00	50 000,00	
21751	Instal, matériel et outillage techniques - Réseaux de v	266 098,00		50 000,00	50 000,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D 70 500,00
13	Subventions d'investissement		70 500,00
1328	Autres		70 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	20 500,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1809**(1)****LIBELLE : SAINT SAUVANT**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		87 934,00	A	226 383,00	B	226 383,00
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	87 934,00		226 383,00	226 383,00	
21751	Instal, matériel et outillage techniques - Réseaux de v	87 934,00		226 383,00	226 383,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	226 383,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1810**(1)****LIBELLE : SANXAY**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		38 331,00	A	90 000,00	B	90 000,00
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	38 331,00		90 000,00	90 000,00	
21751	Instal, matériel et outillage techniques - Réseaux de v	38 331,00		90 000,00	90 000,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	90 000,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1811 (1)

LIBELLE : CHAUVIGNY

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		750 000,00	A	1 134 000,00	B 1 134 000,00	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	750 000,00		1 134 000,00	1 134 000,00	
21751	Instal, matériel et outillage techniques - Réseaux de v	750 000,00		1 134 000,00	1 134 000,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	1 134 000,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1812**(1)****LIBELLE : JARDRES**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		138 256,00	A	104 500,00	B 104 500,00	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	138 256,00		104 500,00	104 500,00	
21751	Instal, matériel et outillage techniques - Réseaux de v	138 256,00		104 500,00	104 500,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	104 500,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1813**(1)****LIBELLE : LA PUYE**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		95 000,00	A	102 344,00	B	102 344,00
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	95 000,00		102 344,00	102 344,00	
21751	Instal, matériel et outillage techniques - Réseaux de v	95 000,00		102 344,00	102 344,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	102 344,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1814**(1)****LIBELLE : SAINTE RADEGONDE**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		61 000,00	A	37 000,00	B 37 000,00	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	61 000,00		37 000,00	37 000,00	
21751	Instal, matériel et outillage techniques - Réseaux de v	61 000,00		37 000,00	37 000,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
1321	Etat et Etablissements Nationaux		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	37 000,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1815**(1)****LIBELLE : BEAUMONT ST CYR**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		300 194,00	A	531 540,00	B	531 540,00
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	300 194,00		531 540,00	531 540,00	
21751	Instal, matériel et outillage techniques - Réseaux de v	300 194,00		531 540,00	531 540,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		368 232,00
13241	Subvent.non transférables communes membres du G		368 232,00
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	163 308,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1816**(1)****LIBELLE : DISSAY**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		479 318,00	A	2 130 044,00	B 2 130 044,00	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	479 318,00		2 130 044,00	2 130 044,00	
21751	Instal, matériel et outillage techniques - Réseaux de v	479 318,00		2 130 044,00	2 130 044,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D 890 000,00
13	Subventions d'investissement		890 000,00
13241	Subvent.non transférables communes membres du G		890 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	1 240 044,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1817**(1)****LIBELLE : JAUNAY MARIGNY**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		315 000,00	A	550 000,00	B	550 000,00
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	315 000,00		550 000,00	550 000,00	
21751	Instal, matériel et outillage techniques - Réseaux de v	315 000,00		550 000,00	550 000,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	550 000,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1818**(1)****LIBELLE : SAINT GEORGES LES BAILLARGEAUX**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		312 890,00	A	962 812,00	B	962 812,00
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	312 890,00		962 812,00	962 812,00	
21751	Instal, matériel et outillage techniques - Réseaux de v	312 890,00		962 812,00	962 812,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		131 000,00
1321	Etat et Etablissements Nationaux		
13241	Subvent.non transférables communes membres du G		131 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	831 812,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1819**(1)****LIBELLE : BIGNOUX**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		20 000,00	A	55 000,00	B	55 000,00
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	20 000,00		55 000,00	55 000,00	
21751	Instal, matériel et outillage techniques - Réseaux de v	20 000,00		55 000,00	55 000,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	55 000,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1820**(1)****LIBELLE : BONNES**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		75 000,00	A	73 058,00	B	73 058,00
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	75 000,00		73 058,00	73 058,00	
21751	Instal, matériel et outillage techniques - Réseaux de v	75 000,00		73 058,00	73 058,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	73 058,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1821**(1)****LIBELLE : LA CHAPELLE MOULIERE**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		3 000,00	A		B	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	3 000,00				
21751	Instal, matériel et outillage techniques - Réseaux de v	3 000,00				
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1822**(1)****LIBELLE : LAVOUX**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		70 000,00	A	72 500,00	B	72 500,00
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	70 000,00		72 500,00	72 500,00	
21751	Instal, matériel et outillage techniques - Réseaux de v	70 000,00		72 500,00	72 500,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	72 500,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1823**(1)****LIBELLE : LINIERS**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		21 500,00	A	35 000,00	B 35 000,00	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	21 500,00		35 000,00	35 000,00	
21751	Instal, matériel et outillage techniques - Réseaux de v	21 500,00		35 000,00	35 000,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	35 000,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1824**(1)****LIBELLE : POUILLE**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		34 000,00	A	42 000,00	B	42 000,00
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	34 000,00		42 000,00	42 000,00	
21751	Instal, matériel et outillage techniques - Réseaux de v	34 000,00		42 000,00	42 000,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	42 000,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1825 (1)

LIBELLE : SAINT JULIEN L'ARS

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		52 000,00	A	204 550,00	B	204 550,00
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	52 000,00		204 550,00	204 550,00	
21751	Instal, matériel et outillage techniques - Réseaux de v	52 000,00		204 550,00	204 550,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	204 550,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1826 (1)

LIBELLE : SAVIGNY L'ESVESCAULT

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		25 000,00	A	29 000,00	B	29 000,00
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	25 000,00		29 000,00	29 000,00	
21751	Instal, matériel et outillage techniques - Réseaux de v	25 000,00		29 000,00	29 000,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	29 000,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1827 (1)

LIBELLE : SEVRES ANXAUMONT

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		37 963,00	A	144 319,00	B	144 319,00
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	37 963,00		144 319,00	144 319,00	
21751	Instal, matériel et outillage techniques - Réseaux de v	37 963,00		144 319,00	144 319,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		40 059,00
1328	Autres		40 059,00
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	104 260,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1828**(1)****LIBELLE : TERCE**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		21 500,00	A	69 500,00	B 69 500,00	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	21 500,00		69 500,00	69 500,00	
21751	Instal, matériel et outillage techniques - Réseaux de v	21 500,00		69 500,00	69 500,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	69 500,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1829

(1)

LIBELLE : BERUGES

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		63 292,00	A	141 000,00	B	141 000,00
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	63 292,00		141 000,00	141 000,00	
21751	Instal, matériel et outillage techniques - Réseaux de v	63 292,00		141 000,00	141 000,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	141 000,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1830

(1)

LIBELLE : BIARD

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		404 609,00	A	168 000,00	B 168 000,00	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	404 609,00		168 000,00	168 000,00	
21751	Instal, matériel et outillage techniques - Réseaux de v	404 609,00		168 000,00	168 000,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D 21 058,00
13	Subventions d'investissement		21 058,00
1328	Autres		21 058,00
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	146 942,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1831**(1)****LIBELLE : BUXEROLLES**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		344 315,00	A	1 059 044,00	B 1 059 044,00	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	344 315,00		1 059 044,00	1 059 044,00	
21751	Instal, matériel et outillage techniques - Réseaux de v	344 315,00		1 059 044,00	1 059 044,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	1 059 044,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1832 (1)

LIBELLE : CHASSENEUIL DU POITOU

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 402 372,00	A	1 905 911,00	B 1 905 911,00	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	1 402 372,00		1 905 911,00	1 905 911,00	
21751	Instal, matériel et outillage techniques - Réseaux de v	1 402 372,00		1 905 911,00	1 905 911,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D 1 500 000,00
13	Subventions d'investissement		1 500 000,00
1321	Etat et Etablissements Nationaux		
13241	Subvent.non transférables communes membres du G		1 500 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	405 911,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1833**(1)****LIBELLE : CROUTELLE**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		59 071,00	A	336 350,00	B 336 350,00	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	59 071,00		336 350,00	336 350,00	
21751	Instal, matériel et outillage techniques - Réseaux de v	59 071,00		336 350,00	336 350,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D 120 000,00
13	Subventions d'investissement		120 000,00
13241	Subvent.non transférables communes membres du G		120 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	216 350,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1834

(1)

LIBELLE : FONTAINE LE COMTE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		456 002,00	A	145 000,00	B	145 000,00
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	456 002,00		145 000,00	145 000,00	
21751	Instal, matériel et outillage techniques - Réseaux de v	456 002,00		145 000,00	145 000,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		44 187,00
1328	Autres		44 187,00
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	100 813,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1835**(1)****LIBELLE : LIGUGE**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		166 881,00	A	667 805,00	B	667 805,00
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	166 881,00		667 805,00	667 805,00	
21751	Instal, matériel et outillage techniques - Réseaux de v	166 881,00		667 805,00	667 805,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		5 143,00
1321	Etat et Etablissements Nationaux		5 143,00
13241	Subvent.non transférables communes membres du G		5 143,00
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	662 662,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1836 (1)

LIBELLE : MIGNE AUXANCES

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		629 500,00	A	900 000,00	B	900 000,00
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	629 500,00		900 000,00	900 000,00	
21751	Instal, matériel et outillage techniques - Réseaux de v	629 500,00		900 000,00	900 000,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	900 000,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1837 (1)

LIBELLE : MIGNALOUX BEAUVOIR

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		408 842,00	A	355 000,00	B 355 000,00	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	408 842,00		355 000,00	355 000,00	
21751	Instal, matériel et outillage techniques - Réseaux de v	408 842,00		355 000,00	355 000,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D 40 180,00
13	Subventions d'investissement		40 180,00
1321	Etat et Etablissements Nationaux		
13241	Subvent.non transférables communes membres du G		40 180,00
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	314 820,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1838**(1)****LIBELLE : MONTAMISE**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		195 436,00	A	211 000,00	B	211 000,00
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	195 436,00		211 000,00	211 000,00	
21751	Instal, matériel et outillage techniques - Réseaux de v	195 436,00		211 000,00	211 000,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	211 000,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1839**(1)****LIBELLE : SAINT BENOIT**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		163 840,00	A	205 000,00	B 205 000,00	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	163 840,00		205 000,00	205 000,00	
21751	Instal, matériel et outillage techniques - Réseaux de v	163 840,00		205 000,00	205 000,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	205 000,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1840 (1)

LIBELLE : VOUNEUIL SOUS BIARD

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		659 457,00	A	512 000,00	B	512 000,00
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	659 457,00		512 000,00	512 000,00	
21751	Instal, matériel et outillage techniques - Réseaux de v	659 457,00		512 000,00	512 000,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	512 000,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1841**(1)****LIBELLE : POITIERS - AMENAGEMENTS DANS LES QUARTIERS**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 595 200,00	A	1 773 000,00	B	1 773 000,00
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	1 595 200,00		1 773 000,00	1 773 000,00	
21751	Instal, matériel et outillage techniques - Réseaux de v	1 595 200,00		1 773 000,00	1 773 000,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		320 000,00
13241	Subvent.non transférables communes membres du G		320 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées		320 000,00

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	1 453 000,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1842

(1)

LIBELLE : POITIERS - ECLAIRAGES ET AUTOMATISMES

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		650 000,00	A	550 000,00	B	550 000,00
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	650 000,00		550 000,00	550 000,00	
21751	Instal, matériel et outillage techniques - Réseaux de v	650 000,00		550 000,00	550 000,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	550 000,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1843**(1)****LIBELLE : POITIERS - SIGNALISATION MOBILIER URBAIN**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		500 000,00	A	500 000,00	B	500 000,00
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	500 000,00		500 000,00	500 000,00	
21751	Instal, matériel et outillage techniques - Réseaux de v	500 000,00		500 000,00	500 000,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	500 000,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1844**(1)****LIBELLE : POITIERS - OUVRAGES D'ART**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		500 000,00	A	500 000,00	B	500 000,00
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	500 000,00		500 000,00	500 000,00	
21751	Instal, matériel et outillage techniques - Réseaux de v	500 000,00		500 000,00	500 000,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	500 000,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1845**(1)****LIBELLE : POITIERS - STATIONNEMENT SUR ESPACES PUBLIC**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		50 000,00	A		B	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	50 000,00				
21751	Instal, matériel et outillage techniques - Réseaux de v	50 000,00				
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1846

(1)

LIBELLE : POITIERS - MPPE ECLAIRAGE PUBLIC

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		400 000,00	A	357 050,00	B	357 050,00
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	400 000,00				
21751	Instal, matériel et outillage techniques - Réseaux de v	400 000,00				
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours			357 050,00	357 050,00	
235	Part investissement PPP			357 050,00	357 050,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D 150 960,00
13	Subventions d'investissement		150 960,00
1321	Etat et Etablissements Nationaux		150 960,00
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	206 090,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1847**(1)****LIBELLE : POITIERS - NPNRU**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		900 000,00	A	450 000,00	B 450 000,00	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	900 000,00		450 000,00	450 000,00	
21751	Instal, matériel et outillage techniques - Réseaux de v	900 000,00		450 000,00	450 000,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D 137 000,00
13	Subventions d'investissement		137 000,00
1321	Etat et Etablissements Nationaux		137 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	313 000,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1848**(1)****LIBELLE : POITIERS - BHNS**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES			A	2 300 000,00	B 2 300 000,00	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles			2 300 000,00	2 300 000,00	
21751	Instal, matériel et outillage techniques - Réseaux de v			2 300 000,00	2 300 000,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	2 300 000,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1849**(1)****LIBELLE : GP 40 - VEHICULES ET MATERIELS**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	168 574,00	A	160 000,00	B	160 000,00
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	168 574,00		160 000,00	160 000,00	
21751	Instal, matériel et outillage techniques - Réseaux de v	168 574,00		160 000,00	160 000,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	160 000,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1850**(1)****LIBELLE : GP 40 - SUBVENTIONS**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES			A		B	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		2 200 000,00
1321	Etat et Etablissements Nationaux		
1323	Departements		2 200 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	2 200 000,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1851 (1)

LIBELLE : SCHEMA LOCAL ESRI

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		100 000,00	A	170 000,00	B	170 000,00
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées	100 000,00		170 000,00	170 000,00	
204122	Régions : Bâtiments et installations	100 000,00		170 000,00	170 000,00	
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	170 000,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1852**(1)****LIBELLE : GEMAPI**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		11 250,00	A	15 000,00	B	15 000,00
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	11 250,00		15 000,00	15 000,00	
2128	Autres agencements et aménagements	11 250,00		15 000,00	15 000,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	15 000,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1853**(1)****LIBELLE : RD 951**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES			A	105 000,00	B	105 000,00
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles			105 000,00	105 000,00	
21751	Instal, matériel et outillage techniques - Réseaux de v			105 000,00	105 000,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	105 000,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1854 (1)

LIBELLE : EESI (Ecole supérieur de l'Image)

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES			A	250 000,00	B	250 000,00
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours			250 000,00	250 000,00	
2313	Constructions			250 000,00	250 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D 50 000,00
13	Subventions d'investissement		50 000,00
1321	Etat et Etablissements Nationaux		50 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	200 000,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1856**(1)****LIBELLE : IGNE SNCF MIGNALOUX JARDRES**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES			A	100 000,00	B	100 000,00
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées			100 000,00	100 000,00	
20422	Pers droit privé : Bâtiments et installations			100 000,00	100 000,00	
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	100 000,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1900 (1)

LIBELLE : QUARTIER DE LA GARE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES			A	100 000,00	B	100 000,00
20	Immobilisations incorporelles			100 000,00	100 000,00	
202	Frais d'études et d'élaboration de documents urban			100 000,00	100 000,00	
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		40 000,00
1318	Subventions d'équipement transférables : autres		40 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	60 000,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

ANNEXES

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	01 Opération non ventilables	0 Services généraux administrations publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse
---------	------------------------------------	--	---	----------------------------------	--------------	------------------------

INVESTISSEMENT

DEPENSES						
Dépenses réelles	31 895 000,70	4 637 053,00	0,00	766 483,00	1 660 295,00	9 094 009,00
- Equipements municipaux (2)		4 637 053,00	0,00	250 000,00	1 615 295,00	9 086 009,00
- Equipements non municipaux (c/204) (3)		0,00	0,00	516 483,00	45 000,00	8 000,00
- Opérations financières	31 895 000,70					
Dépenses d'ordre	1 150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total dépenses de l'exercice	33 045 000,70	4 637 053,00	0,00	766 483,00	1 660 295,00	9 094 009,00
RAR N-1 et reports	23 220 197,75	2 375,26	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses d'investissement	56 265 198,45	4 639 428,26	0,00	766 483,00	1 660 295,00	9 094 009,00
RECETTES						
Total recettes de l'exercice	68 714 405,00	914 171,00	0,00	50 000,00	251 887,00	3 028 700,00
RAR N-1 et reports	24 600 000,00	1 290,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé recettes d'investissement	93 314 405,00	915 461,00	0,00	50 000,00	251 887,00	3 028 700,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES						
Total dépenses de l'exercice	21 096 691,00	47 675 835,00	7 218 059,00	1 660 518,00	21 042 277,00	16 321 227,00
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement	21 096 691,00	47 675 835,00	7 218 059,00	1 660 518,00	21 042 277,00	16 321 227,00
RECETTES						
Total recettes de l'exercice	117 019 558,00	13 049 184,00	3 912,00	0,00	1 921 989,00	2 400 858,00
RAR N-1 et reports	5 600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé recettes de fonctionnement	122 619 558,00	13 049 184,00	3 912,00	0,00	1 921 989,00	2 400 858,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
--------------------------------------	--------------	---------------	--	------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES					
96 000,00	32 000,00	2 018 124,00	27 833 737,00	2 893 446,85	80 926 148,55
96 000,00	32 000,00	0,00	27 229 844,00	2 036 381,00	44 982 582,00
0,00	0,00	2 018 124,00	603 893,00	857 065,85	4 048 565,85
					31 895 000,70
0,00	0,00	0,00	1 500 000,00	0,00	2 650 000,00
96 000,00	32 000,00	2 018 124,00	29 333 737,00	2 893 446,85	83 576 148,55
990,00	0,00	0,00	2 616 675,44	28 384,00	25 868 622,45
96 990,00	32 000,00	2 018 124,00	31 950 412,44	2 921 830,85	109 444 771,00
RECETTES					
19 000,00	3 000,00	123 293,00	8 884 613,00	568 412,00	82 557 481,00
0,00	0,00	0,00	2 286 000,00	0,00	26 887 290,00
19 000,00	3 000,00	123 293,00	11 170 613,00	568 412,00	109 444 771,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES					
1 316 308,00	938 439,00	377 896,00	16 764 389,00	11 547 616,00	145 959 255,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1 316 308,00	938 439,00	377 896,00	16 764 389,00	11 547 616,00	145 959 255,00
RECETTES					
331 681,00	1 059 700,00	110 900,00	1 696 390,00	2 765 083,00	140 359 255,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 600 000,00
331 681,00	1 059 700,00	110 900,00	1 696 390,00	2 765 083,00	145 959 255,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

Article	Libellé	01 Opération non ventilables	0 Services généraux administrat ^o publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse
---------	---------	------------------------------------	--	---	----------------------------------	--------------	------------------------

INVESTISSEMENT

DEPENSES							
Total dépenses investissement		56 265 198,45	4 639 428,26	0,00	766 483,00	1 660 295,00	9 094 009,00
Total dépenses réelles investissement		55 115 198,45	4 639 428,26	0,00	766 483,00	1 660 295,00	9 094 009,00
001	Résultat d'investissement	22 198 848,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	20 295 000,70	7 775,26	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	157 766,10	0,00	0,00	227 349,00	9 500,00
204	Subvention d'équipement versée	1 021 349,00	0,00	0,00	516 483,00	45 000,00	8 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	2 315 886,90	0,00	0,00	1 187 946,00	2 732 339,00
23	Immobilisations en cours	0,00	2 140 000,00	0,00	250 000,00	200 000,00	6 344 170,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	11 000 000,00	18 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total dépenses d'ordre investissement		1 150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	650 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES

Total recettes investissement		93 314 405,00	915 461,00	0,00	50 000,00	251 887,00	3 028 700,00
Total recettes réelles investissement		84 398 722,00	915 461,00	0,00	50 000,00	251 887,00	3 028 700,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	6 510 157,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 359 954,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subvention d'investissement	8 306 929,00	890 771,00	0,00	50 000,00	251 887,00	3 028 700,00
16	Emprunts et dettes assimilées	42 371 681,31	5 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	21 850 000,00	19 290,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total recettes d'ordre investissement		8 915 683,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	2 415 683,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

Article	Libellé	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	---------	--	--------------	---------------	---	------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES							
Total dépenses investissement		96 990,00	32 000,00	2 018 124,00	31 950 412,44	2 921 830,85	109 444 771,00
Depenses réelles investissement		96 990,00	32 000,00	2 018 124,00	30 450 412,44	2 921 830,85	106 794 771,00
001	Résultat d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 198 848,75
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	19 990,00	0,00	0,00	275 000,00	0,00	20 597 765,96
20	Immobilisations incorporelles	23 000,00	0,00	0,00	1 113 267,00	517 969,00	2 048 851,10
204	Subvention d'équipement versée	0,00	0,00	2 018 124,00	603 893,00	885 449,85	5 098 298,85
21	Immobilisations corporelles	54 000,00	32 000,00	0,00	23 548 937,44	950 000,00	30 821 109,34
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	4 119 315,00	0,00	13 053 485,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	700 000,00	0,00	700 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	90 000,00	568 412,00	11 676 412,00
Depenses d'ordre investissement		0,00	0,00	0,00	1 500 000,00	0,00	2 650 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	1 500 000,00	0,00	2 150 000,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500 000,00

RECETTES

Total recettes investissement		19 000,00	3 000,00	123 293,00	11 170 613,00	568 412,00	109 444 771,00
Recettes réelles investissement		19 000,00	3 000,00	123 293,00	11 170 613,00	568 412,00	100 529 088,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 510 157,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 359 954,69
13	Subvention d'investissement	0,00	3 000,00	123 293,00	8 794 613,00	0,00	21 449 193,00
16	Emprunts et dettes assimilées	19 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 396 081,31
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	2 376 000,00	568 412,00	24 813 702,00
Recettes d'ordre investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 915 683,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 415 683,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000 000,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500 000,00

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

Article	Libellé	01 Opération non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse
---------	---------	------------------------------------	--	---	----------------------------------	--------------	------------------------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES							
Total dépenses fonctionnement		21 096 691,00	47 675 835,00	7 218 059,00	1 660 518,00	21 042 277,00	16 321 227,00
Total dépenses réelles fonctionnement		12 681 008,00	47 675 835,00	7 218 059,00	1 660 518,00	21 042 277,00	16 321 227,00
011	Charges à caractère général	464 000,00	10 898 851,00	143 059,00	89 660,00	2 476 307,00	5 343 999,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	35 246 291,00	0,00	0,00	13 825 242,00	10 175 240,00
014	Atténuations de produits	8 747 006,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	80 002,00	1 432 303,00	7 075 000,00	1 568 958,00	4 739 728,00	800 888,00
66	Charges financières	2 360 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	30 000,00	98 390,00	0,00	1 900,00	1 000,00	1 100,00
Total dépenses d'ordre fonctionnement		8 415 683,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	2 415 683,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES

Total recettes fonctionnement		117 019 558,00	13 049 184,00	3 912,00	0,00	1 921 989,00	2 400 858,00
Total recettes réelles fonctionnement		116 369 558,00	11 549 184,00	3 912,00	0,00	1 921 989,00	2 400 858,00
002	Résultat reporté au anticipé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	415 000,00	160 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	10 711 751,00	3 912,00	0,00	1 102 407,00	1 863 858,00
73	Impôts et taxes	92 734 336,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	23 190 222,00	99 000,00	0,00	0,00	480 267,00	337 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	563 433,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	15 000,00	15 000,00	0,00	0,00	339 315,00	200 000,00
Total recettes d'ordre fonctionnement		650 000,00	1 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	650 000,00	1 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

Article	Libellé	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	---------	--	--------------	---------------	---	------------------------	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES							
Total dépenses fonctionnement		1 316 308,00	938 439,00	377 896,00	16 764 389,00	11 547 616,00	145 959 255,00
Depenses réelles fonctionnement		1 316 308,00	938 439,00	377 896,00	16 764 389,00	11 547 616,00	137 543 572,00
011	Charges à caractère général	392 170,00	169 506,00	260 296,00	6 948 098,00	1 029 122,00	28 215 068,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	544 538,00	421 716,00	0,00	7 336 377,00	1 043 237,00	68 592 641,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	1 824 850,00	10 571 856,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00
65	Autres charges de gestion courante	379 600,00	260 608,00	117 600,00	2 349 914,00	7 650 407,00	26 455 008,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	130 000,00	0,00	2 490 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	86 609,00	0,00	0,00	0,00	218 999,00
Depenses d'ordre fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 415 683,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 415 683,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES							
Total recettes fonctionnement		331 681,00	1 059 700,00	110 900,00	1 696 390,00	2 765 083,00	145 959 255,00
Recettes réelles fonctionnement		331 681,00	1 059 700,00	110 900,00	1 696 390,00	2 765 083,00	143 809 255,00
002	Résultat reporté ou anticipé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	575 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	331 681,00	165 026,00	0,00	603 955,00	171 077,00	14 953 667,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	200 000,00	1 824 850,00	94 759 186,00
74	Dotations et participations	0,00	874 931,00	110 900,00	257 435,00	766 071,00	26 115 826,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	2 500,00	0,00	0,00	3 085,00	569 018,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
77	Produits exceptionnels	0,00	17 243,00	0,00	635 000,00	0,00	1 221 558,00
Recettes d'ordre fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 150 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 150 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A 1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 0 - Services Généraux des Administrations Publiques Locales

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03	04 Relations internationales	Total
DEPENSES (2)		21 096 691,00	47 675 835,00	0,00	0,00	68 772 526,00
Dépenses de l'exercice		21 096 691,00	47 675 835,00	0,00	0,00	68 772 526,00
011	Charges à caractère général	464 000,00	10 898 851,00			11 362 851,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		35 246 291,00			35 246 291,00
014	Atténuations de produits	8 747 006,00				8 747 006,00
022	Dépenses imprévues	1 000 000,00				1 000 000,00
023	Virement à la section d'investissement	2 415 683,00				2 415 683,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 000 000,00				6 000 000,00
65	Autres charges de gestion courante	80 002,00	1 432 303,00			1 512 305,00
66	Charges financières	2 360 000,00				2 360 000,00
67	Charges exceptionnelles	30 000,00	98 390,00			128 390,00
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		122 619 558,00	13 049 184,00	0,00	0,00	135 668 742,00
Recettes de l'exercice		122 619 558,00	13 049 184,00	0,00	0,00	135 668 742,00
002	Excédent ou déficit de fonctionnement reporté	5 600 000,00	0,00	0,00	0,00	5 600 000,00
013	Atténuations de charges	415 000,00	160 000,00			575 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	650 000,00	1 500 000,00			2 150 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses		10 711 751,00			10 711 751,00
73	Impôts et taxes	92 734 336,00				92 734 336,00
74	Dotations et participations	23 190 222,00	99 000,00			23 289 222,00
75	Autres produits de gestion courante		563 433,00			563 433,00
76	Produits financiers	15 000,00				15 000,00
77	Produits exceptionnels	15 000,00	15 000,00			30 000,00
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		101 522 867,00	-34 626 651,00	0,00	0,00	66 896 216,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 0 - Services Généraux des Administrations Publiques Locales

Art. (1)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administration générale de la collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de la collectivité	023 Information communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aide aux associations	026 Complexe funéraire	041	048 Libellé non trouvé
	DEPENSES (2)	46 785 498,00	0,00	0,00	429 000,00	391 217,00	61 844,00	8 276,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	46 785 498,00	0,00	0,00	429 000,00	391 217,00	61 844,00	8 276,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	10 124 959,00			425 000,00	310 352,00	30 264,00	8 276,00		
012	Charges de personnel et frais assimilés	35 165 426,00				80 865,00				
014	Atténuations de produits									
65	Autres charges de gestion courante	1 396 723,00			4 000,00		31 580,00			
66	Charges financières									
67	Charges exceptionnelles	98 390,00								
	Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	13 005 184,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 000,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	13 005 184,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 000,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	160 000,00								
042	Opérations d'ordre de transfert entre s	1 500 000,00								
70	Produits des services, du domaine et v	10 711 751,00								
73	Impôts et taxes									
74	Dotations et participations	99 000,00								
75	Autres produits de gestion courante	519 433,00						44 000,00		
76	Produits financiers									
77	Produits exceptionnels	15 000,00								
	Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-33 780 314,00	0,00	0,00	-429 000,00	-391 217,00	-61 844,00	35 724,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A 1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 1 - Sécurité et salubrité publique

Art. (1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
DEPENSES (2)		7 119 716,00	98 343,00	7 218 059,00
Dépenses de l'exercice		7 119 716,00	98 343,00	7 218 059,00
011	Charges à caractère général	44 716,00	98 343,00	143 059,00
65	Autres charges de gestion courante	7 075 000,00		7 075 000,00
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		3 912,00	0,00	3 912,00
Recettes de l'exercice		3 912,00	0,00	3 912,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	3 912,00		3 912,00
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-7 115 804,00	-98 343,00	-7 214 147,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A 1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 1 - Sécurité et salubrité publique

Art. (1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Libellé non trouvé	112 Libellé non trouvé	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	7 105 436,00	14 280,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	7 105 436,00	14 280,00
011	Charges à caractère général				30 436,00	14 280,00
65	Autres charges de gestion courante				7 075 000,00	
	Restes à réaliser - reports	0,00	0,00		0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	3 912,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	3 912,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses				0,00	0,00
	Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	-7 105 436,00	-10 368,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).
Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A 1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 2 - Enseignement - Formation

Art. (1)	Libellé	20 Services Communs (enseignements)	21 Enseignement primaire	22 Enseignement du second degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES (2)		0,00	1 400,00	0,00	1 549 118,00	110 000,00	0,00	1 660 518,00
Dépenses de l'exercice		0,00	1 400,00	0,00	1 549 118,00	110 000,00	0,00	1 660 518,00
011	Charges à caractère général				89 660,00			89 660,00
65	Autres charges de gestion courante				1 458 958,00	110 000,00		1 568 958,00
67	Charges exceptionnelles		1 400,00		500,00			1 900,00
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	-1 400,00	0,00	-1 549 118,00	-110 000,00	0,00	-1 660 518,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 2 - Enseignement - Formation

Art. (1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Libellé non trouvé	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Libellé non trouvé	252	253 Sport scolaire	254 Libellé non trouvé	255 Classes de découverte et autres services annexes de l'enseig
	DEPENSES (2)	0,00	1 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	1 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général								
65	Autres charges de gestion courante								
67	Charges exceptionnelles		1 400,00						
	Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	-1 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).
Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 3 - Culture

Art. (1)	Libellé	30 Services communs (Culture)	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoines	33 Action culturelle	Total
DEPENSES (2)		958,00	10 263 329,00	6 900 344,00	3 877 646,00	21 042 277,00
Dépenses de l'exercice		958,00	10 263 329,00	6 900 344,00	3 877 646,00	21 042 277,00
011	Charges à caractère général	958,00	775 019,00	1 451 054,00	249 276,00	2 476 307,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		7 150 310,00	5 438 490,00	1 236 442,00	13 825 242,00
65	Autres charges de gestion courante		2 338 000,00	9 800,00	2 391 928,00	4 739 728,00
67	Charges exceptionnelles			1 000,00		1 000,00
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	1 237 357,00	271 637,00	412 995,00	1 921 989,00
Recettes de l'exercice		0,00	1 237 357,00	271 637,00	412 995,00	1 921 989,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses		540 500,00	148 912,00	412 995,00	1 102 407,00
74	Dotations et participations		362 542,00	117 725,00		480 267,00
77	Produits exceptionnels		334 315,00	5 000,00		339 315,00
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-958,00	-9 025 972,00	-6 628 707,00	-3 464 651,00	-19 120 288,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A 1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 3 - Culture

Art. (1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et chorégraphique	312 Arts plastiques et autres activités artistiques	313 Théâtre	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèque et Médiathèque	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du Patrimoine Culturel
DEPENSES (2)		5 600 344,00	2 070 652,00	2 417 333,00	175 000,00	6 694 070,00	65 010,00	0,00	141 264,00
Dépenses de l'exercice		5 600 344,00	2 070 652,00	2 417 333,00	175 000,00	6 694 070,00	65 010,00	0,00	141 264,00
011	Charges à caractère général	377 290,00	143 396,00	254 333,00		1 254 580,00	65 010,00		131 464,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	5 223 054,00	1 927 256,00			5 438 490,00			
65	Autres charges de gestion courante			2 163 000,00	175 000,00				9 800,00
67	Charges exceptionnelles					1 000,00			
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		634 542,00	68 500,00	534 315,00	0,00	204 637,00	28 000,00	0,00	39 000,00
Recettes de l'exercice		634 542,00	68 500,00	534 315,00	0,00	204 637,00	28 000,00	0,00	39 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	272 000,00	68 500,00	200 000,00		115 912,00	28 000,00		5 000,00
74	Dotations et participations	362 542,00				83 725,00			34 000,00
77	Produits exceptionnels			334 315,00		5 000,00			
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-4 965 802,00	-2 002 152,00	-1 883 018,00	-175 000,00	-6 489 433,00	-37 010,00	0,00	-102 264,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A 1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 4 - Sports et Jeunesse

Art. (1)	Libellé	40 Services communs (Sports et Jeunesses)	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES (2)		5 452 218,00	8 883 680,00	1 985 329,00	16 321 227,00
Dépenses de l'exercice		5 452 218,00	8 883 680,00	1 985 329,00	16 321 227,00
011	Charges à caractère général	525,00	4 898 814,00	444 660,00	5 343 999,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	5 451 693,00	3 184 878,00	1 538 669,00	10 175 240,00
65	Autres charges de gestion courante		798 888,00	2 000,00	800 888,00
67	Charges exceptionnelles		1 100,00		1 100,00
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	2 053 378,00	347 480,00	2 400 858,00
Recettes de l'exercice		0,00	2 053 378,00	347 480,00	2 400 858,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses		1 713 378,00	150 480,00	1 863 858,00
74	Dotations et participations		140 000,00	197 000,00	337 000,00
77	Produits exceptionnels		200 000,00		200 000,00
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-5 452 218,00	-6 830 302,00	-1 637 849,00	-13 920 369,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A 1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 4 - Sports et Jeunesse

Art. (1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sports, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres Equipements Sportifs et de Loisirs	415 Centre Equestre	421 Centre de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423
DEPENSES (2)		1 049 285,00	623 153,00	4 720 619,00	957 195,00	72 100,00	1 948 626,00	35 203,00	0,00
Dépenses de l'exercice		1 049 285,00	623 153,00	4 720 619,00	957 195,00	72 100,00	1 948 626,00	35 203,00	0,00
011	Charges à caractère général	940 136,00	588 821,00	2 320 482,00	637 677,00	72 100,00	411 457,00	31 703,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	109 149,00	34 332,00	2 399 037,00	319 518,00		1 535 169,00	3 500,00	
65	Autres charges de gestion courante						2 000,00		
67	Charges exceptionnelles			1 100,00					
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		75 200,00	5 500,00	1 307 790,00	455 000,00	0,00	336 840,00	10 640,00	0,00
Recettes de l'exercice		75 200,00	5 500,00	1 307 790,00	455 000,00	0,00	336 840,00	10 640,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	75 200,00	5 500,00	1 107 790,00	455 000,00		139 840,00	10 640,00	
74	Dotations et participations						197 000,00		
77	Produits exceptionnels			200 000,00					
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-974 085,00	-617 653,00	-3 412 829,00	-502 195,00	-72 100,00	-1 611 786,00	-24 563,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 5 - Interventions sociales et santé

Art. (1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES (2)		25 185,00	1 291 123,00	1 316 308,00
Dépenses de l'exercice		25 185,00	1 291 123,00	1 316 308,00
011	Charges à caractère général	25 185,00	366 985,00	392 170,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		544 538,00	544 538,00
65	Autres charges de gestion courante		379 600,00	379 600,00
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	331 681,00	331 681,00
Recettes de l'exercice		0,00	331 681,00	331 681,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses		331 681,00	331 681,00
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-25 185,00	-959 442,00	-984 627,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 5 - Interventions sociales et santé

Art. (1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs Santé	511	512	520 Interventions sociales - Services communs	521 Services à caractère social pour handicapés et inadaptés	522 Actions en faveur enfance et adolescence	523 Actions en faveur des personnes en difficulté	524 Gens du voyage
DEPENSES (2)		25 185,00	0,00	0,00	558 289,00	22 900,00	15 538,00	284 051,00	410 345,00
Dépenses de l'exercice		25 185,00	0,00	0,00	558 289,00	22 900,00	15 538,00	284 051,00	410 345,00
011	Charges à caractère général	25 185,00			1 751,00	7 000,00	15 538,00	284 051,00	410 345,00
012	Charges de personnel et frais assimilés				544 538,00			17 351,00	325 345,00
65	Autres charges de gestion courante				12 000,00	15 900,00		266 700,00	85 000,00
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	270 681,00	0,00	0,00	0,00	61 000,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	270 681,00	0,00	0,00	0,00	61 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses				270 681,00				61 000,00
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-25 185,00	0,00	0,00	-287 608,00	-22 900,00	-15 538,00	-284 051,00	-349 345,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).
Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A 1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 6 - Famille

Art. (1)	Libellé	60 Services communs (Famille)	61 Services en faveur des personnes âgées	62	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	938 439,00	938 439,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	938 439,00	938 439,00
011	Charges à caractère général					169 506,00	169 506,00
012	Charges de personnel et frais assimilés					421 716,00	421 716,00
65	Autres charges de gestion courante					260 608,00	260 608,00
67	Charges exceptionnelles					86 609,00	86 609,00
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	1 059 700,00	1 059 700,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	1 059 700,00	1 059 700,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses					165 026,00	165 026,00
74	Dotations et participations					874 931,00	874 931,00
75	Autres produits de gestion courante					2 500,00	2 500,00
77	Produits exceptionnels					17 243,00	17 243,00
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	121 261,00	121 261,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).
Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A 1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 7 - Logement

Art. (1)	Libellé	70 Services communs (Logement)	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aide à l'accession à la propriété	Total
DEPENSES (2)		351 800,00	26 096,00	0,00	0,00	377 896,00
Dépenses de l'exercice		351 800,00	26 096,00	0,00	0,00	377 896,00
011	Charges à caractère général	234 200,00	26 096,00			260 296,00
65	Autres charges de gestion courante	117 600,00				117 600,00
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		110 900,00	0,00	0,00	0,00	110 900,00
Recettes de l'exercice		110 900,00	0,00	0,00	0,00	110 900,00
74	Dotations et participations	110 900,00				110 900,00
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-240 900,00	-26 096,00	0,00	0,00	-266 996,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).
Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A 1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 8 - Amgt et services urbains, environnements

Art. (1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES (2)		6 022 785,00	9 455 837,00	1 285 767,00	16 764 389,00
Dépenses de l'exercice		6 022 785,00	9 455 837,00	1 285 767,00	16 764 389,00
011	Charges à caractère général	3 369 501,00	3 164 940,00	413 657,00	6 948 098,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	745 144,00	6 123 812,00	467 421,00	7 336 377,00
65	Autres charges de gestion courante	1 778 140,00	167 085,00	404 689,00	2 349 914,00
66	Charges financières	130 000,00			130 000,00
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		87 400,00	617 055,00	991 935,00	1 696 390,00
Recettes de l'exercice		87 400,00	617 055,00	991 935,00	1 696 390,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	62 400,00	535 055,00	6 500,00	603 955,00
73	Impôts et taxes			200 000,00	200 000,00
74	Dotations et participations		72 000,00	185 435,00	257 435,00
77	Produits exceptionnels	25 000,00	10 000,00	600 000,00	635 000,00
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-5 935 385,00	-8 838 782,00	-293 832,00	-15 067 999,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A 1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 8 - Amgt et services urbains, environnements

Art. (1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs (Services urbains)	811 Eau et Assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Nettoieement des voies	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
DEPENSES (2)		594 673,00	1 700 000,00	115,00	2 000,00	3 647 857,00	78 140,00	0,00
Dépenses de l'exercice		594 673,00	1 700 000,00	115,00	2 000,00	3 647 857,00	78 140,00	0,00
011	Charges à caractère général	78 002,00		115,00	2 000,00	3 289 384,00		
012	Charges de personnel et frais assimilés	516 671,00				228 473,00		
65	Autres charges de gestion courante		1 700 000,00				78 140,00	
66	Charges financières					130 000,00		
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	32 400,00	0,00	25 000,00	0,00	30 000,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	32 400,00	0,00	25 000,00	0,00	30 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses			32 400,00				30 000,00
73	Impôts et taxes							
74	Dotations et participations							
77	Produits exceptionnels					25 000,00		
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-594 673,00	-1 700 000,00	32 285,00	-2 000,00	-3 622 857,00	-78 140,00	30 000,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A 1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 8 - Amgt et services urbains, environnements

Art. (1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous-fonction 83			
		820 Services communs (Aménagement urbain)	821 Equipement de voirie	822 Voirie communautaire et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs (Environnement)	831	832 Actions spécifiques contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
DEPENSES (2)		1 661 107,00	399 469,00	7 301 379,00	38 325,00	55 557,00	209 205,00	0,00	524 243,00	552 319,00
Dépenses de l'exercice		1 661 107,00	399 469,00	7 301 379,00	38 325,00	55 557,00	209 205,00	0,00	524 243,00	552 319,00
011	Charges à caractère général	550,00	399 469,00	2 671 039,00	38 325,00	55 557,00	189 205,00		56 822,00	167 630,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 493 772,00		4 630 040,00					467 421,00	
65	Autres charges de gestion courante	166 785,00		300,00			20 000,00			384 689,00
66	Charges financières									
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	10 000,00	587 055,00	0,00	20 000,00	600 000,00	0,00	0,00	391 935,00
Recettes de l'exercice		0,00	10 000,00	587 055,00	0,00	20 000,00	600 000,00	0,00	0,00	391 935,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses			535 055,00						6 500,00
73	Impôts et taxes									200 000,00
74	Dotations et participations			52 000,00		20 000,00				185 435,00
77	Produits exceptionnels		10 000,00				600 000,00			
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-1 661 107,00	-389 469,00	-6 714 324,00	-38 325,00	-35 557,00	390 795,00	0,00	-524 243,00	-160 384,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A 1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 9 - Action Economique

Art. (1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Agricultures et Industries Agroalimentaires	93 Aides à l'énergie, aux industries manufact.	94 Aides au commerce et aux services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
DEPENSES (2)		8 325 588,00	0,00	90,00	0,00	0,00	3 221 938,00	0,00	11 547 616,00
Dépenses de l'exercice		8 325 588,00	0,00	90,00	0,00	0,00	3 221 938,00	0,00	11 547 616,00
011	Charges à caractère général	922 910,00		90,00			106 122,00		1 029 122,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 043 230,00					7,00		1 043 237,00
014	Atténuations de produits						1 824 850,00		1 824 850,00
65	Autres charges de gestion courante	6 359 448,00					1 290 959,00		7 650 407,00
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		937 148,00	0,00	3 085,00	0,00	0,00	1 824 850,00	0,00	2 765 083,00
Recettes de l'exercice		937 148,00	0,00	3 085,00	0,00	0,00	1 824 850,00	0,00	2 765 083,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	171 077,00							171 077,00
73	Impôts et taxes						1 824 850,00		1 824 850,00
74	Dotations et participations	766 071,00							766 071,00
75	Autres produits de gestion courante			3 085,00					3 085,00
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-7 388 440,00	0,00	2 995,00	0,00	0,00	-1 397 088,00	0,00	-8 782 533,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).
Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 0 - Services Généraux des Administrations Publiques Locales

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03	04 Relations internationales	Total
DEPENSES (2)		56 265 198,45	4 639 428,26	0,00	0,00	60 904 626,71
Dépenses de l'exercice		55 243 849,45	4 637 053,00	0,00	0,00	59 880 902,45
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	650 000,00				650 000,00
041	Opérations patrimoniales	500 000,00				500 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	600 000,00				600 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	20 295 000,70	5 400,00			20 300 400,70
27	Autres immobilisations financières	11 000 000,00	18 000,00			11 018 000,00
Opérations d'équipement			4 613 653,00			4 613 653,00
Restes à réaliser - reports		1 021 349,00	2 375,26	0,00	0,00	1 023 724,26
RECETTES (2)		93 314 405,00	915 461,00	0,00	0,00	94 229 866,00
Recettes de l'exercice		68 714 405,00	914 171,00	0,00	0,00	69 628 576,00
021	Virement de la section de fonctionnement	2 415 683,00				2 415 683,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	10 157,00				10 157,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 000 000,00				6 000 000,00
041	Opérations patrimoniales	500 000,00				500 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 359 954,69				5 359 954,69
13	Subvention d'investissement	8 306 929,00	890 771,00			9 197 700,00
16	Emprunts et dettes assimilées	35 121 681,31	5 400,00			35 127 081,31
27	Autres immobilisations financières	11 000 000,00	18 000,00			11 018 000,00
Restes à réaliser - reports		24 600 000,00	1 290,00	0,00	0,00	24 601 290,00
SOLDE (2)		37 049 206,55	-3 723 967,26	0,00	0,00	33 325 239,29

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		A 1.2

FONCTION 0 - Services Généraux des Administrations Publiques Locales

Art. (1)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04	
		020 Administration générale de la collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de la collectivité	023 Information communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aide aux associations	026 Complexe funéraire	041
	DEPENSES (2)	4 639 428,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	4 637 053,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves								
16	Emprunts et dettes assimilées	5 400,00							
27	Autres immobilisations financières	18 000,00							
	Opérations d'équipement	4 613 653,00							
	Restes à réaliser - reports	2 375,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	915 461,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	914 171,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves								
13	Subvention d'investissement	890 771,00							
16	Emprunts et dettes assimilées	5 400,00							
27	Autres immobilisations financières	18 000,00							
	Restes à réaliser - reports	1 290,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-3 723 967,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).
Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 2 - Enseignement - Formation

Art. (1)	Libellé	20 Services Communs (enseignements)	21 Enseignement primaire	22 Enseignement du second degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	766 483,00	0,00	0,00	766 483,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	766 483,00	0,00	0,00	766 483,00
	Opérations d'équipement				766 483,00			766 483,00
	Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
13	Subvention d'investissement				50 000,00			50 000,00
	Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	-716 483,00	0,00	0,00	-716 483,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A 1.2
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	

FONCTION 2 - Enseignement - Formation

Art. (1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Libellé non trouvé	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Libellé non trouvé	252	253 Sport scolaire	254 Libellé non trouvé	255 Classes de découverte et autres services annexes de l'enseig
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subvention d'investissement								
	Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).
Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 3 - Culture

Art. (1)	Libellé	30 Services communs (Culture)	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoines	33 Action culturelle	Total
	DEPENSES (2)	0,00	1 029 000,00	616 295,00	15 000,00	1 660 295,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	1 029 000,00	616 295,00	15 000,00	1 660 295,00
	Opérations d'équipement		1 029 000,00	616 295,00	15 000,00	1 660 295,00
	Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	143 000,00	108 887,00	0,00	251 887,00
	Recettes de l'exercice	0,00	143 000,00	108 887,00	0,00	251 887,00
13	Subvention d'investissement		143 000,00	108 887,00		251 887,00
	Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	-886 000,00	-507 408,00	-15 000,00	-1 408 408,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 3 - Culture

Art. (1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et chorégraphique	312 Arts plastiques et autres activités artistiques	313 Théâtre	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèque et Médiathèque	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du Patrimoine Culturel
	DEPENSES (2)	585 223,00	2 000,00	441 777,00	0,00	560 786,00	55 509,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	585 223,00	2 000,00	441 777,00	0,00	560 786,00	55 509,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	585 223,00	2 000,00	441 777,00		560 786,00	55 509,00		
	Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	143 000,00	0,00	0,00	0,00	103 887,00	5 000,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	143 000,00	0,00	0,00	0,00	103 887,00	5 000,00	0,00	0,00
13	Subvention d'investissement	143 000,00				103 887,00	5 000,00		
	Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-442 223,00	-2 000,00	-441 777,00	0,00	-456 899,00	-50 509,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).
Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A 1.2
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	

FONCTION 4 - Sports et Jeunesse

Art. (1)	Libellé	40 Services communs (Sports et Jeunesses)	41 Sports	42 Jeunesse	Total
	DEPENSES (2)	0,00	9 084 009,00	10 000,00	9 094 009,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	9 084 009,00	10 000,00	9 094 009,00
	Opérations d'équipement		9 084 009,00	10 000,00	9 094 009,00
	Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	3 028 700,00	0,00	3 028 700,00
	Recettes de l'exercice	0,00	3 028 700,00	0,00	3 028 700,00
13	Subvention d'investissement		3 028 700,00		3 028 700,00
	Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	-6 055 309,00	-10 000,00	-6 065 309,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 4 - Sports et Jeunesse

Art. (1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sports, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres Equipements Sportifs et de Loisirs	415 Centre Equestre	421 Centre de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423
	DEPENSES (2)	2 911 971,00	470 000,00	5 410 869,00	42 500,00	4 500,00	10 000,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	2 911 971,00	470 000,00	5 410 869,00	42 500,00	4 500,00	10 000,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	2 911 971,00	470 000,00	5 410 869,00	42 500,00	4 500,00	10 000,00		
	Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	183 200,00	0,00	2 845 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	183 200,00	0,00	2 845 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subvention d'investissement	183 200,00		2 845 500,00					
	Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-2 728 771,00	-470 000,00	-2 565 369,00	-42 500,00	-4 500,00	-10 000,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).
Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A 1.2
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	

FONCTION 5 - Interventions sociales et santé

Art. (1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
	DEPENSES (2)	0,00	96 990,00	96 990,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	96 000,00	96 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées		19 000,00	19 000,00
	Opérations d'équipement		77 000,00	77 000,00
	Restes à réaliser - reports	0,00	990,00	990,00
	RECETTES (2)	0,00	19 000,00	19 000,00
	Recettes de l'exercice	0,00	19 000,00	19 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées		19 000,00	19 000,00
	Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	-77 990,00	-77 990,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 5 - Interventions sociales et santé

Art. (1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs Santé	511 Libellé non trouvé	512	520 Interventions sociales - Services communs	521 Services à caractère social pour handicapés et inadaptés	522 Actions en faveur enfance et adolescence	523 Actions en faveur des personnes en difficulté	524 Gens du voyage
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	96 990,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	96 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées								19 000,00
	Opérations d'équipement								77 000,00
	Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	990,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 000,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées								19 000,00
	Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-77 990,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).
Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 7 - Logement

Art. (1)	Libellé	70 Services communs (Logement)	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aide à l'accèsion à la propriété	Total
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	1 828 124,00	190 000,00	2 018 124,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	1 828 124,00	190 000,00	2 018 124,00
	Opérations d'équipement			1 828 124,00	190 000,00	2 018 124,00
	Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	123 293,00	0,00	123 293,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	123 293,00	0,00	123 293,00
13	Subvention d'investissement			123 293,00		123 293,00
	Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	-1 704 831,00	-190 000,00	-1 894 831,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).
Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 8 - Amgt et services urbains, environnements

Art. (1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
	DEPENSES (2)				
	Dépenses de l'exercice	2 417 133,00	27 928 854,44	1 604 425,00	31 950 412,44
	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 417 133,00	26 012 179,00	904 425,00	29 333 737,00
040			1 500 000,00		1 500 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	275 000,00			275 000,00
27	Autres immobilisations financières		90 000,00		90 000,00
	Opérations d'équipement	2 142 133,00	24 422 179,00	904 425,00	27 468 737,00
	Restes à réaliser - reports	0,00	1 916 675,44	700 000,00	2 616 675,44
	RECETTES (2)	312 379,00	10 159 370,00	698 864,00	11 170 613,00
	Recettes de l'exercice	312 379,00	7 873 370,00	698 864,00	8 884 613,00
13	Subvention d'investissement	312 379,00	7 783 370,00	698 864,00	8 794 613,00
27	Autres immobilisations financières		90 000,00		90 000,00
	Restes à réaliser - reports	0,00	2 286 000,00	0,00	2 286 000,00
	SOLDE (2)	-2 104 754,00	-17 769 484,44	-905 561,00	-20 779 799,44

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 8 - Amgt et services urbains, environnements

Art. (1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs (Services urbains)	811 Eau et Assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Nettoyement des voies	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
DEPENSES (2)		614 907,00	305 000,00	0,00	0,00	742 333,00	0,00	754 893,00
Dépenses de l'exercice		614 907,00	305 000,00	0,00	0,00	742 333,00	0,00	754 893,00
16	Emprunts et dettes assimilées					275 000,00		
27	Autres immobilisations financières							
Opérations d'équipement		614 907,00	305 000,00			467 333,00		754 893,00
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		85 000,00	0,00	0,00	0,00	150 960,00	0,00	76 419,00
Recettes de l'exercice		85 000,00	0,00	0,00	0,00	150 960,00	0,00	76 419,00
13	Subvention d'investissement	85 000,00				150 960,00		76 419,00
27	Autres immobilisations financières							
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-529 907,00	-305 000,00	0,00	0,00	-591 373,00	0,00	-678 474,00

Art. (1)	Libellé	Sous-fonction 82				Sous-fonction 83				
		820 Services communs (Aménagement urbain)	821 Equipement de voirie	822 Voirie communautaire et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs (Environnement)	831	832 Actions spécifiques contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
DEPENSES (2)		0,00	357 582,00	24 517 101,00	128 200,00	2 925 971,44	1 528 561,00	0,00	0,00	75 864,00
Dépenses de l'exercice		0,00	357 582,00	24 509 037,00	128 200,00	1 017 360,00	828 561,00	0,00	0,00	75 864,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections			1 500 000,00						
16	Emprunts et dettes assimilées									
27	Autres immobilisations financières					90 000,00				
Opérations d'équipement			357 582,00	23 009 037,00	128 200,00	927 360,00	828 561,00			75 864,00
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00	8 064,00	0,00	1 908 611,44	700 000,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	7 708 370,00	0,00	2 451 000,00	683 000,00	0,00	0,00	15 864,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	7 708 370,00	0,00	165 000,00	683 000,00	0,00	0,00	15 864,00
13	Subvention d'investissement			7 708 370,00		75 000,00	683 000,00			15 864,00
27	Autres immobilisations financières					90 000,00				
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00	0,00	0,00	2 286 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	-357 582,00	-16 808 731,00	-128 200,00	-474 971,44	-845 561,00	0,00	0,00	-60 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 9 - Action Economique

Art. (1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Agricultures et Industries Agroalimentaires	93 Aides à l'énergie, aux industries manufact.	94 Aides au commerce et aux services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
	DEPENSES (2)	2 521 381,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	269 672,00	30 777,85	2 921 830,85
	Dépenses de l'exercice	2 521 381,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	241 288,00	30 777,85	2 893 446,85
27	Autres immobilisations financières	568 412,00							568 412,00
	Opérations d'équipement	1 952 969,00		100 000,00			241 288,00	30 777,85	2 325 034,85
	Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 384,00	0,00	28 384,00
	RECETTES (2)	568 412,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	568 412,00
	Recettes de l'exercice	568 412,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	568 412,00
27	Autres immobilisations financières	568 412,00							568 412,00
	Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-1 952 969,00	0,00	-100 000,00	0,00	0,00	-269 672,00	-30 777,85	-2 353 418,85

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).
Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2019	Montant des tirages 2018	Montant des remboursements 2018		Encours restant dû au 01/01/2019
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du trésor						
...						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de trésorerie		20 000 000,00	123 910 000,00	18 592,41	123 910 000,00	20 000 000,00
BANQUE POSTALE	08/12/2017	0,00	123 910 000,00	18 592,41	123 910 000,00	0,00
BANQUE POSTALE	07/12/2018	20 000 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000 000,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
BG 5480 - Phase de Mobilisation - Investissements 2018	10/08/2018	12 500 000,00	10 250 000,00	2 951,39	0,00	10 250 000,00
BG 5481 - Phase de Mobilisation - Investissements 2018	29/08/2018	2 000 000,00	2 000 000,00	741,12	0,00	2 000 000,00
BG 5482 - Phase de Mobilisation - Investissements 2018	29/08/2018	3 700 000,00	3 700 000,00	1 545,78	0,00	3 700 000,00
BG 5335 - Investissements 2005	13/12/2005	600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
BG 5353 - Investissements 2009	22/09/2009	2 090 672,00	0,00	5 047,70	0,00	2 090 672,00
BG 5357 - Investissements 2010	19/10/2010	757 335,06	0,00	1 851,34	0,00	757 335,06
BG 5374 - Transfert voirie 2016 Vouneuil sous Biard	03/11/2010	1 342 728,52	0,00	75 212,89	0,00	1 958 773,17
BG 5389 - Transfert voirie 2016 Poitiers - EX BG 833	14/09/2009	3 215 336,00	0,00	7 813,57	0,00	3 215 336,00
BG 5390/1 - Transfert voirie 2016 Poitiers - EX BG 836	01/07/2016	1 917 953,38	0,00	4 431,64	0,00	1 917 953,38
BG 5390/2 - Transfert voirie 2016 Poitiers - EX BG 836	18/10/2010	52 618,82	52 618,82	345,07	0,00	52 618,82
BG 5416 - Investissements 2008	20/12/2007	530 150,00	0,00	0,00	0,00	530 150,00
BG 5417 - Investissements 2010	16/12/2010	384 870,00	0,00	1 314,35	0,00	384 870,00
BG 5421 - Piscine et ALSH 1ere tranche 2004	13/05/2004	342 000,00	0,00	17 718,93	0,00	342 000,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2019	Montant des tirages 2018	Montant des remboursements 2018		Encours restant dû au 01/01/2019
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
BG 5452 - Patrimoine et investissements divers 2012	18/07/2008	156 250,00	0,00	0,00	0,00	156 250,00
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						
519 Crédits de trésorerie (Total)		49 589 913,78	139 912 618,82	137 566,19	123 910 000,00	47 355 958,43

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissements (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					4 900 000,00									
BG 5361 - Emprunt obligataire - Investissements 2012	EMISSION OBLIGATAIRE	07/11/2012	07/11/2012	07/11/2022	4 900 000,00	F	Taux fixe à 4.3 %	4,30	4,36	EUR	X	F	O	A-1
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					163 291 952,56									
1641 Emprunts en euros (total)					124 693 920,10									
BG 5381 - Refinancé	CAISSE D'EPARGNE	29/09/2017	16/10/2017	16/01/2018	156 228,76	F	Taux fixe à 1.28 %	1,28	1,29	EUR	T	P	O	A-1
BG 5468 - Investissements 2017	BANQUE POSTALE	19/12/2017	24/05/2018	01/06/2019	5 750 000,00	V	(Euribor 12 M + 0.28)-Floor 0 sur Euribor 12 M	0,28	0,28	EUR	A	C	O	A-1
BG 5469 - Investissements 2017	CREDIT AGRICOLE	19/12/2017	26/12/2017	15/03/2018	1 750 000,00	F	Taux fixe à 1.25 %	1,25	1,27	EUR	T	C	O	A-1
BG 5470 - Investissements 2017	CAISSE D'EPARGNE	19/12/2017	30/09/2018	30/12/2018	2 000 000,00	F	Taux fixe à 1.24 %	1,24	1,25	EUR	T	C	O	A-1
BG 5471 - Investissements 2017	CREDIT COOPERATIF	19/12/2017	28/12/2017	01/02/2019	5 000 000,00	V	(Euribor 03 M + 0.6)-Floor 0 sur Euribor 03 M	0,60	0,60	EUR	T	P	O	A-1
BG 5472 - Transfert voirie 2017 Lusignan	CAISSE D'EPARGNE	01/12/2014	01/01/2017	15/03/2017	250 000,00	F	Taux fixe à 2.74 %	2,74	2,77	EUR	T	P	O	A-1
BG 5473 - Transfert voirie 2017 Lusignan	CAISSE D'EPARGNE	26/05/2015	01/01/2017	10/03/2017	230 000,00	F	Taux fixe à 1.88 %	1,88	1,89	EUR	T	C	O	A-1
BG 5474 - Transfert voirie 2017 Lusignan	CREDIT AGRICOLE	04/07/2016	01/01/2017	15/01/2017	150 000,00	F	Taux fixe à 1.31 %	1,31	1,32	EUR	T	C	O	A-1
BG 5475 - Transfert voirie 2017 Lusignan	CREDIT AGRICOLE	26/06/2017	30/06/2017	15/09/2017	150 000,00	F	Taux fixe à 1.31 %	1,31	1,32	EUR	T	P	O	A-1
BG 5476 - Transfert voirie 2017 Chauvigny	CREDIT MUTUEL	08/09/2015	01/01/2017	05/01/2017	380 000,00	F	Taux fixe à 1.8 %	1,80	1,81	EUR	T	P	O	A-1
BG 5477 - Transfert voirie 2017 Chauvigny	SFIL CAFFIL	04/06/2010	01/01/2017	01/03/2017	250 000,00	F	Taux fixe à 3.43 %	3,43	3,47	EUR	T	P	O	A-1
BG 5478 - Transfert voirie 2017 Beaumont Saint Cyr	CREDIT AGRICOLE	31/12/2014	01/01/2017	15/01/2017	445 000,00	F	Taux fixe à 2.19 %	2,19	2,21	EUR	M	C	O	A-1
BG 5479 - Investissements 2018	CREDIT MUTUEL	18/10/2018	15/03/2019	15/06/2019	5 000 000,00	F	Taux fixe à 1.45 %	1,45	1,46	EUR	X	P	O	A-1
BG 5480 - Investissements 2018	BANQUE POSTALE	10/08/2018	15/01/2019	01/02/2020	12 500 000,00	V	(Euribor 12 M + 0.27)-Floor 0 sur Euribor 12 M	0,27	0,27	EUR	A	C	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
BG 5480 - Phase de Mobilisation - Investissements 2018	BANQUE POSTALE	10/08/2018	13/12/2018	01/11/2018	0,00	V	(Eonia(Postfixé) + 0.45)-Floor 0 sur Eonia(Postfixé)	0,45	0,46	EUR	X	X	O	A-1
BG 5481 - Investissements 2018	BANQUE POSTALE	29/08/2018	15/01/2019	01/05/2019	2 000 000,00	F	Taux fixe à 1.85 %	1,85	1,86	EUR	T	C	O	A-1
BG 5481 - Phase de Mobilisation - Investissements 2018	BANQUE POSTALE	29/08/2018	07/09/2018	01/11/2018	0,00	V	(Eonia(Postfixé) + 0.54)-Floor 0 sur Eonia(Postfixé)	0,54	0,55	EUR	X	X	O	A-1
BG 5482 - Investissements 2018	ARKEA	29/08/2018	30/06/2019	30/09/2019	3 700 000,00	F	Taux fixe à 1.43 %	1,43	1,44	EUR	T	C	O	A-1
BG 5482 - Phase de Mobilisation - Investissements 2018	ARKEA	29/08/2018	20/08/2018	16/11/2018	0,00	V	(Moyenne Euribor 03 M + 0.32)-Floor 0 sur Moyenne Euribor 03 M	0,32	0,33	EUR	X	X	O	A-1
BG 5320 - Investissements 2000	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	02/02/2001	31/01/2001	01/08/2001	1 288 456,41	V	Livret A + 1.2	4,20	4,20	EUR	T	X	O	A-1
BG 5326 - Complexe aquatique Pepiniere	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	12/09/2002	01/03/2007	01/12/2007	2 008 800,00	V	Livret A + 1.15	3,90	3,90	EUR	A	X	O	A-1
BG 5333 - Complexe aquatique Pépinière	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	02/09/2004	06/10/2004	01/11/2005	2 337 000,00	V	LEP + (-0.05)	3,20	3,20	EUR	A	X	O	A-1
BG 5334 - Investissements 2004	SFIL CAFFIL	22/11/2004	31/12/2004	01/12/2005	987 400,00	C	Taux fixe 2.92% à barrière 3.75% sur Euribor 12 M(Postfixé)	2,92	2,96	EUR	A	C	O	A-1
BG 5336 - Salle des sports des Cours Béruges	CREDIT AGRICOLE	10/09/2004	13/09/2004	15/03/2005	267 000,00	F	Taux fixe à 4.42 %	4,42	4,47	EUR	S	P	O	A-1
BG 5342 - Investissements 2006	CREDIT FONCIER DE FRANCE	28/12/2006	19/03/2007	19/06/2007	3 875 000,00	F	Taux fixe à 4.1 %	4,10	4,23	EUR	T	C	O	A-1
BG 5351/1 - Investissements 2008	SOCIETE GENERALE	22/10/2008	31/12/2009	31/01/2010	1 500 000,00	V	Euribor 01 M + 0.65	1,12	1,15	EUR	M	C	O	A-1
BG 5351/2 - Investissements 2008	SOCIETE GENERALE	22/10/2008	31/12/2009	31/03/2010	2 000 000,00	F	Taux fixe à 3.84 %	3,84	3,95	EUR	T	C	O	A-1
BG 5352 - Refinancement Dexia 2010	SFIL CAFFIL	07/06/2010	01/07/2010	01/08/2010	1 002 430,76	F	Taux fixe à 3.5 %	3,50	3,61	EUR	M	P	O	A-1
BG 5354 - Enveloppe BTP 2010	SFIL CAFFIL	06/05/2010	16/07/2010	01/11/2010	275 000,00	F	Taux fixe à 2.52 %	2,52	2,54	EUR	T	P	O	A-1
BG 5355 - Enveloppe BTP 2010	SFIL CAFFIL	06/05/2010	16/07/2010	01/11/2010	475 000,00	F	Taux fixe à 2.52 %	2,52	2,54	EUR	T	P	O	A-1
BG 5356 - Rénovation Urbaine 2010	DEXIA CL	27/07/2010	29/06/2012	01/10/2012	600 000,00	V	(Euribor 03 M-Floor -0.4 sur Euribor 03 M) + 0.4	1,05	1,07	EUR	T	P	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
BG 5360 - Investissements 2012	CAISSE D'EPARGNE	16/07/2012	17/09/2012	17/12/2012	2 000 000,00	F	Taux fixe à 4.22 %	4,22	4,29	EUR	T	C	O	A-1
BG 5363 - Transfert de Ligugé	SFIL CAFFIL	01/07/2007	01/01/2013	01/02/2013	149 999,92	F	Taux fixe à 4.2 %	4,20	4,27	EUR	T	C	O	A-1
BG 5364 - Transfert Migné-Auxances - Zone de la Loge	CREDIT AGRICOLE	31/12/2009	31/12/2009	15/03/2013	240 000,00	V	Moyenne de Euribor 03 M - Floor -0.5 sur Moyenne de Euribor 03 M + 0.5	0,69	0,69	EUR	T	C	O	A-1
BG 5365 - Investissements 2013 (patinoire majoritairement)	BANQUE POSTALE	14/08/2013	14/08/2013	01/09/2014	5 600 000,00	V	Moyenne de Euribor 12 M + 1.51	2,03	2,06	EUR	A	C	O	A-1
BG 5366 - Investissements 2013	CREDIT FONCIER DE FRANCE	23/07/2013	29/12/2013	29/12/2014	1 300 000,00	F	Taux fixe à 3.73 %	3,73	3,78	EUR	A	C	O	A-1
BG 5367 - LGV SEA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	05/06/2014	02/09/2014	01/07/2018	5 000 000,00	V	Livret A + 1	2,25	2,25	EUR	A	C	O	A-1
BG 5368 - Investissements 2014	SFIL CAFFIL	23/10/2014	27/02/2015	01/06/2015	2 000 000,00	F	Taux fixe à 2.22 %	2,22	2,24	EUR	T	C	O	A-1
BG 5369 - Investissements 2014	SFIL CAFFIL	26/09/2014	21/11/2014	01/03/2015	2 000 000,00	V	Euribor 03 M + 1.12	1,20	1,22	EUR	T	C	O	A-1
BG 5371 - Investissements 2015	CREDIT MUTUEL	10/08/2015	10/08/2015	20/04/2016	4 000 000,00	F	Taux fixe à 1.4 %	1,40	1,41	EUR	T	P	O	A-1
BG 5372 - Investissements 2015	SFIL CAFFIL	20/07/2015	04/08/2016	01/12/2016	1 400 000,00	F	Taux fixe à 1.64 %	1,64	1,65	EUR	T	C	O	A-1
BG 5373 - Refinancement du BG 5359	CREDIT AGRICOLE	24/11/2015	18/12/2015	15/03/2016	1 801 666,67	F	Taux fixe à 2.5 %	2,50	2,52	EUR	T	C	O	A-1
BG 5374 - Transfert voirie 2016 Vouneuil sous Biard	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	03/11/2010	01/07/2016	16/01/2017	2 115 476,00	F	Taux fixe à 3.76 %	3,76	3,87	EUR	X	X	O	A-1
BG 5375 - Transfert voirie 2016 Biard	CREDIT AGRICOLE	17/12/2010	01/07/2016	15/07/2016	773 333,12	F	Taux fixe à 3.33 %	3,33	3,38	EUR	M	C	O	A-1
BG 5376 - Transfert voirie 2016 Saint Benoît	CAISSE D'EPARGNE	29/11/2009	01/07/2016	30/09/2016	1 004 343,91	F	Taux fixe à 3.86 %	3,86	3,92	EUR	T	P	O	A-1
BG 5377 - Transfert voirie 2016 Saint Benoît	CAISSE D'EPARGNE	21/12/2007	01/07/2016	30/09/2016	379 899,93	F	Taux fixe à 4.5 %	4,50	4,58	EUR	T	P	O	A-1
BG 5378 - Transfert voirie 2016 Ligugé	CREDIT AGRICOLE	04/02/2016	01/07/2016	15/08/2016	237 007,29	F	Taux fixe à 3.33 %	3,33	3,37	EUR	T	C	O	A-1
BG 5379 - Transfert voirie 2016 Ligugé	CREDIT AGRICOLE	16/10/2013	01/07/2016	15/07/2016	245 949,39	F	Taux fixe à 4.03 %	4,03	4,09	EUR	T	P	O	A-1
BG 5380 - Transfert voirie 2016 Ligugé	SFIL CAFFIL	15/02/2002	01/07/2016	02/07/2016	66 921,52	F	Taux fixe à 4.85 %	4,85	4,94	EUR	T	P	O	A-1
BG 5382 - Transfert voirie 2016 Fontaine	CREDIT AGRICOLE	15/08/2012	01/07/2016	15/08/2016	356 999,50	F	Taux fixe à 2.45 %	2,45	2,47	EUR	T	C	O	A-1
BG 5383 - Transfert voirie 2016 Fontaine	CAISSE D'EPARGNE	13/08/2007	01/07/2016	08/08/2016	233 688,20	F	Taux fixe à 4.67 %	4,67	4,75	EUR	T	P	O	A-1
BG 5384 - Transfert voirie 2016 Fontaine	SFIL CAFFIL	23/11/2005	01/07/2016	02/07/2016	170 927,40	F	Taux fixe à 3.85 %	3,85	3,91	EUR	T	P	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
BG 5385 - Transfert voirie 2016 Fontaine	CAISSE D'EPARGNE	05/12/2000	01/07/2016	17/07/2016	54 158,21	F	Taux fixe à 5.73 %	5,73	5,85	EUR	T	P	O	A-1
BG 5386 - Transfert voirie 2016 Poitiers EX BG823 VILLE	SOCIETE GENERALE	22/10/2008	01/07/2016	30/09/2016	2 025 000,00	F	Taux fixe à 4.14 %	4,14	4,27	EUR	T	C	O	A-1
BG 5387 - Transfert 2016 voirie Poitiers - EX BG 860	CAISSE D'EPARGNE	30/03/2014	01/07/2016	30/09/2016	1 300 000,00	V	Moyenne de Euribor 06 M + 1.83	1,69	1,69	EUR	S	C	O	A-1
BG 5388 - Transfert voirie 2016 Poitiers - EX BG 862	SFIL CAFFIL	23/10/2014	01/07/2016	01/09/2016	1 833 333,35	F	Taux fixe à 2.22 %	2,22	2,24	EUR	T	C	O	A-1
BG 5391 - Transfert voirie 2016 Poitiers - EX BG 819	SFIL CAFFIL	23/06/2008	01/07/2016	01/12/2016	3 510 161,63	F	Taux fixe à 4.55 %	4,55	4,62	EUR	A	P	O	A-1
BG 5392 - Transfert voirie 2016 Poitiers - EX BG 834	SFIL CAFFIL	07/05/2010	01/07/2016	02/07/2016	495 322,50	F	Taux fixe à 2.52 %	2,52	2,54	EUR	T	P	O	A-1
BG 5393 - Investissements 2016	SFIL CAFFIL	02/09/2016	20/06/2017	01/10/2017	1 000 000,00	F	Taux fixe à 1.01 %	1,01	1,01	EUR	T	C	O	A-1
BG 5394 - Investissements 2016	SFIL CAFFIL	02/09/2016	19/12/2016	01/04/2017	3 500 000,00	F	Taux fixe à 0.97 %	0,97	0,97	EUR	T	C	O	A-1
BG 5395 - Investissements 2016	CREDIT AGRICOLE	23/09/2016	05/05/2017	15/03/2018	3 500 000,00	F	Taux fixe à 1.15 %	1,15	1,16	EUR	T	C	O	A-1
BG 5396 - Transfert équipements culturels et sportifs 2017 Poitiers - EX BG 820	SFIL CAFFIL	23/06/2007	01/01/2017	01/12/2017	1 641 912,98	F	Taux fixe à 4.55 %	4,55	4,62	EUR	A	P	O	A-1
BG 5397 - Transfert équipements culturels et sportifs 2017 Poitiers - EX BG 828	SOCIETE GENERALE	12/01/2009	01/01/2017	31/03/2017	1 687 500,00	V	(Euribor 01 M + 0.95)-Floor - 0.95 sur Euribor 01 M	0,58	0,59	EUR	T	C	O	A-1
BG 5398 - Transfert équipements culturels et sportifs 2017 Poitiers - EX BG 837	ARKEA	20/07/2010	01/01/2017	30/06/2017	900 000,00	V	(Euribor 12 M-Floor -0.49 sur Euribor 12 M) + 0.49	0,41	0,41	EUR	A	C	O	A-1
BG 5416 - Investissements 2008	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	20/12/2007	20/12/2007	15/09/2008	1 200 000,00	V	(TAM(Postfixé) + 0.05)-Floor - 0.05 sur TAM(Postfixé)	4,23	4,29	EUR	X	X	O	A-1
BG 5417 - Investissements 2010	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	16/12/2010	16/12/2010	15/06/2011	700 000,00	V	Euribor 12 M + 0.45	1,98	2,01	EUR	X	X	O	A-1
BG 5418 - Investissements 2014	CREDIT AGRICOLE	10/10/2014	15/10/2014	15/01/2015	200 000,00	V	Moyenne Euribor 03 M + 1.49	1,58	1,59	EUR	T	C	O	A-1
BG 5419 - Investissements 2015	CAISSE D'EPARGNE	07/07/2015	01/09/2015	01/12/2015	300 000,00	V	(Moyenne Euribor 03 M + 0.98)-Floor 0 sur Moyenne Euribor 03 M	0,98	0,98	EUR	T	P	O	A-1
BG 5422 - ALSH 2eme tranche 2006	CREDIT AGRICOLE	20/12/2005	21/12/2005	15/12/2006	100 000,00	F	Taux fixe à 3.5 %	3,50	3,50	EUR	A	P	O	A-1
BG 5400 - Travaux voirie 2009	CREDIT AGRICOLE	21/09/2009	02/10/2009	15/01/2010	200 000,00	F	Taux fixe à 3.89 %	3,89	3,95	EUR	T	P	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
BG 5403 - Voirie Celle l'Evescault 2005	SFIL CAFFIL	04/10/2005	10/10/2005	01/02/2006	74 500,00	F	Taux fixe à 3.54 %	3,54	3,59	EUR	T	P	O	A-1
BG 5404 - Acquisition camion PATA 2014	CREDIT AGRICOLE	27/06/2013	17/06/2013	15/06/2014	150 000,00	F	Taux fixe à 3.75 %	3,75	3,75	EUR	A	P	O	A-1
BG 5405 - SDTAN 2016	CAISSE D'EPARGNE	30/09/2016	17/10/2016	17/04/2017	69 000,00	F	Taux fixe à 1.09 %	1,09	1,09	EUR	S	P	O	A-1
BG 5407 - Crèche la Dorne 2006	CREDIT AGRICOLE	15/09/2005	30/09/2005	15/09/2006	300 000,00	F	Taux fixe à 3.63 %	3,63	3,63	EUR	A	P	O	A-1
BG 5412 - Construction maison des services et pôle sportif 2015	CREDIT AGRICOLE	18/06/2015	15/08/2015	15/11/2015	2 520 000,00	F	Taux fixe à 2.27 %	2,27	2,29	EUR	T	P	O	A-1
BG 5413 - Construction Pôle sportif 2015	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	08/02/2016	07/03/2016	01/06/2018	1 739 000,00	V	Livret A + 1	1,75	1,75	EUR	T	C	O	A-1
BG 5414 - Construction Maison des services 2015	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	08/02/2016	08/02/2016	01/06/2018	704 400,00	V	Livret A + 1	1,75	1,75	EUR	T	C	O	A-1
BG 5423 - Prieuré Marigny Brizay 2005	CAISSE D'EPARGNE	13/07/2005	01/09/2006	01/09/2007	180 000,00	F	Taux fixe à 3.62 %	3,62	3,62	EUR	A	P	O	A-1
BG 5424 - Prêt hors voirie 2010	CAISSE D'EPARGNE	21/12/2010	05/06/2011	05/09/2011	205 000,00	F	Taux fixe à 3.42 %	3,42	3,46	EUR	T	P	O	A-1
BG 5425 - Voirie Marigny Brizay 2010	CAISSE D'EPARGNE	21/12/2010	05/06/2011	05/09/2011	50 000,00	F	Taux fixe à 3.52 %	3,52	3,57	EUR	T	P	O	A-1
BG 5426 - Voirie Beaumont 2010	CAISSE D'EPARGNE	21/12/2010	05/06/2011	05/09/2011	30 000,00	F	Taux fixe à 3.52 %	3,52	3,57	EUR	T	P	O	A-1
BG 5427 - Voirie St Georges 2010	CAISSE D'EPARGNE	21/12/2010	05/06/2011	05/09/2011	30 000,00	F	Taux fixe à 3.52 %	3,52	3,57	EUR	T	P	O	A-1
BG 5428 - Voirie diverse décembre 2012	CREDIT AGRICOLE	21/11/2012	21/11/2012	15/02/2013	500 000,00	F	Taux fixe à 5.09 %	5,09	5,19	EUR	T	C	O	A-1
BG 5430 - Voirie 2016	CREDIT AGRICOLE	19/12/2016	19/12/2016	15/06/2018	980 000,00	F	Taux fixe à 1.24 %	1,24	1,25	EUR	T	C	O	A-1
BG 5432 - Patrimoine 2015	CREDIT AGRICOLE	07/07/2015	18/12/2015	15/12/2016	430 000,00	F	Taux fixe à 1.62 %	1,62	1,62	EUR	A	P	O	A-1
BG 5433 - Voirie 2015	CREDIT AGRICOLE	07/07/2015	10/12/2015	15/12/2016	440 000,00	F	Taux fixe à 2.13 %	2,13	2,13	EUR	A	P	O	A-1
BG 5434 - Voirie 2015	CREDIT AGRICOLE	07/07/2015	09/10/2015	15/10/2016	220 000,00	F	Taux fixe à 2.13 %	2,13	2,13	EUR	A	P	O	A-1
BG 5435 - Investissement 2009	CAISSE D'EPARGNE	25/08/2009	25/08/2009	25/11/2009	75 000,00	V	Moyenne Euribor 03 M + 1.15	2,13	2,15	EUR	T	P	O	A-1
BG 5436 - Voirie Jaunay Clan 2010	CAISSE D'EPARGNE	02/04/2010	23/12/2010	23/03/2011	673 573,26	F	Taux fixe à 3.06 %	3,06	3,10	EUR	T	P	O	A-1
BG 5437 - Voirie Marigny Brizay 2005	CAISSE D'EPARGNE	22/07/2005	22/07/2005	02/10/2011	45 000,00	F	Taux fixe à 3.48 %	3,48	3,53	EUR	T	P	O	A-1
BG 5438 - Consolidation emprunts 2007	CAISSE D'EPARGNE	30/06/2007	30/06/2007	25/06/2008	417 890,19	C	Taux fixe à 2.92 %	2,92	2,96	EUR	A	P	O	F-6
BG 5455 - Voirie et divers patrimoine 2011	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	29/12/2011	30/04/2012	01/08/2012	500 000,00	V	LEP + 1.35	4,10	4,10	EUR	T	C	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
BG 5456 - Voirie Jaunay Clan 2007	SFIL CAFFIL	24/12/2009	01/10/2016	01/01/2017	419 640,17	V	(Euribor 03 M + 0.1)-Floor -0.1 sur Euribor 03 M	0,00	0,00	EUR	T	X	O	A-1
BG 5458 - Voirie 2010	SFIL CAFFIL	24/12/2009	01/10/2016	01/01/2017	574 750,00	V	Euribor 03 M + 0.65	0,35	0,35	EUR	T	C	O	A-1
BG 5459 - Investissements 2013	SFIL CAFFIL	19/12/2013	01/07/2014	01/01/2017	634 562,50	V	(Euribor 03 M + 1.66)-Floor - 1.66 sur Euribor 03 M	1,36	1,39	EUR	T	C	O	A-1
BG 5460 - Patrimoine et extension CAI 2012	BANQUE POSTALE	10/12/2004	01/12/2016	01/03/2017	498 214,35	F	Taux fixe à 4.16 %	4,16	4,23	EUR	T	P	O	A-1
BG 5461 - Investissements divers 2004	SFIL CAFFIL	10/12/2004	01/12/2016	01/03/2017	84 183,64	F	Taux fixe à 3.9 %	3,90	3,96	EUR	T	P	O	A-1
BG 5462 - Divers patrimoine 2011	SFIL CAFFIL	01/09/2011	01/01/2017	01/02/2017	148 288,54	F	Taux fixe à 4.74 %	4,74	4,82	EUR	T	P	O	A-1
BG 5467 - Travaux bâtiments 2016	CREDIT AGRICOLE	19/12/2016	19/12/2016	15/03/2018	450 000,00	F	Taux fixe à 1.24 %	1,24	1,25	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					38 598 032,46									
BG 5335 - Investissements de 2005	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	30/12/2005	30/12/2005	31/03/2006	4 500 000,00	C	Taux fixe à 3.89 %	3,89	4,01	EUR	T	C	O	B-1
BG 5335 - Investissements 2005	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	13/12/2005	13/12/2005	31/12/2020	0,00	V	(Eonia(Postfixé) + 0.05)-Floor -0.05 sur Eonia(Postfixé)	2,40	2,54	EUR	X	X	O	A-1
BG 5348 - Investissements 2007	DEXIA CL	25/07/2007	27/12/2007	22/08/2008	3 479 900,00	V	Eonia(Postfixé)-Floor -0.005 sur Eonia(Postfixé) + 0.005	3,92	3,85	EUR	A	P	O	A-1
BG 5349 - Investissements 2007 - conteneurs	DEXIA CL	01/12/2007	01/12/2007	01/01/2008	420 100,00	V	(TAG 01 M(Postfixé) + 0.02)-Floor - 0.02 sur TAG 01 M(Postfixé)	4,10	4,24	EUR	A	X	O	A-1
BG 5353 - Investissements 2009	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	22/09/2009	22/09/2009	15/04/2011	4 480 000,00	V	Euribor 12 M + 0.55	1,80	1,83	EUR	X	X	O	A-1
BG 5357 - Investissements 2010	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	19/10/2010	19/10/2010	15/06/2012	600 000,00	V	Eonia(Postfixé) + 0.4	1,08	1,15	EUR	X	X	O	A-1
BG 5358 - Investissements 2011	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	05/10/2011	28/06/2013	30/06/2014	7 650 000,00	V	Euribor 03 M + 0.95	1,17	1,19	EUR	A	C	O	A-1
BG 5370 - Investissements 2014	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	22/12/2014	30/11/2015	29/02/2016	3 100 000,00	V	(Euribor 03 M + 1.25)-Floor 0 sur Euribor 03 M	1,25	1,27	EUR	T	C	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
BG 5389 - Transfert voirie 2016 Poitiers - EX BG 833	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	14/09/2009	01/07/2016	15/05/2017	4 134 002,00	V	Euribor 03 M + 0,55	0,27	0,27	EUR	X	X	O	A-1
BG 5390/1 - Transfert voirie 2016 Poitiers - EX BG 836	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	01/07/2016	18/10/2010	15/03/2017	2 386 145,00	V	Euribor 03 M + 0,55	0,29	0,29	EUR	X	X	O	A-1
BG 5390/2 - Transfert voirie 2016 Poitiers - EX BG 836	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	18/10/2010	01/01/2018	16/03/2026	52 618,82	V	Euribor 03 M + 0,55	0,22	0,22	EUR	X	X	O	A-1
BG 5421 - Piscine et ALSH 1ere tranche 2004	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	13/05/2004	13/05/2004	15/06/2005	1 140 000,00	V	(TAM(Postfixé) + 0,185)-Floor - 0,185 sur TAM(Postfixé)	2,27	2,31	EUR	X	X	O	A-1
BG 5439 - Aire accueil gens du voyage 2012	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	21/12/2007	30/11/2008	15/12/2008	170 000,00	V	(TAM(Postfixé) + 0,08)-Floor - 0,08 sur TAM(Postfixé)	4,20	4,20	EUR	A	C	O	A-1
BG 5440 - Voirie Dissay 2012	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	21/12/2007	30/11/2008	15/12/2008	500 000,00	V	(TAM(Postfixé) + 0,08)-Floor - 0,08 sur TAM(Postfixé)	4,20	4,20	EUR	A	C	O	A-1
BG 5441 - Voirie Beaumont 2012	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	26/05/2008	26/05/2008	15/12/2008	3 627 861,24	F	Taux fixe à 4,979 %	4,98	5,05	EUR	A	C	O	A-1
BG 5449 - Divers emprunts 2012	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	26/05/2008	15/12/2011	15/12/2012	524 273,62	F	Taux fixe à 4,979 %	4,98	5,05	EUR	A	C	O	A-1
BG 5450 - Extension centre accueil de St Cyr 2012	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	26/05/2008	26/05/2008	15/12/2008	96 500,23	V	(TAM(Postfixé) + 0,19)-Floor - 0,19 sur TAM(Postfixé)	4,31	4,37	EUR	A	C	O	A-1
BG 5451 - Centre aquatique 2012	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	26/05/2008	26/05/2008	15/12/2008	917 881,55	F	Taux fixe à 4,98 %	4,98	5,05	EUR	A	C	O	A-1
BG 5452 - Patrimoine et investissements divers 2012	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	18/07/2008	18/07/2008	15/09/2009	318 750,00	V	(TAM(Postfixé) + 0,12)-Floor - 0,12 sur TAM(Postfixé)	1,89	1,92	EUR	X	X	O	A-1
BG 5454 - Voirie Jaunay Clan 2012	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	17/06/2008	17/06/2008	15/09/2009	500 000,00	V	(TAM(Postfixé) + 0,12)-Floor - 0,12 sur TAM(Postfixé)	1,89	1,89	EUR	A	C	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					4 464 062,75									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)														
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)					4 464 062,75									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Marché de partenariat - Eclairage public - Dette projet - Investissements 2018	AUTRE	12/08/2018	12/08/2018	30/09/2018	724 963,79	F	Taux fixe à 1.274 %	1,27	1,28	EUR	T	X	O	A-1
Marché de partenariat - Eclairage public - Dette dailly - Investissements 2018	AUTRE	12/08/2018	12/08/2018	30/09/2018	3 739 098,96	F	Taux fixe à 1.274 %	1,27	1,28	EUR	T	X	O	A-1
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)					21 676,00									
1681 Autres emprunts (total)					21 676,00									
BG 5457 - Ludothèque 2014	Caisse Allocations Familiales	01/09/2016	01/09/2016	01/09/2017	21 676,00	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	P	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
1687 Autres dettes (total)														
Total général					172 677 691,31									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2019											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)				4 900 000,00					0,00	210 700,00		31 086,89
BG 5361 - Emprunt obligataire - Investissements 2012	N		A-1	4 900 000,00	3,85	F	Taux fixe à 4.3 %	4,36	0,00	210 700,00		31 086,89
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)				111 966 445,17					9 412 295,05	1 876 272,61		247 521,81
1641 Emprunts en euros (total)				90 767 969,69					6 805 881,93	1 517 077,49		228 580,32
BG 5381 - Refinancé	N		A-1	141 086,28	8,54	F	Taux fixe à 1.28 %	1,29	15 337,26	1 732,49		330,86
BG 5468 - Investissements 2017	N		A-1	5 750 000,00	14,42	V	(Euribor 12 M + 0.28)- Floor 0 sur Euribor 12 M	0,28	383 333,33	16 681,39		8 890,78
BG 5469 - Investissements 2017	N		A-1	1 633 333,32	13,96	F	Taux fixe à 1.25 %	1,27	116 666,68	19 840,42		842,59
BG 5470 - Investissements 2017	N		A-1	1 966 666,66	14,75	F	Taux fixe à 1.24 %	1,25	133 333,32	23 766,67		0,00
BG 5471 - Investissements 2017	N		A-1	5 000 000,00	14,83	F	Taux fixe à 1.15 %	1,16	307 208,92	56 178,32		8 844,60
BG 5472 - Transfert voirie 2017 Lusignan	N		A-1	193 000,95	10,96	F	Taux fixe à 2.74 %	2,77	15 249,41	5 132,43		202,93
BG 5473 - Transfert voirie 2017 Lusignan	N		A-1	185 277,84	14,44	F	Taux fixe à 1.88 %	1,89	12 777,76	3 393,14		180,17
BG 5474 - Transfert voirie 2017 Lusignan	N		A-1	127 500,00	12,54	F	Taux fixe à 1.31 %	1,32	10 000,00	1 621,13		320,68
BG 5475 - Transfert voirie 2017 Lusignan	N		A-1	136 289,23	13,46	F	Taux fixe à 1.31 %	1,32	9 291,09	1 739,87		69,32
BG 5476 - Transfert voirie 2017 Chauvigny	N		A-1	335 049,45	12,76	F	Taux fixe à 1.8 %	1,81	23 088,05	5 875,63		1 325,84
BG 5477 - Transfert voirie 2017 Chauvigny	N		A-1	166 968,00	11,67	F	Taux fixe à 3.43 %	3,47	11 748,39	5 576,97		428,88
BG 5478 - Transfert voirie 2017 Beaumont Saint Cyr	N		A-1	333 750,10	11,21	F	Taux fixe à 2.19 %	2,21	29 666,64	7 011,34		277,48
BG 5479 - Investissements 2018	N		A-1	0,00	20,21	F	Taux fixe à 1.45 %	1,46	162 549,81	53 787,18		2 922,63
BG 5480 - Investissements 2018	N		A-1	0,00	15,04	V	(Euribor 12 M + 0.27)- Floor 0 sur Euribor 12 M	0,00				32 812,50
BG 5480 - Phase de Mobilisation - Investissements 2018	N		A-1	10 250 000,00	0,04	V	(Eonia(Postfixé) + 0.45)-Floor 0 sur Eonia(Postfixé)	0,46	0,00	2 386,47		
BG 5481 - Investissements 2018	N		A-1	0,00	30,04	F	Taux fixe à 1.85 %	0,00	50 000,01	29 163,19		5 912,29
BG 5481 - Phase de Mobilisation - Investissements 2018	N		A-1	2 000 000,00	0,04	V	(Eonia(Postfixé) + 0.54)-Floor 0 sur Eonia(Postfixé)	0,55	0,00	1 350,00		
BG 5482 - Consolidation Investissements 2018	N		A-1	0,00	15	F	Taux fixe à 1.43 %	0,00	123 333,34	26 234,54		0,00
BG 5482 - Phase de Mobilisation - Investissements 2018	N		A-1	3 700 000,00	0,5	V	(Moyenne Euribor 03 M + 0.32)-Floor 0 sur Moyenne Euribor 03 M	0,33	0,00	5 985,78		
BG 5320 - Investissements 2000	N		A-1	208 147,04	2,33	V	Livret A + 1.15	1,90	82 085,38	3 348,46		389,77
BG 5326 - Complexe aquatique Pepiniere	N		A-1	460 961,37	3,92	V	Livret A + 1.15	1,90	115 927,88	8 758,27		528,09

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2019											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
BG 5333 - Complexe aquatique Pépinière	N		A-1	718 570,85	5,83	V	LEP + (-0.05)	1,20	125 374,64	8 622,85		1 166,62
BG 5334 - Investissements 2004	N		A-1	65 827,54	0,92	V	(Euribor 12 M-Floor - 0.05 sur Euribor 12 M) + 0.05	0,00	65 827,54	0,00		
BG 5336 - Salle des sports des Cours Béruges	N		A-1	23 747,03	0,71	F	Taux fixe à 4.42 %	4,47	23 747,03	790,08		
BG 5342 - Investissements 2006	N		A-1	788 135,41	2,97	F	Taux fixe à 4.1 %	4,23	262 711,88	28 655,84		718,08
BG 5351/1 - Investissements 2008	N		A-1	600 000,36	6	V	Euribor 01 M + 0.65	0,29	99 999,96	1 623,42		0,00
BG 5351/2 - Investissements 2008	N		A-1	800 000,12	6	F	Taux fixe à 3.84 %	3,95	133 333,32	29 187,56		0,00
BG 5352 - Refinancement Dexia 2010	N		A-1	422 967,42	5,25	F	Taux fixe à 3.5 %	3,61	75 794,39	13 779,78		1 012,59
BG 5354 - Enveloppe BTP 2010	N		A-1	136 616,24	6,58	F	Taux fixe à 2.52 %	2,54	18 807,19	3 265,93		486,55
BG 5355 - Enveloppe BTP 2010	N		A-1	235 973,66	6,58	F	Taux fixe à 2.52 %	2,54	32 485,13	5 641,15		840,41
BG 5356 - Rénovation Urbaine 2010	N		A-1	426 615,94	13,5	V	(Euribor 03 M-Floor - 0.4 sur Euribor 03 M) + 0.4	0,09	28 876,32	384,07		108,96
BG 5360 - Investissements 2012	N		A-1	750 000,00	3,71	F	Taux fixe à 4.22 %	4,29	200 000,00	28 485,00		838,14
BG 5363 - Transfert de Ligugé	N		A-1	49 999,84	2,83	F	Taux fixe à 4.2 %	4,27	16 666,68	1 837,50		229,44
BG 5364 - Transfert Migné-Auxances - Zone de la Loge	N		A-1	120 000,00	5,96	V	Moyenne de Euribor 03 M-Floor -0.5 sur Moyenne de Euribor 03 M + 0.5	0,18	20 000,00	213,37		8,75
BG 5365 - Investissements 2013 (patinoire majoritairement)	N		A-1	3 733 333,35	9,67	V	Moyenne de Euribor 12 M + 1.51	1,35	373 333,33	50 358,84		16 071,82
BG 5366 - Investissements 2013	N		A-1	866 666,65	9,99	F	Taux fixe à 3.73 %	3,78	86 666,67	32 775,65		161,63
BG 5367 - LGV SEA	N		A-1	4 875 000,00	38,5	V	Livret A + 1	1,75	125 000,00	85 312,50		41 331,60
BG 5368 - Investissements 2014	N		A-1	1 500 000,05	11,17	F	Taux fixe à 2.22 %	2,24	133 333,32	32 190,00		2 444,06
BG 5369 - Investissements 2014	N		A-1	1 466 666,72	10,92	V	Euribor 03 M + 1.12	0,82	133 333,32	11 695,99		928,92
BG 5371 - Investissements 2015	N		A-1	3 328 018,23	12,05	F	Taux fixe à 1.4 %	1,41	250 831,42	45 279,22		8 376,78
BG 5372 - Investissements 2015	N		A-1	1 190 000,03	12,67	F	Taux fixe à 1.64 %	1,65	93 333,32	18 942,00		1 448,82
BG 5373 - Refinancement du BG 5359	N		A-1	1 441 333,32	11,96	F	Taux fixe à 2.5 %	2,52	120 111,12	34 907,29		1 376,27
BG 5374 - Transfert voirie 2016 Vouneuil sous Biard	N		A-1	1 342 728,52	24,04	F	Taux fixe à 3.76 %	3,87	78 351,42	72 438,71		15 122,77
BG 5375 - Transfert voirie 2016 Biard	N		A-1	573 333,02	7,12	F	Taux fixe à 3.33 %	3,38	80 000,04	17 871,00		684,50
BG 5376 - Transfert voirie 2016 Saint Benoît	N		A-1	742 168,14	6	F	Taux fixe à 3.86 %	3,92	112 126,51	27 037,65		0,00
BG 5377 - Transfert voirie 2016 Saint Benoît	N		A-1	313 080,60	9	F	Taux fixe à 4.5 %	4,58	28 892,25	13 605,63		0,00
BG 5378 - Transfert voirie 2016 Ligugé	N		A-1	186 580,19	9,12	F	Taux fixe à 3.33 %	3,37	20 170,84	5 961,24		692,68
BG 5379 - Transfert voirie 2016 Ligugé	N		A-1	206 097,53	9,79	F	Taux fixe à 4.03 %	4,09	17 093,52	8 049,56		1 586,85
BG 5380 - Transfert voirie 2016 Ligugé	N		A-1	60 169,27	14,25	F	Taux fixe à 4.85 %	4,94	2 937,16	2 865,32		686,23
BG 5382 - Transfert voirie 2016 Fontaine	N		A-1	302 076,50	13,62	F	Taux fixe à 2.45 %	2,47	21 969,20	7 199,04		857,83
BG 5383 - Transfert voirie 2016 Fontaine	N		A-1	152 042,60	3,85	F	Taux fixe à 4.67 %	4,75	35 405,86	6 486,34		786,78
BG 5384 - Transfert voirie 2016 Fontaine	N		A-1	155 738,87	17	F	Taux fixe à 3.85 %	3,91	6 494,67	5 902,93		1 420,52
BG 5385 - Transfert voirie 2016 Fontaine	N		A-1	29 001,58	2,29	F	Taux fixe à 5.73 %	5,85	11 108,22	1 425,94		207,90
BG 5386 - Transfert voirie 2016 Poitiers EX BG823 VILLE	N		A-1	1 650 000,00	11	F	Taux fixe à 4.14 %	4,27	150 000,00	66 882,56		0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2019											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
BG 5387 - Transfert 2016 voirie Poitiers - EX BG 860	N		A-1	1 050 000,00	10,25	V	Moyenne Euribor 06 M + 1,83	1,57	100 000,00	16 162,63		3 836,94
BG 5388 - Transfert voirie 2016 Poitiers - EX BG 862	N		A-1	1 500 000,05	11,17	F	Taux fixe à 2,22 %	2,24	133 333,32	32 190,00		2 444,06
BG 5391 - Transfert voirie 2016 Poitiers - EX BG 819	N		A-1	2 799 791,72	8,92	F	Taux fixe à 4,55 %	4,62	258 657,35	129 159,84		9 635,13
BG 5392 - Transfert voirie 2016 Poitiers - EX BG 834	N		A-1	372 589,90	6,5	F	Taux fixe à 2,52 %	2,54	51 292,31	8 907,09		2 001,68
BG 5393 - Investissements 2016	N		A-1	916 666,65	13,5	F	Taux fixe à 1,01 %	1,01	66 666,68	9 005,83		2 122,40
BG 5394 - Investissements 2016	N		A-1	3 091 666,69	13	F	Taux fixe à 0,97 %	0,97	233 333,32	29 140,42		6 854,44
BG 5395 - Investissements 2016	N		A-1	3 315 789,48	17,96	F	Taux fixe à 1,15 %	1,16	184 210,52	37 337,16		1 500,55
BG 5396 - Transfert équipements culturels et sportifs 2017 Poitiers - EX BG 820	N		A-1	1 399 895,76	8,92	F	Taux fixe à 4,55 %	4,62	129 328,68	64 579,91		4 817,57
BG 5397 - Transfert équipements culturels et sportifs 2017 Poitiers - EX BG 828	N		A-1	1 312 500,00	7	V	(Euribor 01 M + 0,95)-Floor -0,95 sur Euribor 01 M	0,60	187 500,00	7 416,41		0,00
BG 5398 - Transfert équipements culturels et sportifs 2017 Poitiers - EX BG 837	N		A-1	780 000,00	12,5	V	(Euribor 12 M-Floor - 0,49 sur Euribor 12 M) + 0,49	0,31	60 000,00	2 443,67		1 469,43
BG 5416 - Investissements 2008	N		A-1	530 150,00	5,71	V	(TAM(Postfixé) + 0,05)-Floor -0,05 sur TAM(Postfixé)	0,00	78 800,00	0,00		0,00
BG 5417 - Investissements 2010	N		A-1	384 870,00	6,46	V	Euribor 12 M + 0,45	0,27	47 900,00	1 049,68		663,57
BG 5418 - Investissements 2014	N		A-1	146 666,72	10,79	V	Moyenne Euribor 03 M + 1,49	1,18	13 333,32	1 671,42		332,50
BG 5419 - Investissements 2015	N		A-1	238 684,88	11,67	V	(Moyenne Euribor 03 M + 0,98)-Floor 0 sur Moyenne Euribor 03 M	0,98	19 261,97	2 268,47		173,22
BG 5422 - ALSH 2eme tranche 2006	N		A-1	16 494,05	1,96	F	Taux fixe à 3,5 %	3,50	8 105,22	577,29		12,23
BG 5400 - Travaux voirie 2009	N		A-1	59 016,25	2,79	F	Taux fixe à 3,89 %	3,95	18 915,65	2 022,03		324,98
BG 5403 - Voirie Celle l'Evescault 2005	N		A-1	43 869,46	11,83	F	Taux fixe à 3,54 %	3,59	2 989,42	1 513,58		237,17
BG 5404 - Acquisition camion PATA 2014	N		A-1	81 883,21	4,46	F	Taux fixe à 3,75 %	3,75	15 193,58	3 070,62		1 354,63
BG 5405 - SDTAN 2016	N		A-1	60 436,95	12,79	F	Taux fixe à 1,09 %	1,09	4 351,85	646,93		123,96
BG 5407 - Crèche la Dorne 2006	N		A-1	129 959,45	6,71	F	Taux fixe à 3,63 %	3,63	16 639,85	4 717,53		1 199,77
BG 5412 - Construction maison des services et pôle sportif 2015	N		A-1	2 267 213,24	21,62	F	Taux fixe à 2,27 %	2,29	81 596,66	50 774,42		6 201,69
BG 5413 - Construction Pôle sportif 2015	N		A-1	1 701 735,71	34,17	V	Livret A + 1	1,76	49 685,72	29 454,31		2 328,93
BG 5414 - Construction Maison des services 2015	N		A-1	689 305,71	34,17	V	Livret A + 1	1,75	20 125,72	11 853,26		937,23
BG 5423 - Prieuré Marigny Brizay 2005	N		A-1	77 934,53	6,67	F	Taux fixe à 3,62 %	3,62	9 981,67	2 821,23		813,13
BG 5424 - Prêt hors voirie 2010	N		A-1	143 882,17	12,43	F	Taux fixe à 3,42 %	3,46	9 393,00	4 801,16		319,41
BG 5425 - Voirie Marigny Brizay 2010	N		A-1	39 275,89	17,43	F	Taux fixe à 3,52 %	3,57	1 654,86	1 360,82		91,96
BG 5426 - Voirie Beaumont 2010	N		A-1	23 565,58	17,43	F	Taux fixe à 3,52 %	3,57	992,90	816,50		55,18
BG 5427 - Voirie St Georges 2010	N		A-1	23 565,58	17,43	F	Taux fixe à 3,52 %	3,57	992,90	816,50		55,18
BG 5428 - Voirie diverse décembre 2012	N		A-1	300 000,08	8,87	F	Taux fixe à 5,09 %	5,19	33 333,32	14 633,76		1 696,67

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2019											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
BG 5430 - Voirie 2016	N		A-1	941 315,78	18,21	F	Taux fixe à 1.24 %	1,25	51 578,96	11 432,48		459,70
BG 5432 - Patrimoine 2015	N		A-1	352 086,20	11,96	F	Taux fixe à 1.62 %	1,62	26 817,24	5 703,80		219,56
BG 5433 - Voirie 2015	N		A-1	385 222,47	16,96	F	Taux fixe à 2.13 %	2,13	19 042,48	8 205,24		324,98
BG 5434 - Voirie 2015	N		A-1	192 611,23	16,79	F	Taux fixe à 2.13 %	2,13	9 521,24	4 102,62		812,46
BG 5435 - Investissement 2009	N		A-1	44 682,92	10,65	V	Moyenne Euribor 03 M + 1.15	0,83	3 694,12	364,77		34,27
BG 5436 - Voirie Jaunay Clan 2010	N		A-1	510 785,73	16,98	F	Taux fixe à 2.19 %	2,21	23 283,44	10 996,21		207,60
BG 5437 - Voirie Marigny Brizay 2005	N		A-1	31 595,22	17,75	F	Taux fixe à 3.48 %	3,53	1 347,76	1 082,04		257,30
BG 5438 - Consolidation emprunts 2007	N		F-6	228 629,74	8,48	C	Si USD-CHF<=0.95281 alors 6 % Si USD-CHF<0.97493 alors 4.7 % Si USD-CHF<0.9981 alors 4.2 % Si USD-CHF<1.01498 alors 3.75 % sinon Taux fixe 2.92% à barrière 1.05 sur USD-CHF (2.92%/0.4/1.05)	4,26	21 603,90	9 735,82		5 108,36
BG 5455 - Voirie et divers patrimoine 2011	N		A-1	283 333,42	8,33	V	LEP + 1.35	2,60	33 333,32	6 973,15		1 058,26
BG 5456 - Voirie Jaunay Clan 2007	N		A-1	395 957,97	19	V	(Euribor 03 M + 0.1)-Floor -0.1 sur Euribor 03 M	0,00	12 732,90	0,00		0,00
BG 5458 - Voirie 2010	N		A-1	491 150,00	11,5	V	Euribor 03 M + 0.65	0,35	41 800,00	1 644,17		407,07
BG 5459 - Investissements 2013	N		A-1	563 062,50	15,5	V	(Euribor 03 M + 1.66)-Floor -1.66 sur Euribor 03 M	1,38	35 750,00	7 529,44		1 823,96
BG 5460 - Patrimoine et extension CAI 2012	N		A-1	425 708,07	9,17	F	Taux fixe à 4.16 %	4,23	38 566,73	17 112,99		1 297,35
BG 5461 - Investissements divers 2004	N		A-1	33 640,67	1,17	F	Taux fixe à 3.9 %	3,96	26 781,33	923,47		21,54
BG 5462 - Divers patrimoine 2011	N		A-1	123 942,44	7,83	F	Taux fixe à 4.74 %	4,82	13 060,98	5 644,99		861,37
BG 5467 - Travaux bâtiments 2016	N		A-1	426 315,80	17,96	F	Taux fixe à 1.24 %	1,25	23 684,20	5 176,18		208,03
1643 Emprunts en devises (total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)				21 198 475,48					2 606 413,12	359 195,12		18 941,49
BG 5335 - Investissements de 2005	N		B-1	600 000,00	2	C	Taux fixe 3.89% à barrière 6.5% sur Euribor 03 M	4,01	300 000,00	19 166,35		0,00
BG 5335 - Investissements 2005	N		A-1	0,00	2	V	(Eonia(Postfixé) + 0.05)-Floor -0.05 sur Eonia(Postfixé)	0,00	0,00	0,00		0,00
BG 5348 - Investissements 2007	N		A-1	572 006,44	2	F	Taux fixe à 2.22 %	2,28	207 177,60	8 607,73		674,93
BG 5349 - Investissements 2007 - conteneurs	N		A-1	114 176,00	4	V	(TAG 01 M(Postfixé) + 0.02)-Floor -0.02 sur TAG 01 M(Postfixé)	0,00	33 215,00	0,00		0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2019											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
BG 5353 - Investissements 2009	N		A-1	2 090 672,00	6,29	V	Euribor 03 M + 0.55	0,24	298 666,00	4 760,33		996,02
BG 5357 - Investissements 2010	N		A-1	757 335,06	7,46	V	Euribor 03 M + 0.55	0,24	94 666,42	1 764,63		74,04
BG 5358 - Investissements 2011	N		A-1	5 100 000,00	9,5	F	Taux fixe à 2.35 %	2,41	510 000,00	115 422,21		299,63
BG 5370 - Investissements 2014	N		A-1	2 480 000,00	11,91	V	(Euribor 03 M + 1.25)- Floor 0 sur Euribor 03 M	1,27	206 666,67	30 363,14		2 525,93
BG 5389 - Transfert voirie 2016 Poitiers - EX BG 833	N		A-1	3 215 336,00	6,37	V	Euribor 03 M + 0.55	0,24	459 333,00	7 376,23		929,27
BG 5390/1 - Transfert voirie 2016 Poitiers - EX BG 836	N		A-1	1 917 953,38	7,21	V	Euribor 03 M + 0.55	0,24	234 095,81	4 332,67		188,14
BG 5390/2 - Transfert voirie 2016 Poitiers - EX BG 836	N		A-1	52 618,82	7,21	V	Euribor 03 M + 0.55	0,24	0,00	131,11		5,88
BG 5421 - Piscine et ALSH 1ere tranche 2004	N		A-1	342 000,00	5,46	F	Taux fixe à 4.38 %	4,44	57 000,00	15 187,65		6 900,33
BG 5439 - Aire accueil gens du voyage 2012	N		A-1	76 500,00	8,96	V	(TAM(Postfixé) + 0.08)-Floor -0.08 sur TAM(Postfixé)	0,00	8 500,00	0,00		0,00
BG 5440 - Voirie Dissay 2012	N		A-1	316 666,63	18,96	V	(TAM(Postfixé) + 0.08)-Floor -0.08 sur TAM(Postfixé)	0,00	16 666,67	0,00		0,00
BG 5441 - Voirie Beaumont 2012	N		A-1	1 974 052,89	20,96	F	Taux fixe à 4.979 %	5,05	92 594,55	99 653,21		4 163,46
BG 5449 - Divers emprunts 2012	N		A-1	356 698,40	17,96	F	Taux fixe à 4.979 %	5,05	23 939,40	18 006,68		736,36
BG 5450 - Extension centre accueil de St Cyr 2012	N		A-1	61 116,86	18,96	V	(TAM(Postfixé) + 0.19)-Floor -0.19 sur TAM(Postfixé)	0,00	3 216,67	0,00		0,00
BG 5451 - Centre aquatique 2012	N		A-1	681 759,70	17,96	F	Taux fixe à 4.98 %	5,05	27 758,66	34 423,18		1 447,52
BG 5452 - Patrimoine et investissements divers 2012	N		A-1	156 250,00	19,71	V	(TAM(Postfixé) + 0.12)-Floor -0.12 sur TAM(Postfixé)	0,00	16 250,00	0,00		0,00
BG 5454 - Voirie Jaunay Clan 2012	N		A-1	333 333,30	19,71	V	(TAM(Postfixé) + 0.12)-Floor -0.12 sur TAM(Postfixé)	0,00	16 666,67	0,00		0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)				4 363 453,82					269 822,89	54 304,52		0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)												
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)				4 363 453,82					269 822,89	54 304,52		0,00
Marché de partenariat - Eclairage public - Dette projet - Investissements 2018	N		A-1	709 151,47	13,86	F	Taux fixe à 1.274 %	1,28	42 357,17	8 832,82		0,00
Marché de partenariat - Eclairage public - Dette dailly - Investissements 2018	N		A-1	3 654 302,35	13,86	F	Taux fixe à 1.274 %	1,28	227 465,72	45 471,70		0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)												
1678 Autres emprunts et dettes (total)												

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2019											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)				13 005,60					4 335,20	0,00		0,00
1681 Autres emprunts (total)				13 005,60					4 335,20	0,00		0,00
BG 5457 - Ludothèque 2014	N		A-1	13 005,60	2,67	F	Taux fixe à 0 %	0,00	4 335,20	0,00		0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
1687 Autres dettes (total)												
Total général		0,00		121 242 904,59					9 686 453,14	2 141 277,13	0,00	278 608,70

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2019 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
BG 5335 - Investissements de 2005	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	4 500 000,00	600 000,00	1	15	30/12/2005 - 31/12/2010	Taux fixe à 3.89 %	Taux fixe à 3.89 %	21 696,54	Taux fixe 3.89% à barrière 6.5% sur Euribor 03 M	4,01	19 166,35		0,49
TOTAL (B)		4 500 000,00	600 000,00									19 166,35		0,49
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)														
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)														
Multiplificateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)														
Autres types de structures (F)														
BG 5438 - Consolidation emprunts 2007	CAISSE D'EPARGNE	417 890,19	228 629,74	6	20	30/06/2007 - 25/06/2013	Taux fixe à 2.92 %	Si USD-CHF<=0.95281 alors 6 % Si USD-CHF<0.97493 alors 4.7 % Si USD-CHF<0.9981 alors 4.2 % Si USD-CHF<1.01498 alors 3.75 % sinon Taux fixe 2.92% à barrière 1.05 sur USD-CHF (2.92%/0.4/1.05)		Si USD-CHF<=0.95281 alors 6 % Si USD-CHF<0.97493 alors 4.7 % Si USD-CHF<0.9981 alors 4.2 % Si USD-CHF<1.01498 alors 3.75 % sinon Taux fixe 2.92% à barrière 1.05 sur USD-CHF (2.92%/0.4/1.05)	4,26	9 735,82		0,19
TOTAL (F)		417 890,19	228 629,74									9 735,82		0,19
TOTAL GENERAL		4 917 890,19	828 629,74									28 902,17		0,68

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6).
1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
(8) Montant, index ou formule.
(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	118					
	% de l'encours	99,32%					
	Montant en euros	121 030 319 €					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1					
	% de l'encours	0,49%					
	Montant en euros	600 000 €					
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						1
	% de l'encours						0,19%
	Montant en euros						228 630 €

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A3
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500,00 €	31/03/2017

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
LES BIENS INCORPORELS			
Linéaire	Frais d'étude non suivies de réalisations	5 ans	31/03/2017
Linéaire	Frais d'insertion non suivis de réalisations	5 ans	31/03/2017
Linéaire	Frais d'insertion suivis de réalisations	1 an	31/03/2017
Linéaire	Frais de recherche et de développement en cas de réussite	5 ans	31/03/2017
Linéaire	Frais de recherche et de développement en cas d'échec	1 an	31/03/2017
Linéaire	Subventions versées pour le financement :		31/03/2017
Linéaire	des biens mobiliers, du matériel ou des études, aides à l'investissement consentie aux entreprises	5 ans	31/03/2017
Linéaire	des biens immobiliers ou des installations	15 ans	31/03/2017
Linéaire	des projets d'infrastructures d'intérêt national	30 ans	31/03/2017
Linéaire	Logiciels	2 ans	31/03/2017
LES BIENS CORPORELS			
Linéaire	Terrains	Pas amortissable	31/03/2017
Linéaire	Agencements et aménagements immeubles non productifs de revenus	25 ans	31/03/2017
Linéaire	Agencements et aménagements immeubles productifs de revenus	25 ans	31/03/2017
Linéaire	Immeubles productif de revenus	25 ans	31/03/2017
Linéaire	Œuvres d'art	Pas amortissable	31/03/2017
Linéaire	Matériel spécifique de voirie	10 ans	31/03/2017
Linéaire	Véhicules légers		
Linéaire		Voitures	8 ans 31/03/2017
Linéaire		Autres	6 ans 31/03/2017
Linéaire	Camions, véhicules industriels et véhicules utilitaires	8 ans	31/03/2017
Linéaire	Matériel informatique	3 ou 5 ans	31/03/2017
Linéaire	Matériel de bureau électrique, électronique	5 ans	31/03/2017
Linéaire	Mobilier	12 ans	31/03/20017
Linéaire	Mobilier urbain	12 ans	31/03/2017
Linéaire	Coffres fort	30 ans	31/03/2017
Linéaire	Matériel classique, <u>sauf</u> :	5 à 10 ans	31/03/2017
Linéaire		Matériel audiovisuel	6 ans 31/03/2017
Linéaire		Jeux et cycles	6 ans 31/03/2017

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	Equipement des espaces verts	6 ans	31/03/2017
Linéaire	Instruments musique sauf instruments à vent	10 ans	31/03/2017
Linéaire	Instruments musique : instruments à vent	5 ans	31/03/2017
Linéaire	Livres de bibliothèque, cassettes, disques	5 ans	31/03/2017
Linéaire	Cheptel	de 8 à 50 ans	31/03/2017
Linéaire	Installations et appareils de chauffage	10 ans	31/03/2017
Linéaire	Appareils de levage - Ascenseurs	25 ans	31/03/2017
Linéaire	Appareil de laboratoire, médical et de mesure	5 ans	31/03/2017
Linéaire	Equipements de garage et atelier	10 ans	31/03/2017
Linéaire	Equipements des cuisines	5 ou 10 ans	31/03/2017
Linéaire	Equipements sportifs	de 10 à 15 ans	31/03/2017
Linéaire	Installations de voirie		31/03/2017
Linéaire	Plantations	20 ans	31/03/2017
Linéaire	Agencements et aménagements de bâtiment, installations électriques et téléphoniques	15 ans	31/03/2017
Linéaire	Bâtiments légers, abris	15 ans	31/03/2017
Linéaire	Construction sur sol d'autrui	15 ans	31/03/2017
Linéaire	Autres agencements et aménagements de terrains	15 ans	31/03/2017
Linéaire	Subventions reçues		
Linéaire	sur investissement amortissable	Même durée que le bien acquis	31/03/2017
Linéaire	sur investissement non amortissable	Pas amortissable	31/03/2017

Adjonctions de bien en cours d'amortissement constituant	
un élément viable par lui-même	un plan d'amortissement spécifique doit être défini
des travaux augmentant la durée de vie du bien existant	<u>bien en cours d'amortissement</u> : le plan d'amortissement initial doit être révisé (base et durée de l'amortissement) <u>bien amorti</u> : il doit être amorti sur la durée de vie complémentaire estimée (et non sur la durée applicable)
dans les autres cas	<u>bien en cours d'amortissement</u> : les travaux nouveaux doivent être amortis sur la durée résiduelle d'amortissement du bien initial <u>bien amorti</u> : amortissement sur un seul exercice

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote du Conseil Communautaire (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		11 820 000,70	I 11 820 000,70
16	Emprunts et dettes assimilées hors 16449 et 166 (A)	10 570 000,70	10 570 000,70
16311	Emprunts obligataires remboursables en fine	490 000,00	490 000,00
1641	Emprunt en euros	7 200 000,70	7 200 000,70
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	2 600 000,00	2 600 000,00
1675	Dettes afférentes aux METP et PPP	275 000,00	275 000,00
16818	Autres Prêteurs	5 000,00	5 000,00
Autres dépenses à déduire des ressources propres (B)		1 250 000,00	1 250 000,00
10	Dotations fonds divers et réserves	600 000,00	600 000,00
10226	Taxe d'aménagement et Versement pour sous-densité	600 000,00	600 000,00
13	Subventions d'équipement	650 000,00	650 000,00
13911	Etat et établissements nationaux	50 000,00	50 000,00
13912	Regions	20 000,00	20 000,00
13913	Subvention d'équipement des Départements	3 150,00	3 150,00
139141	Communes membres du FGP	503 698,00	503 698,00
139151	GFP de rattachement	2 465,00	2 465,00
13916	Autres établissements publics locaux	687,00	687,00
13917	Organismes internationaux et étrangers	50 000,00	50 000,00
13918	Subventions d'équipement : autres	20 000,00	20 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	11 820 000,70	3 669 773,70	22 198 848,75	37 688 623,15

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote du Conseil Communautaire (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		33 193 016,00	III 33 193 016,00
Ressources propres externes de l'année (a)		24 767 176,00	24 767 176,00
13246	Attribution de compensation d'investissement	7 890 764,00	7 890 764,00
10222	F.C.T.V.A.	4 300 000,00	4 300 000,00
10226	Taxe d'aménagement	900 000,00	900 000,00
274	Prêts	11 018 000,00	11 018 000,00
275	Depots et cautionnements verses	90 000,00	90 000,00
276351	Créances sur des collectivités et EP - GFP de rattachement	568 412,00	568 412,00
2764	Créances sur des particuliers		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		8 425 840,00	8 425 840,00
2802	Frais d'études et élaboration documents urbanisme	6 900,00	6 900,00
28031	Amortissements des frais d'études	172 000,00	172 000,00
28033	Amortissement des frais d'insertion	12 600,00	12 600,00
2804112	Etat : Bâtiments et installations	287 000,00	287 000,00
2804113	Etat : Projets d'infrastructures d'intérêt national	250 500,00	250 500,00
2804123	Régions : Projets d'infrastructures d'intérêt national	4 000,00	4 000,00
2804132	Départements : Bâtiments et installations	70 175,00	70 175,00
2804133	Départements : Projets d'infrastructures d'intérêt national	5 000,00	5 000,00
28041411	Communes GFP : Biens mobiliers, matériel et études	160 000,00	160 000,00
28041412	Communes GFP : Bâtiments et installations	62 600,00	62 600,00
28041482	Autres communes : Bâtiments et installations	1 200,00	1 200,00
28041581	Autres groupements : Biens mobiliers, matériel et études	12 000,00	12 000,00
28041632	Etab car. Adm : Bâtiments et installations	63 500,00	63 500,00
28041642	Etab car. Ind et Cial : Bâtiments et installations	330 000,00	330 000,00
2804171	Aut. Etab Pub Loc : Biens mobiliers, matériel et études	61 800,00	61 800,00
2804172	Aut. Etab Pub Loc : Bâtiments et installations	620 300,00	620 300,00
2804182	Aut Org Pub : Bâtiments et installations	13 400,00	13 400,00
2804183	Aut Org Pub : Projets d'infrastructures d'intérêt national	651 000,00	651 000,00
280421	Pers droit privé : Biens mobiliers, matériel et études	58 500,00	58 500,00
280422	Pers droit privé : Bâtiments et installations	908 100,00	908 100,00
2804412	Nature org. Pub : Bâtiments et installations		
28051	Amortissements des logiciels	500 000,00	500 000,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	43 500,00	43 500,00
28121	Plantations	300,00	300,00
28135	Installations générales, agencements, aménagements des const	130 000,00	130 000,00
28152	Installations de voirie	45 000,00	45 000,00
281568	Autres matériel et outillage d'incendie et de défense civile	6 000,00	6 000,00
281571	Matériel roulant	10 000,00	10 000,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	58 000,00	58 000,00
28158	Autres	100 500,00	100 500,00
281735	Installations générales Agencement Aménagements des construc	13 000,00	13 000,00
281757	Matériel et outillage de voirie	500,00	500,00
281782	Matériel de transport	100,00	100,00
281783	Matériel de bureau et matériel informatique	4 700,00	4 700,00
281784	Mobilier	80 000,00	80 000,00
281788	Autres	15 200,00	15 200,00
28181	Agencements, aménagements	3 205,00	3 205,00
28182	Amortissem. du matériel de transport	241 600,00	241 600,00
28183	Amortissement du matériel informatique	549 500,00	549 500,00
28184	Amortissement du mobilier	73 200,00	73 200,00
28185	Amortissement du cheptel	27 620,00	27 620,00
28188	Amortissement des autres immobilisations corporelles	347 500,00	347 500,00
024	Produits de cessions	10 157,00	10 157,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote du Conseil Communautaire (2)
021	<i>Virement de la section de fonct. (d)</i>	2 415 683,00	2 415 683,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	33 193 016,00	26 887 290,00		159 954,69	60 240 260,69

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	37 688 623,15
Ressources propres disponibles	60 240 260,69
Solde	(6) 22 551 637,54

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES															IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS															B1.1	
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT																

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					2 000 000,00 €	1 648 861,08 €											56 152,13 €	51 061,19 €
Hôpital Local de Lusignan	2010	P	Reconstruction de 82 lits d'EHPAD	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 000 000,00 €	1 648 861,08 €	22	A	F	Taux fixe à 0.86 %	0,86%	F	Taux fixe à 0.86 %	0,86%	A-1		56 152,13 €	51 061,19 €
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					21 202 378,92 €	11 516 337,45 €											297 718,50 €	1 212 103,28 €
CAAP (Centre pour Adultes avec Autisme en Poitou (ex AUTISME France))	2005	P	Construction d'un foyer pour adultes autistes ZAE actiparc à Vouneuil-Sous-Biard	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 203 467,70 €	0,00 €	0	T	V	Livret A	3,45%	V	Livret A	2,67%	A-1		12 163,26 €	0,00 €
APSA.	2012	C	Construction 14 logements La Varenne St Benoit	CREDIT FONCIER DE FRANCE	552 820,00 €	460 683,34 €	25	A	V	Livret A + 1.07	3,32%	V	Livret A + 1.07	1,82%	A-1		8 384,44 €	18 427,33 €
La Mutualité Française Vienne.	2013	P	MIGNALOUX-BEAUVOIR - Construction de l'EHPAD "le Petit Clos"	CAISSE CENTRALE DE CREDIT COOPERATIF	920 000,00 €	258 039,42 €	25	T	V	Livret A + 1.11	2,38%	V	Livret A + 1.11	1,87%	A-1		4 746,29 €	7 671,51 €
La Mutualité Française Vienne.	2008	P	Construction EHPAD Le clos des Myosotis Mignaloux Beauvoir	CAISSE D'EPARGNE	400 400,00 €	248 038,96 €	18	T	V	Livret A + 1.65	5,65%	F	Taux fixe à 2.95 %	2,98%	A-1		7 200,50 €	10 609,87 €
APEP 86	2005	C	Construction centre polyhandicapés à Biard	CREDIT COOPERATIF	1 426 922,80 €	165 084,53 €	2	T	F	Taux fixe à 4.2 %	4,27%	F	Taux fixe à 4.2 %	4,27%	A-1		5 893,52 €	66 033,92 €
APEP 86	2009	C	Construction maison accueil p/adultes polyhandicapés à Biard	CREDIT COOPERATIF	2 440 000,00 €	1 636 729,16 €	21	A	F	Taux fixe à 4.74 %	4,74%	F	Taux fixe à 4.5 %	4,50%	A-1		73 652,81 €	77 939,48 €
SCI La Mutualiste.	1999	P	Construction MAPAD Buxerolles Tranche 1	CREDIT COOPERATIF	1 219 592,14 €	50 499,59 €	0	T	F	Taux fixe à 5.4 %	5,51%	F	Taux fixe à 5.4 %	5,51%	A-1		1 024,90 €	50 499,59 €
SCI La Mutualiste.	1999	P	Construction MAPAD Buxerolles Tranche 2	CREDIT COOPERATIF	304 898,03 €	18 811,53 €	1	T	F	Taux fixe à 5.4 %	5,51%	F	Taux fixe à 5.4 %	5,51%	A-1		510,14 €	18 811,53 €
Com Poitevin pour la Protect et EEH - IME Pierre GARNIER	2010	P	MIGNALOUX-BEAUVOIR - Travaux de rénovation de l'internat	CAISSE D'EPARGNE	1 350 000,00 €	1 026 388,21 €	16	T	F	Taux fixe à 4.27 %	4,34%	F	Taux fixe à 3.16 %	3,20%	A-1		31 866,46 €	48 198,65 €
ASS SAINT LOUIS DE GURON	2012	P	POITIERS - Construction d'un institut thérapeutique éducatif et pédagogique	CAISSE D'EPARGNE	450 000,00 €	368 988,76 €	17	M	F	Taux fixe à 3.89 %	3,96%	F	Taux fixe à 3.1 %	3,14%	A-1		11 198,97 €	16 963,31 €
POLE.ENFANCE DE L'ACTIPARC	2010	C	POITIERS, BIARD et MIGNE-AUXANCES - Construction de 2 centres d'action médico social précoce et 1 centre médico psycho pédagogique.	CAISSE CENTRALE DE CREDIT COOPERATIF	807 061,00 €	618 746,76 €	23	S	F	Taux fixe à 4.4849 %	4,54%	F	Taux fixe à 4.4849 %	4,54%	A-1		27 448,54 €	26 902,04 €
POLE.ENFANCE DE L'ACTIPARC	2010	P	Construction et aménagement de locaux	CAISSE CENTRALE DE CREDIT COOPERATIF	59 897,00 €	12 985,05 €	2	M	F	Taux fixe à 3.15 %	3,20%	F	Taux fixe à 3.15 %	3,20%	A-1		313,17 €	6 677,15 €
SOCIETE D'EQUIPEMENT DU POITOU	2018	P	Aménagements du Parc d'Activités Economiques Alléonor d'Aquitaine - Poitiers et Migné-Auxances	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 280 000,00 €	1 280 000,00 €	7	T	F	Taux fixe à 2.1 %	0,53%	F	Taux fixe à 2.1 %	2,12%	A-1		26 723,16 €	0,00 €

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SOCIETE D'EQUIPEMENT DU POITOU	2014	P	ZAC des Magnals . Acquisitions foncières auprès des propriétaires fonciers, études préalables et démarrage des travaux de la 1ère tranche - Mignaloux-Beauvoir	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 634 424,00 €	560 154,05 €	2	A	V	Livret A + 0.6	1,60%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		7 562,08 €	278 199,18 €
SOCIETE D'EQUIPEMENT DU POITOU	2018	P	Réalisation d'un quartier d'habitat individuel d'environ 65 lots (lotissement des Prés de vert) à Chasseneuil-du-Poitou	CIC	1 350 400,00 €	1 221 634,58 €	4	T	F	Taux fixe à 2.1 %	2,12%	F	Taux fixe à 2.1 %	2,12%	A-1		23 603,13 €	261 611,85 €
SOCIETE D'EQUIPEMENT DU POITOU	2017	P	Financement de la ZAC des Nesdes de Beaulieu situé sur la Commune de Fontaine-le-Comte	CAISSE D'EPARGNE	3 200 000,00 €	2 901 010,63 €	8	A	F	Taux fixe à 1.5 %	1,50%	F	Taux fixe à 1.5 %	1,50%	A-1		43 515,16 €	303 474,21 €
SOCIETE D'EQUIPEMENT DU POITOU	2018	X	Aménagement « ZAC Multi sites République IV » - Poitiers et Migné-Auxances	BANQUE POSTALE	1 600 000,00 €	0,00 €	5	X	V	(Eonia(Postfixé) + 1.02)-Floor 0 sur Eonia(Postfixé)	1,03%	V	(Eonia(Postfixé) + 1.02)-Floor 0 sur Eonia(Postfixé) Taux fixe à 1.44 %	1,03%	A-1		0,00 €	0,00 €
SCI DES PETITES VALLEES.	2014	P	Construction et rénovation d'un bâtiment pour enfants sourds-aveugles 116 avenue de la Libération Poitiers. Tranche 2	CAISSE CENTRALE DE CREDIT COOPERATIF	225 965,00 €	195 475,63 €	20	T	F	Taux fixe à 3.15 %	3,19%	F	Taux fixe à 3.15 %	3,19%	A-1		6 075,12 €	7 018,55 €
SCI DES PETITES VALLEES.	2014	P	Construction et rénovation d'un bâtiment pour enfants sourds-aveugles 116 avenue de la Libération Poitiers. Tranche 3	CAISSE CENTRALE DE CREDIT COOPERATIF	376 531,25 €	119 696,09 €	21	T	V	Euribor 03 M + 0.6	0,84%	F	Taux fixe à 3.2 %	3,24%	A-1		3 783,33 €	3 938,35 €
AUDACIA	2014	P	Construction de 51 places de CHRS - Rue des Herbeaux - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	400 000,00 €	373 371,16 €	36	A	V	Livret A + (-0.2)	0,80%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		2 053,54 €	9 126,78 €
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					297 631 042,02 €	260 280 083,69 €											3 469 704,27 €	8 153 312,76 €
EKIDOM	2005	P	Acquisition foncière pour la construction 6 logements lotissements la Castouade à Migné-Auxances	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	143 600,00 €	125 163,61 €	36	A	V	Livret A + 1.15	3,40%	V	Livret A + 1.15	1,90%	A-1		2 378,11 €	2 362,69 €
EKIDOM	2005	P	Acquisition foncière pour la construction de 10 logements Les Grande chaumes à Fontaine-le-Comte	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	233 800,00 €	203 783,07 €	36	A	V	Livret A + 1.15	3,40%	V	Livret A + 1.15	1,90%	A-1		3 871,88 €	3 846,77 €
EKIDOM	2008	P	POITIERS - 45 logements ZAC St-Eloi - Construction	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 251 717,60 €	1 885 057,52 €	29	A	V	Inflation INSEE hors tabac	2,20%	V	Inflation INSEE hors tabac	1,18%	A-2		43 376,94 €	45 115,62 €
EKIDOM	2008	P	POITIERS - Acquisition foncier construction 45 logements ZAC Saint-Eloi	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	901 614,83 €	806 701,41 €	39	A	V	Livret A + 1	4,50%	V	Livret A + 1	1,75%	A-1		14 117,27 €	14 094,76 €
EKIDOM	2008	P	FONTAINE-LE-COMTE - 13 logements lotissement les grandes chaumes - Construction	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	604 257,20 €	503 167,21 €	29	A	V	Inflation INSEE hors tabac	2,20%	V	Inflation INSEE hors tabac	1,18%	A-2		11 578,34 €	12 042,46 €
EKIDOM	2008	P	FONTAINE LE Comte - Acquisition foncier construction 13 logements lotissement La Grande Chaume	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	274 208,79 €	244 388,69 €	39	A	V	Livret A + 1	4,50%	V	Livret A + 1	1,75%	A-1		4 276,80 €	4 269,98 €

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En Intérêts (8)	En capital
EKIDOM	2008	P	MIGNE-AUXANCES - 7 logements lotissement de la Castouarde - Construction	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	363 956,94 €	303 972,84 €	29	A	V	Inflation INSEE hors tabac	2,20%	V	Inflation INSEE hors tabac	1,18%	A-2		6 982,44 €	7 262,32 €
EKIDOM	2008	P	Acquisition foncier 7 logements Lotissement La Castouade à Migné-Auxances	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	123 164,45 €	109 985,00 €	39	A	V	Livret A + 1	4,50%	V	Livret A + 1	1,75%	A-1		1 924,74 €	1 921,67 €
EKIDOM	2008	P	Acquisition foncier 1 logement lotissement La castouade à Migné-Auxances	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	72 150,22 €	59 517,93 €	29	A	V	Livret A + 0.5	4,00%	V	Livret A + 0.5	1,25%	A-1		743,97 €	1 647,37 €
EKIDOM	2008	P	Acquisition foncier 1 logement lotissement La Castouade à Migné-Auxances	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	22 616,25 €	19 829,76 €	39	A	V	Livret A + 0.5	4,00%	V	Livret A + 0.5	1,25%	A-1		247,87 €	385,12 €
EKIDOM	2008	P	POITIERS - construction 15 logements ZAC Saint-Eloi	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	994 221,65 €	824 498,00 €	30	A	V	Livret A + 0.5	4,50%	V	Livret A + 0.5	1,25%	A-1		10 306,23 €	22 820,91 €
EKIDOM	2008	P	POITIERS - PLAI 50 ANS - ST ELOI 0064	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	360 209,01 €	317 628,15 €	40	A	V	Livret A + 0.5	4,50%	V	Livret A + 0.5	1,25%	A-1		3 970,35 €	6 168,79 €
EKIDOM	2008	P	Construction 1 logement lotissement Les grandes Chaumes à Fontaine-Le-Comte	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	66 446,37 €	54 905,53 €	30	A	V	Livret A + 0.5	4,50%	V	Livret A + 0.5	1,25%	A-1		686,32 €	1 519,71 €
EKIDOM	2008	P	Acquisition foncier construction 1 logement Lotissement Les Grandes Chaumes à Fontaine	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	30 108,51 €	26 448,31 €	40	A	V	Livret A + 0.5	4,50%	V	Livret A + 0.5	1,25%	A-1		330,60 €	513,67 €
EKIDOM	2007	P	POITIERS - 3 logements Montbernage	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	231 180,00 €	183 593,86 €	29	A	V	Livret A	3,00%	V	Livret A	0,75%	A-1		1 376,95 €	5 690,90 €
EKIDOM	2009	P	POITIERS - Réalisation de la Maison Relais, rue d'Osmoy, 14 logements - Construction	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	35 491,72 €	29 560,78 €	30	A	V	Livret A	4,00%	V	Livret A	0,75%	A-1		221,71 €	850,56 €
EKIDOM	2009	P	POITIERS - Réalisation de la Maison Relais, rue d'Osmoy, 14 logements - Foncier	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	100 193,37 €	82 534,72 €	30	A	V	Livret A + (-0.3)	3,70%	V	Livret A + (-0.3)	0,45%	A-1		371,41 €	2 487,00 €
EKIDOM	2008	P	MIGNE-AUXANCES - 8 logements Construction - Lotissement de la Castouarde -	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	66 740,67 €	53 321,27 €	30	A	V	Livret A + (-0.3)	3,70%	V	Livret A + (-0.3)	0,45%	A-1		239,95 €	1 664,09 €
EKIDOM	2007	P	FONTAINE-LE-COMTE - 14 logements lotissement les grandes chaumes - Foncier	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	113 995,00 €	89 028,64 €	29	A	V	Livret A + (-0.3)	2,70%	V	Livret A + (-0.3)	0,45%	A-1		400,63 €	2 880,89 €
EKIDOM	2009	P	MIGNE-AUXANCES - 8 logements Construction - Lotissement de la Castouarde -	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	425 854,49 €	350 799,45 €	30	A	V	Livret A + (-0.3)	3,70%	V	Livret A + (-0.3)	0,45%	A-1		1 578,80 €	10 570,56 €
EKIDOM	2008	P	POITIERS - Construction de 3 logements rue du Commerce Quartier St Cyprien - Foncier	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	200 754,00 €	161 603,58 €	29	A	V	Livret A	3,50%	V	Livret A	0,75%	A-1		1 212,03 €	4 823,57 €
EKIDOM	2008	P	POITIERS - Construction de 3 logements rue du Commerce Quartier St Cyprien - Foncier	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	185 047,00 €	158 492,05 €	39	A	V	Livret A	3,50%	V	Livret A	0,75%	A-1		1 188,69 €	3 412,36 €
EKIDOM	2008	P	POITIERS - Construction de 3 logements rue du Commerce Quartier St Cyprien - Foncier	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	68 932,00 €	54 813,94 €	29	A	V	Livret A + (-0.3)	3,20%	V	Livret A + (-0.3)	0,45%	A-1		246,66 €	1 710,68 €
EKIDOM	2010	P	POITIERS - Construction de 4 logements Fief de Grimoire - PLAI construction	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	287 839,94 €	240 303,00 €	31	A	V	Livret A + (-0.2)	1,05%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		1 321,67 €	6 888,59 €
EKIDOM	2010	P	POITIERS - Construction de 4 logements Fief de Grimoire - Foncier	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	90 466,47 €	79 217,84 €	41	A	V	Livret A + (-0.2)	1,05%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		435,70 €	1 681,83 €
EKIDOM	2010	P	POITIERS - Construction de 31 logements Fief de Grimoire - PLUS Construction	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 519 701,60 €	1 309 392,84 €	31	A	V	Livret A + 0.8	2,05%	V	Livret A + 0.8	1,55%	A-1		20 295,59 €	31 916,14 €

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
EKIDOM	2010	P	POITIERS - Construction de 31 logements Fief de Grimoire - Foncier	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	486 605,99 €	438 868,44 €	41	A	V	Livret A + 0.8	2,05%	V	Livret A + 0.8	1,55%	A-1		6 802,46 €	7 492,47 €
EKIDOM	2010	P	POITIERS - Construction de 31 logements Fief de Grimoire - Energie performance	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	272 591,84 €	226 796,04 €	31	A	V	Livret A + (-0.3)	0,95%	V	Livret A + (-0.3)	0,45%	A-1		1 020,58 €	6 605,24 €
EKIDOM	2008	P	POITIERS - 1 logement rue Guynemer PLAI - Construction	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	89 380,00 €	71 368,74 €	29	A	V	Livret A + (-0.2)	3,30%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		392,53 €	2 194,81 €
EKIDOM	2008	P	POITIERS - Construction 1 logement rue Guynemer PLAI Foncier	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	13 540,00 €	11 508,62 €	39	A	V	Livret A + (-0.2)	3,30%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		63,30 €	258,01 €
EKIDOM	2008	P	POITIERS - Construction 1 logement rue Guynemer Foncier équilibre	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	19 880,00 €	14 292,00 €	39	A	V	Livret A	3,30%	V	Livret A	0,75%	A-1		107,19 €	558,80 €
EKIDOM	2008	P	POITIERS - 12 logements 24 boulevard Chasseigne PEX	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	962 000,00 €	761 971,18 €	24	A	V	Livret A + 0.8	4,30%	V	Livret A + 0.8	1,55%	A-1		11 810,55 €	25 186,71 €
EKIDOM	2008	P	POITIERS - 8 logements rue Guynemer PLUS - Construction	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	103 246,00 €	85 653,36 €	29	A	V	Livret A + 0.8	4,30%	V	Livret A + 0.8	1,55%	A-1		1 327,63 €	2 264,24 €
EKIDOM	2008	P	POITIERS - 8 logements rue Guynemer PLUS - Foncier	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	15 642,00 €	13 774,73 €	39	A	V	Livret A + 0.8	4,30%	V	Livret A + 0.8	1,55%	A-1		213,51 €	251,15 €
EKIDOM	2008	P	POITIERS - 8 logements rue Guynemer PLUS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	39 760,00 €	27 685,00 €	39	A	V	Livret A	4,30%	V	Livret A	0,75%	A-1		207,64 €	1 207,50 €
EKIDOM	2008	P	POITIERS - 8 logements rue Guynemer PLUS - Construction	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	412 984,00 €	342 813,49 €	29	A	V	Livret A + 0.8	4,30%	V	Livret A + 0.8	1,55%	A-1		5 310,51 €	9 056,96 €
EKIDOM	2008	P	POITIERS - 8 logements rue Guynemer PLUS - Foncier	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	62 568,00 €	55 098,89 €	39	A	V	Livret A + 0.8	4,30%	V	Livret A + 0.8	1,55%	A-1		854,03 €	1 004,82 €
EKIDOM	2008	P	POITIERS - 8 logements rue Guynemer PLUS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	159 040,00 €	110 740,10 €	39	A	V	Livret A	4,30%	V	Livret A	0,75%	A-1		830,55 €	4 829,99 €
EKIDOM	2009	P	POITIERS - Bois d'Amour - Acquisition. emprise foncière	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 000 000,00 €	2 000 000,00 €	5	A	V	Livret A + 0.6	2,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		27 000,00 €	0,00 €
EKIDOM	2009	P	MIGNE-AUXANCES- Les Vignes réhabilitation 70 logements prêt3 (PALULOS bonifié)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	445 000,00 €	306 608,19 €	16	A	V	Livret A + 0.25	2,00%	V	Livret A + 0.25	1,00%	A-1		3 066,08 €	17 766,29 €
EKIDOM	2009	P	MIGNE-AUXANCES- Les Vignes réhabilitation 70 logements prêt 1 (PEPR)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	750 000,00 €	317 944,85 €	6	A	V	Livret A + (-0.3)	0,95%	V	Livret A + (-0.3)	0,45%	A-1		1 430,75 €	52 397,78 €
EKIDOM	2009	P	POITIERS - Construction du siège social de SIPEA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 200 000,00 €	846 961,32 €	16	A	V	Livret A + 0.7	1,95%	V	Livret A + 0.7	1,45%	A-1		12 280,94 €	47 412,99 €
EKIDOM	2010	P	FONTAINE LE COMTE - Les Grandes Chaumes - 11 logements - prêt énergie	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	98 457,00 €	82 589,37 €	32	A	V	Livret A + (-0.3)	0,95%	V	Livret A + (-0.3)	0,45%	A-1		371,65 €	2 405,35 €
EKIDOM	2010	P	POITIERS - Rue de la Blaiserie - 5 logements - prêt énergie	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	37 100,00 €	31 120,85 €	32	A	V	Livret A + (-0.3)	0,95%	V	Livret A + (-0.3)	0,45%	A-1		140,04 €	906,37 €
EKIDOM	2010	P	FONTAINE LE COMTE - Les Grandes Chaumes - 11 logements - prêt PLUS bâti	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	674 761,00 €	586 341,05 €	32	A	V	Livret A + 0.6	2,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		7 915,60 €	14 770,96 €
EKIDOM	2010	P	Fontaine-le Comte - les Grandes Chaumes - 11 logements - prêt PLUS foncier	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	135 861,00 €	123 745,90 €	42	A	V	Livret A + 0.6	2,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		1 670,57 €	2 208,88 €
EKIDOM	2011	P	FONTAINE LE COMTE - Les Grandes Chaumes - 11 logements - prêt PLAI bâti	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	98 352,00 €	85 159,28 €	32	A	V	Livret A + (-0.2)	1,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		468,38 €	2 360,54 €
EKIDOM	2011	P	FONTAINE LE COMTE - Les Grandes Chaumes - 11 logements - prêt PLAI foncier	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	20 302,00 €	18 316,05 €	42	A	V	Livret A + (-0.2)	1,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		100,74 €	378,73 €
EKIDOM	2010	P	POITIERS - rue de la blaiserie - 5 logements - prêt PLAI bâti	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	236 971,00 €	200 478,93 €	32	A	V	Livret A + (-0.2)	1,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		1 102,63 €	5 746,99 €

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
EKIDOM	2011	P	POITIERS - Rue de la Blaiserie - 5 logements - prêt PLAI foncier	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	42 419,00 €	38 116,08 €	42	A	V	Livret A + (-0.2)	1,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		209,64 €	788,15 €
EKIDOM	2011	P	VOUNEUIL - Jardins de Constance - Acquisition 9 logements - prêt PLUS bâti	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	324 415,00 €	290 102,92 €	33	A	V	Livret A + 0.6	2,85%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		3 916,39 €	6 780,00 €
EKIDOM	2011	P	VOUNEUIL - Jardins de Constance - Acquisition 9 logements - prêt PLUS foncier	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	67 080,00 €	61 978,67 €	43	A	V	Livret A + 0.6	2,85%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		836,71 €	1 040,64 €
EKIDOM	2011	P	VOUNEUIL - Jardins de Constance - Acquisition 9 logements - prêt PLAI bâti	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	402 451,00 €	353 075,30 €	33	A	V	Livret A + (-0.2)	2,05%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		1 941,91 €	9 472,31 €
EKIDOM	2011	P	VOUNEUIL - Jardins de Constance - Acquisition 9 logements - prêt PLAI foncier	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	83 215,00 €	75 517,83 €	43	A	V	Livret A + (-0.2)	2,05%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		415,35 €	1 521,70 €
EKIDOM	2011	P	MONTAMISE - Construction 30 logements "les Foussettes" - Prêt PLUS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	176 344,00 €	162 933,27 €	43	A	V	Livret A + 0.6	2,85%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		2 199,60 €	2 735,70 €
EKIDOM	2011	P	MONTAMISE - Construction 30 logements "les Foussettes" - Prêt PLUS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	989 736,00 €	885 055,55 €	33	A	V	Livret A + 0.6	2,85%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		11 948,25 €	20 684,64 €
EKIDOM	2011	P	MONTAMISE - Construction 30 logements "les Foussettes" - Prêt PLAI	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	176 972,00 €	160 602,57 €	43	A	V	Livret A + (-0.2)	2,05%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		883,31 €	3 236,18 €
EKIDOM	2011	P	MONTAMISE - Construction 30 logements "les Foussettes" - Prêt PLAI	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	993 264,00 €	871 402,93 €	33	A	V	Livret A + (-0.2)	2,05%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		4 792,72 €	23 377,99 €
EKIDOM	2012	P	POITIERS - Emprunt complémentaire rue Franchet d'Esperey-quartier st-Cyprien 8 logements - Prêt PLAI	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	315 000,00 €	275 828,19 €	33	A	V	Livret A + (-0.2)	2,05%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		1 517,06 €	7 399,91 €
EKIDOM	2012	P	POITIERS - Emprunt complémentaire Guynemer 11 logements - Prêt PLUS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	129 360,00 €	115 486,28 €	33	A	V	Livret A + 0.6	2,85%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		1 559,06 €	2 699,04 €
EKIDOM	2012	P	Réhabilitation thermique de 22 bâtiments quartier St Cyprien Nord et Sud à Poitiers.	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	3 260 000,00 €	2 586 021,32 €	19	A	V	Livret A + 0.25	2,50%	V	Livret A + 0.25	1,00%	A-1		25 860,21 €	124 262,86 €
EKIDOM	2014	P	PAM - Réhabilitation du Bâtiment 5A - 1 à 11 rue René AMAND - Quartier Saint Cyprien - POITIERS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	3 248 895,54 €	2 787 381,66 €	21	T	V	Livret A + 0.6	1,60%	V	Livret A + 0.6	2,36%	A-1		63 817,58 €	109 982,80 €
EKIDOM	2012	P	POITIERS - Emprunt complémentaire Immeuble Dalesmes - rue du 125e RI 12 logements -	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	430 000,00 €	373 077,39 €	29	A	V	Livret A + 0.6	2,85%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		5 036,54 €	10 595,92 €
EKIDOM	2014	P	PLUS - Construction de 32 logements sociaux - L'Orée de Migné - MIGNE - AUXANCES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 195 726,59 €	1 104 002,26 €	36	A	V	Livret A + 0.6	1,60%	V	Livret A + 0.6	1,60%	A-1		17 664,04 €	24 018,51 €
EKIDOM	2012	P	MIGNE AUXANCES - construction de 32 logements - PLUS Foncier	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	202 513,00 €	186 181,06 €	44	A	V	Livret A + 0.6	2,85%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		2 513,44 €	3 126,04 €
EKIDOM	2014	P	PLAI - Construction de 32 logements sociaux - L'Orée de Migné - MIGNE - AUXANCES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 636 767,63 €	1 490 458,52 €	36	A	V	Livret A + (-0.2)	0,80%	V	Livret A + (-0.2)	0,80%	A-1		11 923,67 €	37 551,42 €
EKIDOM	2012	P	MIGNE AUXANCES - construction de 32 logements - PLAI Foncier	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	281 650,00 €	254 095,42 €	44	A	V	Livret A + (-0.2)	2,05%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		1 397,52 €	5 120,08 €
EKIDOM	2014	P	PAM - Réhabilitation thermique de 22 bâtiments - Quartier Saint Cyprien Nord et Sud - POITIERS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 776 254,37 €	1 532 164,74 €	21	A	V	Livret A + 0.6	1,60%	V	Livret A + 0.6	1,60%	A-1		24 514,64 €	63 594,25 €

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
EKIDOM	2013	P	réhabilitation de 60 logements au foyer René Crozet à Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 482 094,00 €	1 233 168,23 €	19	A	V	Livret A + 0.6	2,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		16 647,77 €	54 121,41 €
EKIDOM	2013	P	POITIERS Prêt PLUS - construction 5 logements - rue du Veux Noyer	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	232 300,00 €	211 018,51 €	34	A	V	Livret A + 0.6	2,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		2 848,75 €	4 756,34 €
EKIDOM	2013	P	POITIERS Prêt PLUS Foncier - construction 5 logements - rue du Veux Noyer	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	56 482,00 €	52 710,31 €	44	A	V	Livret A + 0.6	2,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		711,59 €	859,00 €
EKIDOM	2013	P	POITIERS Prêt PLAI - construction 5 logements - rue du Veux Noyer	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	252 282,00 €	225 404,53 €	34	A	V	Livret A + (-0.2)	1,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		1 239,72 €	5 857,79 €
EKIDOM	2013	P	POITIERS - Prêt PLAI Foncier - construction 5 logements - rue du Veux Noyer	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	55 936,00 €	51 384,82 €	44	A	V	Livret A + (-0.2)	1,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		282,62 €	1 009,52 €
EKIDOM	2013	P	Réhabilitation thermique de 22 bâtiments quartier St Cyprien Nord et Sud à Poitiers.	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	3 269 000,00 €	2 699 271,22 €	19	A	V	Livret A + 0.25	2,00%	V	Livret A + 0.25	1,00%	A-1		26 992,71 €	122 588,25 €
EKIDOM	2013	P	Réhabilitation thermique de 22 bâtiments quartier St Cyprien Nord et Sud à Poitiers.	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 083 067,00 €	1 733 204,51 €	19	A	V	Livret A + 0.6	2,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		23 398,26 €	76 067,06 €
EKIDOM	2013	P	Réhabilitation thermique de 41 logements, résidence du Clos des Gilliers à Poitiers.	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	553 500,00 €	457 034,77 €	20	A	V	Livret A + 0.25	2,00%	V	Livret A + 0.25	1,00%	A-1		4 570,35 €	20 756,37 €
EKIDOM	2013	P	PAM - Réhabilitation thermique de 22 logements - Résidence Clos des Gilliers - Rues Léopold THEZARD et Tranchée - POITIERS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	293 355,16 €	263 405,76 €	22	A	V	Livret A + 0.6	1,60%	V	Livret A + 0.6	1,60%	A-1		4 214,49 €	10 362,93 €
EKIDOM	2013	P	Réaménagements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	499 346,43 €	375 213,23 €	13	A	V	Livret A + 1.2	2,45%	V	Livret A + 1.2	1,95%	A-1		7 316,66 €	26 568,86 €
EKIDOM	2013	P	Réaménagements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 706 687,96 €	2 144 020,07 €	16	A	V	Livret A + 1.2	2,45%	V	Livret A + 1.2	1,95%	A-1		41 808,39 €	120 984,83 €
EKIDOM	2014	P	Réaménagements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 589 924,05 €	1 329 577,53 €	16	A	V	Livret A + 1.2	2,45%	V	Livret A + 1.2	1,95%	A-1		25 926,76 €	70 167,78 €
EKIDOM	2014	P	Réaménagements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	191 788,02 €	171 276,20 €	25	A	V	Livret A + 1.15	2,40%	V	Livret A + 1.15	2,40%	A-1		4 110,63 €	5 633,64 €
EKIDOM	2014	P	Réaménagements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	377 177,38 €	336 838,12 €	25	A	V	Livret A + 1.15	2,40%	V	Livret A + 1.15	2,40%	A-1		8 084,11 €	11 079,33 €
EKIDOM	2013	P	Réaménagements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	853 904,98 €	704 199,98 €	20	A	V	Livret A + 0.6	1,85%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		9 506,70 €	32 730,60 €
EKIDOM	2013	P	Réaménagements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	280 549,49 €	246 148,35 €	32	A	V	Livret A + (-0.3)	0,95%	V	Livret A + (-0.3)	0,45%	A-1		1 107,67 €	7 168,85 €
EKIDOM	2014	P	Réaménagements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	620 799,59 €	543 656,81 €	23	A	V	Livret A + 0.6	1,85%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		7 339,37 €	20 779,54 €
EKIDOM	2013	P	Réaménagements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	432 617,39 €	291 051,80 €	8	A	V	Livret A + 1.2	2,45%	V	Livret A + 1.2	1,95%	A-1		5 675,51 €	30 575,08 €
EKIDOM	2013	P	Réaménagements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	638 356,44 €	387 988,16 €	7	A	V	Livret A + 1.2	2,45%	V	Livret A + 1.2	1,95%	A-1		7 565,77 €	53 126,70 €
EKIDOM	2013	P	Réaménagements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	3 208 393,24 €	2 870 677,29 €	32	A	V	Livret A + 0.6	1,85%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		38 754,14 €	72 317,36 €
EKIDOM	2013	P	Réaménagements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	149 876,69 €	138 431,18 €	42	A	V	Livret A + 0.6	1,85%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		1 868,82 €	2 471,02 €
EKIDOM	2014	P	Réhabilitation de la Résidence Jean Macé - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	134 442,00 €	116 216,76 €	20	A	V	Livret A + 0.6	1,85%	V	Livret A + 0.6	1,85%	A-1		2 150,01 €	4 823,70 €
EKIDOM	2014	P	PLUS - Construction de 8 logements - Parc des Cèdres - BIARD	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	543 306,00 €	458 610,03 €	35	A	V	Livret A + 0.6	1,85%	V	Livret A + 0.6	1,85%	A-1		8 484,29 €	9 977,45 €

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
EKIDOM	2014	P	PLUS Foncier - Construction de 8 logements -Parc des Cèdres - BIARD	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	62 094,00 €	60 225,75 €	45	A	V	Livret A + 0.6	1,85%	V	Livret A + 0.6	1,85%	A-1		1 114,18 €	953,08 €
EKIDOM	2014	P	PLAI - Construction de 8 logements -Parc des Cèdres - BIARD	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	395 056,00 €	337 329,49 €	35	A	V	Livret A + (-0.2)	1,05%	V	Livret A + (-0.2)	1,05%	A-1		3 541,96 €	8 498,86 €
EKIDOM	2014	P	PLAI Foncier - Construction de 8 logements -Parc des Cèdres - BIARD	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	45 151,00 €	43 497,45 €	45	A	V	Livret A + (-0.2)	1,05%	V	Livret A + (-0.2)	1,05%	A-1		456,72 €	833,60 €
EKIDOM	2014	P	PLUS - Construction de 8 logements Résidence. Jean Macé - POITIERS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	311 254,00 €	264 938,39 €	35	A	V	Livret A + 0.6	1,85%	V	Livret A + 0.6	1,85%	A-1		4 901,36 €	5 763,96 €
EKIDOM	2014	P	PLAI - Construction de 8 logements Résidence. Jean Macé - POITIERS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	262 421,00 €	221 514,50 €	35	A	V	Livret A + (-0.2)	1,05%	V	Livret A + (-0.2)	1,05%	A-1		2 325,90 €	5 580,96 €
EKIDOM	2014	P	PLUS - Construction de 16 logements rue René Amand - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	968 805,00 €	929 179,06 €	35	A	V	Livret A + 0.6	1,85%	V	Livret A + 0.6	1,85%	A-1		17 189,81 €	20 215,08 €
EKIDOM	2014	P	PLUS Foncier - Construction de 16 logements rue René Amand - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	29 415,00 €	28 529,97 €	45	A	V	Livret A + 0.6	1,85%	V	Livret A + 0.6	1,85%	A-1		527,80 €	451,50 €
EKIDOM	2014	P	PLAI - Construction de 16 logements rue René Amand - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	563 055,00 €	536 254,90 €	35	A	V	Livret A + (-0.2)	1,05%	V	Livret A + (-0.2)	1,05%	A-1		5 630,68 €	13 510,70 €
EKIDOM	2014	P	PLAI Foncier - Construction de 16 logements rue René Amand - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	18 427,00 €	17 752,15 €	45	A	V	Livret A + (-0.2)	1,05%	V	Livret A + (-0.2)	1,05%	A-1		186,40 €	340,21 €
EKIDOM	2015	P	Construction par surélévation de 40 logements sociaux - rue de Provence - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	3 200 000,00 €	3 141 323,26 €	36	A	V	Livret A + 1.11	2,11%	V	Livret A + 1.11	2,11%	A-1		58 428,61 €	59 768,13 €
EKIDOM	2016	P	PAM Réhabilitation de 128 logements du bâtiment Provence Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	3 716 978,60 €	3 548 286,67 €	32	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		47 901,87 €	86 057,79 €
EKIDOM	2016	P	PAM - Réhabilitation de 128 logements - 2-30 rue de Provence - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 807 839,13 €	1 671 361,78 €	22	A	V	Livret A + (-0.25)	0,50%	V	Livret A + (-0.25)	0,50%	A-1		8 356,81 €	68 750,89 €
EKIDOM	2014	P	réhabilitation thermique de 14 logements, résidence du Vieux Noyer à Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	217 000,00 €	184 289,42 €	21	A	V	Livret A + (-0.25)	0,75%	V	Livret A + (-0.25)	0,75%	A-1		1 382,17 €	8 344,92 €
EKIDOM	2014	P	réhabilitation thermique de 14 logements, résidence du Vieux Noyer à Poitiers.	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	146 842,00 €	131 850,51 €	21	A	V	Livret A + 0.6	1,60%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		1 779,08 €	5 187,28 €
EKIDOM	2014	P	PAM -Eco-prêt - Réhabilitation Thermique de 10 logements - Résidence Pierre Loti - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	135 000,00 €	114 917,87 €	20	A	V	Livret A + (-0.25)	1,00%	V	Livret A + (-0.25)	1,00%	A-1		1 149,18 €	5 203,67 €
EKIDOM	2014	P	PAM - Réhabilitation Thermique de 10 logements - Résidence Pierre Loti - Poitiers.	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	233 760,00 €	202 070,97 €	20	A	V	Livret A + 0.6	1,85%	V	Livret A + 0.6	1,85%	A-1		3 738,31 €	8 387,19 €
EKIDOM	2015	P	Réhabilitation de 10 logements, résidence Pierre Loti à Poitiers.	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 148 740,00 €	2 060 852,50 €	36	A	V	Livret A + 0.6	1,60%	V	Livret A + 0.6	1,60%	A-1		32 973,64 €	44 835,60 €
EKIDOM	2015	P	Construction de 31 logements - lotissement Domaine du Lac - Vouneuil Sous Biard	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	627 563,00 €	608 681,28 €	46	A	V	Livret A + 0.6	1,60%	V	Livret A + 0.6	1,60%	A-1		9 738,90 €	9 632,46 €
EKIDOM	2015	P	Construction de 31 logements - lotissement Domaine du Lac - Vouneuil Sous Biard	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 040 293,00 €	990 777,51 €	36	A	V	Livret A + (-0.2)	0,80%	V	Livret A + (-0.2)	0,80%	A-1		7 926,22 €	24 962,18 €
EKIDOM	2015	P	Construction de 31 logements - lotissement Domaine du Lac - Vouneuil Sous Biard	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	283 604,00 €	273 217,68 €	46	A	V	Livret A + (-0.2)	0,80%	V	Livret A + (-0.2)	0,80%	A-1		2 185,74 €	5 236,04 €

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
EKIDOM	2014	P	Construction de 40 logements - rue de la Jambé à l'âne - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	3 167 189,00 €	3 037 645,00 €	36	A	V	Livret A + 0.6	1,60%	V	Livret A + 0.6	1,60%	A-1		48 602,32 €	66 086,56 €
EKIDOM	2014	P	Construction de 40 logements - rue de la Jambé à l'âne - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	438 181,00 €	424 997,29 €	46	A	V	Livret A + 0.6	1,60%	V	Livret A + 0.6	1,60%	A-1		6 799,96 €	6 725,64 €
EKIDOM	2014	P	Construction de 40 logements - rue de la Jambé à l'âne - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 611 059,00 €	1 534 376,39 €	36	A	V	Livret A + (-0.2)	0,80%	V	Livret A + (-0.2)	0,80%	A-1		12 275,01 €	38 657,91 €
EKIDOM	2014	P	Construction de 40 logements - rue de la Jambé à l'âne - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	223 266,00 €	215 089,40 €	46	A	V	Livret A + (-0.2)	0,80%	V	Livret A + (-0.2)	0,80%	A-1		1 720,72 €	4 122,06 €
EKIDOM	2015	P	Construction de 17 logements sociaux - quartier des Montgorges - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 426 151,00 €	1 397 180,42 €	36	A	V	Livret A + 0.6	1,60%	V	Livret A + 0.6	1,60%	A-1		18 861,94 €	29 361,68 €
EKIDOM	2015	P	Construction de 17 logements sociaux - quartier des Montgorges - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	317 602,00 €	312 856,13 €	46	A	V	Livret A + 0.6	1,60%	V	Livret A + 0.6	1,60%	A-1		4 223,56 €	4 809,94 €
EKIDOM	2015	P	Construction de 17 logements sociaux - quartier des Montgorges - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	259 345,00 €	253 189,82 €	36	A	V	Livret A + (-0.2)	0,80%	V	Livret A + (-0.2)	0,80%	A-1		1 392,54 €	6 189,04 €
EKIDOM	2015	P	Construction de 17 logements sociaux - quartier des Montgorges - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	57 756,00 €	56 701,31 €	46	A	V	Livret A + (-0.2)	0,80%	V	Livret A + (-0.2)	0,80%	A-1		311,86 €	1 060,49 €
EKIDOM	2015	P	Construction de 20 logements sociaux - 2 - 40 rue Germaine TILLON (Résidence. Les Portes de l'Orée) - Migné-Auxances	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	870 985,00 €	853 291,97 €	36	A	V	Livret A + 0.6	1,60%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		11 519,44 €	17 931,89 €
EKIDOM	2015	P	Construction de 20 logements sociaux - 2 - 40 rue Germaine TILLON (Résidence. Les Portes de l'Orée) - Migné-Auxances	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	167 021,00 €	164 525,23 €	46	A	V	Livret A + 0.6	1,60%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		2 221,09 €	2 529,46 €
EKIDOM	2015	P	Construction de 20 logements sociaux - 2 - 40 rue Germaine TILLON (Résidence. Les Portes de l'Orée) - Migné-Auxances	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 076 292,00 €	1 050 747,77 €	36	A	V	Livret A + (-0.2)	0,80%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		5 779,11 €	25 684,73 €
EKIDOM	2015	P	Construction de 20 logements sociaux - 2 - 40 rue Germaine TILLON (Résidence. Les Portes de l'Orée) - Migné-Auxances	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	204 335,00 €	200 603,62 €	46	A	V	Livret A + (-0.2)	0,80%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		1 103,32 €	3 751,90 €
EKIDOM	2015	P	Construction d'une résidence sociale (habitat Jeunes) de 125 logements - 120 rue du Porteau - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 113 892,00 €	1 973 165,73 €	36	A	V	Livret A + (-0.2)	0,80%	V	Livret A + (-0.2)	0,80%	A-1		15 785,33 €	48 232,53 €
EKIDOM	2015	P	Réhabilitation de 82 logements Résidence. Sainte-Croix - Rue de l'hôtel de Ville - Buxerolles	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	516 000,00 €	463 320,20 €	21	A	V	Livret A + 0.6	1,60%	V	Livret A + 0.6	1,60%	A-1		7 413,12 €	18 227,99 €
EKIDOM	2015	P	Construction de 6 logements sociaux - Rue de l'Epeautre - Montamisé	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	235 818,00 €	231 027,63 €	37	A	V	Livret A + 0.6	1,60%	V	Livret A + 0.6	1,60%	A-1		3 696,44 €	4 855,04 €
EKIDOM	2015	P	Construction de 6 logements sociaux - Rue de l'Epeautre - Montamisé	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	201 669,00 €	196 882,68 €	37	A	V	Livret A + (-0.2)	0,80%	V	Livret A + (-0.2)	0,80%	A-1		1 575,06 €	4 812,65 €
EKIDOM	2015	P	PLUS Foncier Construction de 6 logements sociaux Rue de l'Epeautre Montamisé	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	73 111,00 €	72 018,52 €	47	A	V	Livret A + 0.6	1,60%	V	Livret A + 0.6	1,60%	A-1		1 152,30 €	1 107,23 €

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
EKIDOM	2015	P	PLAI Foncier Construction de 6 logements sociaux Rue de l'Epeautre Montamisé	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	50 717,00 €	49 790,85 €	47	A	V	Livret A + (-0.2)	0,80%	V	Livret A + (-0.2)	0,80%	A-1		398,33 €	931,24 €
EKIDOM	2018	P	PAM Réhabilitation lourde de 191 logements Bâtiment Bretagne Quartier des Couronneries Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	3 615 785,32 €	3 615 785,32 €	34	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		48 813,10 €	81 499,56 €
EKIDOM	2018	P	PAM Eco-prêt Réhabilitation lourde de 191 logements Bâtiment Bretagne Quartier des Couronneries Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 692 847,09 €	2 692 847,09 €	24	A	V	Livret A + (-0.25)	0,50%	V	Livret A + (-0.25)	0,50%	A-1		13 464,24 €	101 390,69 €
EKIDOM	2016	P	PAM Amiante Réhabilitation lourde de 191 logements Bâtiment Bretagne Quartier des Couronneries Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	93 234,00 €	86 195,59 €	22	A	V	Livret A + (-0.25)	0,50%	V	Livret A + (-0.25)	0,50%	A-1		430,98 €	3 545,62 €
EKIDOM	2015	P	Construction de 12 logements sociaux - allée du Jeu - Montamisé	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	790 110,00 €	774 059,84 €	37	A	V	Livret A + 0.6	1,60%	V	Livret A + 0.6	1,60%	A-1		12 384,96 €	16 266,83 €
EKIDOM	2015	P	Construction de 12 logements sociaux - allée du Jeu - Montamisé	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	112 915,00 €	111 227,73 €	47	A	V	Livret A + 0.6	1,60%	V	Livret A + 0.6	1,60%	A-1		1 779,64 €	1 710,05 €
EKIDOM	2015	P	Construction de 12 logements sociaux - allée du Jeu - Montamisé	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	574 076,00 €	560 451,14 €	37	A	V	Livret A + (-0.2)	0,80%	V	Livret A + (-0.2)	0,80%	A-1		4 483,61 €	13 699,80 €
EKIDOM	2015	P	Construction de 12 logements sociaux - allée du Jeu - Montamisé	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	79 499,00 €	78 047,26 €	47	A	V	Livret A + (-0.2)	0,80%	V	Livret A + (-0.2)	0,80%	A-1		624,38 €	1 459,72 €
EKIDOM	2016	P	PLAI Foncier Acquisition-amélioration de l'ancienne école de Biard en 8 logements 25 ter rue des Ecoles Biard	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	69 804,00 €	69 804,00 €	48	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		383,92 €	1 274,70 €
EKIDOM	2016	P	Acquisition-amélioration de l'ancienne école de Biard en 8 logements - 25 ter rue des Ecoles - Biard	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	166 412,00 €	166 412,00 €	38	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		915,27 €	3 949,54 €
EKIDOM	2016	P	Acquisition-amélioration de l'ancienne école de Biard en 8 logements - 25 ter rue des Ecoles - Biard	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	129 884,00 €	129 884,00 €	48	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		1 753,43 €	1 940,84 €
EKIDOM	2016	P	Acquisition-amélioration de l'ancienne école de Biard en 8 logements - 25 ter rue des Ecoles - Biard	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	235 319,00 €	235 319,00 €	38	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		3 176,81 €	4 780,22 €
EKIDOM	2001	P	POITIERS - Construction de 150 logements étudiants rue de lassy	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 642 991,23 €	1 499 738,39 €	14	A	V	Livret A + 0.8	3,80%	V	Livret A + 0.8	1,55%	A-1		23 245,95 €	101 001,52 €
EKIDOM	2012	P	POITIERS - Emprunt complémentaire Fief de Grimoire 31 logements - Prêt PLUS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	200 684,00 €	178 482,49 €	34	A	V	Livret A + 0.6	2,85%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		2 409,51 €	4 171,32 €
EKIDOM	2012	P	POITIERS - Emprunt complémentaire Fief de Grimoire 4 logements- Prêt PLAI	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	38 018,00 €	33 147,46 €	34	A	V	Livret A + (-0.2)	2,05%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		182,31 €	889,28 €
EKIDOM	2012	P	FONTAINE LE COMTE - Emprunt complémentaire 11 logements - Prêt PLUS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	81 986,00 €	72 915,96 €	34	A	V	Livret A + 0.6	2,85%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		984,37 €	1 704,11 €
ICF ATLANTIQUE SA D'HLM	2009	P	« Orion Vega », quartier des Couronneries à Poitiers.	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	101 867,00 €	78 237,94 €	25	A	V	Livret A + (-0.7)	1,80%	V	Livret A + (-0.7)	0,05%	A-1		39,12 €	2 990,39 €
ICF ATLANTIQUE SA D'HLM	2009	P	Travaux divers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 296 246,00 €	1 005 663,46 €	20	A	V	Livret A + 1.13	3,63%	V	Livret A + 1.13	1,88%	A-1		18 906,47 €	39 498,94 €

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant d0 au 01/01/2019	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
ICF ATLANTIQUE SA D'HLM	2009	P	POITIERS - ICF - les jardins d'Aliénor - 4 logements PLAI	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	253 969,00 €	195 058,40 €	25	A	V	Livret A + (-0.7)	1,80%	V	Livret A + (-0.7)	0,05%	A-1		97,53 €	7 455,46 €
ICF ATLANTIQUE SA D'HLM	2009	P	POITIERS-ICF- Les jardins d'Aliénor- 20 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 607 336,00 €	1 296 680,39 €	25	A	V	Livret A + 0.6	3,10%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		17 505,19 €	41 963,19 €
ICF ATLANTIQUE SA D'HLM	2010	P	MONTAMISE- ICF - Le Clos de Prunellas - acquisition. 3 logements individuels - PLS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	321 466,00 €	261 128,83 €	21	A	V	Livret A + 1.16	2,41%	V	Livret A + 1.16	1,91%	A-1		4 987,56 €	9 661,21 €
ICF ATLANTIQUE SA D'HLM	2010	P	acquisition de 9 logements, sis Clos des Prunellas les Fousserettes à MONTAMISE	CREDIT AGRICOLE IDF	690 026,00 €	555 219,78 €	21	A	V	Livret A + 1.13	2,38%	V	Livret A + 1.13	1,88%	A-1		10 438,13 €	19 496,59 €
ICF ATLANTIQUE SA D'HLM	2012	P	POITIERS - Résidence Les Rocs - 56 logements collectifs PLUS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 674 544,00 €	1 452 870,96 €	29	A	V	Livret A + 0.6	2,85%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		19 613,76 €	41 263,55 €
HABITAT DE LA VIENNE	2005	P	Réhabilitation 12 logements Quartier Bellejouanne à Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	117 000,00 €	47 511,05 €	6	A	V	Livret A + 0.25	2,50%	V	Livret A + 0.25	1,00%	A-1		475,11 €	6 586,37 €
HABITAT DE LA VIENNE	2006	P	Acquisition foncière 20 logements Le Clos Varenne à Buxerolles	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	898 783,00 €	792 424,12 €	38	A	V	Livret A + 1	3,25%	V	Livret A + 1	1,75%	A-1		13 867,42 €	14 857,87 €
HABITAT DE LA VIENNE	2006	P	Construction 20 logements le Clos Varenne à Buxerolles	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 018 820,00 €	783 927,13 €	23	A	V	Livret A + 1	3,25%	V	Livret A + 1	1,75%	A-1		13 718,72 €	27 976,76 €
HABITAT DE LA VIENNE	2006	P	Acquisition foncières pour la construction de 10 logements La Vincenderie à Buxerolles	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	223 783,00 €	197 301,27 €	38	A	V	Livret A + 1	3,25%	V	Livret A + 1	1,75%	A-1		3 452,77 €	3 699,38 €
HABITAT DE LA VIENNE	2006	P	Acquisition foncière pour la construction de 9 logements La Plaine à Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	172 838,00 €	152 384,95 €	38	A	V	Livret A + 1	3,25%	V	Livret A + 1	1,75%	A-1		2 666,74 €	2 857,20 €
HABITAT DE LA VIENNE	2006	P	Construction 9 logements La Plaine à Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	465 973,00 €	358 541,13 €	23	A	V	Livret A + 1	3,25%	V	Livret A + 1	1,75%	A-1		6 274,47 €	12 795,60 €
HABITAT DE LA VIENNE	2006	P	Construction 10 logements La Vincenderie à Buxerolles	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	429 140,00 €	333 693,83 €	23	A	V	Livret A + 1	3,75%	V	Livret A + 1	1,75%	A-1		5 839,64 €	11 908,85 €
HABITAT DE LA VIENNE	2006	P	Acquisition foncière pour la construction 4 pavillons le bourg à Béruges	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	36 180,00 €	31 674,70 €	37	A	V	Livret A + 1	3,25%	V	Livret A + 1	1,75%	A-1		554,31 €	593,90 €
HABITAT DE LA VIENNE	2006	P	Construction 4 pavillons le Bourg à Béruges	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	237 860,00 €	181 852,72 €	22	A	V	Livret A + 1	3,25%	V	Livret A + 1	1,75%	A-1		3 182,42 €	6 489,96 €
HABITAT DE LA VIENNE	2007	P	Acquisition foncière pour la construction de 12 logements Les Philambins à Chasseneuil-du-Poitou	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	259 804,00 €	231 409,08 €	38	A	V	Livret A + 1	3,75%	V	Livret A + 1	1,75%	A-1		4 049,66 €	4 187,11 €
HABITAT DE LA VIENNE	2007	P	Construction de 12 logements les Philambins à Chasseneuil-du-Poitou	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	767 598,00 €	582 705,32 €	23	A	V	Livret A + 1	3,75%	V	Livret A + 1	1,75%	A-1		10 197,34 €	19 745,35 €
HABITAT DE LA VIENNE	2007	P	Acquisition foncière pour la construction de 22 logements PLUS 3ème tranche à Saint Eloi à Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	443 237,00 €	392 198,00 €	39	A	V	Livret A + 1	4,00%	V	Livret A + 1	1,75%	A-1		6 863,47 €	7 096,43 €
HABITAT DE LA VIENNE	2007	P	Construction de 22 logements PLUS 3ème tranche à Saint-Eloi à Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 546 102,00 €	1 213 641,01 €	24	A	V	Livret A + 1	4,00%	V	Livret A + 1	1,75%	A-1		21 238,72 €	41 125,01 €
HABITAT DE LA VIENNE	2007	P	Acquisition foncière pour la construction d'un logement Les Philambins à Chasseneuil-du-Poitou	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	19 958,00 €	17 463,61 €	38	A	V	Livret A + 0.5	3,25%	V	Livret A + 0.5	1,25%	A-1		218,30 €	350,20 €
HABITAT DE LA VIENNE	2007	P	Construction d'un logement les Philambins à Chasseneuil-du-Poitou	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	58 965,00 €	45 640,42 €	23	A	V	Livret A + 0.5	3,25%	V	Livret A + 0.5	1,25%	A-1		570,51 €	1 642,44 €
HABITAT DE LA VIENNE	2008	P	Construction de 24 logements PLUS 4ème tranche à Saint-Eloi à Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 453 133,00 €	1 178 650,62 €	24	A	V	Livret A + 1	4,00%	V	Livret A + 1	1,75%	A-1		20 626,39 €	37 987,34 €

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
HABITAT DE LA VIENNE	2008	P	Acquisition foncier pour la construction de 24 logements PLUS 4ème tranche à Saint-Eloi à Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	496 842,00 €	447 268,12 €	39	A	V	Livret A + 1	4,00%	V	Livret A + 1	1,75%	A-1		7 827,19 €	7 814,71 €
HABITAT DE LA VIENNE	2007	P	POITIERS VEGA T37	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	700 000,00 €	353 794,57 €	9	A	V	Livret A + 0.45	3,20%	V	Livret A + 0.45	1,20%	A-1		4 245,53 €	37 461,11 €
HABITAT DE LA VIENNE	2007	P	Réhabilitation de 30 logements ZAC de Beaujeu de Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	265 000,00 €	133 936,53 €	9	A	V	Livret A + 0.45	3,20%	V	Livret A + 0.45	1,20%	A-1		1 607,24 €	14 181,70 €
HABITAT DE LA VIENNE	2008	P	Construction de 2 pavillons ZAC de la gibauderie à Saint Benoit	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	32 787,00 €	25 362,85 €	24	A	V	Livret A	3,50%	V	Livret A	0,75%	A-1		190,22 €	926,16 €
HABITAT DE LA VIENNE	2008	P	Acquisition foncier de 2 pavillons ZAC de la Gibauderie à Saint-Benoit	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	33 089,00 €	28 562,97 €	39	A	V	Livret A	3,50%	V	Livret A	0,75%	A-1		214,22 €	614,97 €
HABITAT DE LA VIENNE	2008	P	Construction de 14 logements ZAC La gibauderie à Saint-Benoit	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	991 019,00 €	796 778,92 €	24	A	V	Livret A + 1	4,50%	V	Livret A + 1	1,75%	A-1		13 943,63 €	25 679,80 €
HABITAT DE LA VIENNE	2008	P	Acquisition foncier construction 14 logements ZAC la gibauderie à Saint-Benoit	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	375 923,00 €	335 696,65 €	39	A	V	Livret A + 1	4,50%	V	Livret A + 1	1,75%	A-1		5 874,69 €	5 865,32 €
HABITAT DE LA VIENNE	2008	P	construction 17 logements PLUS 1ère tranche Saint-Eloi Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 195 780,00 €	959 772,67 €	24	A	V	Livret A + 1	4,50%	V	Livret A + 1	1,75%	A-1		16 796,02 €	30 933,01 €
HABITAT DE LA VIENNE	2008	P	Acquisition foncier 1 logement PLUS 1ère tranche Saint-Eloi à Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	393 296,00 €	350 551,27 €	39	A	V	Livret A + 1	4,50%	V	Livret A + 1	1,75%	A-1		6 134,65 €	6 124,86 €
HABITAT DE LA VIENNE	2008	P	Construction 4 logements ZAC La Gibauderie à Saint-Benoit	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	152 538,00 €	120 861,27 €	24	A	V	Livret A + 0.65	4,15%	V	Livret A + 0.65	1,40%	A-1		1 692,06 €	4 071,09 €
HABITAT DE LA VIENNE	2008	P	Acquisition foncier construction 4 logements ZAC la Gibauderie à Saint-Benoit	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	72 517,00 €	63 924,87 €	39	A	V	Livret A + 0.65	4,15%	V	Livret A + 0.65	1,40%	A-1		894,95 €	1 203,07 €
HABITAT DE LA VIENNE	2008	P	POITIERS ST ELOI- T1-12 PLUS CD	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	699 050,00 €	553 882,13 €	24	A	V	Livret A + 0.65	4,15%	V	Livret A + 0.65	1,40%	A-1		7 754,35 €	18 656,99 €
HABITAT DE LA VIENNE	2008	P	POITIERS ST ELOI- T1- 12 PLUS CD	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	229 815,00 €	202 585,48 €	39	A	V	Livret A + 0.65	4,15%	V	Livret A + 0.65	1,40%	A-1		2 836,20 €	3 812,67 €
HABITAT DE LA VIENNE	2008	P	POITIERS ST ELOI T2 PLUS CD	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	685 908,00 €	542 077,26 €	24	A	V	Livret A + 0.65	4,15%	V	Livret A + 0.65	1,40%	A-1		7 589,08 €	18 259,35 €
HABITAT DE LA VIENNE	2008	P	POITIERS ST ELOI T2 PLUS CD	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	223 318,00 €	196 440,41 €	39	A	V	Livret A + 0.65	4,15%	V	Livret A + 0.65	1,40%	A-1		2 750,17 €	3 697,02 €
HABITAT DE LA VIENNE	2008	P	POITIERS ST ELOI T2 PLAI	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	345 420,00 €	266 025,37 €	24	A	V	Livret A	3,50%	V	Livret A	0,75%	A-1		1 995,19 €	9 714,31 €
HABITAT DE LA VIENNE	2008	P	POITIERS ST ELOI 2T PLAI	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	225 121,00 €	193 510,79 €	39	A	V	Livret A	3,50%	V	Livret A	0,75%	A-1		1 451,33 €	4 166,32 €
HABITAT DE LA VIENNE	2008	P	Vouneuil sous Biard 6 plus	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	344 242,00 €	288 101,12 €	30	A	V	Livret A + 0.8	4,80%	V	Livret A + 0.8	1,55%	A-1		4 434,57 €	7 563,06 €
HABITAT DE LA VIENNE	2008	P	Vouneuil sous Biard 6 plus	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	108 838,00 €	96 038,64 €	40	A	V	Livret A + 0.8	4,80%	V	Livret A + 0.8	1,55%	A-1		1 488,60 €	1 751,07 €
HABITAT DE LA VIENNE	2008	P	Vouneuil sous Biard 6 plus	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	60 765,00 €	48 386,28 €	30	A	V	Livret A + (-0.3)	3,70%	V	Livret A + (-0.3)	0,45%	A-1		217,74 €	1 510,07 €
HABITAT DE LA VIENNE	2009	P	POITIERS RECTEUR PINEAU	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	629 233,00 €	539 925,71 €	30	A	V	Livret A + 1	5,00%	V	Livret A + 1	1,75%	A-1		9 448,70 €	13 266,00 €
HABITAT DE LA VIENNE	2009	P	POITIERS RECTEUR PINEAU	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	230 314,00 €	208 039,38 €	40	A	V	Livret A + 1	5,00%	V	Livret A + 1	1,75%	A-1		3 640,69 €	3 512,06 €
HABITAT DE LA VIENNE	2008	P	POITIERS ANTARES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	200 000,00 €	108 913,73 €	10	A	V	Livret A + 0.25	4,25%	V	Livret A + 0.25	1,00%	A-1		1 089,14 €	10 410,21 €
HABITAT DE LA VIENNE	2009	P	POITIERS - Réhabilitation ZAC de Beaujeu "Les Mâches" 60 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	225 000,00 €	134 123,47 €	10	A	V	Livret A + 0.25	4,25%	V	Livret A + 0.25	1,00%	A-1		1 341,24 €	11 595,52 €

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
HABITAT DE LA VIENNE	2009	P	Réhabilitation 70 logements bâtiments T 38 de la cité "orionvéga à Poitiers"	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	390 000,00 €	230 918,40 €	10	A	V	Livret A + 0.25	2,75%	V	Livret A + 0.25	1,00%	A-1	2 309,19 €	19 963,84 €	
HABITAT DE LA VIENNE	2010	P	ST BENOIT - Les Lonjoles - Acquisition de 4 logements en VEFA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	148 216,87 €	126 950,02 €	31	A	V	Livret A + 0.6	1,85%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1	1 713,83 €	3 198,09 €	
HABITAT DE LA VIENNE	2010	P	ST BENOIT - Les Lonjoles - Acquisition de 4 logements en VEFA Foncier	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	110 533,75 €	99 149,01 €	41	A	V	Livret A + 0.6	1,85%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1	1 338,51 €	1 769,83 €	
HABITAT DE LA VIENNE	2011	P	POITIERS -Bellejouanne - Rue G. Poulle - Construction de 4 pavillons - prêt PLUS construction	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	142 560,16 €	127 364,79 €	32	A	V	Livret A + 0.25	2,00%	V	Livret A + 0.25	1,00%	A-1	1 273,65 €	3 273,38 €	
HABITAT DE LA VIENNE	2011	P	POITIERS - Bellejouanne - Rue G. Poulle - Construction de 4 pavillons - prêt PLUS construction	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	31 651,80 €	29 461,03 €	42	A	V	Livret A + 0.25	2,00%	V	Livret A + 0.25	1,00%	A-1	294,61 €	550,92 €	
HABITAT DE LA VIENNE	2011	P	POITIERS -Bellejouanne - Rue G. Poulle - Construction de 4 pavillons - prêt PLAI construction	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	40 607,87 €	35 773,37 €	32	A	V	Livret A + (-0.2)	1,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1	196,75 €	991,11 €	
HABITAT DE LA VIENNE	2011	P	POITIERS -Bellejouanne - Rue G. Poulle - Construction de 4 pavillons - prêt PLAI foncier	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	9 629,75 €	8 841,66 €	42	A	V	Livret A + (-0.2)	1,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1	48,63 €	182,70 €	
HABITAT DE LA VIENNE	2011	P	VOUNEUIL - Les Jardins de Constance - Acquisition 4 logements (PLUS) - construction	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	331 098,76 €	295 953,74 €	33	A	V	Livret A + 0.6	2,85%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1	3 995,38 €	7 166,91 €	
HABITAT DE LA VIENNE	2011	P	VOUNEUIL - Les Jardins de Constance - Acquisition 4 logements (PLUS) - foncier	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	86 681,60 €	80 685,14 €	43	A	V	Livret A + 0.6	2,85%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1	1 089,25 €	1 393,34 €	
HABITAT DE LA VIENNE	2011	P	VOUNEUIL - Les Jardins de Constance - Acquisition 5 logements (PLAI) - construction	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	371 661,25 €	324 189,69 €	33	A	V	Livret A + (-0.2)	2,05%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1	1 783,04 €	8 981,74 €	
HABITAT DE LA VIENNE	2011	P	VOUNEUIL - Les Jardins de Constance - Acquisition 4 logements (PLAI) - foncier	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	97 300,59 €	88 457,90 €	43	A	V	Livret A + (-0.2)	2,05%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1	486,52 €	1 827,83 €	
HABITAT DE LA VIENNE	2011	P	POITIERS - Cité Orion Véga - Réhabilitation T39 - 70 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	525 000,00 €	364 590,26 €	12	A	V	Livret A + 0.6	2,60%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1	4 921,97 €	25 844,77 €	
HABITAT DE LA VIENNE	2011	P	POITIERS - Bellejouanne - réhabilitation 46 logements tour Saintonge	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	275 000,00 €	211 298,02 €	18	A	V	Livret A + 0.6	2,60%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1	2 852,52 €	10 448,90 €	
HABITAT DE LA VIENNE	2011	P	POITIERS - Cité Bellejouanne - Réhabilitation Bâtiment B - 16 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	70 200,00 €	53 485,89 €	18	A	V	Livret A + 0.6	2,60%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1	722,06 €	2 644,93 €	
HABITAT DE LA VIENNE	2012	P	ST BENOIT - La Gibauderie - construction de 20 logements - PLUS construction	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	34 488,50 €	30 120,01 €	33	A	V	Livret A + 0.6	2,85%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1	406,62 €	730,51 €	
HABITAT DE LA VIENNE	2012	P	ST BENOIT - La Gibauderie - construction de 20 logements - PLUS construction	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	13 524,50 €	12 286,18 €	43	A	V	Livret A + 0.6	2,85%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1	165,86 €	212,64 €	
HABITAT DE LA VIENNE	2012	P	POITIERS - ST Eloi - construction* 58 pavillons (tr1&2) - PLA d'intégration	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	183 987,00 €	157 083,68 €	33	A	V	Livret A + (-0.2)	2,05%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1	863,96 €	4 354,24 €	
HABITAT DE LA VIENNE	2012	P	POITIERS - Cité Orion Véga Couronneries - Réhabilitation T34 - 78 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	441 250,00 €	304 957,15 €	13	A	V	Livret A + 0.6	2,85%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1	4 116,92 €	21 617,55 €	
HABITAT DE LA VIENNE	2012	P	POITIERS - Cité Bellejouanne - Réhabilitation* 32 logements Tour Aunis PRU	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	240 000,00 €	165 869,04 €	13	A	V	Livret A + 0.6	2,85%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1	2 239,23 €	11 757,99 €	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
HABITAT DE LA VIENNE	2013	P	ST BENOIT - Domaine de Parigny - 12 logements PLUS foncier	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	132 436,07 €	123 602,01 €	44	A	V	Livret A + 0.6	2,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		1 668,63 €	2 014,31 €
HABITAT DE LA VIENNE	2013	P	ST BENOIT - Domaine de Parigny - 12 logements PLUS construction	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	345 111,30 €	313 518,14 €	34	A	V	Livret A + 0.6	2,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		4 232,50 €	7 066,68 €
HABITAT DE LA VIENNE	2013	P	ST BENOIT - Domaine de Parigny - 11 logements PLAI foncier	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	127 653,96 €	117 273,10 €	44	A	V	Livret A + (-0.2)	1,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		645,00 €	2 303,98 €
HABITAT DE LA VIENNE	2013	P	ST BENOIT - Domaine de Parigny - 11 logements PLAI construction	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	332 657,73 €	297 230,78 €	34	A	V	Livret A + (-0.2)	1,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		1 634,77 €	7 724,39 €
HABITAT DE LA VIENNE	2012	P	POITIERS - ANRU Bellejouanne Réhabilita. Bât E12- E13 (40 logements)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	260 000,00 €	164 711,85 €	8	A	F	Taux fixe à 1.9 %	1,90%	F	Taux fixe à 1.9 %	1,90%	A-1		3 129,53 €	16 954,03 €
HABITAT DE LA VIENNE	2012	P	POITIERS - ANRU Bellejouanne Réhabilita. Bât E12- E13 (40 logements)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	125 000,00 €	0,00 €	0	A	V	Livret A + 0.6	2,85%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		1 031,21 €	0,00 €
HABITAT DE LA VIENNE	2012	P	POITIERS - Bellejouanne PRU - Réhabilitation Bât H - 16 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	159 000,00 €	89 295,95 €	14	A	V	Livret A + 0.6	2,85%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		1 205,50 €	5 837,34 €
HABITAT DE LA VIENNE	2013	P	POITIERS - ANRU Bellejouanne Réhabilita. Bât E12- E13 (40 logements)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	360 000,00 €	182 312,39 €	9	A	V	Livret A	1,75%	V	Livret A	0,75%	A-1		1 387,35 €	17 624,36 €
HABITAT DE LA VIENNE	2013	P	POITIERS - ANRU Bellejouanne Réhabilita. Bât E12- E13 (40 logements)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	85 000,00 €	66 344,32 €	14	A	V	Livret A + 0.6	2,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		895,65 €	4 019,92 €
HABITAT DE LA VIENNE	2013	P	Réhabilitation de 78 logements de la T35, Cité « Orion-Vega » - Poitiers.	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	441 250,00 €	344 405,08 €	14	A	V	Livret A + 0.6	2,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		4 649,47 €	20 868,12 €
HABITAT DE LA VIENNE	2014	P	PLUS - Acquisition de 20 logements - Faubourg de la Cueilie Mirebalaise - POITIERS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	411 280,40 €	380 496,93 €	35	A	V	Livret A + 0.6	1,85%	V	Livret A + 0.6	1,85%	A-1		7 039,19 €	8 278,04 €
HABITAT DE LA VIENNE	2014	P	PLUS Foncier - Acquisition de 20 logements - Faubourg de la Cueilie Mirebalaise - POITIERS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	155 016,49 €	146 488,21 €	45	A	V	Livret A + 0.6	1,85%	V	Livret A + 0.6	1,85%	A-1		2 710,03 €	2 318,20 €
HABITAT DE LA VIENNE	2014	P	PLAI - Acquisition de 20 logements - Faubourg de la Cueilie Mirebalaise - POITIERS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	183 076,22 €	167 087,25 €	35	A	V	Livret A + (-0.2)	1,05%	V	Livret A + (-0.2)	1,05%	A-1		1 754,42 €	4 209,69 €
HABITAT DE LA VIENNE	2014	P	PLAI Foncier - Acquisition de 20 logements - Faubourg de la Cueilie Mirebalaise - POITIERS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	69 012,22 €	64 372,36 €	45	A	V	Livret A + (-0.2)	1,05%	V	Livret A + (-0.2)	1,05%	A-1		675,91 €	1 233,66 €
HABITAT DE LA VIENNE	2013	P	Réhabilitation du Bâtiment D, 29 logements Quartier « Bellejouanne » - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	203 000,00 €	138 651,46 €	10	A	V	Livret A	1,75%	V	Livret A	0,75%	A-1		1 039,89 €	13 403,61 €
HABITAT DE LA VIENNE	2014	P	PLUS - Acquisition en VEFA de 24 logements "les Jardins de Céline" - Quartier de la Demi-Lune - POITIERS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	325 003,87 €	300 072,78 €	36	A	V	Livret A + 0.6	1,60%	V	Livret A + 0.6	1,60%	A-1		4 801,16 €	6 528,34 €
HABITAT DE LA VIENNE	2014	P	PLUS Foncier - Acquisition en VEFA de 24 logements "les Jardins de Céline" - Quartier de la Demi-Lune - POITIERS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	156 234,94 €	147 360,30 €	46	A	V	Livret A + 0.6	1,60%	V	Livret A + 0.6	1,60%	A-1		2 357,76 €	2 332,00 €
HABITAT DE LA VIENNE	2014	P	PLAI - Acquisition en VEFA de 24 logements "les Jardins de Céline" - Quartier de la Demi-Lune - POITIERS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	247 601,54 €	225 468,67 €	36	A	V	Livret A + (-0.2)	0,80%	V	Livret A + (-0.2)	0,80%	A-1		1 803,75 €	5 680,58 €

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
HABITAT DE LA VIENNE	2014	P	PLAI Foncier - Acquisition en VEFA de 24 logements "les Jardins de Céline" - Quartier de la Demi-Lune - POITIERS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	130 047,53 €	121 038,87 €	46	A	V	Livret A + (-0.2)	0,80%	V	Livret A + (-0.2)	0,80%	A-1		968,31 €	2 319,64 €
HABITAT DE LA VIENNE	2014	P	PLUS - Construction de 2 pavillons BEPOS - ZAC de la Gibauderie - SAINT-BENOÎT	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	42 862,20 €	39 638,45 €	36	A	V	Livret A + 0.6	1,60%	V	Livret A + 0.6	1,60%	A-1		634,22 €	860,88 €
HABITAT DE LA VIENNE	2014	P	PLUS Foncier- Construction de 2 pavillons BEPOS - ZAC de la Gibauderie - SAINT-BENOÎT	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	16 071,42 €	15 184,08 €	46	A	V	Livret A + 0.6	1,60%	V	Livret A + 0.6	1,60%	A-1		242,95 €	239,70 €
HABITAT DE LA VIENNE	2014	P	PLAI - Construction de 2 pavillons BEPOS - ZAC de la Gibauderie - SAINT-BENOÎT	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	54 301,25 €	49 517,06 €	36	A	V	Livret A + (-0.2)	0,80%	V	Livret A + (-0.2)	0,80%	A-1		396,14 €	1 246,86 €
HABITAT DE LA VIENNE	2014	P	PLAI Foncier- Construction de 2 pavillons BEPOS - ZAC de la Gibauderie - SAINT-BENOÎT	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	20 361,14 €	18 977,96 €	46	A	V	Livret A + (-0.2)	0,80%	V	Livret A + (-0.2)	0,80%	A-1		151,82 €	363,43 €
HABITAT DE LA VIENNE	2014	P	réhabilitation de 78 logements, T 36, cité « Orion Vega », quartier des Couronneries à Poitiers.	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	460 000,00 €	378 854,78 €	15	A	V	Livret A + 0.6	1,85%	V	Livret A + 0.6	1,85%	A-1		7 008,81 €	21 372,00 €
HABITAT DE LA VIENNE	2016	P	PLAI Foncier Acquisition de 15 logements dans le cadre d'une vente en VEFA. Abroge & remplace les DCC 2013-0480 & 2013-0481 du 22/11	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	96 865,25 €	93 729,75 €	47	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		515,52 €	1 588,60 €
HABITAT DE LA VIENNE	2016	P	PLAI Acquisition de 15 logements dans le cadre d'une vente en VEFA. Abroge & remplace les DCC 2013-0480 & 2013-0481 du 22/11	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	199 690,13 €	191 216,26 €	37	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		1 051,89 €	4 291,98 €
HABITAT DE LA VIENNE	2016	P	PLUS Foncier Acquisition de 15 logements dans le cadre d'une vente en VEFA. Abroge & remplace les DCC 2013-0480 & 2013-0481 du 22/11	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	81 762,51 €	79 675,90 €	47	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		1 075,63 €	1 072,61 €
HABITAT DE LA VIENNE	2016	P	PLUS Acquisition de 15 logements dans le cadre d'une vente en VEFA. Abroge & remplace les DCC 2013-0480 & 2013-0481 du 22/11	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	163 943,19 €	158 126,02 €	37	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		2 134,70 €	2 987,01 €
HABITAT DE LA VIENNE	2016	P	PLUS Acquisition de 11 logements dans le cadre d'une vente en VEFA. Abroge & remplace la DCC 2012-0350 du 28/09 Les Clématites Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	228 877,32 €	220 756,10 €	37	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		2 980,21 €	4 170,10 €
HABITAT DE LA VIENNE	2016	P	PLUS Foncier Acquisition de 11 logements dans le cadre d'une vente en VEFA. Abroge & remplace la DCC 2012-0350 du 28/09 Les Clématites Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	85 546,31 €	83 363,14 €	47	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		1 125,40 €	1 122,25 €
HABITAT DE LA VIENNE	2016	P	PLAI Acquisition de 11 logements dans le cadre d'une vente en VEFA. Abroge & remplace la DCC 2012-0350 du 28/09 Les Clématites Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	62 893,18 €	60 224,29 €	37	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		331,24 €	1 351,77 €

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
HABITAT DE LA VIENNE	2016	P	PLAI Foncier Acquisition de 11 logements dans le cadre d'une vente en VEFA. Abroge & remplace la DCC 2012-0350 du 28/09 Les Clématis Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	22 973,01 €	22 229,96 €	47	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		122,27 €	376,77 €
HABITAT DE LA VIENNE	2016	P	PLUS Foncier Acquisition de 11 logements dans le cadre d'une vente en VEFA. Abroge & remplace la DCC 2012-0350 du 28/09 Les Clématis Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	53 482,86 €	51 585,14 €	37	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		696,40 €	974,45 €
HABITAT DE LA VIENNE	2016	P	PLUS Foncier Acquisition de 11 logements dans le cadre d'une vente en VEFA. Abroge & remplace la DCC 2012-0350 du 28/09 Les Clématis Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	19 848,42 €	19 341,88 €	47	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		261,12 €	260,39 €
HABITAT DE LA VIENNE	2015	P	PLUS Construction de l'EHPAD PASTEUR - Abroge et remplace la délibération 2013-0482 du 22 novembre 2013 Rue Pasteur Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 951 786,72 €	2 832 979,45 €	37	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		38 245,22 €	53 515,15 €
HABITAT DE LA VIENNE	2015	P	PLUS Foncier Construction de l'EHPAD PASTEUR - Abroge et remplace la délibération 2013-0482 du 22 novembre 2013 Rue Pasteur Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	476 308,44 €	464 152,90 €	47	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		6 266,06 €	6 248,51 €
HABITAT DE LA VIENNE	2015	P	Réhabilitation de 67 logements - Quartier de Bellejoulaine - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	23 186,00 €	18 935,87 €	12	A	V	Livret A + 0.6	1,60%	V	Livret A + 0.6	1,60%	A-1		302,97 €	1 464,23 €
HABITAT DE LA VIENNE	2015	P	Construction de 2 logements - rue Vasco de GAMA - Vallée Mouton - Saint-Benoît	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	15 750,00 €	14 853,97 €	36	A	V	Livret A + 0.6	1,60%	V	Livret A + 0.6	1,60%	A-1		237,66 €	312,16 €
HABITAT DE LA VIENNE	2015	P	Construction de 2 logements - rue Vasco de GAMA - Vallée Mouton - Saint-Benoît	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	19 250,00 €	17 968,49 €	36	A	V	Livret A + (-0.2)	0,80%	V	Livret A + (-0.2)	0,80%	A-1		143,75 €	439,23 €
HABITAT DE LA VIENNE	2015	P	Acquisition en VEFA de 24 logements - Les Jardins de Céline - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	58 950,00 €	55 596,30 €	36	A	V	Livret A + 0.6	1,60%	V	Livret A + 0.6	1,60%	A-1		889,54 €	1 168,36 €
HABITAT DE LA VIENNE	2015	P	Acquisition en VEFA de 24 logements - Les Jardins de Céline - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	28 550,00 €	26 649,37 €	36	A	V	Livret A + (-0.2)	0,80%	V	Livret A + (-0.2)	0,80%	A-1		213,19 €	651,43 €
HABITAT DE LA VIENNE	2015	P	Acquisition en VEFA de 20 logements - La Cueilie Mirebalaise - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	76 500,00 €	72 147,86 €	36	A	V	Livret A + 0.6	1,60%	V	Livret A + 0.6	1,60%	A-1		1 154,37 €	1 516,19 €
HABITAT DE LA VIENNE	2015	P	Acquisition en VEFA de 20 logements - La Cueilie Mirebalaise - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	38 500,00 €	35 936,98 €	36	A	V	Livret A + (-0.2)	0,80%	V	Livret A + (-0.2)	0,80%	A-1		287,50 €	878,45 €
HABITAT DE LA VIENNE	2015	P	Construction de 4 logements - Rue Guillaume Poulle - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	40 000,00 €	37 686,79 €	37	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		508,77 €	791,99 €
HABITAT DE LA VIENNE	2015	P	Construction de 4 logements - Rue Guillaume Poulle - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	7 500,00 €	6 992,79 €	37	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		38,46 €	170,94 €
HABITAT DE LA VIENNE	2016	P	Acquisition en VEFA de 17 logements - La Grande Sablière Buxerolles	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	286 112,53 €	275 155,96 €	38	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		3 714,61 €	5 589,47 €
HABITAT DE LA VIENNE	2016	P	PLUS Foncier Acquisition en VEFA de 17 logements La Grande Sablière Buxerolles	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	119 620,06 €	116 215,96 €	48	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		1 568,92 €	1 736,60 €

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
HABITAT DE LA VIENNE	2016	P	Acquisition en VEFA de 17 logements - La Grande Sablière Buxerolles	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	328 018,69 €	313 270,44 €	38	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		1 722,99 €	7 435,02 €
HABITAT DE LA VIENNE	2016	P	PLAI Foncier Acquisition en VEFA de 17 logements La Grande Sablière Buxerolles	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	129 758,77 €	125 222,82 €	48	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		688,73 €	2 286,71 €
HABITAT DE LA VIENNE	2017	P	PLUS Construction de 6 logements Boulevard Georges CLEMENCEAU (quartier de Bellejouanne) Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	199 687,13 €	195 889,29 €	38	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		2 644,51 €	3 849,11 €
HABITAT DE LA VIENNE	2017	P	PLUS Foncier Construction de 6 logements Boulevard Georges CLEMENCEAU (quartier de Bellejouanne) Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	82 416,98 €	81 252,15 €	48	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		1 096,91 €	1 180,56 €
HABITAT DE LA VIENNE	2017	P	PLAI Construction de 6 logements Boulevard Georges CLEMENCEAU (quartier de Bellejouanne) Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	46 114,21 €	45 080,37 €	38	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		247,94 €	1 039,53 €
HABITAT DE LA VIENNE	2017	P	PLAI Foncier Construction de 6 logements Boulevard Georges CLEMENCEAU (quartier de Bellejouanne) Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	18 622,67 €	18 298,07 €	48	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		100,64 €	326,39 €
HABITAT DE LA VIENNE	2017	P	PLUS Foncier Acquisition en VEFA de 13 logements Route de Nouaillé Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	193 248,01 €	190 516,76 €	48	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		2 571,98 €	2 768,13 €
HABITAT DE LA VIENNE	2017	P	PLUS Acquisition en VEFA de 13 logements Route de Nouaillé Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	490 160,50 €	480 838,17 €	38	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		6 491,32 €	9 448,18 €
HABITAT DE LA VIENNE	2017	P	PLUS Acquisition en VEFA de 6 logements Rue de la Matauderie Saint-Benoît	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	40 324,69 €	39 557,76 €	38	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		534,03 €	777,29 €
HABITAT DE LA VIENNE	2017	P	PLUS Foncier Acquisition en VEFA de 6 logements Rue de la Matauderie Saint-Benoît	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	19 792,74 €	19 513,00 €	48	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		263,43 €	283,52 €
HABITAT DE LA VIENNE	2017	P	PLAI Foncier Acquisition en VEFA de 6 logements Rue de la Matauderie Saint-Benoît	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	53 766,27 €	52 829,10 €	48	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		290,56 €	942,33 €
HABITAT DE LA VIENNE	2017	P	PLAI Acquisition en VEFA de 6 logements Rue de la Matauderie Saint-Benoît	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	147 285,86 €	143 983,83 €	38	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		791,91 €	3 320,19 €
HABITAT DE LA VIENNE	2017	P	PLAI Foncier Acquisition en VEFA de 16 logements Route de Nouaillé Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	83 408,05 €	81 954,21 €	48	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		450,75 €	1 461,84 €
HABITAT DE LA VIENNE	2017	P	PLAI Acquisition en VEFA de 16 logements Route de Nouaillé Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	216 622,51 €	211 766,02 €	38	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		1 164,71 €	4 883,21 €
HABITAT DE LA VIENNE	2017	P	PLUS Foncier Acquisition en VEFA de 16 logements Route de Nouaillé Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	118 080,41 €	116 411,53 €	48	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		1 571,56 €	1 691,41 €
HABITAT DE LA VIENNE	2017	P	Acquisition en VEFA de 16 logements - Route de Nouaillé - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	291 290,47 €	285 750,43 €	38	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		3 857,63 €	5 614,83 €
HABITAT DE LA VIENNE	2017	P	PLAI Foncier Acquisition en VEFA de 14 logements Rue de la Matauderie Saint-Benoît	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	91 777,24 €	90 177,52 €	48	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		495,98 €	1 608,52 €
HABITAT DE LA VIENNE	2017	P	PLAI Acquisition en VEFA de 14 logements Rue de la Matauderie Saint-Benoît	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	264 819,53 €	258 882,50 €	38	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		1 423,86 €	5 969,69 €

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
HABITAT DE LA VIENNE	2017	P	PLUS Acquisition en VEFA de 14 logements Rue de la Matauderie Saint-Benoît	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	220 852,01 €	216 651,64 €	38	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		2 924,80 €	4 257,08 €
HABITAT DE LA VIENNE	2017	P	PLUS Foncier Acquisition en VEFA de 14 logements Rue de la Matauderie Saint-Benoît	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	87 823,11 €	86 581,87 €	48	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		1 168,86 €	1 258,00 €
HABITAT DE LA VIENNE	2016	P	Réhabilitation de 60 logements 29 à 39 Boulevard Georges CLEMENCEAU. Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	538 500,00 €	490 913,46 €	17	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		6 627,33 €	24 276,17 €
HABITAT DE LA VIENNE	2017	P	PLAI Foncier Achat en VEFA de 13 logements 68 Rue de la Gibauderie Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	93 422,73 €	91 534,47 €	49	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		503,44 €	1 886,64 €
HABITAT DE LA VIENNE	2017	P	Achat en VEFA de 13 logements - 68 Rue de la Gibauderie - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	269 738,69 €	262 962,22 €	39	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		1 446,29 €	6 772,45 €
HABITAT DE LA VIENNE	2017	P	PLUS Achat en VEFA de 13 logements 68 Rue de la Gibauderie Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	221 547,07 €	216 677,15 €	39	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		2 925,14 €	4 896,36 €
HABITAT DE LA VIENNE	2017	P	PLUS Foncier Achat en VEFA de 13 logements 68 Rue de la Gibauderie Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	76 862,68 €	75 537,97 €	49	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		1 019,76 €	1 330,78 €
HABITAT DE LA VIENNE	2017	P	PLUS Achat en VEFA de 2 logements Matauderie III Saint-Benoît	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	49 556,50 €	48 467,18 €	39	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		654,31 €	1 065,24 €
HABITAT DE LA VIENNE	2017	P	PLUS Foncier Achat en VEFA de 2 logements Matauderie III Saint-Benoît	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	17 593,50 €	17 290,28 €	49	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		233,42 €	304,61 €
HABITAT DE LA VIENNE	2017	P	PLAI Achat en VEFA de 2 logements Matauderie III Saint-Benoît	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	27 749,00 €	27 051,88 €	39	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		148,79 €	696,71 €
HABITAT DE LA VIENNE	2017	P	PLAI Foncier en VEFA de 2 logements Matauderie III Saint-Benoît	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	10 561,00 €	10 347,54 €	49	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		56,91 €	213,28 €
HABITAT DE LA VIENNE	2018	P	PLUS Foncier Achat en VEFA de 11 logements 7 rue de Bel Air Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	101 954,40 €	101 954,40 €	51	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1			
HABITAT DE LA VIENNE	2018	P	PLUS Achat en VEFA de 11 logements 7 rue de Bel Air Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	244 791,51 €	244 791,51 €	41	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1			
HABITAT DE LA VIENNE	2018	P	Réhabilitation de 216 logements des immeubles ORION et VEGA Quartier des Couronneries Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	393 000,00 €	393 000,00 €	24	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		3 542,26 €	14 394,17 €
HABITAT DE LA VIENNE	2018	P	PLS Construction de 2 logements Rue Paul Claudel La Grande Pièce Ligugé	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	88 113,31 €	88 113,31 €	41	A	V	Livret A + 1.11	1,86%	V	Livret A + 1.11	1,86%	A-1			
HABITAT DE LA VIENNE	2018	P	PLS Foncier Construction de 2 logements Rue Paul Claudel La Grande Pièce Ligugé	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	41 341,98 €	41 341,98 €	51	A	V	Livret A + 1.11	1,86%	V	Livret A + 1.11	1,86%	A-1			
HABITAT DE LA VIENNE	2018	P	PLS Achat en VEFA de 2 logements 7 rue de Bel Air Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	27 857,76 €	27 857,76 €	41	A	V	Livret A + 1.11	1,86%	V	Livret A + 1.11	1,86%	A-1			
HABITAT DE LA VIENNE	2018	P	PLS Foncier Achat en VEFA de 2 logements 7 rue de Bel Air Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	22 792,72 €	22 792,72 €	51	A	V	Livret A + 1.11	1,86%	V	Livret A + 1.11	1,86%	A-1			
HABITAT DE LA VIENNE	2018	P	PLS Complémentaire Achat en VEFA de 2 logements 7 rue de Bel Air Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	30 390,29 €	30 390,29 €	41	A	V	Livret A + 1.11	1,86%	V	Livret A + 1.11	1,86%	A-1			

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
HABITAT DE LA VIENNE	2018	P	PLS Foncier Achat en VEFA de 3 logements rue des Coteaux de Bel Air et rue des Augustins Biard	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	55 608,83 €	55 608,83 €	51	A	V	Livret A + 1.11	1,86%	V	Livret A + 1.11	1,86%	A-1			
HABITAT DE LA VIENNE	2018	P	PLS Achat en VEFA de 3 logements rue des Coteaux de Bel Air et rue des Augustins Biard	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	151 660,45 €	151 660,45 €	41	A	V	Livret A + 1.11	1,86%	V	Livret A + 1.11	1,86%	A-1			
HABITAT DE LA VIENNE	2018	P	PLAI Achat en VEFA de 12 logements rue des Coteaux de Bel Air et rue des Augustins Biard	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	120 393,78 €	120 393,78 €	41	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1			
HABITAT DE LA VIENNE	2018	P	PLAI Foncier Achat en VEFA de 12 logements rue des Coteaux de Bel Air et rue des Augustins Biard	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	50 164,08 €	50 164,08 €	51	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1			
HABITAT DE LA VIENNE	2018	P	PLUS Achat en VEFA de 12 logements rue des Coteaux de Bel Air et rue des Augustins Biard	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	277 176,43 €	277 176,43 €	41	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1			
HABITAT DE LA VIENNE	2018	P	PLUS Foncier Achat en VEFA de 12 logements rue des Coteaux de Bel Air et rue des Augustins Biard	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	100 804,22 €	100 804,22 €	51	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1			
HABITAT DE LA VIENNE	2018	P	PLAI Foncier Construction de 4 logements Rue Paul Claudel La Grande Pièce Ligugé	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	30 711,29 €	30 711,29 €	51	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1			
HABITAT DE LA VIENNE	2018	P	PLUS Construction de 4 logements Rue Paul Claudel La Grande Pièce Ligugé	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	74 507,61 €	74 507,61 €	41	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1			
HABITAT DE LA VIENNE	2018	P	PLUS Foncier Construction de 4 logements Rue Paul Claudel La Grande Pièce Ligugé	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	38 445,26 €	38 445,26 €	51	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1			
HABITAT DE LA VIENNE	2018	P	PLAI Construction de 4 logements Rue Paul Claudel La Grande Pièce Ligugé	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	60 410,17 €	60 410,17 €	41	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1			
HABITAT DE LA VIENNE	2018	P	Réhabilitation de 46 logements Tour Saintonge Quartier de Bellejouanne Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	131 000,00 €	131 000,00 €	20	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		1 768,50 €	6 095,15 €
HABITAT DE LA VIENNE	2014	P	POITIERS - Construction de 12 logements Rue du Recteur PINEAU	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	40 000,00 €	36 430,80 €	30	A	V	Livret A + 0.6	1,85%	V	Livret A + 0.6	1,85%	A-1		673,97 €	954,19 €
HABITAT DE LA VIENNE	2014	P	POITIERS - Construction de 12 logements Rue du Recteur PINEAU	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	48 611,50 €	44 364,71 €	35	A	V	Livret A + (-0.2)	1,05%	V	Livret A + (-0.2)	1,05%	A-1		465,83 €	1 117,75 €
HABITAT DE LA VIENNE	2014	P	Construction d'un Etablissement d'hébergement pour l'ADAPEI (Association Départementale de parents et Amis de personnes handicapées mentales) à Poitiers quartier de Bellejouanne	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 395 399,19 €	1 219 064,87 €	36	A	V	Livret A + (-0.2)	0,80%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		3 338,65 €	29 799,11 €
HABITAT DE LA VIENNE	2014	P	Construction d'un Etablissement d'hébergement pour l'ADAPEI (Association Départementale de parents et Amis de personnes handicapées mentales) à Poitiers quartier de Bellejouanne	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	79 777,29 €	75 057,43 €	46	A	V	Livret A + (-0.2)	0,80%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		205,56 €	1 403,81 €
HABITAT DE LA VIENNE	2007	C	VOUNEUIL SOUS BIARD - CN 3 PSLA	DEXIA CL	222 100,00 €	146 215,77 €	20	T	V	Euribor 03 M + 0.12	5,06%	V	Euribor 03 M + 0.12	- 0,19%	A-1		- 274,86 €	7 403,34 €

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
EKIDOM	2016	C	Crédit agricole	CREDIT AGRICOLE	17 600 000,00 €	16 896 000,00 €	23	A	F	Taux fixe à 1.17 %	1,19%	F	Taux fixe à 1.17 %	1,19%	A-1		200 428,80 €	704 000,00 €
EKIDOM	2005	P	Travaux réhabilitation 38 logements Résidence du golf à Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	10 000,00 €	1 576,78 €	1	A	V	Livret A + 0.7	2,95%	V	Livret A + 0.7	1,45%	A-1		22,86 €	782,72 €
EKIDOM	2005	P	Pose de volets sur 148 logements Quartier Rivaud à Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	44 000,00 €	6 937,83 €	1	A	V	Livret A + 0.7	2,95%	V	Livret A + 0.7	1,45%	A-1		100,60 €	3 443,95 €
EKIDOM	2005	P	Pose de volets sur 120 logements Rue de Beauvuy Quartier de Beaulieu à Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	35 000,00 €	5 518,74 €	1	A	V	Livret A + 0.7	2,95%	V	Livret A + 0.7	1,45%	A-1		80,02 €	2 739,50 €
EKIDOM	2006	P	Acquisition foncière pour 70 logements rue de la vallée Monnaie de la Piquetterie	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	546 061,00 €	474 502,13 €	37	A	V	Livret A + 0.25	2,50%	V	Livret A + 0.25	1,00%	A-1		4 745,02 €	10 325,88 €
EKIDOM	2006	P	Construction pour 70 logements Rue de la vallée Monnaie quartier de la Piquetterie	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	5 048 980,00 €	3 809 845,36 €	22	A	V	Livret A + 0.25	2,50%	V	Livret A + 0.25	1,00%	A-1		38 098,45 €	148 149,04 €
EKIDOM	2006	P	Travaux installation interphonie 60 logements les 3 rivières à Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	10 000,00 €	2 315,06 €	2	A	V	Livret A + 0.65	2,90%	V	Livret A + 0.65	1,40%	A-1		32,41 €	760,98 €
EKIDOM	2006	P	Interphonie 70 logements 22-24-26 avenue Hoche Saint-Eloi à Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	16 000,00 €	3 704,08 €	2	A	V	Livret A + 0.65	2,90%	V	Livret A + 0.65	1,40%	A-1		51,86 €	1 217,57 €
EKIDOM	2006	P	Interphonie Les Couronneries à Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	53 000,00 €	12 269,78 €	2	A	V	Livret A + 0.65	2,90%	V	Livret A + 0.65	1,40%	A-1		171,78 €	4 033,19 €
EKIDOM	2006	P	Remplacement des menuiseries extérieures 96 logements Les Couronneries à Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	68 500,00 €	15 858,11 €	3	A	V	Livret A + 0.65	2,90%	V	Livret A + 0.65	1,40%	A-1		222,01 €	5 212,72 €
EKIDOM	2006	P	Boxage des emplacements stationnement 494 logements Quartier Beaulieu à Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	130 278,00 €	30 160,03 €	3	A	V	Livret A + 0.65	2,90%	V	Livret A + 0.65	1,40%	A-1		422,24 €	9 913,90 €
EKIDOM	2007	P	Acquisition foncier maison relais 20 logements collectifs Saint-Eloi à Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	185 521,72 €	162 446,22 €	39	A	V	Livret A + 0.5	3,50%	V	Livret A + 0.5	1,25%	A-1		2 030,58 €	3 257,64 €
EKIDOM	2007	P	Construction Maison relais 20 logements Saint Eloi à Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	913 588,84 €	746 325,59 €	29	A	V	Livret A + 0.5	3,50%	V	Livret A + 0.5	1,25%	A-1		9 329,07 €	21 510,81 €
EKIDOM	2007	P	Acquisition foncière pour la construction de 6 logements collectifs à Saint-Eloi à Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	37 585,00 €	33 986,92 €	39	A	V	Livret A + 1	4,00%	V	Livret A + 1	1,75%	A-1		594,77 €	614,96 €
EKIDOM	2007	P	Construction de 6 logements collectifs à Saint-Eloi à Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	401 523,00 €	339 072,03 €	29	A	V	Livret A + 1	4,00%	V	Livret A + 1	1,75%	A-1		5 933,76 €	9 075,01 €
EKIDOM	2007	P	Acquisition foncière construction de 8 logements individuels à breuil L'abbes à Mignaloux-Beauvoir	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	114 546,00 €	103 580,28 €	39	A	V	Livret A + 1	4,00%	V	Livret A + 1	1,75%	A-1		3 686,84 €	1 874,19 €
EKIDOM	2007	P	Construction de 6 logements individuels à breuil L'abbes à Mignaloux-beauvoir	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	558 793,00 €	471 881,04 €	29	A	V	Livret A + 1	4,00%	V	Livret A + 1	1,75%	A-1		8 257,92 €	12 629,53 €
EKIDOM	2007	P	Acquisition foncière construction de 6 logements individuels Breuil L'abbes à Mignaloux-Beauvoir	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	129 289,00 €	116 911,92 €	39	A	V	Livret A + 1	4,00%	V	Livret A + 1	1,75%	A-1		4 161,36 €	2 115,40 €
EKIDOM	2007	P	Construction de 6 logements individuels à breuil L'abbes à Mignaloux-Beauvoir	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	429 431,00 €	362 639,37 €	29	A	V	Livret A + 1	4,00%	V	Livret A + 1	1,75%	A-1		6 346,19 €	9 705,76 €
EKIDOM	2007	P	Acquisition foncière construction de 8 logements collectifs BREUIL L'abbes à Mignaloux-Beauvoir	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	172 415,00 €	155 909,39 €	39	A	V	Livret A + 1	4,00%	V	Livret A + 1	1,75%	A-1		2 728,41 €	2 821,03 €

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
EKIDOM	2007	P	Construction 8 logements collectifs Breuil L'abbesse à Mignaloux-Beauvoir	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	573 903,00 €	484 640,91 €	29	A	V	Livret A + 1	4,00%	V	Livret A + 1	1,75%	A-1		8 481,22 €	12 971,04 €
EKIDOM	2007	P	Création abris sur entrées 170 logements "jaille et Montpensier" à Beaulieu à Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	90 000,00 €	27 451,52 €	3	A	V	Livret A + 0.8	3,55%	V	Livret A + 0.8	1,55%	A-1		425,50 €	6 705,36 €
EKIDOM	2008	P	Saint Eloi 2 - 1TR 2 PLUS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	142 098,00 €	118 726,61 €	30	A	V	Livret A + 0.8	4,80%	V	Livret A + 0.8	1,55%	A-1		1 840,26 €	3 138,53 €
EKIDOM	2008	P	Saint Eloi - 1TR 2 PLUS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	18 119,00 €	16 078,82 €	40	A	V	Livret A + 0.8	4,80%	V	Livret A + 0.8	1,55%	A-1		249,22 €	293,17 €
EKIDOM	2009	P	Saint Eloi2 - 4TR 2PLAI	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	121 950,00 €	100 513,27 €	30	A	V	Livret A	2,50%	V	Livret A	0,75%	A-1		753,85 €	2 892,12 €
EKIDOM	2009	P	Saint Eloi2- 4TR 2PLAITON	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	19 430,00 €	16 914,44 €	40	A	V	Livret A	2,50%	V	Livret A	0,75%	A-1		126,88 €	353,90 €
EKIDOM	2009	P	Saint Eloi 2 - 4TR 6 PLUS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	529 656,00 €	451 687,89 €	30	A	V	Livret A + 1	3,50%	V	Livret A + 1	1,75%	A-1		7 904,54 €	11 097,99 €
EKIDOM	2009	P	Saint Eloi 2- 2TR 6 PLUS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	95 745,00 €	86 013,26 €	40	A	V	Livret A + 1	3,50%	V	Livret A + 1	1,75%	A-1		1 505,23 €	1 452,05 €
EKIDOM	2009	P	Saint Eloi 2- 4TR 2PLAI CON	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	177 668,00 €	146 436,97 €	30	A	V	Livret A	2,50%	V	Livret A	0,75%	A-1		1 098,28 €	4 213,51 €
EKIDOM	2009	P	Saint Eloi 2 - 4TR 2PLAI FON	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	31 163,00 €	27 128,42 €	40	A	V	Livret A	2,50%	V	Livret A	0,75%	A-1		203,46 €	567,60 €
EKIDOM	2008	P	Saint Eloi 2- 4TR 30 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 017 270,00 €	1 703 926,89 €	30	A	V	Livret A + 1	5,00%	V	Livret A + 1	1,75%	A-1		29 818,72 €	43 671,23 €
EKIDOM	2008	P	Saint Eloi 2 - 4TR 30 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	323 815,00 €	290 371,85 €	40	A	V	Livret A + 1	5,00%	V	Livret A + 1	1,75%	A-1		5 081,51 €	5 073,40 €
EKIDOM	2007	P	Poitiers- rue des Ecosais- 4 PLAI	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	38 988,00 €	30 789,23 €	29	A	V	Livret A + (-0.2)	2,80%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		169,34 €	982,19 €
EKIDOM	2007	P	Saint Eloi volets 117 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	33 000,00 €	9 900,92 €	4	A	V	Livret A + 0.45	3,45%	V	Livret A + 0.45	1,20%	A-1		118,81 €	2 431,12 €
EKIDOM	2008	P	POITIERS - Remplacements des menuiseries extérieures - 120 logements - 2ème tranche - Couronneries	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	177 500,00 €	66 176,48 €	4	A	V	Livret A + 0.45	3,45%	V	Livret A + 0.45	1,20%	A-1		794,12 €	12 921,43 €
EKIDOM	2008	P	POITIERS - Remplacements des menuiseries extérieures - 118 logements - 3ème tranche 2ème phase Couronneries	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	127 800,00 €	47 647,07 €	4	A	V	Livret A + 0.45	3,45%	V	Livret A + 0.45	1,20%	A-1		571,76 €	9 303,44 €
EKIDOM	2008	P	POITIERS - Les Couronneries 2TR L52A L52B 238 Logements Réhabilitation des sanitaires et des sols	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	330 000,00 €	121 462,59 €	4	A	V	Livret A + 0.45	3,45%	V	Livret A + 0.45	1,20%	A-1		1 457,55 €	23 716,46 €
EKIDOM	2008	P	MIGNALOUX - Construction de 8 logements individuels - La fosse Marais	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	59 218,00 €	47 311,19 €	30	A	V	Livret A + (-0.3)	3,70%	V	Livret A + (-0.3)	0,45%	A-1		212,90 €	1 476,52 €
EKIDOM	2008	P	POITIERS - Construction de 6 logements collectifs - Rue Diderot - Quartier St Eloi	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	36 887,00 €	29 470,22 €	30	A	V	Livret A + (-0.3)	3,70%	V	Livret A + (-0.3)	0,45%	A-1		132,62 €	919,73 €
EKIDOM	2008	P	POITIERS - Construction d'une maison relais de 20 place de Poitiers Quartier Saint-Eloi	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	106 057,00 €	84 732,38 €	30	A	V	Livret A + (-0.3)	3,70%	V	Livret A + (-0.3)	0,45%	A-1		381,30 €	2 644,39 €
EKIDOM	2008	P	POITIERS-Réhabilitation thermique - Les Sables "Les 3 Rivières" 100 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	190 383,00 €	65 713,49 €	4	A	V	Inflation INSEE hors tabac	2,23%	V	Inflation INSEE hors tabac	1,21%	A-2		1 474,27 €	13 964,59 €
EKIDOM	2006	P	Réaménagement 37	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	6 856 814,00 €	5 411 890,40 €	25	A	V	Livret A + 1.15	3,90%	V	Livret A + 1.15	1,90%	A-1		102 825,92 €	200 634,50 €
EKIDOM	2006	P	Réaménagement 29	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	791 637,00 €	612 661,47 €	25	A	V	Livret A + 0.7	3,45%	V	Livret A + 0.7	1,45%	A-1		8 883,59 €	23 773,30 €
EKIDOM	2010	P	VOUNEUIL- 3 logements rue calmette et Guérin	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	104 937,00 €	90 414,95 €	31	A	V	Livret A + 0.8	2,05%	V	Livret A + 0.8	1,55%	A-1		1 401,43 €	2 203,85 €

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
EKIDOM	2010	P	VOUNEIL-SOUS-BIARD-réalisation de 3 logements locatifs- foncier	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	46 341,00 €	41 794,81 €	41	A	V	Livret A + 0.8	2,05%	V	Livret A + 0.8	1,55%	A-1		647,82 €	713,53 €
EKIDOM	2010	P	ST BENOIT - 11 logements collectifs Les Lonjoles construction PLUS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	595 683,00 €	510 211,64 €	31	A	V	Livret A + 0.6	1,85%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		6 887,86 €	12 853,12 €
EKIDOM	2010	P	ST BENOIT - 11 logements collectifs Les Lonjoles foncier PLUS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	150 387,00 €	134 897,44 €	41	A	V	Livret A + 0.6	1,85%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		1 821,12 €	2 407,94 €
EKIDOM	2010	P	ST Benoit - "les Lonjoles" réalisation de 1 logement collectif - Construction	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	51 011,00 €	41 843,54 €	31	A	V	Livret A + (-0.7)	0,55%	V	Livret A + (-0.7)	0,05%	A-1		20,92 €	1 297,51 €
EKIDOM	2010	P	SAINT-BENOIT- "Les Lonjoles"- Réalisation d'1 logement collectif - foncier	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	13 045,00 €	11 230,28 €	41	A	V	Livret A + (-0.7)	0,55%	V	Livret A + (-0.7)	0,05%	A-1		5,62 €	264,65 €
EKIDOM	2010	P	POITIERS- 23+11+13 logements individuels Les Champs St Pierre Construction PLUS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 583 119,00 €	2 190 608,34 €	31	A	V	Livret A + 0.25	1,50%	V	Livret A + 0.25	1,00%	A-1		21 906,08 €	58 425,47 €
EKIDOM	2010	P	Poitiers- 23+11+13 logements individuels les Champs St Pierre Foncier PLUS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	666 077,00 €	591 963,83 €	41	A	V	Livret A + 0.25	1,50%	V	Livret A + 0.25	1,00%	A-1		5 919,64 €	11 410,47 €
EKIDOM	2010	P	POITIERS - 3+1 logements individuels Les Champs st pierre construction PLAI	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	214 450,00 €	176 091,55 €	31	A	V	Livret A + (-0.7)	0,55%	V	Livret A + (-0.7)	0,05%	A-1		88,05 €	5 460,33 €
EKIDOM	2010	P	POITIERS - 3+1 logements individuels les Champs st Pierre foncier PLAI	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	57 591,00 €	49 627,73 €	41	A	V	Livret A + (-0.7)	0,55%	V	Livret A + (-0.7)	0,05%	A-1		24,81 €	1 169,55 €
EKIDOM	2010	P	POITIERS - 3 logements individuels Les Champs St Pierre Construction PLUS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	187 454,00 €	160 693,68 €	31	A	V	Livret A + 0.6	1,85%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		2 169,36 €	4 048,16 €
EKIDOM	2010	P	POITIERS - 3 logements individuels les champs St Pierre Foncier PLUS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	51 012,00 €	45 792,30 €	41	A	V	Livret A + 0.6	1,85%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		618,20 €	817,40 €
EKIDOM	2010	P	POITIERS - 2 individuels Route de Bonneuil Matours construction PLUS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	145 191,00 €	124 358,32 €	32	A	V	Livret A + 0.6	1,85%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		1 678,84 €	3 132,80 €
EKIDOM	2010	P	POITIERS- 2 individuels Route de Bonneuil Matours foncier PLUS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	28 192,00 €	25 286,30 €	42	A	V	Livret A + 0.6	1,85%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		341,39 €	451,40 €
EKIDOM	2009	P	POITIERS- Acquisition amélioration1 logement 53 rue des frère voisin PLAI- n°2	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	100 595,00 €	80 574,22 €	30	A	V	Livret A + (-0.7)	1,80%	V	Livret A + (-0.7)	0,05%	A-1		40,29 €	2 578,72 €
EKIDOM	2009	P	Remplacement menuiseries extérieures. 2 à 12 rue Pierre de Coubertin Quartiers des Couronneries	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	119 000,00 €	51 307,78 €	5	A	V	Livret A + 0.25	2,75%	V	Livret A + 0.25	1,00%	A-1		513,08 €	8 340,00 €
EKIDOM	2009	P	Remplacement menuiseries . 3 et 5 rue du Fief des hausses Quartiers des Couronneries	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	182 000,00 €	78 470,73 €	5	A	V	Livret A + 0.25	2,75%	V	Livret A + 0.25	1,00%	A-1		784,71 €	12 755,28 €
EKIDOM	2009	P	Remplacement menuiseries extérieures. 96 à 106 rue des 2 communes Quartiers des Couronneries	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	199 000,00 €	85 800,40 €	5	A	V	Livret A + 0.25	2,75%	V	Livret A + 0.25	1,00%	A-1		858,00 €	13 946,72 €
EKIDOM	2009	P	Remplacement menuiseries extérieures. 96 à 106 rue des 2 communes Quartiers des Couronneries	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	53 000,00 €	23 181,97 €	5	A	V	Livret A + 0.6	3,10%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		312,96 €	3 735,30 €
EKIDOM	2009	P	Acquisition. d'1 immeuble de 51 logements - 16 rue Lamartine et 14 rue Chevrier	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 963 494,00 €	1 369 358,96 €	15	A	V	Livret A + 0.6	3,10%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		18 486,35 €	77 248,44 €

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
EKIDOM	2010	P	POITIERS - 9 logements collectifs St-Eloi construction PLAI - n°3 av de la révolution	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	330 522,00 €	277 175,93 €	32	A	V	Livret A + (-0.2)	1,05%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		1 524,47 €	7 945,60 €
EKIDOM	2010	P	POITIERS - 9 Logements collectifs Saint-Eloi - n°3- av de la révolution	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	95 605,00 €	84 110,64 €	42	A	V	Livret A + (-0.2)	1,05%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		462,61 €	1 785,70 €
EKIDOM	2010	P	POITIERS- 23 logements collectifs Saint-Eloi - PLAI - av. de la révolution	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	920 399,00 €	792 118,18 €	32	A	V	Livret A + 0.6	1,85%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		10 693,60 €	19 954,83 €
EKIDOM	2010	P	POITIERS - 23 logements collectifs Saint-Eloi foncier PLAI- av de la révolution	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	263 531,00 €	237 587,05 €	42	A	V	Livret A + 0.6	1,85%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		3 207,43 €	4 240,96 €
EKIDOM	2010	P	BIARD - Les Buis - construction logements collectifs locatifs -	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	800 205,00 €	695 501,36 €	32	A	V	Livret A + 0.6	2,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		9 389,27 €	17 520,89 €
EKIDOM	2010	P	BIARD - Les Buis - construction logements collectifs locatifs -	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	196 445,00 €	178 969,05 €	42	A	V	Livret A + 0.6	2,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		2 416,08 €	3 194,63 €
EKIDOM	2010	P	POITIERS - résidence. C. Perrault - acquisition amélioration 8 logements -	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	359 080,00 €	312 095,81 €	32	A	V	Livret A + 0.6	2,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		4 213,29 €	7 862,24 €
EKIDOM	2010	P	POITIERS - Construction de logements collectifs Parc à fourrage Quartier des Dunes	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	219 839,00 €	185 985,16 €	32	A	V	Livret A + (-0.2)	1,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		1 022,92 €	5 331,50 €
EKIDOM	2010	P	POITIERS - Construction de logements collectifs Parc à fourrage Quartier des Dunes Foncier	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	83 697,00 €	74 312,34 €	42	A	V	Livret A + (-0.2)	1,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		408,72 €	1 577,68 €
EKIDOM	2010	P	POITIERS - Construction de logements collectifs Parc à fourrage Quartier des Dunes Construction	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 108 742,00 €	1 811 777,41 €	32	A	V	Livret A + 0.25	2,00%	V	Livret A + 0.25	1,00%	A-1		18 117,77 €	48 321,71 €
EKIDOM	2010	P	POITIERS - Construction de logements collectifs Parc à fourrage Quartier des Dunes Foncier	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	682 020,00 €	614 598,58 €	42	A	V	Livret A + 0.25	2,00%	V	Livret A + 0.25	1,00%	A-1		6 145,98 €	11 846,77 €
EKIDOM	2010	P	Contrat CDC n°1145091	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	136 970,00 €	115 444,42 €	31	A	V	Livret A + (-0.3)	0,95%	V	Livret A + (-0.3)	0,45%	A-1		519,50 €	3 362,22 €
EKIDOM	2010	P	Contrat CDC n°1145095	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	50 208,00 €	42 317,55 €	31	A	V	Livret A + (-0.3)	0,95%	V	Livret A + (-0.3)	0,45%	A-1		190,43 €	1 232,46 €
EKIDOM	2010	P	ST BENOIT - Les Lonjoles - construction 12 logements collectifs	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	8 785,00 €	7 404,39 €	31	A	V	Livret A + (-0.3)	0,95%	V	Livret A + (-0.3)	0,45%	A-1		33,32 €	215,65 €
EKIDOM	2010	P	ST BENOIT - Les Lonjoles - construction 12 logements collectifs	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	93 566,00 €	78 861,82 €	31	A	V	Livret A + (-0.3)	0,95%	V	Livret A + (-0.3)	0,45%	A-1		354,88 €	2 296,77 €
EKIDOM	2010	P	POITIERS - Les Champs de St Pierre - construction 54 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	437 870,00 €	369 056,38 €	31	A	V	Livret A + (-0.3)	0,95%	V	Livret A + (-0.3)	0,45%	A-1		1 660,75 €	10 748,45 €
EKIDOM	2010	P	POITIERS - Les Champs de St Pierre - construction 54 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	36 167,00 €	30 483,16 €	31	A	V	Livret A + (-0.3)	0,95%	V	Livret A + (-0.3)	0,45%	A-1		137,17 €	887,80 €
EKIDOM	2010	P	POITIERS - Les Champs de St Pierre - construction 54 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	27 782,00 €	23 415,92 €	31	A	V	Livret A + (-0.3)	0,95%	V	Livret A + (-0.3)	0,45%	A-1		105,37 €	681,97 €
EKIDOM	2010	P	BIARD - Les Buis - construction 2 logements collectifs locatifs -	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	109 001,00 €	93 363,74 €	32	A	V	Livret A + (-0.2)	1,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		513,50 €	2 675,09 €
EKIDOM	2010	P	BIARD - Les Buis - construction 2 logements collectifs locatifs -	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	20 728,00 €	18 638,40 €	42	A	V	Livret A + (-0.2)	1,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		102,51 €	395,44 €

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
EKIDOM	2010	P	BIARD - Les Buis - construction 20 logements (8 + 10 + 2 collectifs) - 18 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	113 800,00 €	95 932,48 €	32	A	V	Livret A + (-0.3)	1,45%	V	Livret A + (-0.3)	0,45%	A-1		431,70 €	2 793,94 €
EKIDOM	2010	P	POITIERS - Parc à fourrage Quartier des Dunes - construction 45 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	39 351,00 €	33 172,56 €	32	A	V	Livret A + (-0.3)	1,45%	V	Livret A + (-0.3)	0,45%	A-1		149,28 €	966,12 €
EKIDOM	2010	P	POITIERS - Parc à fourrage Quartier des Dunes - construction 45 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	387 564,00 €	326 713,26 €	32	A	V	Livret A + (-0.3)	1,45%	V	Livret A + (-0.3)	0,45%	A-1		1 470,21 €	9 515,24 €
EKIDOM	2010	P	POITIERS - Remplacement des menuiseries extérieures S/134 logements -	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	188 000,00 €	95 707,11 €	6	A	V	Livret A + 0.6	1,85%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		1 292,05 €	13 128,60 €
EKIDOM	2011	P	POITIERS - Piquetterie Ilot 2b - 3 logements - prêt PLAI construction	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	177 657,00 €	154 205,18 €	32	A	V	Livret A + (-0.2)	1,80%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		848,13 €	4 274,44 €
EKIDOM	2011	P	POITIERS - Piquetterie Ilot 2b - 3 logements - prêt PLAI foncier	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	30 634,00 €	27 705,37 €	42	A	V	Livret A + (-0.2)	1,80%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		152,38 €	572,88 €
EKIDOM	2011	P	POITIERS - Piquetterie Ilot 2b - 47 logements - prêt PLUS construction	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	3 003 445,00 €	2 642 165,74 €	32	A	V	Livret A + 0.25	2,25%	V	Livret A + 0.25	1,00%	A-1		26 421,66 €	67 976,15 €
EKIDOM	2011	P	POITIERS - Piquetterie Ilot 2b - 47 logements - prêt PLUS foncier	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	503 031,00 €	460 828,09 €	42	A	V	Livret A + 0.25	2,25%	V	Livret A + 0.25	1,00%	A-1		4 608,28 €	8 630,10 €
EKIDOM	2011	P	POITIERS - Piquetterie Ilot 2b - 47 logements - prêt THPE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	361 959,00 €	313 205,32 €	32	A	V	Livret A + (-0.3)	1,70%	V	Livret A + (-0.3)	0,45%	A-1		1 409,42 €	8 825,10 €
EKIDOM	2011	P	POITIERS - Piquetterie Ilot 2b - 3 logements - prêt THPE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	28 925,00 €	25 028,96 €	32	A	V	Livret A + (-0.3)	1,70%	V	Livret A + (-0.3)	0,45%	A-1		112,63 €	705,23 €
EKIDOM	2010	P	BIARD - Les Buis - construction 20 logements (8 + 10 + 2 collectifs) - prêt THPE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	17 128,00 €	14 437,10 €	32	A	V	Livret A + (-0.3)	1,45%	V	Livret A + (-0.3)	0,45%	A-1		64,97 €	420,46 €
EKIDOM	2011	P	POITIERS - Bel Air 2ème phase tranche 1 - prêt PLUS construction	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 540 629,00 €	1 349 122,68 €	33	A	V	Livret A + 0.25	2,50%	V	Livret A + 0.25	1,00%	A-1		13 491,23 €	34 709,47 €
EKIDOM	2011	P	POITIERS - Bel Air 2ème phase tranche 1 - prêt PLUS foncier	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	219 039,00 €	199 766,10 €	43	A	V	Livret A + 0.25	2,50%	V	Livret A + 0.25	1,00%	A-1		1 997,66 €	3 741,10 €
EKIDOM	2011	P	POITIERS - Bel Air 2ème phase tranche 1 - prêt PLAI construction	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	120 480,00 €	104 082,79 €	33	A	V	Livret A + (-0.2)	2,05%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		572,46 €	2 885,09 €
EKIDOM	2011	P	POITIERS - Bel Air 2ème phase tranche 1 - 1 logement - prêt PLAI foncier	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	19 367,00 €	17 434,04 €	43	A	V	Livret A + (-0.2)	2,05%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		95,89 €	360,49 €
EKIDOM	2011	P	POITIERS - Bel Air 2ème phase tranche 4 - 8 logements - prêt PLUS construction	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	947 870,00 €	830 045,99 €	33	A	V	Livret A + 0.25	2,50%	V	Livret A + 0.25	1,00%	A-1		8 300,46 €	21 354,96 €
EKIDOM	2011	P	POITIERS - Bel Air 2ème phase tranche 4 - 8 logements - prêt PLUS foncier	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	94 557,00 €	86 237,10 €	43	A	V	Livret A + 0.25	2,50%	V	Livret A + 0.25	1,00%	A-1		862,37 €	1 614,99 €
EKIDOM	2011	P	POITIERS - Bel Air 2ème phase tranche 4 - 1 logement - prêt PLAI construction	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	60 542,00 €	52 302,29 €	33	A	V	Livret A + (-0.2)	2,05%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		287,66 €	1 449,78 €
EKIDOM	2011	P	POITIERS - Bel Air 2ème phase tranche 4 - 1 logement - prêt PLAI foncier	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	6 504,00 €	5 854,83 €	43	A	V	Livret A + (-0.2)	2,05%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		32,20 €	121,07 €
EKIDOM	2010	P	POITIERS - Couronneries /Beaulieu-	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	186 000,00 €	94 698,75 €	7	A	V	Livret A + 0.6	2,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		1 278,43 €	12 990,29 €
EKIDOM	2011	P	POITIERS - 136 Faubourg de la cueille - 6 logements - prêt PLUS BBC	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	431 939,00 €	379 886,19 €	33	A	V	Livret A + 0.4	2,65%	V	Livret A + 0.4	1,15%	A-1		4 368,69 €	9 530,47 €

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
EKIDOM	2011	P	POITIERS - 136 Faubourg de la cueille - 6 logements - prêt PLUS foncier	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	89 943,00 €	82 802,97 €	43	A	V	Livret A + 0.6	2,85%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		1 117,84 €	1 433,12 €
EKIDOM	2011	P	POITIERS - 136 Faubourg de la cueille - 6 logements - prêt PLAI BBC	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	420 799,00 €	361 240,08 €	33	A	V	Livret A + (-0.4)	1,85%	V	Livret A + (-0.4)	0,35%	A-1		1 264,34 €	10 345,79 €
EKIDOM	2011	P	POITIERS - 136 Faubourg de la cueille - 6 logements - prêt PLAI foncier	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	84 372,00 €	75 951,11 €	43	A	V	Livret A + (-0.2)	2,05%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		417,73 €	1 570,50 €
EKIDOM	2010	P	POITIERS - Beaulieu - 170 logements Montpensier et Jaillé - réhabilitation thermique	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	379 646,00 €	193 290,35 €	7	A	V	Livret A + 0.6	2,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		2 609,42 €	26 514,57 €
EKIDOM	2010	P	POITIERS - Beaulieu - 10 logements Bois Dousset - réhabilitation thermique	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	43 304,00 €	22 047,49 €	7	A	V	Livret A + 0.6	2,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		297,64 €	3 024,37 €
EKIDOM	2011	P	Poitiers- Réhabilitation de 41 logements 8 rue des Frère morane	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	47 300,00 €	27 122,73 €	7	A	V	Livret A + 0.6	2,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		366,16 €	3 233,37 €
EKIDOM	2011	P	Poitiers- Réhabilitation de 41 logements 8 rue des Frère Voisin	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	47 300,00 €	27 122,73 €	7	A	V	Livret A + 0.6	2,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		366,16 €	3 233,37 €
EKIDOM	2011	P	Poitiers-Réhabilitation de 82 logements 4-6 rue Roland Garros	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	48 200,00 €	27 638,81 €	7	A	V	Livret A + 0.6	2,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		373,12 €	3 294,90 €
EKIDOM	2011	P	Poitiers-réhabilitation de 7 logements 8 rue des Flageolles	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	40 000,00 €	22 936,77 €	7	A	V	Livret A + 0.6	2,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		309,65 €	2 734,35 €
EKIDOM	2011	P	POITIERS - 20 à 40 rue H. Dunant - 209 logements - remplacement WC	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	142 057,00 €	81 260,27 €	7	A	V	Livret A + 0.6	2,60%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		1 097,01 €	9 687,24 €
EKIDOM	2011	P	POITIERS - Réhabilitation de 108 logements 63 à 83 rue des Couronneries	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	371 782,00 €	212 668,83 €	7	A	V	Livret A + 0.6	2,60%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		2 871,03 €	25 352,79 €
EKIDOM	2011	P	POITIERS - 19 rue A Daudet - travaux de menuiseries extérieures	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	383 287,00 €	219 249,99 €	7	A	V	Livret A + 0.6	2,60%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		2 959,87 €	26 137,35 €
EKIDOM	2011	P	POITIERS - 15 rue Nimègue - 51 logements - remplacement WC	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	34 665,00 €	19 829,27 €	7	A	V	Livret A + 0.6	2,60%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		267,70 €	2 363,89 €
EKIDOM	2011	P	VOUNEUIL -Les Champs des Cormiers - Construction 6 logements - PLAI BBC bâti	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	321 849,00 €	280 662,99 €	33	A	V	Livret A + (-0.4)	1,85%	V	Livret A + (-0.4)	0,35%	A-1		982,32 €	7 787,79 €
EKIDOM	2011	P	VOUNEUIL -Les Champs des Cormiers - Construction 6 logements - PLAI foncier	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	99 000,00 €	89 968,17 €	43	A	V	Livret A + (-0.2)	2,05%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		494,82 €	1 812,88 €
EKIDOM	2011	P	POITIERS - Bel Air construction 21 logements - PLUS BBC construction	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 710 017,00 €	1 516 082,49 €	34	A	V	Livret A + 0.4	2,65%	V	Livret A + 0.4	1,15%	A-1		17 434,95 €	36 692,52 €
EKIDOM	2011	P	POITIERS - Bel Air construction 25 logements - PLUS foncier	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	368 100,00 €	338 998,88 €	44	A	V	Livret A + 0.6	2,85%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		4 576,48 €	5 691,90 €
EKIDOM	2011	P	POITIERS - Bel Air construction 1 logement - PLAI BBC construction	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	61 209,00 €	53 162,88 €	34	A	V	Livret A + (-0.4)	1,85%	V	Livret A + (-0.4)	0,35%	A-1		186,07 €	1 475,15 €
EKIDOM	2011	P	POITIERS - Bel Air construction 1 logement - PLAI BBC construction	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	13 300,00 €	12 018,03 €	44	A	V	Livret A + (-0.2)	2,05%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		66,10 €	242,17 €
EKIDOM	2011	P	POITIERS - Bel Air construction 14 logements tr 6 - PLUS CD construction	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	999 101,00 €	890 022,63 €	34	A	V	Livret A + 0.6	2,85%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		12 015,31 €	20 800,72 €

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En Intérêts (8)	En capital
EKIDOM	2011	P	POITIERS - Bel Air construction 14 logements tr 6 - PLUS CD foncier	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	101 900,00 €	93 844,03 €	44	A	V	Livret A + 0.6	2,85%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		1 266,89 €	1 575,67 €
EKIDOM	2011	P	POITIERS - Bel Air construction 1 logement tr 6 - PLAI construction	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	57 170,00 €	49 922,12 €	34	A	V	Livret A + (-0.2)	2,05%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		274,57 €	1 339,31 €
EKIDOM	2011	P	POITIERS - Bel Air construction 1 logement tr 6 - PLAI foncier	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	5 900,00 €	5 331,32 €	44	A	V	Livret A + (-0.2)	2,05%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		29,32 €	107,43 €
EKIDOM	2011	P	POITIERS - 10 allée du Rondy- Acquisition/amélioration 1 logement - PLAI bâti	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	70 604,00 €	59 947,78 €	33	A	V	Livret A + (-0.2)	1,80%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		329,71 €	1 661,71 €
EKIDOM	2011	P	MONTAMISE - Rue des Ecoles - Acquisition/amélioration 1 logement - PLAI bâti	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	122 787,00 €	60 860,27 €	33	A	V	Livret A + (-0.2)	1,80%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		334,73 €	1 687,00 €
EKIDOM	2011	P	POITIERS - 10 allée du Rondy- Acquisition/amélioration 1 logement - PLAI foncier	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	31 583,00 €	28 104,98 €	43	A	V	Livret A + (-0.2)	1,80%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		154,58 €	581,14 €
EKIDOM	2011	P	MONTAMISE - Rue des Ecoles - Acquisition/amélioration 1 logement - PLAI foncier	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	40 929,00 €	36 421,75 €	43	A	V	Livret A + (-0.2)	1,80%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		200,32 €	753,12 €
EKIDOM	2011	P	POITIERS - Abondement construction 2006 Maison-Relais St Eloi rues Diderot et d'Alembert	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	90 858,00 €	77 618,70 €	33	A	V	Livret A + (-0.2)	1,80%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		426,90 €	2 151,53 €
EKIDOM	2011	P	POITIERS - Quartier Piquetterie 17 logements - PLUS BBC construction	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 436 440,00 €	1 273 532,10 €	34	A	V	Livret A + 0.4	2,65%	V	Livret A + 0.4	1,15%	A-1		14 645,62 €	30 822,27 €
EKIDOM	2011	P	POITIERS - Quartier Piquetterie 17 logements - PLUS foncier	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	239 600,00 €	220 657,78 €	44	A	V	Livret A + 0.6	2,85%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		2 978,88 €	3 704,91 €
EKIDOM	2011	P	POITIERS - Quartier Piquetterie 1 logement - PLAI construction	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	70 985,06 €	61 653,82 €	34	A	V	Livret A + (-0.4)	1,85%	V	Livret A + (-0.4)	0,35%	A-1		215,79 €	1 710,76 €
EKIDOM	2011	P	POITIERS - Quartier Piquetterie 1 logement - PLAI foncier	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	11 600,00 €	10 481,92 €	44	A	V	Livret A + (-0.2)	2,05%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		57,65 €	211,21 €
EKIDOM	2011	P	POITIERS - Quartier Piquetterie 11 logements tr 6- PLUS BBC construction	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	933 154,00 €	827 324,17 €	34	A	V	Livret A + 0.4	2,65%	V	Livret A + 0.4	1,15%	A-1		9 514,23 €	20 023,06 €
EKIDOM	2011	P	POITIERS - Quartier Piquetterie 11 logements tr 6 - PLUS foncier	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	142 800,00 €	131 510,59 €	44	A	V	Livret A + 0.6	2,85%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		1 775,39 €	2 208,10 €
EKIDOM	2011	P	POITIERS - Quartier Piquetterie 1 logement tr 6 - PLAI construction	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	67 731,00 €	58 827,53 €	34	A	V	Livret A + (-0.4)	1,85%	V	Livret A + (-0.4)	0,35%	A-1		205,90 €	1 632,33 €
EKIDOM	2011	P	POITIERS - Quartier Piquetterie 1 logement tr 6 - PLAI foncier	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	10 200,00 €	9 216,87 €	44	A	V	Livret A + (-0.2)	2,05%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		50,69 €	185,72 €
EKIDOM	2011	P	POITIERS - 3 Cités - réhabilitation cuisines de 136 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	82 059,00 €	46 713,35 €	8	A	V	Livret A + 0.6	2,85%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		630,63 €	5 568,81 €
EKIDOM	2011	P	POITIERS - Ilot Chilvert - Av Libération - construction de 6 logements PLUS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	327 733,00 €	291 952,26 €	34	A	V	Livret A + 0.6	2,85%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		3 941,36 €	6 823,21 €
EKIDOM	2011	P	POITIERS - Ilot Chilvert - Av Libération - construction de 6 logements PLUS foncier	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	149 400,00 €	137 588,77 €	44	A	V	Livret A + 0.6	2,85%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		1 857,45 €	2 310,16 €

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
EKIDOM	2011	P	POITIERS - Ilot Chilver - Av Libération - construction de 8 logements PLAI	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	394 237,00 €	344 256,52 €	34	A	V	Livret A + (-0.2)	2,05%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		1 893,41 €	9 235,71 €
EKIDOM	2011	P	POITIERS - Ilot Chilver - Av Libération - construction de 8 logements PLAI foncier	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	179 800,00 €	162 469,59 €	44	A	V	Livret A + (-0.2)	2,05%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		893,58 €	3 273,80 €
EKIDOM	2012	P	POITIERS - Quartier Couronneries - remplacement sanitaires de 95 logements - Bât R41	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	395 800,00 €	224 699,20 €	8	A	V	Livret A + 0.6	2,85%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		3 033,44 €	26 786,96 €
EKIDOM	2012	P	POITIERS - Rue Fief des Hausses - Remplacement portes de halls et d'interphonie (94 logements)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	29 300,00 €	16 633,89 €	8	A	V	Livret A + 0.6	2,85%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		224,56 €	1 982,96 €
EKIDOM	2013	P	VOUNEUIL/BIARD Ilot des Cèdres - Construction. En VEFA 4 logements PLUS et 5 logements PLAI - PLUS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	215 295,00 €	195 571,36 €	34	A	V	Livret A + 0.6	2,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		2 840,21 €	4 408,17 €
EKIDOM	2013	P	VOUNEUIL/BIARD Ilot des Cèdres - Construction. En VEFA 4 logements PLUS et 5 logements PLAI - PLUS Foncier	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	78 500,00 €	73 258,02 €	44	A	V	Livret A + 0.6	2,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		988,98 €	1 193,86 €
EKIDOM	2013	P	VOUNEUIL/BIARD Ilot des Cèdres - Construction. En VEFA 4 logements PLUS et 5 logements PLAI - PLAI	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	279 389,00 €	249 623,63 €	34	A	V	Livret A + (-0.2)	1,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		1 372,93 €	6 487,18 €
EKIDOM	2013	P	VOUNEUIL/BIARD Ilot des Cèdres - Construction. En VEFA 4 logements PLUS et 5 logements PLAI - PLAI Foncier	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	102 000,00 €	93 700,89 €	44	A	V	Livret A + (-0.2)	1,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		515,35 €	1 840,88 €
EKIDOM	2012	P	POITIERS - Résidence Marigny - réfection étanchéité terrasses et parkings 162 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	380 100,00 €	227 986,06 €	8	A	V	Livret A + 0.6	2,85%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		3 077,81 €	23 994,44 €
EKIDOM	2012	P	MIGNALOUX - Les Aisiers - réhabilitation thermique 7 logements - Eco prêt	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	48 763,00 €	30 891,71 €	8	A	F	Taux fixe à 1.9 %	1,90%	F	Taux fixe à 1.9 %	1,90%	A-1		586,94 €	3 179,73 €
EKIDOM	2012	P	MONTAMISE - Les Tamisiers - réhabilitation thermique 12 logements - Eco prêt	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	100 046,00 €	63 379,84 €	8	A	F	Taux fixe à 1.9 %	1,90%	F	Taux fixe à 1.9 %	1,90%	A-1		1 204,22 €	6 523,78 €
EKIDOM	2012	P	POITIERS - Beaulieu résidence Marigny - réhabilitation thermique 162 logements PERR	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 400 300,00 €	887 100,04 €	8	A	F	Taux fixe à 1.9 %	1,90%	F	Taux fixe à 1.9 %	1,90%	A-1		16 854,90 €	91 310,49 €
EKIDOM	2012	P	POITIERS - Quartier Beaulieu - Remplacement des menuiseries de 55 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	124 200,00 €	78 633,36 €	8	A	V	Livret A + 0.6	2,85%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		1 061,55 €	8 275,78 €
EKIDOM	2012	P	POITIERS - Résidence Beaupuy - Remplacement d'interphonie de 148 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	64 400,00 €	40 772,84 €	8	A	V	Livret A + 0.6	2,85%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		550,43 €	4 291,15 €
EKIDOM	2012	P	POITIERS - Résidence du Golf - Remplacement des menuiseries et convecteurs - 58 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	132 400,00 €	83 824,92 €	9	A	V	Livret A + 0.6	2,85%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		1 131,64 €	8 822,17 €
EKIDOM	2012	P	POITIERS - Quartier Couronneries - réfection sanitaires et SDB 60 logements - Bât L48	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	275 100,00 €	173 384,75 €	9	A	V	Livret A + 0.6	2,85%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		2 340,69 €	18 247,91 €
EKIDOM	2012	P	POITIERS - Aisiers - Beaulieu - Hôtel de Briey	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	95 672,00 €	60 298,32 €	9	A	V	Livret A + 0.6	2,85%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		814,03 €	6 346,10 €

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
EKIDOM	2013	P	VOUNEUIL - Prêt PLUS - Construction de 10 logements VEFA Domaine du Lac	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	290 696,00 €	268 923,01 €	35	A	V	Livret A + 0.6	1,85%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		3 630,46 €	5 850,65 €
EKIDOM	2013	P	Financement complémentaire Logement-Foyer marie-Louise TROUBAT - Quartier de la Piquetterie - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	147 395,00 €	133 891,83 €	34	A	V	Livret A + 0.6	2,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		1 807,54 €	3 017,91 €
EKIDOM	2013	P	Remplacement des volets métalliques de 60 logements par des persiennes PVC - quartier de Bel Air - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	77 500,00 €	53 802,42 €	9	A	V	Livret A + 0.6	2,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		726,33 €	5 061,43 €
EKIDOM	2013	P	Construction de 25 logements Ilot 1 B - Quartier des Montgorges - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	129 637,00 €	115 567,79 €	35	A	V	Livret A + (-0.2)	1,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		635,62 €	3 003,36 €
EKIDOM	2013	P	Construction de 25 logements Ilot 1 B - Quartier des Montgorges - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	19 200,00 €	17 599,65 €	45	A	V	Livret A + (-0.2)	1,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		96,80 €	345,77 €
EKIDOM	2014	P	Construction en VEFA de 2 logements PLUS - Domaine du Lac- Vouneuil Sous Biard	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	117 358,00 €	108 355,46 €	36	A	V	Livret A + 0.6	1,60%	V	Livret A + 0.6	1,60%	A-1		1 733,69 €	2 357,36 €
EKIDOM	2014	P	PLUS Foncier- Construction en VEFA de 2 logements PLUS - Domaine du lac-VOUNEUIL SOUS BIARD	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	57 540,00 €	54 271,55 €	46	A	V	Livret A + 0.6	1,60%	V	Livret A + 0.6	1,60%	A-1		868,34 €	858,85 €
EKIDOM	2014	P	Construction de 2 logements PLAI - Domaine du Lac - Vouneuil Sous Biard	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	142 970,00 €	130 190,06 €	36	A	V	Livret A + (-0.2)	0,80%	V	Livret A + (-0.2)	0,80%	A-1		1 041,52 €	3 280,07 €
EKIDOM	2014	P	PLAI Foncier- Construction en VEFA de 2 logements PLAI- Domaine du lac -VOUNEUIL SOUS BIARD	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	63 117,00 €	58 744,77 €	46	A	V	Livret A + (-0.2)	0,80%	V	Livret A + (-0.2)	0,80%	A-1		469,96 €	1 125,80 €
EKIDOM	2014	P	acquisition de 7 logements collectifs au 81 rue Condorcet à Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	165 981,00 €	151 480,58 €	35	A	V	Livret A + (-0.2)	1,05%	V	Livret A + (-0.2)	1,05%	A-1		1 590,55 €	3 816,49 €
EKIDOM	2014	P	acquisition de 7 logements collectifs au 81 rue Condorcet à Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	68 327,00 €	63 731,29 €	45	A	V	Livret A + (-0.2)	1,05%	V	Livret A + (-0.2)	1,05%	A-1		669,18 €	1 221,37 €
EKIDOM	2014	P	Remplacement des menuiseries extérieures de 159 logements. Résidence Maisons & jardins - quartier de Beaulieu - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	413 800,00 €	356 936,37 €	21	A	V	Livret A + 0.6	1,60%	V	Livret A + 0.6	1,60%	A-1		5 710,98 €	14 815,05 €
EKIDOM	2014	P	Remplacement des menuiseries extérieures de 186 logements Bât L15 - Quartier des Couronneries - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	490 700,00 €	423 268,91 €	21	A	V	Livret A + 0.6	1,60%	V	Livret A + 0.6	1,60%	A-1		6 772,30 €	17 568,26 €
EKIDOM	2015	P	Construction de 4 logements collectifs. 20 route de Ligugé - Saint-Benoît	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	228 494,00 €	213 041,39 €	37	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		1 171,73 €	5 207,63 €
EKIDOM	2015	P	Construction de 4 logements collectifs. 20 route de Ligugé - Saint-Benoît	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	92 606,00 €	87 736,82 €	47	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		482,55 €	1 640,95 €
EKIDOM	2017	P	Réaménagements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	10 000,00 €	893 184,24 €	38	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		12 057,99 €	17 550,53 €
EKIDOM	2017	P	Acquisition en VEFA de 21 logements - rue Vasco de GAMA - Vallée Mouton - Saint-Benoît	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	345 914,00 €	341 025,06 €	48	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		4 603,84 €	4 954,94 €
EKIDOM	2017	P	Acquisition en VEFA de 21 logements - rue Vasco de GAMA - Vallée Mouton - Saint-Benoît	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	772 217,00 €	754 904,54 €	38	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		4 151,97 €	17 407,68 €

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
EKIDOM	2017	P	Acquisition en VEFA de 21 logements - rue Vasco de GAMA - Vallée Mouton - Saint-Benoît	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	258 488,00 €	253 982,42 €	48	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		1 396,90 €	4 530,36 €
EKIDOM	2014	P	Construction de 25 logements Ilot 1 B - Quartier des Montgorges - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	681 264,00 €	630 237,63 €	35	A	V	Livret A + 0.6	1,85%	V	Livret A + 0.6	1,85%	A-1		11 659,40 €	13 711,35 €
EKIDOM	2014	P	Construction de 25 logements Ilot 1 B - Quartier des Montgorges - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	100 900,00 €	95 343,37 €	45	A	V	Livret A + 0.6	1,85%	V	Livret A + 0.6	1,85%	A-1		1 763,85 €	1 508,82 €
EKIDOM	2014	P	Construction de 25 logements Ilot 1 B - Quartier des Montgorges - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 014 115,00 €	938 158,24 €	35	A	V	Livret A + 0.6	1,85%	V	Livret A + 0.6	1,85%	A-1		17 355,93 €	20 410,43 €
EKIDOM	2014	P	Construction de 25 logements Ilot 1 B - Quartier des Montgorges - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	149 500,00 €	141 266,96 €	45	A	V	Livret A + 0.6	1,85%	V	Livret A + 0.6	1,85%	A-1		2 613,44 €	2 235,57 €
EKIDOM	2015	P	Construction de 2 logements Tranche 4 - quartier de Bel Air - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	140 018,00 €	132 052,27 €	36	A	V	Livret A + 0.6	1,60%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		1 782,71 €	2 775,07 €
EKIDOM	2016	P	Construction de 51 logements - quartier Pierre Loti - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 918 428,00 €	2 806 687,90 €	37	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		37 890,02 €	57 014,15 €
EKIDOM	2016	P	Construction de 51 logements - quartier Pierre Loti - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	236 200,00 €	229 478,31 €	47	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		3 097,96 €	3 429,05 €
EKIDOM	2016	P	Construction de 51 logements - quartier Pierre Loti - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	20 000,00 €	19 300,86 €	47	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		106,15 €	352,46 €
EKIDOM	2016	P	Construction de 51 logements - quartier Pierre Loti - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	244 287,00 €	233 303,46 €	37	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		1 283,17 €	5 537,12 €
EKIDOM	2016	P	PLAI Acquisition-amélioration d'un logement 28 avenue du Plateau des Glières Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	66 465,00 €	63 476,62 €	38	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		349,12 €	1 506,53 €
EKIDOM	2016	P	PLAI Foncier Acquisition-amélioration d'un logement 28 avenue du Plateau des Glières Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	25 270,00 €	24 386,64 €	48	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		134,13 €	445,32 €
EKIDOM	2016	P	Acquisition-amélioration d'un logement - 158 rue de la Pierre Levée - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	102 735,00 €	98 115,85 €	37	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		539,64 €	2 328,64 €
EKIDOM	2016	P	Acquisition en VEFA de 3 logements - rue Vasco de GAMA - Vallée Mouton - Saint-Benoît	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	139 717,00 €	134 366,59 €	38	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		1 813,95 €	2 729,50 €
EKIDOM	2016	P	PLUS Foncier Acquisition en VEFA de 3 logements rue Vasco de GAMA - Vallée Mouton Saint-Benoît	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	59 235,00 €	57 549,32 €	48	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		776,92 €	859,94 €
EKIDOM	2016	P	Acquisition en VEFA de 3 logements - rue Vasco de GAMA - Vallée Mouton - Saint-Benoît	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	74 601,00 €	71 151,31 €	38	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		391,33 €	1 688,68 €
EKIDOM	2016	P	Acquisition en VEFA de 3 logements - rue Vasco de GAMA - Vallée Mouton - Saint-Benoît	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	28 505,00 €	27 508,56 €	48	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		151,30 €	502,33 €
EKIDOM	2017	P	Construction de 36 logements - 117 rue du Porteau - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	389 247,00 €	382 462,24 €	48	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		2 103,54 €	6 822,08 €

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
EKIDOM	2017	P	Construction de 36 logements - 117 rue du Porteau - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 679 739,00 €	1 642 080,65 €	38	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		9 031,44 €	37 865,47 €
EKIDOM	2017	P	Construction de 36 logements - 117 rue du Porteau - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 526 400,00 €	2 478 350,56 €	38	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		33 457,73 €	48 698,11 €
EKIDOM	2017	P	Construction de 36 logements - 117 rue du Porteau - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	609 685,00 €	601 068,08 €	48	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		8 114,42 €	8 733,25 €
EKIDOM	2017	P	PLUS Foncier Construction de 4 logements 10 à 14 rue Scheurer KESTNER Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	95 544,00 €	94 193,63 €	48	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		1 271,61 €	1 368,60 €
EKIDOM	2017	P	PLUS Construction de 4 logements 10 à 14 rue Scheurer KESTNER Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	204 198,00 €	200 314,37 €	38	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		2 704,24 €	3 936,06 €
EKIDOM	2017	P	Construction de 4 logements - 10 à 14 rue Scheurer KESTNER Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	87 378,00 €	85 854,96 €	48	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		472,20 €	1 531,42 €
EKIDOM	2017	P	Construction de 4 logements - 10 à 14 rue Scheurer KESTNER Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	201 886,00 €	197 359,88 €	38	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		1 085,48 €	4 551,01 €
EKIDOM	2017	P	Opération d'acquisition-amélioration de 13 logements situés 10 à 14 rue Scheurer KESTNER - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	68 313,00 €	67 347,51 €	48	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		909,19 €	978,53 €
EKIDOM	2017	P	Opération d'acquisition-amélioration de 13 logements situés 10 à 14 rue Scheurer KESTNER - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	188 940,00 €	185 346,56 €	38	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		2 502,18 €	3 641,95 €
EKIDOM	2017	P	Opération d'acquisition-amélioration de 13 logements situés 10 à 14 rue Scheurer KESTNER - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	126 346,00 €	124 792,72 €	48	A	V	Livret A + 1.11	1,86%	V	Livret A + 1.11	1,86%	A-1		2 321,14 €	1 582,18 €
EKIDOM	2017	P	Opération d'acquisition-amélioration de 13 logements situés 10 à 14 rue Scheurer KESTNER - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	379 039,00 €	369 489,12 €	28	A	V	Livret A + 1.11	1,86%	V	Livret A + 1.11	1,86%	A-1		6 872,50 €	9 727,51 €
EKIDOM	2017	P	Acquisition-amélioration de 13 logements - 10 à 14 rue Scheurer KESTNER - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	192 199,00 €	187 890,05 €	38	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		1 033,40 €	4 332,64 €
EKIDOM	2017	P	Acquisition-amélioration de 13 logements - 10 à 14 rue Scheurer KESTNER - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	69 399,00 €	68 189,34 €	48	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		375,04 €	1 216,31 €
EKIDOM	2015	P	Acquisition-amélioration d'un logement - 6 impasse de la Saboterie - Buxerolles	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	119 556,00 €	111 470,67 €	37	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		613,09 €	2 724,81 €
EKIDOM	2016	P	Construction de 2 logements - rue Pierre LOTI - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	150 034,00 €	144 288,50 €	38	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		1 947,89 €	2 931,06 €
EKIDOM	2016	P	PLUS Foncier Construction de 2 logements rue Pierre Loti Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	21 534,00 €	20 921,19 €	48	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		282,44 €	312,62 €
EKIDOM	2016	P	Construction de 8 logements - quartier Pierre Loti - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	621 688,00 €	597 880,70 €	38	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		8 071,39 €	12 145,24 €
EKIDOM	2016	P	PLUS Foncier Construction de 8 logements quartier Pierre Loti Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	74 832,00 €	72 702,46 €	48	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		981,48 €	1 086,38 €
EKIDOM	2016	P	Construction de 8 logements - quartier Pierre Loti - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	96 740,00 €	92 390,41 €	38	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		508,15 €	2 192,75 €

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
EKIDOM	2016	P	Construction de 8 logements - quartier Pierre Loti - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	11 563,00 €	11 158,79 €	48	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		61,37 €	203,78 €
EKIDOM	2016	P	Construction de 21 logements Résidence. Prométhée - quartier des Montgorges - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	20 551,00 €	19 832,61 €	48	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		109,08 €	362,16 €
EKIDOM	2016	P	Construction de 21 logements Résidence. Prométhée - quartier des Montgorges - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	136 570,00 €	130 429,59 €	38	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		717,36 €	3 095,56 €
EKIDOM	2016	P	Construction de 21 logements Résidence. Prométhée - quartier des Montgorges - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	180 289,00 €	175 158,40 €	48	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		2 364,64 €	2 617,36 €
EKIDOM	2016	P	Construction de 21 logements Résidence. Prométhée - quartier des Montgorges - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 197 023,00 €	1 151 183,46 €	38	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		15 540,98 €	23 384,93 €
EKIDOM	2016	P	acquisition en VEFA de 39 logements - quartier des Montgorges - à Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 975 336,00 €	1 810 251,99 €	19	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		24 438,40 €	84 217,22 €
EKIDOM	2015	P	acquisition en VEFA de 39 logements - quartier des Montgorges - à Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 355 644,00 €	1 247 938,20 €	19	A	V	Livret A + 1.11	1,86%	V	Livret A + 1.11	1,86%	A-1		23 211,65 €	55 360,01 €
EKIDOM	2017	P	Acquisition en VEFA de 30 logements - ZAC des Montgorges - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 073 576,00 €	2 027 088,16 €	38	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		11 148,98 €	46 743,53 €
EKIDOM	2017	P	Acquisition en VEFA de 30 logements - ZAC des Montgorges - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	599 298,00 €	588 851,94 €	48	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		3 238,69 €	10 503,51 €
EKIDOM	2017	P	Construction de 14 logements - Rue Aimé Césaire Montgorges - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	899 706,00 €	882 594,55 €	39	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		11 915,03 €	17 342,45 €
EKIDOM	2017	P	PLUS Foncier Construction de 14 logements. Rue Aimé Césaire Montgorges Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	248 574,00 €	245 060,80 €	49	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		3 308,32 €	3 560,63 €
EKIDOM	2017	P	Construction de 14 logements - Rue Aimé Césaire Montgorges - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	105 227,00 €	102 867,90 €	39	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		565,77 €	2 372,08 €
EKIDOM	2017	P	PLAI Foncier Construction de 14 logements Rue Aimé Césaire Montgorges Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	27 227,00 €	26 752,42 €	49	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		147,14 €	477,19 €
EKIDOM	2017	P	PLAI Acquisition-amélioration d'un logement 37 rue Saint Saturnin Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	55 895,00 €	54 641,88 €	38	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		300,53 €	1 260,01 €
EKIDOM	2017	P	PLAI Foncier Acquisition-amélioration d'un logement 37 rue Saint Saturnin Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	28 631,00 €	28 131,95 €	48	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		154,73 €	501,79 €
EKIDOM	2016	P	Réhabilitation de 108 logements - Bat L22 Couronneries - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	173 000,00 €	161 192,88 €	23	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		2 176,10 €	6 023,38 €
EKIDOM	2017	P	Achat en VEFA de 5 logements individuels - Les Hauts Braults - Vouneuil-Sous-Biard	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	353 757,00 €	345 826,06 €	39	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		1 902,04 €	7 974,56 €
EKIDOM	2017	P	PLAI Foncier Achat en VEFA de 5 logements individuels Les Hauts Braults Vouneuil-Sous-Biard	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	92 434,00 €	90 822,83 €	49	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		499,53 €	1 620,03 €

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
EKIDOM	2017	P	Acquisition en VEFA de 12 logements - Allée du Verger - Mignaloux-Beauvoir	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	193 896,00 €	191 155,59 €	48	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		2 580,60 €	2 777,41 €
EKIDOM	2017	P	Acquisition en VEFA de 12 logements - Allée du Verger - Mignaloux-Beauvoir	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	425 687,00 €	417 590,88 €	38	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		5 637,48 €	8 205,41 €
EKIDOM	2017	P	Acquisition en VEFA de 12 logements - Allée du Verger - Mignaloux-Beauvoir	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	297 294,00 €	290 628,92 €	38	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		1 598,46 €	6 701,74 €
EKIDOM	2017	P	Acquisition en VEFA de 12 logements - Allée du Verger - Mignaloux-Beauvoir	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	125 098,00 €	122 917,48 €	48	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		676,05 €	2 192,51 €
EKIDOM	2017	P	Abroge et remplace la Délibération 2013 - 0396 du 27/09/2013; Construction d'une maison-relais de 12 logements et 12 places-lits - Rue Aimé Césaire - Quartier des Montgorges - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	227 472,97 €	223 508,00 €	48	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		1 229,29 €	3 986,78 €
EKIDOM	2017	P	Abroge et remplace la Délibération 2013 - 0396 du 27/09/2013; Construction d'une maison-relais de 12 logements et 12 places-lits - Rue Aimé Césaire - Quartier des Montgorges - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	729 966,64 €	713 601,40 €	38	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		3 924,81 €	16 455,25 €
EKIDOM	2017	P	Acquisition en VEFA de 11 logements - Allée du Verger & rue Pablo Picasso - Mignaloux-Beauvoir	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	145 136,00 €	142 606,21 €	48	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		784,33 €	2 543,71 €
EKIDOM	2017	P	Acquisition en VEFA de 11 logements - Allée du Verger & rue Pablo Picasso - Mignaloux-Beauvoir	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	226 824,00 €	221 738,79 €	38	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		1 219,56 €	5 113,18 €
EKIDOM	2017	P	Acquisition en VEFA de 11 logements - Allée du Verger & rue Pablo Picasso - Mignaloux-Beauvoir	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	203 977,00 €	201 094,11 €	48	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		2 714,77 €	2 921,81 €
EKIDOM	2017	P	PLUS Acquisition en VEFA de 11 logements Allée du Verger et rue Pablo Picasso Mignaloux-Beauvoir	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	291 479,00 €	285 935,38 €	38	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		3 860,13 €	5 618,46 €
EKIDOM	2017	P	Accélération du Programme d'investissement Haut de bilan Réhabilitation de 92 logements Grand Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	940 000,00 €	940 000,00 €	38	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		12 690,00 €	0,00 €
EKIDOM	2017	P	PLUS Acquisition- amélioration de 7 logements Réhabilitation de l'ancienne école Saint-Louis 34 rue de la Bretonnerie Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	188 634,00 €	188 634,00 €	38	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		2 546,56 €	0,00 €
EKIDOM	2017	P	PLUS Foncier Acquisition- amélioration de 7 logements Réhabilitation de l'ancienne école Saint-Louis 34 rue de la Bretonnerie Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	25 722,00 €	25 722,00 €	48	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		347,25 €	0,00 €
EKIDOM	2017	P	PLAI Acquisition- amélioration de 7 logements Réhabilitation de l'ancienne école Saint-Louis 34 rue de la Bretonnerie Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	240 204,00 €	240 204,00 €	38	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		1 321,12 €	0,00 €

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
EKIDOM	2017	P	PLAI Foncier Acquisition-amélioration de 7 logements Réhabilitation de l'ancienne école Saint-Louis 34 rue de la Bretonnerie Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	24 264,00 €	24 264,00 €	48	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		133,45 €	0,00 €
EKIDOM	2018	P	PLUS Acquisition en VEFA de 4 logements ZAC des Magnals Mignaloux-Beauvoir	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	222 400,00 €	222 400,00 €	13	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1			
EKIDOM	2018	P	PLUS Construction de 10 logements Les Hauts Braults Vouneuil sous Biard	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	457 896,00 €	457 896,00 €	39	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		6 181,60 €	7 288,31 €
EKIDOM	2018	P	PLUS Foncier Construction de 10 logements Les Hauts Braults Vouneuil sous Biard	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	159 012,00 €	159 012,00 €	49	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		2 146,66 €	1 879,31 €
EKIDOM	2018	P	PLAI Construction de 10 logements Les Hauts Braults Vouneuil sous Biard	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	274 016,00 €	274 016,00 €	39	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		1 507,09 €	5 140,84 €
EKIDOM	2018	P	PLAI Foncier Construction de 10 logements Les Hauts Braults Vouneuil sous Biard	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	79 645,00 €	79 645,00 €	49	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		438,05 €	1 160,77 €
EKIDOM	2018	P	Construction de 21 logements Lotissement du Bois du Moulin Saint-Julien l'Ars Prêt PLUS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	764 253,00 €	764 253,00 €	39	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		10 317,42 €	14 535,27 €
EKIDOM	2018	P	PLUS Foncier Construction de 21 logements Lotissement du Bois du Moulin Saint-Julien l'Ars	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	388 411,00 €	388 411,00 €	49	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		5 243,55 €	5 489,57 €
EKIDOM	2018	P	PLAI Foncier Construction de 21 logements Lotissement du Bois du Moulin Saint-Julien l'Ars	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	218 295,00 €	218 295,00 €	49	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		1 200,62 €	3 804,99 €
EKIDOM	2018	P	PLAI Construction de 21 logements Lotissement du Bois du Moulin Saint-Julien l'Ars	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	469 622,00 €	469 622,00 €	39	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		2 582,92 €	10 528,53 €
EKIDOM	2018	P	PAM Restructuration (Réhabilitation lourde) de 100 logements Résidences des 3 Rivières Quartier des 3 Cités Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 540 670,00 €	2 540 670,00 €	24	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		34 299,05 €	86 118,14 €
EKIDOM	2018	P	PAM Eco-prêt Restructuration (Réhabilitation lourde) de 100 logements Résidences des 3 Rivières Quartier des 3 Cités Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 426 000,00 €	1 426 000,00 €	14	A	V	Livret A + (-0.75)	0,00%	V	Livret A + (-0.75)	0,00%	A-1		0,00 €	95 066,67 €
EKIDOM	2018	P	PLUS Foncier Construction de 6 logements rue Louise MICHEL Buxerolles	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	93 382,01 €	93 382,01 €	50	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1			
EKIDOM	2018	P	PLUS Construction de 6 logements rue Louise MICHEL Buxerolles	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	212 704,14 €	212 704,14 €	40	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1			
EKIDOM	2018	P	PLAI Construction de 6 logements rue Louise MICHEL Buxerolles	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	211 618,91 €	211 618,91 €	40	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1			
EKIDOM	2018	P	PLAI Foncier Construction de 6 logements rue Louise MICHEL Buxerolles	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	83 390,68 €	83 390,68 €	50	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1			
EKIDOM	2018	P	PAM Réhabilitation de 95 logements situés 19 rue Alphonse Daudet Quartier des Couronneries Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 080 000,00 €	1 080 000,00 €	24	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		14 580,00 €	36 607,51 €

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En Intérêts (8)	En capital
EKIDOM	2013	P	Réhabilitation thermique de 494 logements - Quartier de Beaulieu - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	5 557 500,00 €	4 604 712,67 €	20	A	V	Livret A + 0.6	1,85%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		62 163,62 €	202 092,10 €
EKIDOM	2015	P	Travaux de remplacement des installations de chauffage, ventilation et tableaux électriques de 55 SES	BANQUE POSTALE	157 000,00 €	146 816,22 €	22	A	V	Eonia(Préfixé) + 1.24	1,15%	F	Taux fixe à 1.77 %	1,77%	A-1		2 598,85 €	5 227,47 €
EKIDOM	2013	P	Installation de VMC, remplacement des menuiseries extérieures et du contrôle d'accès. Quartier des Couronneries - Poitiers	CAISSE D'EPARGNE	1 103 000,00 €	955 725,66 €	20	A	F	Taux fixe à 3.77 %	3,77%	F	Taux fixe à 3.77 %	3,77%	A-1		36 030,86 €	32 868,35 €
EKIDOM	2012	P	MONTAMISE - place des Tamisiers - réhabilitation 5 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	18 000,00 €	11 344,68 €	9	A	V	Livret A + 0.6	2,85%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		153,15 €	1 193,98 €
EKIDOM	2013	P	POITIERS - Prêt PLUS - acquisition amélioration 1 logement rue Stendhal	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	92 376,00 €	83 913,24 €	34	A	V	Livret A + 0.6	2,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		1 132,83 €	1 891,40 €
EKIDOM	2014	P	POITIERS -Prêt PLAI - Acquisition amélioration de 2 logements rue des Frères Voisin	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	59 681,00 €	54 467,17 €	35	A	V	Livret A + (-0.2)	1,05%	V	Livret A + (-0.2)	1,05%	A-1		571,91 €	1 372,27 €
EKIDOM	2014	P	POITIERS - Prêt PLAI Foncier - Acquisition amélioration de 2 logements rue des Frères Voisin	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	158 246,00 €	147 602,28 €	45	A	V	Livret A + (-0.2)	1,05%	V	Livret A + (-0.2)	1,05%	A-1		1 549,82 €	2 828,71 €
EKIDOM	2014	P	VOUNEUIL - Prêt PLUS Foncier - Construction de 10 logements VEFA Domaine du Lac	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	134 093,00 €	126 708,43 €	45	A	V	Livret A + 0.6	1,85%	V	Livret A + 0.6	1,85%	A-1		2 344,11 €	2 005,18 €
EKIDOM	2014	P	VOUNEUIL -Prêt PLAI Foncier - Construction de 10 logements VEFA Domaine du Lac	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	154 843,00 €	144 428,16 €	45	A	V	Livret A + (-0.2)	1,05%	V	Livret A + (-0.2)	1,05%	A-1		1 516,50 €	2 767,88 €
EKIDOM	2014	P	VOUNEUIL -Prêt PLAI - Construction de 10 logements VEFA Domaine du Lac	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	338 306,00 €	308 750,97 €	35	A	V	Livret A + (-0.2)	1,05%	V	Livret A + (-0.2)	1,05%	A-1		3 241,89 €	7 778,84 €
EKIDOM	2013	P	Réhabilitation de 40 logements - quartiers des 3 Cités - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	120 700,00 €	83 792,93 €	9	A	V	Livret A + 0.6	2,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		1 131,20 €	7 882,77 €
EKIDOM	2014	P	financement de l'installation de systèmes de ventilation mécanique pour 963 logements aux Couronneries à Poitiers	CAISSE D'EPARGNE	630 000,00 €	598 371,28 €	22	A	F	Taux fixe à 3.81 %	3,88%	F	Taux fixe à 3.81 %	3,81%	A-1		22 797,95 €	16 723,78 €
EKIDOM	2014	P	Remplacement des colonnes d'alimentation d'eau chaude & froide de 94 logements quartier des Couronneries et des menuiseries extérieures de 156 logements quartier de Beaulieu - Poitiers	CAISSE D'EPARGNE	629 000,00 €	596 638,96 €	22	A	F	Taux fixe à 3.62 %	3,68%	F	Taux fixe à 3.62 %	3,62%	A-1		21 598,33 €	17 064,33 €
EKIDOM	2014	P	travaux de réfection d'étanchéité et d'isolation des toitures et terrasses de la résidence "Maisons et Jardins" quartier de Beaulieu à Poitiers	CAISSE D'EPARGNE	1 523 000,00 €	1 435 379,62 €	23	A	F	Taux fixe à 2.74 %	2,77%	F	Taux fixe à 2.74 %	2,74%	A-1		39 329,40 €	45 618,90 €
EKIDOM	2014	P	Réhabilitation thermique & travaux d'étanchéité de terrasses - Quartier des Couronneries - Poitiers	CAISSE D'EPARGNE	874 000,00 €	751 342,64 €	20	A	F	Taux fixe à 3.33 %	3,33%	F	Taux fixe à 3.33 %	3,33%	A-1		25 019,71 €	27 035,66 €
FONCIER D'HABITAT ET HUMANISME	2008	P	Acquisition-amélioration de 4 logements - 86 boulevard du Pont-Achard -Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	4 000,00 €	2 950,76 €	21	A	V	Livret A + (-0.2)	3,30%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		16,23 €	126,54 €

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
FONCIER D'HABITAT ET HUMANISME	2015	P	Acquisition-amélioration d'un logement - 198 rue du Faubourg du Pont Neuf - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	17 500,00 €	15 895,14 €	27	A	V	Livret A + (-0.2)	0,80%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		87,43 €	547,69 €
EKIDOM	2009	P	POITIERS - 21 logements individuels location- accession ZAC St Eloi	CREDIT AGRICOLE CENTRE EST	1 214 375,50 €	860 874,52 €	20	T	V	(Moyenne Euribor 03 M + 0.12)-Floor 0 sur Moyenne Euribor 03 M	1,79%	V	(Moyenne Euribor 03 M + 0.12)-Floor 0 sur Moyenne Euribor 03 M	0,12%	A-1		1 029,62 €	38 919,20 €
EKIDOM	2014	P	acquisition de 17 logements avenue de la Libération	CREDIT AGRICOLE DE LA TOURAINE ET DU POITOU	1 607 580,00 €	1 557 798,69 €	37	A	V	Livret A + 1.11	2,36%	V	Livret A + 1.11	1,86%	A-1		28 975,06 €	25 775,21 €
EKIDOM	2014	P	acquisition de 17 logements avenue de la Libération	CREDIT AGRICOLE DE LA TOURAINE ET DU POITOU	535 860,00 €	524 280,68 €	47	A	V	Livret A + 1.11	2,36%	V	Livret A + 1.11	1,86%	A-1		9 751,62 €	5 985,41 €
HABITAT DE LA VIENNE	2007	C	CHASSENEUIL-DU-POITOU - 4 logements location-accession Les Philambins	DEXIA CL	209 100,00 €	134 172,50 €	19	T	V	Euribor 03 M + 0.2	4,20%	V	Euribor 03 M + 0.2	- 0,12%	A-1		- 140,85 €	6 970,00 €
EKIDOM	2004	P	POITIERS - Réaménagement 28 prêts : 29 logements locatifs - résidence la Roseraie	CREDIT FONCIER DE FRANCE	1 012 022,00 €	3 997,39 €	1	A	V	Euribor 12 M + 0.25	2,57%	V	Euribor 12 M + 0.25	0,08%	A-1		3,24 €	3 997,39 €
EKIDOM	2008	C	MIGNE-AUXANCES - Construction de 15 logements Migne Castouarde	DEXIA CL	766 000,00 €	504 283,27 €	20	T	V	Euribor 03 M + 0.27	5,27%	V	Euribor 03 M + 0.27	- 0,04%	A-1		- 195,61 €	25 533,34 €
EKIDOM	2007	P	POITIERS - St Eloi - constructions de 17 logements	CAISSE D'EPARGNE	934 500,00 €	635 178,71 €	19	T	V	Moyenne de Euribor 03 M + 0.22	5,01%	V	Moyenne de Euribor 03 M + 0.22	- 0,10%	A-1		- 542,03 €	32 106,27 €
SA d HLM Immobilière Atlantic Aménagement	2007	P	POITIERS - Construction de 2 logements à Chalon	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	155 000,00 €	123 966,40 €	28	A	V	Livret A	2,75%	V	Livret A	0,75%	A-1		929,75 €	3 842,61 €
SA d HLM Immobilière Atlantic Aménagement	2007	P	POITIERS - Acquisition foncière pour la construction de 48 Logements à Chalon	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	859 650,00 €	766 048,14 €	38	A	V	Livret A + 1	3,75%	V	Livret A + 1	1,75%	A-1		13 405,84 €	13 860,87 €
SA d HLM Immobilière Atlantic Aménagement	2009	P	POITIERS - Acq. terrain et construction 522 logements - Châlons - Phase 1 - 1ère année	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 191 050,53 €	1 063 256,31 €	5	A	V	Livret A + 0.6	3,10%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		14 353,96 €	0,00 €
SA d HLM Immobilière Atlantic Aménagement	2010	P	POITIERS - Châlons - Belle Nature II - 57 logements PLUS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	996 749,00 €	908 077,12 €	42	A	V	Livret A + 0.6	2,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		12 259,04 €	16 209,32 €
SA d HLM Immobilière Atlantic Aménagement	2010	P	POITIERS - Acq. terrain et construction 522 logements - Châlons - Phase 1 - 2ème année	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	492 848,49 €	439 968,13 €	6	A	V	Livret A + 0.6	1,85%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		5 939,57 €	0,00 €
SA d HLM Immobilière Atlantic Aménagement	2010	P	POITIERS - Châlons - Belle nature II - 7 logements PLA1	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	82 304,00 €	70 235,09 €	32	A	V	Livret A + (-0.3)	1,45%	V	Livret A + (-0.3)	0,45%	A-1		316,06 €	2 044,74 €
SA d HLM Immobilière Atlantic Aménagement	2010	P	POITIERS - Châlons - Belle nature II - 57 logements PTHPE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	505 905,00 €	431 719,91 €	32	A	V	Livret A + (-0.3)	1,45%	V	Livret A + (-0.3)	0,45%	A-1		1 942,74 €	12 568,57 €
SA d HLM Immobilière Atlantic Aménagement	2012	P	POITIERS - Châlons Belle Nature 3 - 25 logements prêt THPE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	143 018,58 €	126 622,01 €	33	A	V	Livret A + (-0.3)	1,95%	V	Livret A + (-0.3)	0,45%	A-1		569,80 €	3 454,90 €
SA d HLM Immobilière Atlantic Aménagement	2011	P	POITIERS - Châlons Belle Nature 3 - 25 logements prêt PLUS foncier	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	134 154,00 €	122 839,68 €	42	A	V	Livret A + 0.6	2,60%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		1 658,34 €	2 126,06 €
SA d HLM Immobilière Atlantic Aménagement	2011	P	POITIERS - Châlons Belle Nature 3 - 25 logements prêt PLA1 foncier	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	114 247,00 €	102 406,44 €	42	A	V	Livret A + (-0.2)	1,80%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		563,24 €	2 117,53 €
SA d HLM Immobilière Atlantic Aménagement	2014	P	Construction de 14 logements individuels « La Mérigotte » Ilot 7 - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	377 685,50 €	349 397,02 €	35	A	V	Livret A + 0.6	1,85%	V	Livret A + 0.6	1,85%	A-1		6 463,84 €	7 601,43 €
SA d HLM Immobilière Atlantic Aménagement	2014	P	Construction de 14 logements individuels « La Mérigotte » Ilot 7 - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	166 736,50 €	157 554,24 €	45	A	V	Livret A + 0.6	1,85%	V	Livret A + 0.6	1,85%	A-1		2 914,75 €	2 493,32 €
SA d HLM Immobilière Atlantic Aménagement	2014	P	Construction de 14 logements individuels « La Mérigotte » Ilot 7 - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	24 644,00 €	22 491,05 €	35	A	V	Livret A + (-0.2)	1,05%	V	Livret A + (-0.2)	1,05%	A-1		236,16 €	566,66 €

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA d HLM Immobilière Atlantique Aménagement	2014	P	Construction de 14 logements individuels « La Mérigotte » lot 7 - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	11 837,50 €	11 041,31 €	45	A	V	Livret A + (-0,2)	1,05%	V	Livret A + (-0,2)	1,05%	A-1		115,93 €	211,60 €
SA d HLM Immobilière Atlantique Aménagement	2014	P	PLUS Construction de 18 logements collectifs « La Mérigotte » lot 1 - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	495 738,00 €	458 607,45 €	35	A	V	Livret A + 0,6	1,85%	V	Livret A + 0,6	1,35%	A-1		6 191,20 €	9 977,40 €
SA d HLM Immobilière Atlantique Aménagement	2014	P	PLUS Foncier Construction de 18 logements collectifs « La Mérigotte » lot 1 - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	145 390,50 €	137 383,78 €	45	A	V	Livret A + 0,6	1,85%	V	Livret A + 0,6	1,35%	A-1		1 854,68 €	2 174,12 €
SA d HLM Immobilière Atlantique Aménagement	2014	P	PLAI Construction de 18 logements collectifs « La Mérigotte » lot 1 - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	51 249,00 €	46 771,79 €	35	A	V	Livret A + (-0,2)	1,05%	V	Livret A + (-0,2)	0,55%	A-1		257,25 €	1 178,40 €
SA d HLM Immobilière Atlantique Aménagement	2014	P	PLAI Foncier Construction de 18 logements collectifs « La Mérigotte » lot 1 - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	16 170,00 €	15 082,39 €	45	A	V	Livret A + (-0,2)	1,05%	V	Livret A + (-0,2)	0,55%	A-1		82,96 €	289,05 €
SA d HLM Immobilière Atlantique Aménagement	2014	P	PLUS Construction de 5 logements individuels « La Mérigotte » lot 1 - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	184 007,00 €	170 224,96 €	35	A	V	Livret A + 0,6	1,85%	V	Livret A + 0,6	1,85%	A-1		3 149,16 €	3 703,39 €
SA d HLM Immobilière Atlantique Aménagement	2014	P	PLUS Foncier Construction de 5 logements individuels « La Mérigotte » lot 1 - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	57 104,50 €	53 959,73 €	45	A	V	Livret A + 0,6	1,85%	V	Livret A + 0,6	1,85%	A-1		998,26 €	853,92 €
SA d HLM Immobilière Atlantique Aménagement	2014	P	PLUS Construction de 42 logements collectifs à « La Mérigotte » lot 6 - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 576 664,50 €	1 458 573,04 €	35	A	V	Livret A + 0,6	1,85%	V	Livret A + 0,6	1,85%	A-1		26 983,60 €	31 732,50 €
SA d HLM Immobilière Atlantique Aménagement	2014	P	PLUS Foncier Construction de 42 logements collectifs à « La Mérigotte » lot 6 - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	259 885,50 €	245 573,46 €	45	A	V	Livret A + 0,6	1,85%	V	Livret A + 0,6	1,85%	A-1		4 543,11 €	3 886,24 €
SA d HLM Immobilière Atlantique Aménagement	2014	P	PLAI Construction de 42 logements collectifs à « La Mérigotte » lot 6 - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	139 833,50 €	127 617,40 €	35	A	V	Livret A + (-0,2)	1,05%	V	Livret A + (-0,2)	1,05%	A-1		1 339,98 €	3 215,26 €
SA d HLM Immobilière Atlantique Aménagement	2014	P	PLAI Foncier Construction de 42 logements collectifs à « La Mérigotte » lot 6 - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	24 498,50 €	22 850,71 €	45	A	V	Livret A + (-0,2)	1,05%	V	Livret A + (-0,2)	1,05%	A-1		239,93 €	437,92 €
SA d HLM Immobilière Atlantique Aménagement	2014	P	PLUS Construction de 3 logements individuels « La Mérigotte » lot 5 - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	103 598,50 €	90 966,81 €	35	A	V	Livret A + 0,6	1,85%	V	Livret A + 0,6	1,35%	A-1		1 228,05 €	1 979,06 €
SA d HLM Immobilière Atlantique Aménagement	2014	P	PLUS Foncier Construction de 3 logements individuels « La Mérigotte » lot 5 - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	42 243,50 €	39 917,13 €	45	A	V	Livret A + 0,6	1,85%	V	Livret A + 0,6	1,35%	A-1		538,88 €	631,70 €
SA d HLM Immobilière Atlantique Aménagement	2014	P	PLUS Construction de 4 logements individuels « La Mérigotte » lot 8 - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	103 561,00 €	80 500,64 €	35	A	V	Livret A + 0,6	1,85%	V	Livret A + 0,6	1,35%	A-1		1 087,98 €	1 753,32 €
SA d HLM Immobilière Atlantique Aménagement	2014	P	PLUS Foncier Construction de 4 logements individuels « La Mérigotte » lot 8 - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	42 516,50 €	40 175,10 €	45	A	V	Livret A + 0,6	1,85%	V	Livret A + 0,6	1,35%	A-1		542,37 €	635,78 €
SA d HLM Immobilière Atlantique Aménagement	2014	P	PLAI Construction de 4 logements individuels « La Mérigotte » lot 8 - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	23 002,00 €	20 992,50 €	35	A	V	Livret A + (-0,2)	1,05%	V	Livret A + (-0,2)	0,55%	A-1		115,46 €	528,90 €
SA d HLM Immobilière Atlantique Aménagement	2014	P	PLAI Foncier Construction de 4 logements individuels « La Mérigotte » lot 8 - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	11 161,50 €	10 410,77 €	45	A	V	Livret A + (-0,2)	1,05%	V	Livret A + (-0,2)	0,55%	A-1		57,26 €	199,52 €
SA d HLM Immobilière Atlantique Aménagement	2013	P	PLUS Construction de 35 logements « La Mérigotte » lot 6 - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	228 698,50 €	202 197,33 €	35	A	V	Livret A + 0,6	2,35%	V	Livret A + 0,6	1,35%	A-1		2 729,66 €	4 557,52 €

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA d HLM Immobilière Atlantique Aménagement	2013	P	PLUS Foncier Construction de 35 logements « La Mérigotte » lot 6 - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	73 215,50 €	68 326,38 €	45	A	V	Livret A + 0.6	2,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		922,41 €	1 113,50 €
SA d HLM Immobilière Atlantique Aménagement	2013	P	PLAI Construction de 35 logements « La Mérigotte » lot 6 - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	269 238,00 €	240 554,09 €	35	A	V	Livret A + (-0.2)	1,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		1 323,05 €	6 251,49 €
SA d HLM Immobilière Atlantique Aménagement	2013	P	PLAI Foncier Construction de 35 logements « La Mérigotte » lot 6 - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	86 942,00 €	79 868,07 €	45	A	V	Livret A + (-0.2)	1,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		439,27 €	1 569,11 €
SA d HLM Immobilière Atlantique Aménagement	2014	P	PLUS Construction de 35 logements « La Mérigotte » lot 6 - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	808 722,00 €	748 149,08 €	35	A	V	Livret A + 0.6	1,85%	V	Livret A + 0.6	1,85%	A-1		13 840,76 €	16 276,62 €
SA d HLM Immobilière Atlantique Aménagement	2014	P	PLUS Foncier Construction de 35 logements « La Mérigotte » lot 6 - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	336 857,00 €	318 306,10 €	45	A	V	Livret A + 0.6	1,85%	V	Livret A + 0.6	1,85%	A-1		5 888,66 €	5 037,24 €
SA d HLM Immobilière Atlantique Aménagement	2014	P	PLAI Construction de 35 logements « La Mérigotte » lot 6 - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	58 614,50 €	53 493,83 €	35	A	V	Livret A + (-0.2)	1,05%	V	Livret A + (-0.2)	1,05%	A-1		561,69 €	1 347,76 €
SA d HLM Immobilière Atlantique Aménagement	2014	P	PLAI Foncier Construction de 35 logements « La Mérigotte » lot 6 - Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	28 044,00 €	26 157,74 €	45	A	V	Livret A + (-0.2)	1,05%	V	Livret A + (-0.2)	1,05%	A-1		274,66 €	501,30 €
SA d HLM Immobilière Atlantique Aménagement	2013	P	Réaménagements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 819 170,73 €	1 596 449,24 €	28	T	V	Livret A + 1	2,75%	V	Livret A + 1	0,84%	A-1		53 375,35 €	44 172,07 €
SA d HLM Immobilière Atlantique Aménagement	2013	P	Réaménagements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	3 745 418,21 €	2 992 510,50 €	32	T	V	Livret A + 0.6	2,35%	V	Livret A + 0.6	2,73%	A-1		79 983,24 €	76 116,69 €
SA d HLM Immobilière Atlantique Aménagement	2013	P	Réaménagements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	765 685,29 €	665 196,16 €	32	T	V	Livret A + (-0.2)	1,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,24%	A-1		6 291,18 €	19 232,40 €
SA d HLM Immobilière Atlantique Aménagement	2013	P	Réaménagements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	273 032,28 €	240 604,82 €	31	T	V	Livret A + 0.6	2,35%	V	Livret A + 0.6	0,67%	A-1		6 428,37 €	6 364,48 €
SA d HLM Immobilière Atlantique Aménagement	2013	P	Réaménagements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	843 232,80 €	645 271,07 €	32	T	V	Livret A + 0.6	2,35%	V	Livret A + 0.6	2,73%	A-1		17 249,83 €	16 100,55 €
SA d HLM Immobilière Atlantique Aménagement	2013	P	Réaménagements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	274 550,77 €	239 062,51 €	32	T	V	Livret A + (-0.2)	1,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,24%	A-1		2 261,38 €	6 795,11 €
SA d HLM Immobilière Atlantique Aménagement	2018	P	Réaménagements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	171 647,80 €	171 647,80 €	41	A	V	Livret A + 1.13	1,88%	V	Livret A + 1.13	1,88%	A-1		3 226,98 €	2 423,85 €
SA d HLM Immobilière Atlantique Aménagement	2016	P	Construction de 37 logements Belle Nature 5 Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 138 862,00 €	1 095 249,71 €	37	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		14 785,87 €	22 248,71 €
SA d HLM Immobilière Atlantique Aménagement	2016	P	Construction de 37 logements Belle Nature 5 Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	259 234,50 €	251 857,31 €	47	A	V	Livret A + 0.6	1,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		3 400,08 €	3 763,46 €
SA d HLM Immobilière Atlantique Aménagement	2016	P	Construction de 37 logements Belle Nature 5 Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	294 775,00 €	281 521,44 €	37	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		1 548,37 €	6 681,50 €
SA d HLM Immobilière Atlantique Aménagement	2016	P	PLAI Foncier Construction de 37 logements Belle Nature 5 Poitiers	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	68 174,00 €	65 790,85 €	47	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		361,85 €	1 201,42 €
SA d HLM Immobilière Atlantique Aménagement	2015	P	PAM Réhabilitation & remplacement de composants pour 11 logements Grand Rue à Poitiers et rue des Ecoles à Biard	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	24 364,83 €	21 877,36 €	21	A	V	Livret A + 0.6	1,60%	V	Livret A + 0.6	1,60%	A-1		295,35 €	860,70 €
SA d HLM Immobilière Atlantique Aménagement	2015	P	Réhabilitation de 102 logements locatifs sociaux - Résidence d'Artimon (5,7 & 9 rue d'Artimon) - Saint-Benoît	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	590 364,00 €	530 092,19 €	21	A	V	Livret A + 0.6	1,60%	V	Livret A + 0.6	1,60%	A-1		8 481,48 €	20 854,94 €
SA d HLM Immobilière Atlantique Aménagement	2010	P	CHASSENEUIL DU POITOU VEFA- 31 logements	DEXIA CL	2 097 408,00 €	1 699 398,40 €	21	A	V	(((Livret A + Livret A) + Livret A) + Livret A)/4) + 1.13	2,50%	V	(((Livret A + Livret A) + Livret A) + Livret A)/4) + 1.13	1,88%	A-1		31 948,69 €	56 412,36 €
SA d HLM Immobilière Atlantique Aménagement	2010	P	CHASSENEUIL DU POITOU VEFA - 31 logements	DEXIA CL	378 230,00 €	347 470,25 €	41	A	V	(((Livret A + Livret A) + Livret A) + Livret A)/4) + 1.13	2,50%	V	(((Livret A + Livret A) + Livret A) + Livret A)/4) + 1.13	1,88%	A-1		6 532,44 €	4 359,77 €

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SOLIHA SOLIDAIRES POUR L HABITAT BATISSEUR DE LOGE	2016	P	Acquisition-amélioration de 2 logements situés Route de Chauvigny à Mignaloux-Beauvoir	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	80 903,50 €	79 089,71 €	39	A	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	V	Livret A + (-0.2)	0,55%	A-1		434,99 €	1 823,77 €
TOTAL GENERAL					320 833 420,94 €	273 445 282,22 €											3 823 574,90 €	9 416 477,23 €

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	1 617 035,10 €
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	- €
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	13 000 000,70 €
Provisions pour garanties d'emprunts	D	- €
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	14 617 035,80 €
Recettes réelles de fonctionnement	II	143 809 255,00 €

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	10,16%
---	---------------	---------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRAT DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

B1.4 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts invest. (1)	Somme nette des parts invest. (2)
Marché de partenariat	2017	Grand Poitiers Lumière SAS	Gestion énergétique, exploitation-maintenance, reconstruction avec conception et financement des installations d'éclairage public sur les secteurs Couronneries, Beaulieu et Sapinière	7 777 126,17	5 471 345,33	180	2032	4 451 533,42	4 451 533,42

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

DEPENSES

N° ou intitulé de l'AP	MONTANT DES AP			MONTANT DES CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2019	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2019)	CP antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2019) (1)	CP ouverts au titre de l'exercice 2019	Restes à financer de l'exercice 2020
2018 - VOIRIE GP 40	44 653 492,00	-201 897,85	44 451 594,15	10 476 566,15	20 518 786,00	13 456 242,00
2017 - VOIRIE VILLE DE POITIERS	8 866 977,79	-95 540,39	8 771 437,40	8 771 437,40	0,00	0,00
2017 - VOIRIE VOIRIE AUTRES COMMUNES	8 630 538,86	-83 836,80	8 546 702,06	8 546 702,06	0,00	0,00
2017 - VOIRIE	8 765 404,69	310 614,51	9 076 019,20	3 502 789,20	3 323 230,00	2 250 000,00
2017 - ESPACES VERTS	219 974,13	-794,22	219 179,91	67 721,91	75 864,00	75 594,00
2017 - SPORTS	20 629 477,13	499 999,50	21 129 476,63	7 585 716,50	9 065 209,00	4 478 551,13
2017 - HABITAT	6 450 617,20	-651 448,90	5 799 168,30	2 927 761,30	1 109 457,00	1 761 950,00
2017 - ANRU 2015	3 452 953,50	-46 963,40	3 405 990,10	401 453,10	1 286 027,00	1 718 510,00
2017 - DEVELOPPEMENT NUMERIQUE	2 887 310,22	-65 237,74	2 822 072,48	1 108 334,48	912 738,00	801 000,00
2017 - SUBVENTIONS INCENDIES ET EAUX PLUVIALES	1 200 000,00	0,00	1 200 000,00	600 000,00	300 000,00	300 000,00
2017 - PLU ET ETUDES	1 113 237,27	-19 817,80	1 093 419,47	264 226,47	406 062,00	423 131,00
2017 - URBAIN	901 186,44	1 583 811,68	2 484 998,12	264 998,12	550 000,00	1 670 000,00
2017 -LIGNE GRANDE VITESSE SUD EUROPE ATLANTIQUE	599 999,56	0,00	599 999,56	569 221,71	30 777,85	0,00
2017 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	7 176 185,97	-107 630,14	7 068 555,83	2 717 914,83	2 107 641,00	2 243 000,00
2017 - UNIVERSITE ET RECHERCHE	2 410 862,00	-30 862,00	2 380 000,00	1 693 517,00	516 483,00	170 000,00
2018 - DEVELOPPEMENT RURAL	695 000,00	-31 784,00	663 216,00	403 216,00	200 000,00	60 000,00
2017 - VIE CULTURELLE	6 229 821,51	902 656,59	7 132 478,10	2 788 459,10	1 910 295,00	2 433 724,00
2017 - OUTIL DE TRAVAIL	14 218 568,77	2 741 666,64	16 960 235,41	6 391 342,41	4 551 653,00	6 017 240,00
2017 - QUALITE DE VIE AU TRAVAIL	52 044,64	0,00	52 044,64	52 044,64	0,00	0,00
2017 - AUTRE PATRIMOINE	969 068,37	-357 602,18	611 466,19	211 466,19	265 000,00	135 000,00
2017 - MAITRISE DE L'ENERGIE ET DEVT DES ENERGIES RENOUVELABLES	1 783 756,81	0,29	1 783 757,10	840 196,10	828 561,00	115 000,00
2017 - AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE	243 749,29	-1 861,70	241 887,59	110 887,59	77 000,00	54 000,00
2017 - COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE	165 236,53	4 225,08	169 461,61	85 461,61	42 000,00	42 000,00
2017 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	73 000,00	-8 200,00	64 800,00	34 800,00	15 000,00	15 000,00
2017 - TETRA	0,00	1 305,22	1 305,22	1 305,22	0,00	0,00
Total général	142 388 462,68	4 340 802,39	146 729 265,07	60 417 539,09	48 091 783,85	38 219 942,13

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

RECETTES

N° ou intitulé de l'AP	MONTANT DES AP			MONTANT DES CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2019	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2019)	CP antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2019) (1)	CP ouverts au titre de l'exercice 2019	Restes à financer de l'exercice 2020
2018 - VOIRIE GP 40	11 126 943,00	-520 444,91	10 606 498,09	1 169 047,09	6 342 557,00	3 094 894,00
2017 - VOIRIE	1 617 842,00	259 273,00	1 877 115,00	112 842,00	566 773,00	1 197 500,00
2017 - VOIRIE VOIRIE AUTRES COMMUNES	754 664,45	51 571,57	806 236,02	806 236,02	0,00	0,00
2017 - VOIRIE VILLE DE POITIERS	539 601,47	0,00	539 601,47	539 601,47	0,00	0,00
2017 - ESPACES VERTS	5 868,00	27 981,52	33 849,52	2 391,52	15 864,00	15 594,00
2017 - SPORTS	1 675 000,00	2 827 700,00	4 502 700,00	647 000,00	3 028 700,00	827 000,00
2017 - HABITAT	1 443 666,00	-421 848,00	1 021 818,00	489 600,00	123 293,00	408 925,00
2017 - DEVELOPPEMENT NUMERIQUE	205 646,00	11 767,06	217 413,06	82 642,06	85 000,00	49 771,00
2017 - PLU ET ETUDES	49 000,00	31 073,70	80 073,70	80 073,70	0,00	0,00
2017 - ANRU 2015	37 500,00	37 500,00	75 000,00	0,00	35 000,00	40 000,00
2017 - SUBVENTIONS INCENDIES ET EAUX PLUVIALES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2017 - LIGNE GRANDE VITESSE SUD EUROPE ATLAN	0,00	38 361,79	38 361,79	38 361,79	0,00	0,00
2017 - URBAIN	0,00	70 000,00	70 000,00	0,00	40 000,00	30 000,00
2017 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	157 653,00	-157 653,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2017 - UNIVERSITE ET RECHERCHE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2018 - DEVELOPPEMENT RURAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2017 - VIE CULTURELLE	976 100,25	130 082,03	1 106 182,28	500 629,28	301 887,00	303 666,00
2017 - OUTIL DE TRAVAIL	1 569 589,60	2 705 395,70	4 274 985,30	1 572 079,30	1 383 355,00	1 319 551,00
2017 - QUALITE DE VIE AU TRAVAIL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2017 - AUTRE PATRIMOINE	349 185,00	-334 185,00	15 000,00	15 000,00	0,00	0,00
2017 - MAITRISE DE L'ENERGIE ET DEVT DES ENER	1 418 000,00	0,00	1 418 000,00	735 000,00	683 000,00	0,00
2017 - COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE	11 400,00	3 494,65	14 894,65	8 894,65	3 000,00	3 000,00
2017 - AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2017 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2017 - TETRA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total général	21 937 658,77	4 760 070,11	26 697 728,88	5 630 351,79	12 608 429,00	7 289 901,00

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019 - BUDGET PRINCIPAL GRAND POITIERS

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE		418,00	3,00	421,00	322,61	46,75	369,36
Adjoint administratif territorial	Catégorie C	66		66,00	50,30	2,00	52,30
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	Catégorie C	61		61,00	59,10		59,10
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Catégorie C	101	2	103,00	97,21		97,21
Administrateur	Catégorie A	3		3,00	-	1,00	1,00
Administrateur général	Catégorie A	1		1,00	1,00		1,00
Administrateur hors classe	Catégorie A	3		3,00	1,00	2,00	3,00
Attaché	Catégorie A	68	1	71,00	22,10	30,75	52,85
Attaché hors classe	Catégorie A	3		3,00	3,00		3,00
Attaché principal	Catégorie A	38		38,00	31,40	4,00	35,40
Directeur territorial	Catégorie A	7		7,00	4,80		4,80
Rédacteur	Catégorie B	34		35,00	22,00	7,00	29,00
Rédacteur principal de 1ère classe	Catégorie B	22		22,00	20,90		20,90
Rédacteur principal de 2ème classe	Catégorie B	11		11,00	9,80		9,80
FILIERE TECHNIQUE		722,00	3,00	725,00	641,57	29,80	671,37
Adjoint technique territorial	Catégorie C	119,00	1,00	120,00	99,63	1,00	100,63
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	Catégorie C	205,00		205,00	200,20		200,20
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Catégorie C	144,00	2,00	146,00	137,84		137,84
Agent de maîtrise	Catégorie C	27,00		27,00	23,00		23,00
Agent de maîtrise principal	Catégorie C	53,00		53,00	51,60		51,60
Ingénieur	Catégorie A	25,00		25,00	12,80	6,80	19,60
Ingénieur en chef	Catégorie A	7,00		7,00	5,00		5,00
Ingénieur en chef hors classe	Catégorie A	2,00		2,00	-	1,00	1,00
Ingénieur principal	Catégorie A	27,00		27,00	23,60	1,00	24,60
Technicien	Catégorie B	34,00		34,00	21,00	9,00	30,00
Technicien principal de 1ère classe	Catégorie B	41,00		41,00	40,20		40,20
Technicien principal de 2ème classe	Catégorie B	38,00		38,00	26,70	11,00	37,70
FILIERE CULTURELLE		185,00	17,00	202,00	170,49	11,10	181,59
Adjoint territorial du patrimoine	Catégorie C	12,00		12,00	9,800		9,80
Adjoint territorial du patrimoine principal de 1ère classe	Catégorie C	25,00		25,00	24,700		24,70
Adjoint territorial du patrimoine principal de 2ème classe	Catégorie C	21,00	2,00	23,00	22,490		22,49

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019 - BUDGET PRINCIPAL GRAND POITIERS

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Assistant de conservation	Catégorie B	6,00		6,00	3,000	3,000	6,00
Assistant de conservation principal de 1ère classe	Catégorie B	19,00		19,00	18,300		18,30
Assistant de conservation principal de 2ème classe	Catégorie B	9,00		9,00	6,800		6,80
Assistant d'enseignement artistique	Catégorie B	2,00	1,00	3,00	2,000	0,600	2,60
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	Catégorie B	15,00	6,00	21,00	16,250		16,25
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	Catégorie B	9,00	7,00	16,00	10,100	2,500	12,60
Attaché territorial de conservation (patrimoine)	Catégorie A	7,00		7,00	3,800	2,000	5,80
Bibliothécaire territorial	Catégorie A	9,00		9,00	8,000		8,00
Bibliothécaire territorial principal	Catégorie A	2,00		2,00	2,000		2,00
Conservateur (bibliothèque)	Catégorie A	2,00		2,00	2,000		2,00
Directeur	Catégorie A	1,00		1,00		1,000	1,00
Directeur d'établissement d'enseignement artistique de 1ère catégorie	Catégorie A	1,00		1,00	1,000		1,00
Professeur d'enseignement artistique de classe normale	Catégorie A	6,00		6,00	3,000	2,000	5,00
Professeur d'enseignement artistique hors classe	Catégorie A	39,00	1,00	40,00	37,250		37,25
EMPLOIS FONCTIONNELS		11,00	-	11,00	8,00	-	8,00
Directeur général adjoint établissements publics de 150 à 400.000 hab.	Catégorie A	10,00		10,00	7,00		7,00
Directeur général établissements publics de 150 à 400.000 hab.	Catégorie A	1,00		1,00	1,00		1,00
FILIERE ANIMATION		18,00	3,00	21,00	18,36	-	18,36
Adjoint territorial d'animation	Catégorie C	3,00	1,00	4,00	3,34		3,34
Adjoint territorial d'animation principal de 1ère classe	Catégorie C	1,00		1,00	1,00		1,00
Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	Catégorie C	9,00	1,00	10,00	8,71		8,71
Animateur	Catégorie B	2,00		2,00	2,00		2,00
Animateur principal de 1ère classe	Catégorie B	2,00		2,00	2,00		2,00
Animateur principal de 2ème classe	Catégorie B	1,00	1,00	2,00	1,31		1,31
FILIERE MEDICO-SOCIALE		26,00	4,00	30,00	21,62	2,20	23,82
Agent social	Catégorie C	2,00	3,00	5,00	3,41		3,41
Assistant socio-éducatif	Catégorie B	1,00		1,00	1,00		1,00
Assistant socio-éducatif principal	Catégorie B	2,00		2,00	1,60		1,60
Auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe	Catégorie C	3,00		3,00	1,90		1,90
Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	Catégorie C	3,00		3,00	3,00		3,00
Conseiller supérieur socio-éducatif	Catégorie A	1,00		1,00	0,80		0,80
Educateur de jeunes enfants	Catégorie B	5,00		5,00	3,00	1,00	4,00

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019 - BUDGET PRINCIPAL GRAND POITIERS

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Educateur principal de jeunes enfants	Catégorie B	5,00		5,00	3,91		3,91
Infirmier en soins généraux de classe supérieure	Catégorie A	1,00		1,00		1,00	1,00
Infirmier en soins généraux hors classe	Catégorie A	2,00		2,00	2,00		2,00
Médecin hors classe	Catégorie A	1,00		1,00	1,00		1,00
Psychologue de classe normale	Catégorie A		1,00	1,00		0,20	0,20
FILIERE SPORTIVE		63,00	2,00	65,00	43,60	17,00	60,60
Conseiller territorial A.P.S.	Catégorie A	1,00		1,00	-		-
Educateur territorial des A.P.S	Catégorie B	31,00	1,00	32,00	14,04	17,00	31,04
Educateur territorial des A.P.S principal de 1ère classe	Catégorie B	18,00	1,00	19,00	18,56		18,56
Educateur territorial des A.P.S principal de 2ème classe	Catégorie B	12,00		12,00	11,00		11,00
Opérateur A.P.S. principal	Catégorie C	1,00		1,00	-		-
EMPLOIS NON CITES (5)		-	-	-	-	-	-
				-			
TOTAL GENERAL		1 443,00	32,00	1 475,00	1 226,25	106,85	1 333,10

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8*6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 ...

(6) Emplois fonctionnels maintien selon l'article 114-VIII loi Notre

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019 - BUDGET GRAND POITIERS PRINCIPAL (SUITE)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATIONS		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat	Nature du contrat
			816		Art 3-4 CDI	CDI
		MS	441		Art 3-3-2	CDD
			679		Art 3-3-2	CDD
			441		Art 3-3-2	CDD
		TECH	471		Art 3-3-2	CDD
			512		Art 3-3-2	CDD
			765		Art 3-4 CDI	CDI
			842		Art 3-3-2	CDD
			985		Art 3-4 CDI	CDI
			372		Art 3-4 CDI	CDD
			379		Art 3-1	CDD
		ADM	379		Art 3-4 CDI	CDI
			388		Art 3-2	CDD
			388		Art 3-3-1	CDD
			397		Art 3-4 CDI	CDD
			513		Art 3-2	CDD
			372		Art 3-2	CDD
			379		Art 3-1	CDD
		CULT	389		Art 3-2	CDD
			399		Art 3-2	CDD
			415		Art 3-5 CDI	CDI
			478		Art 3-3-1	CDD
			399		Art 3-2	CDD
		MS		Art 3-2	CDD	
		SP	372		Art 3-1	CDD
			372		Art 3-2	CDD
			372		Art 3-3-1	CDD
			373		Art 3-2	CDD
			379		Art 3-2	CDD
			379		Art 3-3-1	CDD
	B		387		Art 3-3-1	CDD

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019 - BUDGET GRAND POITIERS PRINCIPAL (SUITE)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATIONS		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat	Nature du contrat
			388		Art 3-3-1	CDD
			388		Art 3-4 CDI	CDI
			452		Art 3-2	CDD
		TECH	372		Art 3-2	CDD
			379		Art 3-2	CDD
			388		Art 3-2	CDD
			389		Art 3-2	CDD
			389		Art 3-3-1	CDD
			397		Art 3-2	CDD
			397		Art 3-4 CDI	CDI
			399		Art 3-3-1	CDD
			415		Art 3-2	CDD
			415		Art 3-3-1	CDD
			429		Art 3-3-1	CDD
			429		Art 3-4 CDI	CDI
			431		Art 3-3-1	CDD
			444		Art 3-2	CDD
			444		Art 3-3-1	CDD
			538		Art 3-2	CDD
	C		ADM	347		Art 3-2
		348			Art 3-2	CDD
Non titulaires non permanents		OTR			Contrat emploi d'avenir	
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019 - BUDGET GRAND POITIERS PRINCIPAL (SUITE)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATIONS		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat	Nature du contrat

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ÉTÉ PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)	C2

C2 - LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ÉTÉ PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L.2313-1 et L2313-1-1 du CGCT)

*Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à l'Hôtel de Ville (1).
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.*

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (2)				
concession Réseau câblé	SOREGIES	SOREGIES	SAEML	
concession Réseau THD	COVAGE	Grand Poitiers Networks	Société de droit privé	
concession Crématorium	CRÉMATORIUM	SA des crématoriums de France	Société de droit privé	
Détention d'une part du capital				
Détention d'une part du capital	SEP	Société d'équipement du Poitou	SAEM	225 586 €
Détention d'une part du capital	SAGA	Société Anonyme de Gestion et d'Animation du Parc de Loisirs de St Cyr	SAEM	1 311 €
Détention d'une part du capital	SEMPAT	SEML Patrimoniale de la Vienne	SAEML	1 057 990 €
Détention d'une part du capital	TRANSVAL	SAEM TransVal	SAEM	96 900 €
Garantie ou cautionnement d'un emprunt	VOIR ÉTAT DES EMPRUNTS GARANTIS B1.1	idem	idem	idem
Subventions supérieures à 75 K€ ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme. Cette information figurera en annexe B1-7 du CA				
314 558 313 00024	THEATRE ET AUDITORIUM DE POITIERS		Personnes morales de droit privé	584 375 €
328 581 988 00016	ESPACE MENDES FRANCE		Personnes morales de droit privé	450 000 €
200 029 403 00017	ECOLE EUROPEENNE SUPERIEURE DE L IMAGE		Etablissement Public de Coopération Culturelle	297 730 €
323 858 514 00017	LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT NOUVELLE AQUITAINE		Personnes morales de droit privé	103 120 €
348 250 580 00068	INDIGO FORMATION		Personnes morales de droit privé	94 599 €
337 682 116 00039	LA DORNE		Personnes morales de droit privé	90 000 €
534 525 290 00027	POITIERS BASKET 86		Personnes morales de droit privé	85 000 €
379 682 222 00029	MISSION LOCALE INSERTION		Personnes morales de droit privé	83 000 €

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCL, syndicat ... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement ;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) ;

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
SYNDICAT MIXTE POUR L'AMÉNAGEMENT DU SEUIL DU POITOU	16/10/1969	sans fiscalité propre	1 217 000 €
SYNDICAT MIXTE POUR L'AMÉNAGEMENT AEROPORT POITIERS BIARD	01/01/2007	sans fiscalité propre	760 000,00 €
SYNDICAT ENERGIES VIENNE		sans fiscalité propre	
EAUX DE VIENNE - SIVEER	01/01/2017	sans fiscalité propre	
SYNDICAT INTERDEPARTEMENTAL MIXTE POUR L'EQUIPEMENT RURAL (SIMER)	01/01/2017	sans fiscalité propre	
SYNDICAT MIXTE VALLEE DU CLAIN SUD		sans fiscalité propre	67 246,00 €
SYNDICAT DU CLAIN AVAL	20/12/2017	sans fiscalité propre	145 077,00 €
SYNDICAT MIXTE VIENNE ET AFFLUENTS		sans fiscalité propre	74 429,00 €
Autres organismes de regroupement			
(...)			

(1) indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES	C3.2

C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	T V A (oui / non)
OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE		23/09/2016	2017-0055 du 17/02/2017	EPIC	oui partiel
REGIE AUTONOME POITEVINE	VITALIS	01/07/2003		EPIC	oui
EKIDOM	EKIDOM	01/01/2017		EPIC	oui

(1) ou créés par l'établissement public ou le groupement

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	T V A (oui / non)
Eau	Eau			SPIC	oui
Assainissement	Assainissement			SPIC	oui
Mobilités	Mobilités			SPA	oui
Collecte Traitement et Valorisation des Déchets	C T V D			SPA	oui
Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM)	EOM (ROM)			SPIC	oui
Réseaux de Chauffage	Réseaux de Chauffage			SPIC	oui
Locations Immobilières	Locations Immobilières			SPA	oui
Zones d'activités	Zones d'activités			SPA	oui
Equipements touristiques	Equipements touristiques			SPA	oui
Parkings	Parkings			SPIC	oui
Développement Local	Développement Local			SPA	non

IV - ANNEXE	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision du Conseil Communautaire (%)	Variation de taux / N-1 (%)	Produit voté par le Conseil Communautaire	Variation du produit /N-1 (%)
Taxe d'habitation	251 033 175	2,24%	10,55%	0,00%	26 484 000	2,24%
Taxe foncière sur les propriétés bâties	203 597 122	2,24%	1,39% *	0,00%	2 830 000	-1,25%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	6 431 925	2,24%	6,39% *	0,00%	411 000	-0,90%
Cotisation foncière des entreprises	59 496 348	3,92%	26,01% *	0,00%	15 475 000	3,92%
TOTAL	520 558 570	2,43%			45 200 000	2,55%

* en cours d'harmonisation. Le taux présenté est le taux cible 2020 (à l'issue de la période de lissage).

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice :

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES :

Pour :

Contre :

Abstentions :

Date de convocation :

Présenté par le Président,
A Poitiers, le 12 avril 2019
Le Président,

Alain CLAEYS

Délibéré par le Conseil communautaire Grand Poitiers Communauté Urbaine réuni en session

A Poitiers, le 12 avril 2019

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Poitiers, le

Conseil Communautaire du 12 avril 2019

à Centre de Conférences

Nom Prénom

Signature

M. AMILIEN Daniel
Conseiller Communautaire

M. ANDRAULT Guy
Vice-Président(e)

M. ARFEUILLÈRE Jacques
Conseiller Communautaire

Mme BATAILLE Martine
Conseillère Communautaire

M. BELGSIR EI Mustapha
Vice-Président(e)

M. BERTHIER Michel
Vice-Président(e)

M. BIZARD Joël
Conseiller Communautaire

M. BLANCHARD Gérald
Conseiller Communautaire

M. BLANCHARD François
Conseiller Communautaire

M. BLUSSEAU Jean-Daniel
Conseiller Communautaire

Mme BORDES Nicole
Conseillère Communautaire

M. BOUFFARD Patrick
Conseiller Communautaire

M. BOUTET Jean-Claude
Délégué(e) du Président

Mme BREUILLÉ Coralie
Conseillère Communautaire

Mme BRINGER Ghislaine
Conseillère Communautaire

M. BROCAS Dominique
Conseiller Communautaire

M. BROSSARD Olivier
Conseiller Communautaire

M. BROTTIER Philippe
Délégué(e) du Président

Mme BURGÈRES Christine
Vice-Président(e)

M. CHALARD Francis
Vice-Président(e)

M. CHAPPET Christophe
Conseiller Communautaire

M. CHARDONNEAU Jean-Louis
Vice-Président(e)

M. CHAUVIN Jacky
Conseillère Communautaire

M. CHOISY Jean-Michel
Conseiller Communautaire

M. CLAEYS Alain
Président

M. CLÉMENT Dominique
Vice-Président(e)

M. COMPTE Jean-Marie
Conseiller Communautaire

M. CORNU Bernard
Délégué(e) du Président

M. CORONAS Patrick
Délégué(e) du Président

Mme DAIGRE Jacqueline
Conseillère Communautaire

Mme DELHUMEAU-DIDELOT Stéphanie
Conseillère Communautaire

M. DELIS Gérard
Conseiller Communautaire

M. EIDELSTEIN Claude
Vice-Président(e)

M. ÉLOY Dominique
Conseiller Communautaire

Mme FAURY-CHARTIER Michèle
Conseillère Communautaire

Mme FORESTIER Catherine
Conseillère Communautaire

M. FOUCHER Claude
Conseiller Communautaire

M. FRANÇOIS Michel
Délégué(e) du Président

Mme FRAYSSE Christiane
Conseillère Communautaire

M. GARCIA Hervé
Conseiller Communautaire

Mme GARDA-FLIP Nelly
Conseillère Communautaire

Mme GAUBERT Jacqueline
Conseillère Communautaire

Mme GÉRARD Anne
Vice-Président(e)

M. GIBault René
Vice-Président(e)

Mme GUÉRINEAU Diane
Conseillère Communautaire

Mme GUITTET Pascale
Délégué(e) du Président

M. HALLOUMI Abderrazak
Conseiller Communautaire

M. HERBERT Gérard
Vice-Président(e)

M. HOFNUNG Daniel
Délégué(e) du Président

Mme JARDIN Florence
Vice-Président(e)

M. JEAN Yves
Conseiller Communautaire

M. JOLIVET Jean-François
Conseiller Communautaire

M. KIRCH Olivier
Conseiller Communautaire

M. LEBOND Serge
Conseiller Communautaire

Mme LEY Véronique
Conseillère Communautaire

M. LITT Claude
Conseiller Communautaire

M. LUCAUD Laurent
Délégué(e) du Président

M. LUMINEAU Maguy
Conseiller Communautaire

M. MAERTEN Jean-Luc
Conseiller Communautaire

Mme MARCINIAK Marie-Christine
Conseillère Communautaire

Mme MERLE Nicole
Conseillère Communautaire

Mme MORCEAU Francette
Conseillère Communautaire

M. MORISSEAU Gilles
Délégué(e) du Président

M. NEVEUX Jérôme
Vice-Président(e)

M. PALISSE Philippe
Conseiller Communautaire

Mme PELTIER Joëlle
Délégué(e) du Président

M. PERRIN Bernard
Conseiller Communautaire

Mme PERSICO Patricia
Conseillère Communautaire

M. PETERLONGO Bernard
Conseiller Communautaire

M. PETIT Christian
Conseiller Communautaire

Mme PINTUREAU Marie-Thérèse
Conseillère Communautaire

M. POIRIER Fredy
Délégué(e) du Président

M. POTHIER-LEROUX Sylvain
Conseiller Communautaire

Mme PROST Marie-Dolorès
Conseillère Communautaire

M. REVEILLAULT Nicolas
Conseiller Communautaire

M. RICHARD Christian
Conseiller Communautaire

Mme RIMBAULT-HÉRIGAULT Nathalie
Conseillère Communautaire

M. ROBLOT Edouard
Conseiller Communautaire

Mme ROCHAIS-CHEMINÉE Véronique
Conseillère Communautaire

Mme ROUSSEAU Eliane
Vice-Président(e)

Mme RUY-CARPENTIER Cécile
Conseillère Communautaire

Mme SARRAZIN-BAUDOUX Christine
Conseillère Communautaire

M. SAUMONNEAU Michel
Conseiller Communautaire

Mme SAUVAGE Corine
Délégué(e) du Président

M. SIRAUT Daniel
Conseiller Communautaire

M. SOL Gérard
Délégué(e) du Président

M. TANGUY Alain
Délégué(e) du Président

Mme TOMASINI Peggy
Conseillère Communautaire

M. TRICOT Aurélien
Vice-Président(e)

Mme VALLOIS-ROUET Laurence
Conseillère Communautaire

M. VERDIN Alain
Conseiller Communautaire

Conseil Communautaire du 12 avril 2019

à Centre de Conférences

Nom Prénom	Signature
M. ABADIE Pascal Suppléant	
Mme. AUBERT Sylvie Suppléante	
M. BREMOND Pierre Suppléant	
M. BRILLAUD Jean Suppléant	
M. CHALLET Louis-Marie Suppléant	
M. CHARGELEGUE Jérôme Suppléant	
M. CHENU Vincent Suppléant	
Mme. COINEAU Dany Suppléante	
Mme. CORBIN Josette Suppléante	
M. COUSIN Serge Suppléant	

Mme. DURAND Carine
Suppléante

M. FAIDEAU Pascal
Suppléant

M. GARNAUD Stéphane
Suppléant

M. GHIRLANDA Eric
Suppléant

M. GIRARD Christian
Suppléant

M. GIRAUDEAU Jean-Louis
Suppléant

M. GREFFIER Jacky
Suppléant

Mme. LATINI Patricia
Suppléante

M. MAGNAN Jean-Marie
Suppléant

Mme. MAZÉ Annie
Suppléante

M. PÉTONNET Bernard
Suppléant

Mme. POLO Christine
Suppléante

M. RIBREAU Philippe
Suppléant

M. ROGEON Francis
Suppléant

M. ROUSSEAU Arnaud
Suppléant

Mme. ROY Estelle
Suppléante

M. ROYER Christian
Suppléant

M. SEINE Louis-André
Suppléant

Mme. TEXEREAU Catherine
Suppléante

M. THOMASSIN Vincent
Suppléant

Mme. VANNESTE Béatrice
Suppléante
